Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16507 – 7,50 F | SAMEDI 21 FÉVRIER 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le service d'ordre musclé du Front national

● « Le Monde » a enquêté sur le Département protection sécurité du parti d'extrême droite
● Fort de 1 700 membres, ses responsables sont souvent d'anciens militaires ou policiers
● M. Le Pen est poursuivi pour violences à Versailles ● M. Mégret constitue sa propre garde rapprochée

JEAN-MARIE LE PEN comparaît, depuis jeudi 19 février, devant le tribunal correctionnel de Versailles pour répondre de *« violences volontaires en réunion »* et *« injures publiques »*. Il lui est reproché d'avoir violemment pris à partie la candidate socialiste, Annette Peulvast-Bergeal, lors des affrontements survenus à l'occasion de son déplacement à Mantes-la-Jolie (Yvelines), le 30 mai 1997, dans le cadre de la campagne des élections législatives. Jeudi, M. Le Pen a nié en bloc toute agression physique, mais revendiqué *« une violence verbale mille fois justifiée »*. A ses côtés, comparaît également Bernard Courcelle, chef, depuis 1994, du Département protection sécurité (DPS), le service d'ordre du parti d'extrême droite. Certains de ses membres sont suspectés d'avoir participé aux violences de Mantes-la-Jolie.

Sous la conduite de M. Courcelle, ce service d'ordre, fort d'environ 1 700 membres, a été structuré sur l'ensemble du territoire. Le FN s'est efforcé, dans un premier temps, de le rendre plus « respectable », en éloignant des militants par trop violents. *« J'ai viré des tas de cons incontrôlables, tous les skins, les néonazis qui venaient du PNFE »*, a assuré au *Monde* M. Courcelle. Il a d'autre part favorisé le recrutement de « professionnels » de la sécurité.



Dix-huit des responsables départementaux actuels du service d'ordre seraient d'anciens militaires, gendarmes ou policiers. Dix autres viendraient de la sécurité privée.

Cette organisation n'empêche pas les dérapages, tandis que Bruno Mégret, *numéro deux du FN*, constitue son propre service d'ordre avec d'anciens membres du GUD. Des membres du DPS sont suspectés d'organiser des entraînements paramilitaires et, en Alsace, il est dirigé par un ancien gardien de la paix qui fut adhérent d'une association néonazie dissoute en 1993. Aux côtés du DPS, d'autres groupuscules, skinheads ou militants du FNJ, assurent des tâches de maintien de l'ordre.

Soixante députés de la majorité, appuyés par un syndicat de police et plusieurs associations, demandent la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les agissements du service d'ordre du FN.

Lire page 8

■ Régions : le Nord-Pas-de-Calais



Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. Le Nord-Pas-de-Calais construit l'avenir en cessant de s'apitoyer sur la reconversion des gueules noires ou de pleurer ses filatures. p. 10

■ Le PCF en campagne

Le Parti communiste aborde les régionales sur des listes communes avec le PS et espère gagner plusieurs dizaines de sièges supplémentaires. p. 6

■ Tensions au Caucase

Prises d'otages, tentatives d'assassinat, démissions politiques : la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont secoués par des incidents dont certains attribuent la responsabilité à la Russie. p. 4

■ Crise indonésienne

Le FMI menace de couper les crédits au gouvernement de Djakarta s'il ne renonce pas à lier la roupie au dollar. Lire aussi notre enquête sur la communauté chinoise indonésienne, bouc émissaire d'une population exaspérée par la flambée des prix. p. 3 et 11

■ Le bon combiné


REUTERS

La France a obtenu une septième médaille olympique (en bronze), vendredi 20 février aux Jeux de Nagano, grâce à la troisième place arrachée par l'équipe de combiné nordique. p. 20 et 21

■ Le centre du rire

Des chercheurs californiens croient avoir localisé la zone du cerveau impliquée dans l'hilarité. p. 23

■ La Résistance au procès Papon

Quatre résistants ont évoqué, jeudi 19 février, les services que l'ex-secrétaire général de la préfecture de Gironde aurait rendus à partir de 1943. p. 9

■ France-Ecosse

Pour le deuxième match de l'équipe de France de rugby dans le Tournoi des cinq nations, les sélectionneurs misent sur l'esprit de corps. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 221 - 7,50 F

La crise irakienne

■ Bill Clinton et Jacques Chirac soutiennent la mission de Kofi Annan

■ A Paris, la « majorité plurielle » sur la même ligne

■ A Bagdad, l'attente d'un envoyé très spécial

■ Comment Hollywood a devancé l'actualité

Lire pages 2 et 27
le point de vue page 12
et notre éditorial page 13

De méchantes bactéries privent le Royaume-Uni de son bon lait cru

IL FAUT en faire son deuil : les belles bouteilles de lait ne seront plus déposées, avant l'aube, à la porte des demeures anglaises. Du moins tant qu'elles seront remplies d'un liquide qui résiste aux lois de la pasteurisation. Telle sera, immanquablement, la conséquence d'une enquête bactériologique à bien des égards inquiétante. Il ne s'agit nullement d'une mise en garde émanant des milieux écologistes ou consuméristes, traumatisés par l'affaire de la « vache folle », mais bien d'un travail officiel signé de John de Louvois et d'Anita Rampling, deux responsables du très sérieux Laboratoire de santé publique de Londres. Les résultats détaillés de cette étude sont publiés dans le prochain numéro (daté du 21 février) du *British Medical Journal*, l'hebdomadaire de l'association des médecins britanniques.

Ces deux spécialistes expliquent avoir minutieusement analysé près de 1 100 échantillons de lait non pasteurisé achetés dans 242 points de vente en Angleterre et au pays de Galles entre les mois de mai 1996 et de juillet 1997. En vertu d'une réglementation datant de 1995, ces laits doivent, lorsqu'ils sont proposés à la consommation humaine, être vierges de tout micro-organisme, du moins de ceux dont la présence serait nuisible à la santé des consommateurs. Cette réglementation fixe par exemple à moins de 500 par millilitre le niveau maximum des germes coliformes, la bactérie *Escherichia coli* étant quant à elle totalement prohibée.

Les enquêteurs londoniens révèlent tout d'abord avoir isolé des bactéries potentiellement pathogènes dans 41 échantillons provenant de 28 points de vente. Il s'agissait, selon les cas, de différents types de salmonelles, de Campylobacters, ainsi que de la très dangereuse bactérie *Escherichia coli*, responsable d'intoxications alimentaires aux conséquences parfois mortelles, comme ce fut le cas il y a peu de temps en Ecosse. Les trois commerces impliqués dans la vente de ces laits hautement dangereux ont été rapidement invités à cesser tout négoce de lait cru. Plus généralement, les enquêteurs londoniens ont observé que le cinquième des échantillons analysés était contaminé à des taux *« inacceptables »*.

La situation sanitaire est d'autant plus inquiétante que ces laits crus peuvent apparaître satisfaisants en termes de nombre de germes par millilitre alors même que les germes les plus dangereux pour l'homme sont bel et bien présents. En d'autres termes, on déclare propre à la commercialisation une *boisson qui devrait être, en toute logique sanitaire*, considérée comme impropre à la consommation.

Pour les experts anglais, ces données doivent être rapprochées des intoxications alimentaires déjà observées en Grande-Bretagne à partir de la consommation de lait cru. Selon eux, l'affaire est entendue : proposer aujourd'hui de tels laits non pasteurisés constitue un risque inacceptable au regard de la santé publique. Il convient, selon eux, sur cette île, de respecter les règles d'hygiène préconisées il y a plus d'un siècle sur le *continent par Louis Pasteur. Reste à savoir si* Londres, soutenu pour une fois par Bruxelles, ne trouvera pas ici des arguments pour relancer la croisade contre les fromages français au lait cru.

Jean-Yves Nau

La querelle Giacometti

L'HÉRITAGE d'un des plus grands sculpteurs du siècle, Alberto Giacometti, est au cœur *d'une querelle qui oppose les* membres de l'association Giacometti aux « héritiers de sang » de l'artiste et à l'exécuteur testamentaire de sa veuve, Roland Dumas. Les premiers reprochent à l'actuel président du Conseil constitutionnel d'avoir freiné la constitution de la Fondation voulue par Annette Giacometti depuis 1986. Au centre du débat, la vente, en 1994, par le commissaire-priseur Jacques Tajan de 14 bronzes et 4 peintures de Giacometti, pour *41,6 millions de francs. Dans un en*tretien au *Monde*, M. Dumas répond à ses détracteurs qui s'étonnent de n'avoir pas eu accès à l'inventaire des œuvres du sculpteur.

Lire page 25

Nouvelle donne pour la succession du pape

NUL NE SAIT si le septième consistoire de cardinaux que le pape va présider, les 21 et 22 février à Rome, sera ou non le dernier du pontificat. Mais la « création » de dix-neuf nouveaux cardinaux de moins de quatre-vingts ans (*Le Monde* du 20 janvier) renouvelle sensiblement la composition du collège qui, le jour venu, sera appelé à élire le successeur de Jean Paul II. Cent vingt-deux cardinaux sont donc à ce jour virtuellement électeurs – et éligibles – dans un scrutin unique au monde, sans candidat, sans campagne, sans programme. Cent huit sont des créations de Jean Paul II. Parmi les cardinaux nommés par *Paul VI avant 1978, seuls* quatorze ont encore le droit de vote.

De ce collège modelé par le pape actuel, faut-il déduire que la « continuité » dans le gouvernement de l'Eglise catholique est d'ores et déjà assurée ? Rien n'est moins sûr. D'abord, parce que *Jean Paul II est loin d'avoir fini son* oeuvre. Il met la dernière main à une encyclique sur les rapports entre la foi et la raison moderne que certains commentateurs critiques présentent déjà comme un nouveau *Syllabus*, la réaction antimoderniste de Pie IX (1864).

En outre, pour des raisons à la fois géopolitiques et culturelles, voire pastorales, jamais le collège des cardinaux n'aura paru aussi éclaté. Sans contribuer à une spéculation indécente du vivant du pape, on peut donc avancer que la plupart des pronostics qui agitent la presse à chaque accident de santé de Jean Paul II sont vains.

Seule certitude : le paramètre principal ne sera probablement plus l'origine nationale du futur élu. Le choix d'un pape polonais, en 1978, avait mis fin à quatre siècles et demi d'hégémonie italienne. Ce « verrou » ayant sauté, rien n'interdit de penser que les électeurs ne reviendront pas demain à une solution italienne, mais toutes les « origines » pourront être théoriquement envisagées. Cinquante-cinq pays sont actuellement représentés dans le collège des électeurs : ils n'étaient que vingt-trois au moment de la désignation, en 1958, de Jean XXIII, quarante-neuf lors de celle de Paul VI, cinquante et un lors des conclaves de 1978.

Henri Tincq

Lire la suite page 13

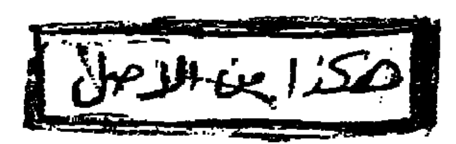
Le défi du Club Med

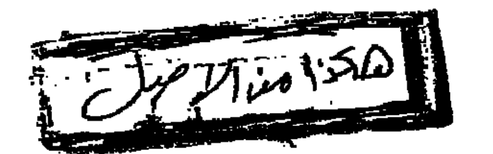


PHILIPPE BOURGUIGNON

LE CLUB MÉDITERRANÉE vient de lever avec succès des fonds pour financer son redressement. Son PDG, Philippe Bourguignon, à la tête de l'entreprise depuis un an, expose au *Monde* sa stratégie. Tout en défendant le concept du village de vacances, il veut valoriser la marque du Club en rénovant son image et clarifiant la gamme de prix.

Lire page 14





CRISE Fort du soutien publiquement réitéré, jeudi 19 février, des Etats-Unis et de la France, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, devait quitter Paris, vendredi, à bord du Mystère 900 présidentiel que Jacques Chirac a mis à sa disposition pour se rendre à Bagdad. M. Annan se dit porteur *« d'idées »* pour le règlement diplomatique de la crise qui oppose l'Irak à l'ONU à propos de l'inspection des sites dits « présidentiels ». ● M. CHIRAC a *« appelé l'Irak à accepter les propositions qui seront faites par le secrétaire général de l'ONU, car ce sont les propositions de la communauté internationale tout entière »*. ● LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS, malgré certaines différences d'appréciation reflétant la pluralité de ses membres, a apporté son soutien total à l'attitude adoptée par la France dans la crise entre l'Irak et les Nations unies *(Lire aussi notre éditorial page 13).*

M. Clinton et M. Chirac exhortent l'Irak à accepter les propositions de M. Annan

La mission que le secrétaire général devait entamer, vendredi, à Bagdad a l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies. La réponse de Saddam Hussein déterminera les suites qui seront données à cette médiation de la dernière chance

APPUYÉ à la fois par Jacques Chirac et Bill Clinton, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, devait quitter Paris, vendredi 20 février, pour Bagdad, à bord du Mystère 900 présidentiel français que le président de la République a mis à sa disposition pour se rendre en Irak. M. Annan fait ce déplacement pour tenter de régler pacifiquement la crise qui oppose l'Irak aux Nations unies. L'initiative du chef de l'Etat vise à souligner le plein appui qu'il accorde à cette mission et à signifier aux Irakiens que la France tient à son succès.

C'est une manière d'accorder le geste à la parole. A l'issue de l'entretien que MM. Annan et Chirac ont eu, jeudi soir à l'Elysée, le président de la République a réaffirmé *« tout le soutien de la France, de même que* [celui] *du monde entier »* à la mission du secrétaire général. *« J'espère,* a ajouté M. Chirac, *que, grâce à lui, la sagesse et la raison l'emporteront. » « J'appelle l'Irak,* a insisté M. Chirac, *à accepter les propositions que lui fera M. Annan, car ce sont les propositions de la communauté internationale tout entière. »*

De quels atouts dispose le secrétaire général pour réussir à Bagdad et éviter à l'Irak des frappes militaires que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, avec l'aide de certains de leurs alliés, sont déjà prêts à porter à tout moment ? Il bénéficie de la confiance du Conseil de sécurité de l'ONU, et plus particulièrement de celle des cinq membres permanents.

A cet égard, le président Bill Clinton a semblé, mercredi, vouloir rectifier l'impression d'obstructionnisme qu'a pu laisser la veille la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, en affirmant que Washington jugerait la mission du secrétaire général à l'aune des *« intérêts nationaux des Etats-Unis »*. M. Annan a *« le plein soutien »* des Etats-Unis, qui espèrent que *« sa mission réussira »*, a déclaré M. Clinton, qui avait eu, peu auparavant, un entretien téléphonique avec M. Chirac.

Les deux présidents ont estimé, d'après l'Elysée, qu'un accord était *« encore possible, même s'il reste peu de temps »*. M. Clinton a lui-même déclaré que, pour Paris et Washington, la mission de M. Annan était *« cruciale »* pour la paix. *« Mais qu'il soit bien clair que, si la diplomatie échoue, nous devons être prêts, et nous sommes prêts à agir »*, a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de l'ONU, qui dit être *« porteur d'idées »* qui peuvent *« nous tirer d'affaire »*, doit convaincre l'Irak de laisser les experts en désarmement des Nations unies travailler en toute liberté sur l'ensemble de son territoire, y compris dans les sites dits *« présidentiels »*, quitte à ce que des dispositions particulières soient prises pour ménager la dignité et la souveraineté irakiennes pour ce qui est des « palais » présidentiels proprement dits. Ces modalités concernent la manière de travailler des membres de la commission chargée de désarmer l'Irak (Unscom), seule habilitée à mener cette tâche à bien.

Avant son départ de New York, M. Annan a eu une conversation téléphonique avec Tarek Aziz, le vice-premier ministre irakien. Cet entretien l'aurait confirmé dans son espoir de pouvoir parvenir à une solution avec l'Irak.

M. Annan, qui a déclaré qu'il n'était pas porteur d'un *« ultimatum »* à l'Irak, semblait, jeudi soir, particulièrement motivé, patient et calme, et relativement optimiste, indique-t-on de source française. Il a prévenu les autorités irakiennes qu'il passerait deux jours à Bagdad, mais il est disposé à rester vingt-quatre heures de plus si nécessaire. A son retour à New York, il doit rendre compte de sa mission au Conseil de sécurité, qui devrait se prononcer sur les résultats de la visite.

Un consensus ne pourra se dessiner au sein du Conseil que si M. Annan revient avec des engagements irakiens précis – engagements que les Etats-Unis voudraient voir consignés par écrit. Si les résultats obtenus par M. Annan sont mi-figue, mi-raisin, alors le risque est grand – voire certain – que les Etats-Unis *« agiront »*, pour reprendre une expression de M. Clinton.

Mouna Naïm

Le marché pétrolier réagit peu

Le déploiement de forces et la montée des tensions dans le Golfe laissent le prix du pétrole à son niveau le plus bas depuis près de quatre ans. Le marché est aujourd'hui plus préoccupé par la surabondance de l'offre, qu'une opération militaire en Irak n'entamerait pas, selon les experts. Le prix du pétrole a commencé à chuter en novembre 1997, lorsque l'Arabie saoudite a orchestré une hausse de 10 % des quotas de production de l'OPEP, au moment où la demande des pays asiatiques faiblissait. Le marché a dû faire face en décembre à la reprise des exportations de brut irakien et à un hiver particulièrement doux. *« Si les Etats-Unis attaquent, le prix du pétrole va remonter un peu, mais un peu seulement »*, estiment les experts, pour qui seule une réduction de la production renverserait la tendance. L'engagement, jeudi, du Venezuela, qui dépasse régulièrement ses quotas, à réduire ses capacités si ses partenaires en faisaient autant a permis au baril de franchir la barre des 15 dollars.

Un diplomate qui joue la partie la plus difficile de sa carrière

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL des Nations unies, Kofi Annan, aurait sans doute préféré ne pas avoir à mener si tôt une mission aussi « périlleuse » que celle qui le conduit aujourd'hui à Bagdad. A peine plus d'un an après sa prise de fonctions, pressé de toutes parts de se rendre à Bagdad pour trouver une solution diplomatique à la crise qui oppose les Nations unies à l'Irak, M. Annan a franchi le pas d'une mission dont il dit lui-même qu'*« elle ne sera pas facile »*.

Il risque d'essuyer un échec cuisant, semblable à celui infligé par l'Irak à son prédécesseur Javier Perez de Cuellar, en janvier 1991. Mais sa démarche obéit vraisemblablement aux mêmes critères que celle qui l'avait conduit à dépêcher à Bagdad, en novembre 1997, une équipe de trois diplomates, pour essayer de régler pacifiquement une première crise avec l'Irak. *« Le recours à la force aurait divisé le Conseil de sécurité de manière peut-être irréparable »* et aurait suscité des protestations au Proche-Orient, avait-il alors confié à *Newsweek*. Mais la raison principale, avait-il ajouté, en est qu'un bombardement aurait entraîné *« la fin des inspections »* menées en Irak par les experts en désarmement de l'ONU.

« PAR NATURE CONCILIANT »

Très soucieux de ménager les Etats-Unis, qui n'étaient pas d'accord avec son initiative de novembre, M. Annan n'a cette fois-ci décidé de se rendre à Bagdad qu'après avoir obtenu le feu vert de Washington, au terme de trois réunions consécutives avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, dont trois, la France, la Russie et la Chine, faisaient pression pour un déplacement du secrétaire général. Certains lui avaient déjà fait le reproche d'être trop attentif aux desiderata de Washington à propos de la République démocratique du Congo (RDC, l'ex-Zaïre).

C'est parce que les Etats-Unis ne le souhaitaient pas, disent les mêmes, que le secrétaire général de l'ONU a manqué de fermeté vis-à-vis de Laurent-Désiré Kabila, le président de la RDC, qui a empêché une commission d'enquête des Nations unies de mener des investigations sur les massacres de réfugiés dont ses hommes se sont rendus coupables.

M. Annan connaît les Irakiens. En 1990, après l'invasion du Koweït par l'Irak, il avait négocié le rapatriement de neuf cents fonctionnaires internationaux et la libération d'otages occidentaux. En 1991, il avait convaincu le gouvernement irakien d'engager des négociations avec l'ONU pour un accord de type « pétrole contre nourriture ». Mais ces pourparlers avaient alors tourné court.

La gentillesse quasi légendaire de ce haut fonctionnaire ghanéen, qui a fait toute sa carrière au sein des structures de l'ONU, est à double tranchant. Synonyme de faiblesse pour les uns, elle est au contraire jugée comme une qualité par d'autres, notamment ses collaborateurs.

Aux uns et aux autres, le secrétaire général a indirectement répondu dans un récent entretien à la BBC : *« Je suis par nature conciliant, mais je peux être ferme quand c'est nécessaire (...). Et je ne suis pas de ceux qui croient qu'il est nécessaire de taper du poing sur la table ou d'élever la voix »* pour se faire entendre.

M. N.

Le gouvernement de Lionel Jospin réaffirme son unité

TOUS les ministres de Lionel Jospin étaient réunis, jeudi 19 février à Matignon, pour leur réunion bimensuelle. A l'ordre du jour : un exposé de Claude Allègre sur les réformes dans l'éducation nationale, un point sur les projets de limitation de cumul des mandats, un tour d'horizon sur les élections régionales. Mais c'est le débat sur la crise irakienne, introduit par Lionel Jospin, qui a ravi la vedette. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a exposé les derniers développements, en insistant sur la mission du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à Bagdad. Le premier ministre a félicité M. Védrine, et le débat qui s'est engagé, *« plus politique que géostratégique »* selon un participant, a pris le tour d'un *« concert d'approbations »* sur la position de la France, exprimée tant par Jacques Chirac que par le gouvernement.

Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, et Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, l'un et l'autre très critiques vis-à-vis des Etats-Unis, ont reflété, en exprimant les sensibilités écologiste et communiste, les différences de « ton » au sein de la majorité plurielle. Jean-Pierre Chevènement, qui a donné le sentiment d'être sceptique sur les marges de manœuvre de M. Annan par rapport aux Etats-Unis, a réaffirmé ses positions exprimées la veille en conseil des ministres.

Pour le ministre de l'intérieur, l'évolution de la crise justifie les positions qui l'avaient conduit, en janvier 1991, à démissionner de son poste de ministre de la défense, en pleine guerre du Golfe. Il a redit qu'il ne fallait *« pas cautionner la volonté de guerre de la diplomatie américaine »*. Mais M. Chevènement a, comme tous ses collègues, apporté son total appui à la position de la France. Sur la même longueur d'onde, Marie-George Buffet, ministre (communiste) de la jeunesse et des sports, a lancé, en arrivant à Matignon : *« Je ne pense pas que le recours à la force soit la bonne solution. »*

Le débat a ainsi montré qu'il n'y a pas de vrai clivage au sein du gouvernement sur la crise irakienne, même si certains ministres, comme Alain Richard, ministre de la défense, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, ou Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, insistent davantage sur les responsabilités de Saddam Hussein dans l'actuelle montée de tensions. *« Nous ne voulons que l'issue diplomatique*, a souligné M. Jospin. *Elle peut et elle doit réussir. »* Il a aussi insisté sur le fait que le président irakien devait respecter les résolutions des Nations unies et les propositions de M. Annan, qui sont celles de l'ensemble de la communauté internationale.

« GRADUATION »

Pour le premier ministre, en harmonie avec le président de la République, au diapason de sa majorité et d'une opinion publique majoritairement hostile à une intervention militaire *(lire ci-contre)*, la crise actuelle n'est pas comparable à la guerre du Golfe. Tout en redisant qu'il n'était *« comptable »* que de sa propre position, M. Jospin a averti que la France *« n'approuverait pas »* une éventuelle intervention militaire des Etats-Unis mais que tout serait alors question de *« graduation »* dans l'expression de cette non-approbation, selon l'accueil que Saddam Hussein aura réservé aux propositions du secrétaire général de l'ONU.

Michel Noblecourt

Les Français hostiles à une intervention

Une nette majorité de Français est hostile à une intervention militaire américaine contre l'Irak, selon un sondage réalisé par CSA, les 13 et 14 février, auprès d'un échantillon national de 1 001 personnes et publié par *Le Parisien* (daté 20 février). Cinquante-sept pour cent des personnes interrogées sont opposées à une telle intervention, 23 % y sont favorables et 20 % ne se prononcent pas.

Il y a sept ans, à la veille de l'opération « Tempête du désert », l'opinion française était partagée pour moitié entre partisans et adversaires d'une intervention. Quant à la participation de l'armée française à des opérations militaires contre l'Irak, elle est rejetée par les deux tiers des personnes interrogées (65 %), contre 18 % seulement de favorables.

Bagdad, dans l'attente d'un envoyé très spécial

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Pour atterrir sur la base militaire de Habbaniya, les pilotes ukrainiens n'avaient comme guide que les phares des dix voitures onusiennes. L'atterrisage, le soir, n'est pas le seul événement exceptionnel du jour pour ces pilotes. Ce jeudi 19 février, les passagers de l'Antonov ne sont pas comme d'habitude des inspecteurs de l'Unscom mais des journalistes – une trentaine – venus en Irak pour couvrir *« la mission de paix de M. Kofi Annan »*. C'est la première fois depuis l'imposition de sanctions à l'Irak en août 1990, après l'invasion du Koweït, que des journalistes sont autorisés par le gouvernement irakien et le Comité des sanctions de l'ONU à se rendre en avion à Bagdad.

« INSPECTION SPÉCIALE »

Attendu à 18 h30 (heure locale) vendredi 20 février dans la capitale irakienne, M. Annan devait être accueilli par le vice-premier ministre Tarek Aziz et le ministre des affaires étrangères Mohamad Saïd El Sahaf. Un dîner « informel » était prévu entre le secrétaire général et M. Aziz, vendredi. Une réunion officielle avec dix ministres irakiens et les douze responsables de l'ONU s'ouvrira samedi matin. Bien que prévue, la date de la rencontre entre le secrétaire général et le président irakien, Saddam Hussein, n'a toujours pas été annoncée.

A Bagdad, la tension est palpable. La population civile, explique un diplomate résidant en Irak, est *« ambivalente »* face à la mission de M. Annan. Les Irakiens savent qu'un éventuel échec sera forcément suivi de bombardements américains, mais en même temps certains osent espérer que de telles frappes entraîneront la chute du régime. *« C'est la première fois que l'on entend des gens parler de cette éventualité »*, explique un diplomate qui a passé beaucoup de temps en Irak. *« Ils sont inquiets à titre personnel quant aux conséquences des bombardements pour eux et leur famille. Mais, en même temps, ils sont pour la première fois prêts à prendre ce risque, avec l'espoir murmuré que cela aboutisse à un changement de régime. »*

Les Irakiens sont en tout cas ravis de voir arriver la presse étrangère. Marchant sur le portrait de l'ancien président George Bush « croqué » sur le marbre à l'entrée de l'hôtel El Rachid, quelque 200 journalistes arrivés d'Amman ont été chaleureusement accueillis. *« Qu'est-ce qui se passera ? »*, leur demandent les Irakiens. *« Serons-nous bombardés ? »*

Pour les quelques responsables de l'ONU en Irak depuis trois jours pour préparer la visite de M. Annan, l'avenir immédiat demeure une *« énigme »*. M. Annan est satisfait de ses entretiens avec les responsables occidentaux, *« mais ici, à Bagdad, il est très difficile de deviner la réaction officielle à ses propositions »*. L'Irak est *« réceptif »*, se borne à dire l'un d'eux.

La crise actuelle entre l'Irak et les Nations unies porte sur les huit sites dits « présidentiels », dont l'inspection par les experts en désarmement de l'ONU est refusée par Bagdad. Le secrétaire général des Nations unies devrait proposer un régime *« d'inspection spéciale »*, dit *« inspection en gants blancs »* pour les résidences présidentielles proprement dites. Cela signifie que les inspecteurs de l'ONU seraient accompagnés d'un diplomate à l'intérieur de ces résidences. L'ancien ministre des affaires étrangères algérien, Lakhdar Brahimi, qui accompagne M. Annan dans sa mission à Bagdad, pourrait être le diplomate désigné.

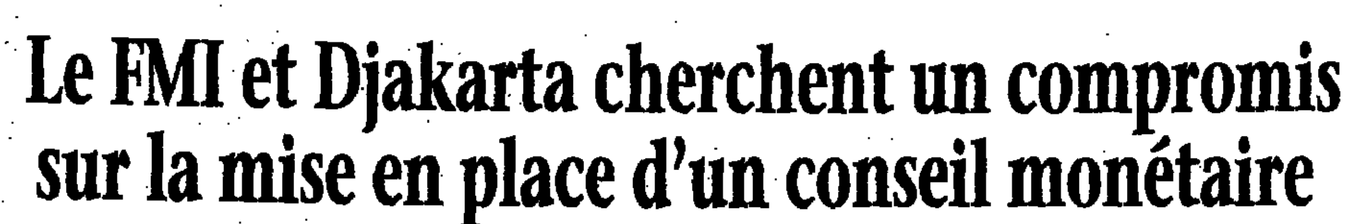
Trois de ces huit sites se trouvent à Bagdad même. Avec leurs murs de plusieurs kilomètres en brique beige, au centre-ville, il est impossible de ne pas les voir. Bien qu'évidents, ces sites et ce qu'ils peuvent contenir restent un sujet tabou. Aucun Irakien n'est prêt à entamer une conversation à ce sujet.

En revanche, à la télévision iranienne, que l'on peut capter sans difficulté à Bagdad, un responsable religieux iranien commentait, jeudi 19 février, la crise entre l'Irak et l'ONU. Les Etats-Unis et l'Irak ont *« besoin de cette crise chacun pour ses raisons propres*, estimait l'ayatollah Rohani : *les Américains pour justifier leur présence militaire dans la région et le régime de Bagdad pour se justifier auprès de la population irakienne »*.

Afsané Bassir Pour

Des fonctionnaires de l'ONU quittent le pays

Une trentaine de membres de l'ONU ont quitté Bagdad, vendredi 20 février, quelques heures avant l'arrivée du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Ces départs portent à soixante le nombre des fonctionnaires de l'ONU qui ont quitté Bagdad depuis jeudi, dans la perspective d'une frappe américaine contre l'Irak. *« Les départs vont maintenant s'arrêter, et il n'y aura pas de mouvement hors du pays dans les quelques jours à venir »*, a précisé le coordonnateur des activités humanitaires de l'ONU en Irak, Denis Halliday. *« C'est une mesure, temporaire et de courte durée, qui n'affectera pas la distribution de vivres et autres produits de première nécessité »*, a précisé M. Halliday, selon lequel ces départs ne signifient pas qu'une frappe militaire est désormais inéluctable. Il reste à Bagdad cent huit membres des agences humanitaires de l'ONU et cent vingt membres de la commission chargée de désarmer l'Irak. Cent soixante-quatre autres personnes travaillant pour l'ONU se trouvent dans les provinces kurdes du Nord. – *(AFP)*



Le FMI et Djakarta cherchent un compromis sur la mise en place d'un conseil monétaire

La parité fixe entre la roupie et le dollar pourrait être retardée

Le Fonds monétaire a menacé le président Suharto de ne pas verser, en mars, les 3 milliards de dollars prévus dans le plan de sauvetage, s'il persistait à vouloir lier la roupie au dollar. L'institution estime *« prématurée »* la mise en place d'un tel système, qui risquerait de provoquer une hausse vertigineuse des taux d'intérêt. Elle demande à Djakarta d'engager au préalable les réformes définies en janvier.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pour aider l'Indonésie à sortir de la crise, le président Suharto n'aurait pas renoncé à son projet de conseil monétaire chargé de gérer une parité fixe entre la roupie et le dollar. Toutefois, les pressions internationales pourraient en reporter l'échéance après l'application des mesures imposées à Djakarta le 15 janvier par le FMI : un compromis qui pourrait être l'issue des dures négociations en cours.

Comme le FMI tient les cordons de la bourse, avec la gestion de 43 milliards de crédits internationaux, dont une nouvelle tranche de 3 milliards est prévue pour mars, le ton a changé à Djakarta. L'économiste américain Steve Hanke, en charge de la préparation d'un conseil monétaire, a estimé qu'il n'y avait *« pas de conflit »* entre le plan du FMI et son propre projet de parité fixe qu'il soumettra *« bientôt »* à Suharto. Il a déclaré, jeudi, que Suharto lui avait demandé de poursuivre les négociations avec P. R. Narvekar, délégué du FMI auprès du gouvernement indonésien.

Appuyé par Washington et Bruxelles, le FMI demande à Djakarta d'engager, au préalable, les réformes définies en janvier : restructuration du système bancaire, réduction d'une dette extérieure privée évaluée à 74 milliards de dollars, démantèlement des monopoles contrôlés par l'élite dirigeante. Son opposition à une parité fixe entre la roupie et le dollar n'est pas une affaire *« de principe »*, mais tient à son inadaptation aux *« circonstances »*, a répété Michel Camdessus. En d'autres termes, on pourra en reparler une fois les réformes du Fonds engagées.

L'opposition à une parité fixe s'appuie sur plusieurs arguments. Le système impose que la masse monétaire soit l'exacte contrepartie des devises que le pays détient. Les 17 milliards de réserves en dollars de l'Indonésie sont jugés insuffisants pour éviter une flambée des taux d'intérêt qui deviendrait nécessaire au soutien de la roupie. Ni les banques ni les entreprises, très endettées, n'y résisteraient. La dette extérieure deviendrait alors incontrôlable. En outre, une parité de 5 000 à 6 000 roupies pour 1 dollar – la fourchette envisagée – n'est guère réaliste quand la monnaie indonésienne se négocie entre 8 000 et 9 000 roupies pour 1 dollar.

Le président Suharto, cependant, souhaite une stabilisation rapide de la roupie. L'austérité préconisée par le FMI n'est guère populaire dans son entourage, auquel de sérieux sacrifices sont imposés. C'est ainsi que le projet de parité fixe a vu le jour, en dépit des réticences des conseillers économiques du président et de la communauté internationale. Le FMI a même menacé de couper son aide à Djakarta en cas d'établissement *« prématuré »* d'un conseil monétaire.

Entre-temps, Suharto a complété, en quelque sorte, l'équipe avec laquelle il entend entamer, en mars, un septième mandat présidentiel auquel il est candidat unique. Une nouvelle direction des forces armées est en place. B. J. Habibie, le controversé ministre de la science et de la technologie, reste seul candidat officiel et légal à la vice-présidence depuis que l'armée lui a apporté, le 18 février, son soutien.

Tout en calculant que la communauté internationale ne peut se permettre de l'abandonner, Suharto doit tenir compte des mises en garde. Il a donc le choix entre l'adoption rapide d'une parité fixe ou le report, sans trop le dire, de son projet de lien entre la roupie et le dollar. Dans cette deuxième hypothèse, il s'agirait, pour lui, de gagner du temps et, pour le FMI, d'éviter une rupture jugée très dangereuse.

Jean-Claude Pomonti

Manifestation d'étudiants contre le régime

Pour la première fois depuis le début de la crise, le campus de l'université d'Indonésie a été le théâtre, jeudi 19 février, d'une manifestation antigouvernementale et pacifique d'environ six cents étudiants. Dans un manifeste, les organisateurs ont réclamé la fin de l'Ordre nouveau, le régime mis en place par Suharto en 1966. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues.

Entre-temps, l'armée a tiré des balles en caoutchouc pour disperser des manifestants, en majorité des étudiants et des écoliers, dans le centre de Kendari, chef-lieu de la province de Sulawesi (Célèbes). Plusieurs commerces, tenus par des Indonésiens comme par des Chinois, ont été pillés ou incendiés. Enfin, des Chinois, principale cible des émeutiers, ont commencé à organiser, y compris à Djakarta, des distributions gratuites de produits de base. – *(Corresp.)*

La Sierra Leone à l'heure de l'économie de guerre, de la spéculation et des trafics

Dans Freetown patrouillée par l'armée nigériane

FREETOWN
de notre envoyé spécial

Ce fut un miracle économique instantané. En vingt-quatre heures, le leone, la monnaie sierra-léonaise, a plus que doublé de valeur au marché noir des rues de la capitale, Freetown.

REPORTAGE
Le leone flambe, l'essence est coupée d'eau et les salariés sans salaire

Les troupes nigérianes n'avaient pas encore fini de nettoyer la ville des soldats putschistes et des guérilleros du Front révolutionnaire uni (RUF), que de 2 800 leones pour un dollar on était passé à 1 100... Abdu, un changeur de rue, explique : *« Les dollars vont arriver. Il faut changer maintenant. Demain on sera revenu au cours d'avant le putsch. »* A la veille du renversement du président élu, Ahmad Tejan Kabbah, le 25 mai 1997, il fallait environ 800 leones pour acheter un dollar. Quelques commerçants libanais avaient rouvert leurs boutiques, et l'on s'arrachait les berlingots de gin industriel dont l'emballage promet *« une joie instantanée »*.

Parallèlement, sur les marchés, les prix avaient baissé. Depuis presque neuf mois, Freetown vivait en état de siège. Officiellement, la junte était soumise à un embargo sur les armes et le carburant. Dans les faits, les troupes nigérianes interdisaient le passage de toutes les marchandises. L'essence, les produits d'importation n'arrivaient plus qu'au compte-gouttes, en contrebande, toujours en provenance de Guinée, par une mauvaise piste permettant aux camions de contourner les barrages nigérians ou par la mer.

Susan's Bay est une anse au pied d'un quartier populaire. Le long de la jetée, de grandes pirogues multicolores d'une dizaine de mètres y débarquent tous les jours jerricans d'essence, sacs d'oignons de Hollande, arachides de Guinée, riz de Thaïlande. Susan's Bay, destination traditionnelle du commerce informel en provenance de Conakry, la capitale de la Guinée voisine, a été l'un des points de perfusion de Freetown pendant l'embargo. Dans une cahute, Julius Asgill, le chef du poste de douane, énumère les droits exorbitants auxquels sont soumises les denrées : 20 % pour les légumes, plus 20 % de taxe sur le prix de vente, plus 4 % de frais techniques. Il affirme que, tout au long de la crise, il a continué de percevoir ses impôts, religieusement déposés à la banque centrale. En revanche, les militaires avaient décidé d'exempter les carburants de toute taxe.

Une semaine après le départ de la junte, les anticipations des changeurs de rue ont été déçues. Les commerçants libanais ne sont pas revenus en masse. Freetown reste coupée du pays, où la guerre civile continue de faire rage, ce qui prolonge la pénurie de viande, de légumes et de fruits frais.

UNE AIDE PEU PRISÉE

Du coup, le dollar remonte. Ce 19 février, il cotait 1 600 leones. Et le prix du carburant s'est envolé à plus de deux dollars le litre, souvent coupé d'eau additionnée de *kool aid*, un sirop dont la couleur se confond avec celle de l'essence. Pour Duke, un chauffeur de taxi, les vendeurs de carburant *« s'attendent à l'arrivée d'un pétrolier d'un jour à l'autre. Alors ils essaient de faire un maximum de profit avant que les cours ne chutent »*.

Ce jeudi, un bateau du Programme alimentaire mondial a enfin accosté à Freetown. Il transporte du blé concassé et du CSB, un mélange de maïs et de soja. Des denrées impeccables d'un point de vue diététique mais peu prisées par les populations d'Afrique de l'Ouest, qui préfèrent le riz.

Le cours de ce dernier restera donc hors d'atteinte pour une population de chômeurs, de salariés qui n'ont pas été payés depuis des mois et de déplacés chassés des provinces par la guerre. Et les petits spéculateurs des rues de Freetown devront mettre au point de nouvelles stratégies de prix et de commercialisation, toujours mises en échec par un même facteur : l'absence de consommateurs.

Thomas Sotinel

La CIA sud-coréenne impliquée dans l'enlèvement de Kim Dae-jung, en 1973

TOKYO
de notre correspondant

La publication, jeudi 19 février, par le quotidien sud-coréen *Dong-A Ilbo*, des extraits d'un rapport secret sur l'enlèvement en août 1973 à Tokyo du président élu Kim Dae-jung, qui assumera officiellement ses fonctions à partir de la semaine prochaine, pourrait rouvrir un dossier épineux des relations entre la Corée et le Japon et avoir des conséquences politiques à Séoul.

Bien que l'on ait toujours soupçonné les services secrets (KCIA) du régime de Park Chung-hee d'avoir organisé l'enlèvement de M. Kim Dae-jung dans un hôtel du centre de Tokyo le 8 août 1973, les autorités sud-coréennes ont systématiquement démenti une telle implication. M. Kim devait être été retrouvé six jours plus tard devant sa maison à Séoul. C'est grâce à la pression de Washington que M. Kim avait eu la vie sauve. Principal adversaire politique de Park, M. Kim menait alors une campagne aux Etats-Unis et au Japon qui irritait le dictateur sud-coréen.

C'est la première fois qu'une preuve tangible implique directement la KCIA dans cet enlèvement. En 1975, l'affaire avait fait l'objet d'un règlement entre le gouvernement coréen et celui du Japon, embarrassé par une opération qui avait eu lieu sur son territoire. Dans un entretien avec l'*Asahi Shimbun*, le 22 janvier, le président Kim avait déclaré ne pas vouloir gêner le Japon, mais estimait nécessaire que cette affaire soit éclaircie.

Le dossier publié par le *Dong-A Ilbo*, intitulé « Rapport sur l'action de nos agents dans l'affaire KT », daté du 10 mars 1979, porte une mention selon laquelle il a été soumis au président Park. Selon ce rapport, quarante-six agents de la KCIA ont participé à l'opération. De sa chambre d'hôtel, M. Kim a été transporté par la route jusqu'à une « planque » à Osaka puis embarqué sur un bateau vers Pusan, au sud de la péninsule coréenne.

Drogué, M. Kim n'a jamais su ce qu'il lui était arrivé pendant deux jours : selon le rapport, il fut détenu dans un lieu non précisé avant d'être relâché devant son domicile à Séoul.

MANŒUVRE POLITIQUE

En novembre 1973, Séoul admit que le premier secrétaire de son ambassade à Tokyo (qui entre-temps avait regagné la Corée) était impliqué dans l'enlèvement et présenta ses excuses au Japon. L'enquête s'arrêta à la responsabilité du diplomate pour s'enliser par la suite. Les autorités nippones étaient peu empressées de faire la lumière : le régime Park disposait d'un solide lobby dans l'archipel ; ses propres services secrets semblaient avoir été informés ; enfin, la pègre nippone d'origine coréenne était impliquée. Les révélations sur l'enlèvement pourraient avoir des implications politiques en Corée même. Le premier ministre de l'époque, Kim Jong-pil, l'un des officiers auteurs du putsch de 1961 avec Park Chung-hee, fondateur de la KCIA, aurait pu être impliqué dans l'enlèvement. Aujourd'hui président d'une petite formation conservatrice (Union libérale démocrate), M. Kim Jong-pil est devenu l'allié du président Kim Dae-jung qui, sans son appui, n'aurait pas remporté les élections...

Conformément à l'accord préélectoral entre les deux Kim, M. Kim Jong-pil doit d'ailleurs devenir le premier ministre du nouveau gouvernement. On peut dès lors se demander s'il n'y a pas une manœuvre politique derrière la réouverture soudaine d'un dossier vieux de vingt-cinq ans.

Philippe Pons

■ **CORÉE DU NORD : Pyongyang a proposé à Séoul, jeudi 19 février**, de relancer le dialogue entre les deux pays, affirmant qu'elle était prête à discuter *« avec tout le monde »* en Corée du Sud. Cette annonce a été faite moins d'une semaine avant l'intronisation du nouveau président Kim Dae-jung, partisan de l'amélioration des relations avec Pyongyang. – *(AFP.)*

Pérou : « En enfer, au moins, il fait chaud... »

LIMA
de notre correspondante

Don Apolinario travaille comme un forçat, à 5 400 mètres d'altitude, dans le département de Puno, dans le sud du Pérou. Depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil, dans les veines de la montagne aurifère d'Ananae, il charge sur son dos les blocs de roches que d'autres ont découpés dans les étroits boyaux de la mine. Les températures oscillent entre + 5 et – 26 degrés : « En enfer, au moins il fait chaud », soupire-t-il.

Il ne perçoit aucun salaire, mais en échange de son travail son patron l'autorise à exploiter le gisement pour son propre compte, quelques jours par mois. Alors il rêve, comme tous les autres, de tomber un jour sur un bon filon. En attendant, sa seule chance est d'avoir échappé à trois accidents ; il remercie les dieux pour cette grande fortune. Don Apolinario est un ancien paysan des Andes : il n'a que trente-cinq ans, mais il en paraît quinze de plus, comme tous ceux qui n'ont pas d'autre issue que de survivre dans ce système d'exploitation médiéval, le *cachorreo*.

A Ananae, ils sont plus de huit mille mineurs à défier, chaque jour, les avalanches, les éboulements des galeries précaires creusées sous le glacier. Ils oublient le froid, la faim, la fatigue, en mâchant des feuilles de coca tout au long de la journée.

Quatre cents adolescents aident leurs pères : ils remontent la roche aurifère dans les boyaux les plus étroits, ils triturent les pierres sous des meules avec du mercure, ou encore ils cherchent les paillettes précieuses dans les eaux résiduelles. Ils ne connaissent ni l'école, ni les jeux. Le dernier-né attaché dans le dos, six cents femmes prospectent aussi, à grands coups de masse, les terrils.

Aux conditions infrahumaines du travail s'ajoutent celles, désespérantes, de leur habitat. Les vingt-huit mille habitants de La Rinconada, une ville près de la mine, vivent dans des gourbis de tôle ondulée sans toilettes, ni électricité, ni eau, ni assainissement, ni ramassage d'ordures. Sur le brasier est brûlé l'amalgame d'or et de mercure : les vapeurs intoxiquent toute la famille, dont les membres souffrent d'une manière chronique de violents maux de tête et de nausées. La pauvre alimentation, à base de pommes de terre gelées et parfois de viande séchée de lamas, s'ajoute au reste et explique que les cas de tuberculose soient aussi nombreux.

L'Etat est totalement absent alors que la capitale du département, Puno, n'est distante que de 200 kilomètres. Il n'y a aucune antenne sanitaire, aucun médecin... En revanche, des centaines de gargotes prospèrent : patrons, mineurs et commerçants boivent, au goulot, la bière ou le mauvais alcool ; tout se paie en paillettes.

« EN PROFITANT DE LA NÉCESSITÉ... »

« Des milliers de compatriotes vivent parmi la boue, la neige, la pluie, le froid polaire, les ordures, les miasmes pestilentiels, la pauvreté, la pollution de l'environnement par le mercure et l'oubli de l'Etat... », dénonce Daniel Estrada, un parlementaire de l'Union pour le Pérou, qui a effectué une visite de la région, en décembre dernier. *« Non seulement*, écrit-il dans son rapport, *ces personnes doivent supporter les affres de la nature, mais elles doivent vaincre la misère humaine et l'adversité car elles ne veulent tomber ni dans la délinquance ni dans la prostitution. »*

Le parlementaire a présenté un projet de loi au Congrès, la semaine dernière, pour constituer une commission interministérielle destinée à venir en aide à la population d'Ananae.

« Il faut condamner, dit-il, *la société et l'Etat qui autorisent cette situation abominable. C'est une honte pour l'humanité qu'il faut proscrire immédiatement. On ne peut faire jouer librement les lois du marché du travail en profitant de la nécessité de survie des plus démunis. Celles-ci violent la Constitution, les droits de l'homme ; elles sont une offense à la civilisation en cette fin du XXe siècle. »*

Nicole Bonnet

La France participe à un exercice de maintien de la paix en Afrique

BAPTISÉ « Guidimakha-98 », du nom d'une ancienne province d'Afrique, un premier exercice militaire interafricain, qui rassemble des unités du continent et occidentales pour les entraîner à une mission de caractère humanitaire, devait commencer, vendredi 20 février, dans une zone frontalière du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie. Jusqu'au début mars, 3 500 hommes des armées sénégalaise, mauritanienne et malienne vont s'appuyer sur le dispositif français, pré-positionné au Sénégal, et sur un soutien logistique américain et britannique. Avec pour ambition de renforcer la capacité des Etats africains à conduire des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix.

Le ministre français de la défense, Alain Richard, se rendra sur les lieux le 28 février et le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, devrait y passer trois jours en fin de mois. Lors de cet exercice, auquel seront associés la Guinée, la Guinée-Bissau, le Ghana, la Gambie et le Cap-Vert, sera testé le nouveau concept Recamp (renforcement des capacités pour le maintien de la paix en Afrique), conçu par la France pour permettre aux Africains de participer à des actions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Ce qui nécessite de mettre sur pied des bataillons, puis une brigade, africains aptes à des opérations multinationales. Le concept Recamp disposera en 1998 d'un budget de 180 millions de francs, fourni par Washington, Paris et Londres.

La France a envoyé à Dakar du matériel – automitrailleuses légères, blindés, camions, transmissions, équipements sanitaires – qui restera sur place en vue d'une éventuelle, et réelle, opération. Le projet Recamp, souligne-t-on de source française, s'inspire du modèle jugé *« réussi »* de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab), avec des contingents africains et l'appui de la France en Centrafrique.

Jacques Isnard

Moscou est accusé de vouloir aggraver les tensions dans plusieurs pays du Caucase

La « piste russe » est évoquée après une série d'attentats

Une prise d'otages de représentants de l'ONU en Géorgie, jeudi 19 février, a rallongé la liste des événements qui secouent depuis trois semaines la Transcaucasie, une région stratégique pour l'exportation vers l'Ouest des immenses réserves de pétrole de la mer Caspienne. Les explications divergent, mais ces remous relancent la théorie d'une « déstabilisation » du Caucase menée par la Russie dans son « étranger proche ».

MOSCOU
de notre correspondante

Plusieurs événements secouent depuis trois semaines les trois Etats de Transcaucasie : la démission du président arménien, Levon Ter Petrossian, le 3 février ; l'attentat manqué contre le président géorgien, Edouard Chevardnadze, le 9 février ; et l'enlèvement, jeudi 19 février, de quatre représentants de l'ONU en Abkhazie, pour obtenir la libération de onze Géorgiens arrêtés à la suite de cet attentat.

Un autre attentat aurait échoué fin janvier. Les services de sécurité du président azerbaïdjanais, Gueidar Aliev, ont annoncé avoir désamorcé une bombe dans un stade où il était attendu. Le régime autoritaire de M. Aliev a connu depuis cinq ans bien d'autres informations du même type, et la dernière en date aurait pu passer inaperçue si elle n'avait pas été suivie de soubresauts spectaculaires chez ses deux voisins.

Les amateurs d'explications simples crurent alors que tout était lié par un même fil. Celui de la Russie, qui continuerait à jouer en sous-main sa partition ancienne, faite de manipulations et de provocations sanglantes. Ce sont les seuls freins, dit-on, qu'elle sache utiliser contre un repli que lui imposent sa propre faiblesse et la montée en puissance des sociétés pétrolières occidentales sur les rives de la Caspienne.

En Géorgie, c'est M. Chevardnadze lui-même qui a laissé se développer les soupçons contre Moscou. A peine réchappé de l'attentat, il a évoqué la *« piste du pétrole »* – affirmant qu'elle explique aussi les multiples complots ayant visé son collègue azerbaïdjanais. Sa mort aurait sans doute replongé son pays dans un chaos suffisant pour différer, si ce n'est compromettre, le projet de faire transiter par la Géorgie le plus gros du pétrole brut qui doit être extrait au large de Bakou. La solution de rechange, le petit oléoduc passant au nord par la Russie, qui fonctionne depuis cet hiver, aurait alors été avantagée, comme le souhaite Moscou.

Mais les arrestations qui suivirent l'attentat visèrent des « Zviadistes », partisans de l'ex-président Zviad Gamsakhourdia, nationalistes radicaux qui dénoncent la politique « pro-russe » de M. Chevardnadze. Les preneurs d'otages, qui exigent le départ des troupes russes stationnées en Géorgie, démentent que leur groupe ait mené l'attentat contre le président. Mais la théorie voulant qu'il fut commandité en Russie pour ruiner les plans pétroliers américains s'inscrit assez mal dans l'histoire. D'autant moins qu'une revendication lancée par le commandant tchétchène, Salman Radouev – lui aussi un « radical » de la lutte de libération de tous les peuples du Caucase – qui a pris l'habitude de... revendiquer tous les attentats commis en Russie, ne semble plus mise au seul compte de ses « problèmes psychiques ».



ENNEMIS CACHÉS

Le chef de l'Etat géorgien refuse pourtant d'exclure la « piste russe », affirmant que ses opposants « zviadistes », avides de pouvoir et d'argent, sont devenus l'instrument d'ennemis dont les traces se perdent en Russie. Comme à son habitude, M. Chevardnadze évite d'accuser le pouvoir russe, suggérant que ce sont des ennemis cachés de l'amitié russo-géorgienne qui mènent leur propre jeu. En protégeant par exemple un ancien chef de la sécurité géorgienne accusé d'avoir organisé, en 1995, un autre attentat manqué contre M. Chevardnadze, avant de se réfugier en Russie. Mais le Kremlin ne fait aucun effort pour l'extrader, au grand mécontentement du président géorgien.

Le président tchétchène, Aslan Maskhadov, adopte une attitude voisine, en affirmant que le commandant Radouev, par ses déclarations intempestives, *« joue le jeu du général Koulikov »*, le ministre russe de l'intérieur qui continue de vouloir bombarder les *« terroristes tchétchènes »*.

L'implication jamais avouée des militaires russes dans tous les conflits qui ont ravagé la Transcaucasie, avant même leur guerre contre les Tchétchènes, reste un souvenir cuisant. Y compris pour certains Arméniens, conscients que l'armée russe, tout en leur permettant de gagner la guerre contre l'Azerbaïdjan, a profité avant tout elle-même d'un conflit qu'elle a entretenu. Certains pensent même qu'elle voudrait le voir ressurgir.

Ce serait une autre façon de bloquer le projet d'oléoduc transcaucasien : son tracé longe l'ancienne enclave arménienne du Haut-Karabakh, détachée de fait de l'Azerbaïdjan au prix d'une vingtaine de milliers de morts. Le président Ter-Petrossian croyait à tort pouvoir convaincre ses compatriotes d'accepter le compromis proposé par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), plutôt favorable à Bakou, qui a le vent en poupe avec son pétrole.

L'échec de M. Ter-Petrossian peut s'expliquer par ses propres erreurs ou par des pressions trop fortes de ses amis occidentaux. Mais il pourrait aussi avoir été « lâché » par la Russie, dont les larges cercles « patriotes » sont plus proches des nationalistes d'Arménie que de son ex-président « pro-occidental ». Boris Eltsine, en déplorant son départ, a souligné que la Russie devait avant tout continuer à soutenir l'Arménie, un *« Etat chrétien qui fait partie de sa sphère stratégique »*, même si ses nouveaux dirigeants sont *« plus durs »* vis-à-vis de Bakou.

AZERBAÏDJANAIS PRESSÉ

L'élection présidentielle arménienne du 16 mars sera gagnée par un homme qui demandera à revoir les termes des négociations avec l'Azerbaïdjan. Le processus pourrait être bloqué après le scrutin. Ce qui serait fâcheux pour toute la région, comme pour l'homme fort azerbaïdjanais Gueidar Aliev, qui veut se faire réélire en octobre et écouler au plus vite son brut sur les marchés mondiaux. Mais, contrairement aux Occidentaux, les Russes ne semblent guère affectés par ce contretemps. Ils laissent de même pourrir la situation en Tchétchénie, en refusant à cette république le droit à l'indépendance après l'avoir détruite.

« Même si sa volonté de jouer les médiateurs sur ses flancs sud était sincère, la Russie reste pieds et poings liée par ce qu'elle y a fait ces dernières années », estime un analyste occidental. Les Caucasiens, comme tous les ex-soviétiques, sont peut-être trop enclins aux « théories du complot ». Mais les mauvaises habitudes russes, hors de ses frontières, sont décidément tenaces.

Sophie Shihab

Quatre représentants de l'ONU enlevés en Géorgie

Des partisans de l'ancien président géorgien Zviad Gamsakhourdia ont enlevé quatre représentants des Nations unies, jeudi 19 février, dans l'ouest de la Géorgie, à quelques kilomètres de la région séparatiste d'Abkhazie. Les preneurs d'otages menacent d'exécuter leurs prisonniers – un Uruguayen, un Tchèque, un Suédois et un chauffeur géorgien – si les onze suspects arrêtés après la tentative d'assassinat, la semaine dernière, contre le chef d'Etat Edouard Chevardnadze, ne sont pas libérés.

M. Chevardnadze a succédé à la tête de l'Etat à M. Gamsakhourdia, renversé en 1992 et tué en 1993 lors de la guerre civile en Géorgie. Le récent attentat à la grenade contre M. Chevardnadze dans le centre de Tbilissi, la capitale, a fait deux morts. Une centaine d'observateurs militaires de l'ONU sont basés en Abkhazie depuis le conflit de 1992-93. Une « force de maintien de la paix » russe est aussi stationnée dans cette région. – *(Reuter, AFP.)*

Le FMI prolonge d'un an son programme d'aide à la Russie

MOSCOU
de notre correspondante

La Russie, fragilisée par le choc asiatique, ne l'est pas au point d'avoir besoin des prêts supplémentaires prévus *ad hoc* par le Fonds monétaire international (FMI), a indiqué à Moscou, jeudi 19 février, son directeur, Michel Camdessus. En revanche, elle bénéficiera, a-t-il annoncé, d'une prolongation d'un an, jusqu'en mars 2000, du programme lancé en 1996, prévoyant un crédit de 10,7 milliards de dollars sur trois ans.

L'aide financière en 1999, d'un montant qui sera défini ultérieurement, viendra *« dans le cadre de ce programme »*, précise un communiqué signé par M. Camdessus et le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, après une rencontre avec Boris Eltsine. Le président russe avait souhaité la veille, dans son discours annuel – reformulé *in extremis* dans un sens apprécié du FMI – que *« ce programme soit le dernier »* auquel ait recours la Russie. M. Eltsine promettait en même temps la poursuite d'une *« coopération constructive »* avec le FMI et la Banque mondiale.

Selon des médias russes, une telle présentation des choses vise à éviter tout affolement sur les marchés, qu'aurait pu provoquer une négociation autour d'un nouveau prêt visant explicitement à soutenir le rouble. La Russie avait dû relever brusquement ses taux en novembre, décembre et janvier pour défendre sa monnaie. Mais la tendance semble s'être renversée début février : la banque centrale a baissé son taux de 42 à 39 % et espère arriver à la fin de l'année à 15 %, niveau qui fut atteint juste avant le choc venu d'Asie. Le FMI affirme que *« si le programme d'action fixé avec la Russie pour 1998 est respecté, elle n'aura pas besoin de fonds supplémentaires »*.

EXAMEN TRIMESTRIEL

Les tranches trimestrielles de crédits à la Russie, actuellement de quelque 700 millions de dollars, sont versées après examen de la conformité de sa politique à un programme fixé en commun chaque année. Celui pour 1998 *« vient d'être défini et sera signé dans deux semaines »*, a déclaré M. Camdessus, se félicitant de ce que, *« pour la première fois, Moscou a accepté qu'il soit ensuite rendu public »*. De toute façon, les fuites dans les médias russes sur les négociations avec le Fonds sont devenues la règle. Un hebdomadaire du groupe Kommersant vient ainsi de publier ce qu'il présente comme étant ce programme 1998. Ses points concrets, écrit-il, sont désormais proposés par la partie russe, *« car le FMI s'est depuis longtemps embrouillé dans le budget et les impôts russes, se contentant d'une critique molle »* sur des aspects généraux.

M. Camdessus en a indirectement convenu, en indiquant que les *« 42 points »* qui posaient problème dans le programme 1998 *« ne sont pas l'aspect central »* des discussions, mais servent surtout à *« mettre des choses précises sur des concepts »*. Le directeur du FMI a cité trois principes à l'ordre du jour : le *« réalisme »* – mieux vaut par exemple un déficit plus grand qu'un budget irréel ; la *« consolidation »* de la stabilisation financière ; et la *« transparence »* du budget comme des grandes entreprises. Celles-ci souffrent en Russie des mêmes tares (liens avec le pouvoir et opacité de la gestion) que les conglomérats asiatiques, à l'origine des nouvelles crises. Le directeur du FMI a donc appelé la Russie à *« profiter du choc asiatique pour renforcer ses défenses »*, soulignant que nul ne connaît l'avenir et ne peut affirmer avoir *« totalement compris ce qui s'est passé »*.

VINGT MINISTRES POUR UN CHIFFRE

Quant à comprendre ce qui se passe en Russie, M. Camdessus a reconnu qu'il *« faut parfois appeler vingt ministres pour avoir un chiffre, sur le commerce extérieur, par exemple »*. Néanmoins, le FMI demandait, notamment, une baisse à 20 % des taxes maximum à l'importation qui sont théoriquement de 30 % (mais en pratique, tout est question de « savoir-faire »), un changement du mode de taxation des industriels pétroliers pour limiter le favoritisme et l'annulation des exemptions douanières accordées à l'italien Fiat, par décret présidentiel, pour son projet de production à Nijni-Novgorod. Le but étant que les députés adoptent enfin cette année un code fiscal, qui mettrait tous les investisseurs à égalité, et un code budgétaire, pour éviter une situation comme celle d'aujourd'hui, où le projet de budget 1998 n'est toujours pas adopté.

De plus, le programme du FMI pour 1998, qui doit rapporter à la Russie près de 3 milliards de dollars, est *« fondé sur les chiffres du projet de budget 1998 incluant les amendements du gouvernement »*, précise le communiqué commun ; or ces douze amendements, visant à resserrer les dépenses, sont encore contestés par les députés à qui ils ont été proposés, mardi seulement, le jour de l'arrivée de M. Camdessus à Moscou.

Autre coïncidence : la veille du départ de M. Camdessus, un des proches conseillers de Boris Eltsine réunissait la presse pour affirmer que la corruption fait perdre à la Russie *« 10 à 20 milliards de dollars par an »*. *« Dans des secteurs tels que le pétrole et le gaz, les structures criminelles consacrent jusqu'à 50 % de leurs revenus réels, infiniment supérieurs à ceux déclarés, à corrompre les hauts fonctionnaires »*, a ajouté Gueorgui Satarov.

Sophie Shihab

Elections législatives au Danemark le 11 mars

COPENHAGUE. Le premier ministre social-démocrate danois, Poul Nyrup Rasmussen, a convoqué les élections législatives pour le 11 mars. Il a justifié, jeudi 19 février, sa décision surprise par la nécessité de créer *« une atmosphère de stabilité politique »* avant le référendum sur le traité d'Amsterdam, prévu le 28 mai. Nombreux étaient ceux qui croyaient que M. Rasmussen attendrait cette échéance avant d'appeler les Danois aux urnes, le scrutin ayant pu, en principe, se tenir jusqu'au 21 septembre, quatre ans après les dernières législatives.
Le gouvernement minoritaire (sociaux-démocrates et radicaux) peut se prévaloir d'une situation économique florissante et d'une baisse du chômage. Selon les sondages, l'opposition de droite est en perte de vitesse, en raison de dissensions internes et de la montée du Parti du peuple danois (extrême droite). Celui-ci peut aussi attirer des électeurs sociaux-démocrates avec son discours anti-réfugiés et anti-européen. L'immigration et l'Europe constitueront, avec l'avenir de la société de bien-être, les grands thèmes de la campagne électorale. – *(Corresp.)*

Le prince Ranariddh sera jugé le 4 mars au Cambodge

PHNOM PENH. L'ouverture du procès du prince Norodom Ranariddh, limogé de ses fonctions de premier premier ministre par un coup de force de Hun Sen le 5 juillet 1997, aura lieu le 4 mars à Phnom Penh. En l'absence du prince, exilé à Bangkok, le tribunal doit se prononcer sur au moins une inculpation d'importation illégale d'armes, que Ranariddh a catégoriquement niée. Selon un plan proposé par Tokyo et accepté par Hun Sen, deuxième premier ministre, le prince, s'il est condamné, sera gracié par son père, le roi Norodom Sihanouk, à la requête d'un parent proche. Il pourra alors, comme il le souhaite, se présenter aux élections prévues le 26 juillet. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : les premiers largages de matériel de secours** par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont pu avoir lieu, jeudi 19 février, sur le nord de l'Afghanistan et la région de Rostak (nord), deux semaines après le séisme qui a fait quelque 4 500 morts et des milliers de sans-abri. – *(AFP.)*

■ **JAPON : un député du parti au pouvoir s'est pendu,** jeudi 19 février, dans une chambre d'hôtel de Tokyo alors qu'il était sur le point d'être arrêté dans le cadre d'un scandale boursier. Shokei Arai est la quatrième personne à se suicider après les révélations sur une affaire de corruption qui éclabousse les secteurs bancaires et l'élite du ministère des finances. – *(Reuters.)*

■ **CUBA : 299 prisonniers, dont un nombre indéterminé de détenus politiques,** ont été libérés, à la suite de l'appel lancé par Jean Paul II lors de sa visite dans l'île, ont annoncé les autorités, jeudi 19 février. Les libérations ont eu lieu les 13 et 14, selon les milieux officiels. Des dissidents cubains ont déclaré ne pouvoir confirmer que 136 libérations. – *(Reuters.)*

■ **AUSTRALIE : le missile air-air franco-britannique** à courte portée Asraam a été choisi, de préférence à un concurrent américain, par l'armée de l'air australienne, qui en armera ses avions F/A-18. Le contrat entre Canberra et le groupe franco-britannique Matra BAe Dynamics portera sur plusieurs centaines de millions de livres britanniques. –

■ **CONGO-KINSHASA : un Français et un Belge en détention** depuis septembre 1997 ont été libérés, jeudi 19 février, par les autorités de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Jean-Marie Bergesio, ressortissant français de 49 ans, et Antoine Declerk, ressortissant belge de 67 ans, ont été placés en liberté provisoire à l'issue d'une audience judiciaire à Kinshasa. M. Bergesio était, selon des diplomates, accusé d'avoir photographié des sites de massacres présumés. – *(Reuters.)*

■ **ROUMANIE : vingt-cinq personnes sont mortes de malnutrition dans un hôpital psychiatrique** en Roumanie en 1995, selon un rapport du Comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe (CPT) publié jeudi 19 février à Strasbourg. Le CPT dénonce les conditions *« inhumaines »* et *« désastreuses »* d'internement dans l'hôpital de Poiana Mare (sud). – *(AFP.)*

■ **FRANCE-ALLEMAGNE-POLOGNE :** le président Jacques Chirac, son homologue polonais, Aleksander Kwawsniewski et le chancelier Helmut Kohl doivent se rencontrer, samedi 21 février à Poznan (ouest de la Pologne) pour le premier sommet du *« triangle de Weimar »* (France, Pologne, Allemagne) consacré notamment à l'élargissement de l'Union européenne.

L'Union européenne se dote de son premier comité d'éthique

BRUXELLES. Jacques Santer, président de la Commission européenne, a officiellement constitué, jeudi 19 février, à Bruxelles, le premier comité d'éthique de l'Union. Le *« Groupe européen d'éthique, des sciences et des nouvelles technologies »* (GEE) comprendra douze membres spécialistes du droit, de biologie, de génétique et de philosophie, et sera présidé par Noëlle Lenoir, par ailleurs membre du Conseil constitutionnel français et déjà présidente du Comité international de bioéthique de l'Unesco. Parmi les grands dossiers que le GEE aura à traiter, on peut citer les banques d'organes ou de tissus humains, la protection des citoyens européens face à la circulation des données informatiques ou encore les dérives du système Internet. – *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Gabor Rittersporn

A la suite de la publication de notre article « Une taupe "révisionniste" à Berlin » (Le Monde du 13 février), nous avons reçu de Gabor Tamas Rittersporn la mise au point suivante :

1. Je n'ai jamais nié et je ne nie aucunement l'existence des chambres à gaz et, plus généralement, l'entreprise industrielle d'extermination des juifs d'Europe menée par les nazis. Je condamne les thèses « négationnistes » et « révisionnistes ».

2. Par un jugement en référé, le tribunal du Land de Berlin, que j'ai saisi, a interdit dorénavant que votre confrère allemand, auteur de cet article calomnieux, ou la *Berliner Zeitung*, ne répète ces allégations. Je porte plainte pour diffamation afin que la justice allemande se prononce sur le fond.

3. Si j'ai effectivement participé, en 1980, à une démarche judiciaire, ainsi qu'au comité de patronage d'un ouvrage qui sert, depuis, de fondement à la défense du « négationnisme », je croyais défendre l'expression de toute opinion, quelle qu'elle soit, même aussi absurde que celle de Robert Faurisson. J'ai vite compris l'erreur que j'ai faite alors et regrette que cette prise de position ait contribué à accréditer les idées « négationnistes ».

Je n'ai donc, bien entendu, jamais tenu les propos que le journaliste berlinois me prête, et je m'en remets à la justice allemande. Tout cela fait, en outre, le jeu des « négationnistes » en propageant leurs thèses et en prétendant confirmer l'implication d'historiens dans leurs absurdités.

هكذا من الاعلان

...s législatives
...mark le 11 mars

...ce Ranariddh sera jugé
...s au Cambodge

...union européen...
...son premier...

Une lettre de...

(Publicité)

GAUCHE Les élections régionales offrent pour le Parti communiste français, qui a opté pour l'alliance avec le Parti socialiste et les autres composantes de la gauche « plurielle », l'occasion de remédier aux lacunes de son implantation, en fort recul depuis vingt ans. Il en escompte entre 30 et 65 sièges s'ajoutant aux 117 qu'il détient aujourd'hui. ● L'ENGAGEMENT de l'appareil du parti dans ces élections – la moitié des chefs de file communistes sont premiers secrétaires fédéraux – permet à Robert Hue de renforcer son contrôle et de résoudre le problème financier posé par les permanents. ● DANS LE GARD, les communistes, sous l'impulsion de Pierre Blotin, se mettent en position de négocier la présidence du conseil régional Languedoc-Roussillon, briguée par le socialiste Georges Frêche en cas de victoire de la gauche, contre des postes dans d'autres exécutifs.

Robert Hue lance l'appareil communiste à la conquête du territoire

Pour la première fois à des élections autres que municipales, le PCF aborde les régionales sur des listes communes avec le PS. Il en escompte plusieurs dizaines de sièges supplémentaires et une ouverture nouvelle sur des départements où il avait pratiquement disparu

CETTE FOIS – ce sera la première –, on ne saluera pas les résultats à *Saint-Denis*, au siège de *L'Humanité*, mais à Paris, place du Colonel-Fabien. On sablera le champagne, pour fêter, à tout coup, quelques dizaines de nouveaux conseillers régionaux. On n'aura pas cette mortelle hésitation qui avait tant gâché la fête, en juin 1997, lorsque le PCF, malgré ses nouveaux députés, avait buté sur le seuil symbolique des 10 % de voix, entachant ainsi la stratégie de redressement du parti entamée par Robert Hue, après des années de déclin. Le 15 mars 1997, on ne comptera que les élus. La soirée électorale sera belle.

Les élections régionales de 1986 avaient traduit territorialement l'effondrement électoral du PCF, avec 10,2 % des suffrages. En 1992, il tombe à 8 % des voix. Pis : trente-deux départements ne comptent pas de conseillers régionaux communistes. Cette fois, si la gauche conserve l'avantage que lui donnent les sondages, le PCF, qui compte 117 conseillers, pourrait gagner entre 30 et 65 sièges. Pour la première fois depuis les élections municipales de 1965, lorsque, préparant l'union de la gauche, ils avaient présenté des listes communes avec les socialistes, notamment à Paris, les communistes renoncent à concourir sous leurs propres couleurs dans un scrutin de liste. Cette révolution culturelle a été imposée par la direction, dès la victoire de la gauche aux élections législatives, à des troupes souvent récalcitrantes.



L'idée fait son chemin dès le mois de juillet, alors que les partis de gauche sont réunis autour d'une table pour discuter d'une modification du mode de scrutin. Le numéro deux du parti, Pierre Blotin, plaide pour la proportionnelle, *« mais intégrale, et à toutes les élections »*. Au passage, il laisse entendre à ses partenaires ébaubis que le PCF envisagerait des *« alliances pour gagner un ou deux exécutifs »*. Le 6 septembre, réuni en comité national, le PCF est la première des formations de la gauche gouvernementale à dévoiler sa stratégie pour le futur scrutin régional. L'exemple des élections législatives, où il avait été pris de vitesse par l'accord Verts-PS, en janvier 1997, a été une leçon.

Les résistances sont vives. Les refondateurs sont vent debout. De grosses fédérations comme le Pas-de-Calais ou le Nord, parce que *« ce n'est pas là la meilleure façon de combattre le Front national »*, expliquent que ce sera sans elles. Robert Hue, Pierre Blotin et Jean-Claude Magnon, secrétaire national chargé des élections, qui vient de succéder à un André Lajoinie méfiant, mènent les négociations. A l'automne, un dîner réunit les deux premiers avec François Hollande et Jean-Christophe Cambadélis. A cette époque, les communistes demandent – ou font mine de réclamer – la présidence du Languedoc-Roussillon.

Le 12 janvier, lorsque M. Magnon présente son rapport sur les élections devant le comité national, les résistances semblent volatisées. C'est que l'on est en plein mouvement des chômeurs. M. Magnon dénonce une *« choquante intervention policière »*. Devant la presse, M. Hue renchérit. Les négociations, de toute façon, sont quasiment bouclées. Le 11 février, le secrétaire national signe avec M. Hollande l'accord qui entérine la constitution de listes communes avec le PS dans 84 départements, devenus depuis, avec le Calvados et la Marne, 86. Et, même si le sujet est tabou, on convoite une présidence en Picardie ou en Auvergne.

PARTS DE MARCHÉ

L'accord est plus qu'honorable : 13 têtes de listes « plurielles », dont six « prises » aux socialistes. Rompu aux négociations de ce type, le PCF s'est bien débrouillé : *« Il s'est mis en rapport direct avec le PS, selon ses vieilles habitudes »*, peste un responsable du Mouvement des citoyens. De fait, la Place du Colonel-Fabien n'a pas répondu aux demandes de rencontres des Verts, qui souhaitaient rompre avec les forces non socialistes la logique de négociations *« bilatérale »* du PS. Si une déclaration commune est venue, le 22 janvier, donner un ciment à la campagne, le PCF a d'abord raisonné en parts de marché : en finir avec les années de déconfiture électorale de Georges Marchais et valider du même coup, auprès des militants, la « ligne » de participation gouvernementale du secrétaire national.

Le risque existe : la stratégie d'alliance lie davantage le parti au PS et prouve que le PCF ne peut se redresser que dans une *stratégie* d'alliance. Mais les avantages sont nombreux, dont celui d'équilibrer par des positions acquises à la proportionnelle, donc sous contrôle de la direction, une assise essentiellement municipale, qui fait la part belle aux maires. L'élection de 36 députés PCF et apparentés, contre 24 sortants, en juin 1997, n'avait pu effacer les grands déserts blancs de la carte électorale communiste. Le 15 mars, en Alsace, dans les Pays de Loire, en Franche-Comté, dans le Maine-et-Loire, des candidats communistes, souvent en position-charnière sur les listes « plurielles », pourraient entrer dans l'exécutif régional et corriger la tendance.

Les listes d'union possèdent enfin l'avantage de ne pas obliger à se compter. Même si la direction *s'en défend*, la stratégie consiste à « tenir » jusqu'à l'élection présidentielle, en 2002. Reste, bien sûr, le test des élections cantonales, où le PCF part seul au combat. En 1992, il avait remporté 9,64 % des voix ; cette fois, si les communistes conquièrent le conseil général de l'Allier (*Le Monde* du 19 février), le seul à sa portée, M. Hue saura tourner l'affaire à son avantage.

Ariane Chemin

Picard, mais mauvais apôtre

En juin 1997, il ferraillait contre la participation au gouvernement, refusait de voter la confiance à Lionel Jospin, défilait avec la droite contre le plafonnement des allocations familiales. En janvier, il vante les 35 heures devant le comité national, vote « pour » à l'Assemblée, affiche une sereine tranquillité. Maxime Gremetz, pourtant, ne sera pas président du conseil régional de Picardie.

Le député de Somme n'a pas vu venir le coup, mené dans les règles de l'art. Alors que, à l'automne 1997, la direction du PCF évitait d'évoquer la Picardie devant les socialistes, il s'en étonne Place du Colonel-Fabien : c'est la seule région qui a connu, pendant quelques années, un exécutif communiste. « Vas-y, très bonne idée ! », lui répond-on. Le 11 décembre, François Hollande prévient Robert Hue : une région dirigée par quelqu'un qui n'a pas voté la confiance ? Impossible. La direction prend son temps pour transmettre à l'intéressé. M. Gremetz se tait : protester, ce serait montrer qu'il s'est fait avoir.

Les communistes gardois invoquent l'édit de Nantes

NÎMES
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE
La liste « polychrome » d'Alain Clary a le goût du fruit défendu

La liste se dit plurielle, sans plus de précision. *« Polychrome »*, s'amuse le maire communiste de Nîmes, Alain Clary, qui la conduit. Avec ses radicaux de gauche, ses Citoyens, ses écologistes, son Chasseur, son gaulliste de gauche, son exclu du PCF – Sodol Colombini, ancien maire d'Aigues-Mortes, a quitté le parti au terme d'une bataille avec la fédération –, c'est une sorte de rassemblement inédit et presque futuriste de mécontents. Sur le sol gardois, les querelles entre les deux familles de la gauche ont toujours été vives. Ici, comme dans le Pas-de-Calais, l'ennemi est socialiste. Et, comme dans l'Hérault tout proche, il s'appelle Georges Frêche.

Le jovial maire de Nîmes, qui annonce à l'avance qu'il ne siégera pas au conseil régional, a laissé la langue de bois « marchaisienne » – ou « huiste » – au vestiaire de l'hôtel de ville. Sa liste a seulement le goût du fruit défendu, le luxe du pied de nez et de l'insolence. L'autoritaire maire de Montpellier souhaite briguer seul la présidence du Languedoc-Roussillon ? Alain Clary fabriquera, face aux « frêchistes », sa liste unitaire de gauche. Comble de l'élégance, ses amis et lui se permettent même de refuser, *« par principe et morale politiques »*, le *« débauchage »* des candidatures de la Gauche socialiste, mais aussi d'autres responsables départementaux du PS qui, jurent-ils, les ont sollicités.

« Ce qui est bon, nécessaire et indispensable à Paris me semble bon, nécessaire et indispensable dans le département », explique Gilbert Millet, conseil régional (PCF), dans un discours tempéré et légitimiste, dûment estampillé. Car, bien sûr, la sécession est trop habile pour être sauvage, l'opération trop déroutante pour ne pas être organisée en haut lieu. Pierre Blotin, expert officiel en union de la gauche, est en effet, dès la fin de l'été, le grand ordonnateur de cette désunion. Entre le président sortant, Jacques Blanc (UDF), et le maire de Montpellier, qui veut prendre la région et lorgne sur l'Hérault, le numéro deux du PCF veut faire exister son parti, qui tient dans le Languedoc deux de ses plus grandes villes, Nîmes et Sète, et a gagné quatre députés aux élections législatives.

A Eric Macia, premier secrétaire de la fédération de l'Hérault, qui s'était présenté à la presse, en avril 1997, comme la tête de liste du PCF aux élections régionales, on annonce sans ménagement, à l'automne, que tout est remis en chantier : adjoint au maire de Montpellier, ce communiste orthodoxe et fervent antimaastrichtien, qui trouve *« ridicule la demande d'une présidence communiste pour le Languedoc-Roussillon »*, est accusé d'avoir succombé aux tentations « frêchistes ».

L'OFFRE FAITE À PIERRE BLOTIN

Quelques mois plus tard, il doit lâcher la « fédé ». Le patron de celle du Gard, Jean-Paul Boré, promu au bureau national du PCF en décembre 1996, n'est pas hostile, en revanche, à l'idée d'accueillir un *« dirigeant national branché sur la ligne de Robert Hue »*. Après une série de mystères et de rumeurs, tous soigneusement orchestrés depuis Paris, il tend la main à M. Blotin, *« qui a beaucoup travaillé pour la mutation de notre parti »* et qui est alors annoncé comme candidat à la présidence du conseil régional.

L'ancien secrétaire fédéral du Val-d'Oise a-t-il reçu, pour cette manœuvre de diversion, le soutien de quelques hauts responsables du PS ? Certains socialistes gardois et montpelliérains le soupçonnent. Au bureau national du PS, M. Frêche tance ainsi Jean-Christophe Cambadélis : *« Je n'accepte pas qu'on vende le PS comme un plat de lentilles ! Je n'ai pas peur de l'épée de bois du PC ! » « Une épée de bois peut blesser »*, répond le négociateur socialiste. Ultime manœuvre ? Au tournant de l'année, M. Blotin fait savoir que, face à la résistance de M. Frêche, il maintient sa liste, mais cède la première place à M. Clary.

L'essentiel est accompli. M. Blotin, qui loue un appartement *« en plein centre-ville, avec un bail de longue durée »*, suit la campagne six jours sur sept, pas à pas. *« En ce quatre centième anniversaire de l'édit de Nantes, les communistes ne veulent pas seulement être tolérés. Ils veulent être reconnus, respectés »*, clame le maire de Nîmes, sillonnant les terres protestantes du Gard après avoir pesté contre l'hégémonisme du PS. Le Languedoc-Roussillon est entré dans le panier de ces régions qui, si elles basculent à gauche le 15 mars, permettront, pour une vice-présidence ici contre une présidence là, quelques ultimes marchandages et dernières pressions face aux ambitions socialistes.

Le jeu, déjà, a commencé. *« Nous sommes prêts à laisser à Pierre Blotin une très belle place dans l'exécutif régional »*, prévient Alain Fabre-Pujol, premier adjoint au maire de Nîmes et patron de la fédération socialiste du Gard.

Ar. Ch.

Des ressources pour les permanents

C'EST un patient travail de fourmi, un long ballet de profils et de générations, un méticuleux jeu de dames. En prenant la tête du PCF, en janvier 1994, Robert Hue a compris que la résistance de l'appareil à sa *« mutation »* passait aussi, ou d'abord, par ses cadres fédéraux. Lentement, prudemment, le secrétaire national du PCF s'est appliqué à les renouveler. En 1998, le maire de Montigny-lès-Cormeilles, ancien président de l'Association nationale des élus communistes et républicains (Anecr), s'est aussi attaché à en faire des... têtes de liste ou des candidats éligibles aux élections locales, régionales ou cantonales : une rupture avec la tradition.

« L'évolution est certaine, dit Jean-Paul Magnon, responsable des élections Place du Colonel-Fabien. *Combiner des mandats d'élus et des responsabilités fédérales, c'est une manière de s'ouvrir davantage, comme nous le souhaitons, vers la société. »* C'est aussi un moyen d'impliquer un « marais » hésitant dans la ligne unitaire choisie par le parti : *« après consultation et sur recommandation du conseil national »*, 93 des 96 fédérations communistes ont choisi de faire alliance pour les élections régionales. C'est, enfin, un moyen de faire vivre des permanents dont la charge, pour un parti privé de ses anciens appuis internationaux, est devenue très lourde.

La plupart des changements sont intervenus *« autour du 29e congrès »*, en décembre 1996, admet Denis Duvot, adjoint au collectif « élections ». Dans les grosses fédérations, les renouvellements sautent aux yeux. En Seine-Saint-Denis, Michel Laurent, fils de Paul Laurent, a remplacé, en septembre 1997, Bernard Birsinger, en place depuis juin 1991 : il est l'ancien directeur de la rédaction du mensuel *Regards*, le plus intellectuel et « huiste » organe de la presse communiste. Dans les Hauts-de-Seine, Patrice Leclerc, trente-quatre ans, étudiant au moment de la loi Devaquet, a remplacé, en décembre 1997, Michel Duffour, en place depuis 1982, devenu sénateur.

LA « NOTABILISATION » DES CADRES

Signe d'un déficit de cadres, dont Pierre Blotin ne cherche pas à nier la *« réalité »*, ces successions permettent souvent de promouvoir des responsables fédéraux Place du Colonel-Fabien. Dans le Val-d'Oise, Bernard Calabuig, bien connu de MM. Hue et Blotin, succède, en mars 1996, à Denis Duvot. Dans le Rhône, Marie-France Vieux remplace Roland Jacquet, nommé trésorier du parti. A la faveur du 29e congrès, Mme Vieux fait du même coup son entrée au bureau national du PCF, comme Dominique Grador (Corrèze), Jean-Paul Boré (Gard) ou Annick Mattighello (Nord). Le parti joue alors la carte de la secrétaire fédérale nordiste contre le député Alain Bocquet, jugé trop critique et pas assez unitaire.

Six mois plus tard, c'est au tour de Michel Laurent, de Michel Duffour, de Jean-Marc Coppola, nouveau patron de la fédération des Bouches-du-Rhône, mais aussi de Nicolas Marchand, proche de Georges Marchais, d'accéder à ce bureau. Il s'agit de « notabiliser » les cadres, de leur donner des responsabilités, pour souder le PCF dans l'aventure gouvernementale. Le choix des candidatures pour les élections régionales et cantonales prolonge cette politique. Sur les 82 chefs de file PCF sur les liste régionales, près de la moitié – 39 – sont des premiers secrétaires fédéraux.

Ar. Ch.

Renouvellement en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne

DANS les deux départements *gérés par le Parti communiste* français, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, les élections cantonales sont l'occasion d'un large renouvellement des élus départementaux. Si l'âge de certains sortants ou la volonté d'éviter le cumul des mandats l'expliquent en grande partie, ce renouvellement procède aussi de la volonté de la direction du PCF de consolider ses positions dans des départements dont sont issues quelques dissidences. Le Val-de-Marne, ancien fief de Georges Marchais, a opposé une certaine résistance à la mutation du PCF telle que l'entend Robert Hue, son secrétaire national.

En Seine-Saint-Denis, sur vingt cantons renouvelables, le PCF, qui en détient huit, présente quatorze nouveaux candidats, avec l'espoir d'en gagner deux sur la droite. A Montreuil-Ouest, Marc Gaulin (RPR) ne se représente pas, et la candidate communiste, Catherine Puig, adjointe au maire de la ville, espère tirer parti des divisions de la droite. Sa candidature a été acceptée sans difficulté à la fois par la fédération et par le maire, Jean-Pierre Brard.

A Pantin, le maire communiste, Jacques Isabet, espère succéder à Jacques Oudot (RPR), maire de Sevran. En revanche, le PCF est fragile à Sevran, ville qu'il a perdue en 1995 et où le sortant, l'ancien maire Bernard Vergnaud, ne se représente pas.

La fédération est aussi parvenue à accorder les violons communistes à Saint-Denis-Nord : poussée par le maire (refondateur) Patrick Braouezec, soutenue par la *LCR et les Verts*, Claudie Gillot-Dumontier, issue du milieu associatif et adjointe au maire, a obtenu l'aval fédéral pour succéder à Michèle Mitolo.

SUCCESSIONS EN DOUCEUR

La « synthèse » s'est aussi faite à Aubervilliers-Est, où Madeleine Cathalifaud ne se représente pas : Jack Ralite (refondateur), maire de la ville, et Jean-Jacques Karman, son adjoint, principal animateur de la *Gauche communiste* (la tendance léniniste du PCF), sont tombés d'accord sur Nathalie Buisson, qui ne détient aucun mandat électif.

Dans le Val-de-Marne, sur vingt-cinq cantons renouvelables, le PCF, qui compte dix-sept élus, remet onze siège en jeu, y compris celui de Marcel Trigon, qui continue de siéger au groupe communiste bien qu'il ait quitté le parti. Six conseillers sortants, piliers du département, ne se représentent pas : Louis Bayeurte, Pierre-Yves Cosnier, Bernard Ywanne et Maurice Lamy passent la main, ainsi que les deux élus d'Ivry-sur-Seine, Roger Grevoul, premier vice-président, et Annie Canacos. Michel Germa, *président du conseil général* et tête de la liste de gauche aux régionales, dont le canton de Vitry *n'est pas renouvelable*, sera en revanche candidat à sa succession. Beaucoup de vice-présidents quittant la scène départementale, la fédération tient à garder une certaine stabilité à la tête de l'exécutif.

Pascale Sauvage



Mme Join-Lambert s'apprête à remettre son rapport sur les minima sociaux

Les chômeurs poursuivent leurs actions

PRÉSIDÉE par le premier ministre, la huitième séance du conseil d'analyse économique a abordé, mercredi 19 février, les questions de l'exclusion et de la pauvreté. Quatre experts y ont présenté des synthèses tirées de leurs travaux, mettant notamment en évidence les incidences de l'évolution du chômage sur celle de la pauvreté. Même si le sujet n'a pas été explicitement évoqué, cette réunion avait lieu à un moment stratégique, alors que le gouvernement met la dernière main à son projet de loi de lutte contre les exclusions.

Le calendrier de ce texte a été officiellement précisé : une communication en conseil des ministres sur le programme d'action est prévue le mercredi 4 mars. Puis le projet de loi proprement dit devrait être présenté en conseil des ministres à la fin du mois. Cette accélération doit conduire Marie-Thérèse Join-Lambert à rendre plus tôt que prévu, sans doute dès la fin février, le rapport que lui avait commandé le premier ministre sur l'articulation entre l'indemnisation du chômage et les minima sociaux.

En attendant la manifestation nationale du 7 mars, préparée par les quatre associations de défense des chômeurs (AC !, Apeis, comité CGT et MNCP), des actions ponctuelles continuent d'être menées localement par des militants anti-chômage. En Bretagne, une trentaine de chômeurs ont bloqué, jeudi 19 février, pendant une heure, un TGV Quimper-Paris. Dans le centre-ville de Versailles, une cinquantaine de chômeurs et sympathisants ont manifesté, jeudi, à l'appel du *« comité de lutte des privés d'emploi »* de six municipalités des Yvelines. Le même jour, des chômeurs ont occupé les locaux de la Ddass de Créteil, pour protester contre *« la lenteur des démarches effectuées par les plus démunis »*.

« LETTRES DE MENACE »

A Arras, des manifestants, à l'appel d'AC ! et de la CGT, ont investi les locaux de la Ddass, pour protester contre l'envoi de *« lettres de menaces »* à des bénéficiaires du RMI, enjoints, selon Jean-Marie Honoret, responsable régional d'AC !, de présenter des justificatifs de recherche d'emploi sous peine de perdre leur aide. A Saint-André, dans la banlieue de Lille, une quarantaine de chômeurs ont déposé des candidatures à la direction du centre hospitalier spécialisé de Lommelet, et organisé une manifestation avec l'ADEC et la CGT. Mercredi 17 février, une cinquantaine de chômeurs français et allemands avaient symboliquement bloqué, pendant une demi-heure, le pont du Rhin, à Strasbourg.

Alain Beuve-Méry et Jérôme Fenoglio

La justice poursuit Lucette Michaux-Chevry en pleine campagne régionale en Guadeloupe

L'ancienne ministre (RPR) tente de rassurer ses électeurs

Les ennuis judiciaires de Lucette Michaux-Chevry, sénateur et présidente (RPR) du conseil régional de Guadeloupe, se multiplient. Faute de répondre aux convocations de la justice, elle pourrait faire l'objet d'une demande de levée de son immunité parlementaire. L'ancienne ministre de M. Chirac et de M. Balladur, candidate à un nouveau mandat, accuse ses adversaires de l'*« union de la gauche »* de vouloir l'*« abattre »*.

POINTE-À-PITRE
de notre correspondant

Une course-poursuite s'est engagée, en Guadeloupe, à l'occasion des élections régionales : non pas entre la droite, sortante, et la gauche, éclatée en six listes différentes ; mais Lucette Michaux-Chevry, sénateur (RPR), qui préside le conseil régional, court le risque d'être rattrapée par les « affaires » d'ici à la fin du mois de mars. La juge d'instruction parisien, Edith Boizette, qui l'avait mise en examen, en janvier, pour usage de faux, pourrait être conduite à demander la levée de l'immunité parlementaire de Mme Michaux-Chevry, si celle-ci persistait à ne pas se rendre aux convocations qui lui sont adressées.

La présidente du conseil régional a vivement réagi, jeudi 19 février, à l'évocation d'une telle éventualité. *« Le programme de l'union de la gauche, on le connaît : c'est d'abattre Lucette Michaux-Chevry,* a-t-elle affirmé dans un communiqué. *Je n'ai rien à me reprocher : je n'ai fait ni faux, ni fausses factures, ni détourné de fonds (...). Je veux rassurer la population de la Guadeloupe : ne vous laissez pas effrayer, la levée de mon immunité parlementaire n'est pas pour demain ; aucun mandat d'amener ne peut être délivré contre moi. »*

L'inimitié que Mme Michaux-Chevry, avocate de profession, voue aux magistrats depuis son arivée aux affaires s'est, il est vrai, considérablement accrue depuis ce jour de novembre 1997 où, pour la première fois, elle a été mise en examen par un juge d'instruction de Basse-Terre sous l'incrimination d'*« escroquerie »*, de *« faux et usage de faux en écritures publiques »*. A la suite d'une plainte de l'ancien directeur des services financiers de la région, David Janky, un avenant au contrat de travail supprimant la clause de tacite reconduction avait été découvert, que l'intéressé nie avoir jamais signé. Depuis, le conseil d'Etat a ordonné la réintégration de M. Janky, sous astreinte de 1 500 francs par jour de retard.

Mme Michaux-Chevry a aussi reçu une lettre d'observations définitives de la chambre régionale des comptes de la Guadeloupe sur sa gestion passée du comité des œuvres sociales (COS) de la commune de Gourbeyre, dont elle était maire jusqu'en 1995. Les investigations des magistrats de la chambre dans les comptes de Gourbeyre et de son COS établissent une gestion de fait portant sur une somme qui, en l'état actuel du dossier, s'élève à quelque 1 165 000 francs.

Ces péripéties judiciaires ne semblent pas, cependant, affecter outre mesure l'ancienne ministre. Agée de soixante-huit ans, Mme Michaux-Chevry n'entend pas quitter l'arène politique avant d'avoir reçu, une nouvelle fois, l'onction incontestable du suffrage universel. Elle a ainsi multiplié, tout au long de la mandature écoulée, mais plus encore ces derniers mois, une gestion qualifiée de *« saupoudrage politicien »* par ses adversaires politiques, lesquels redoutent actuellement que 30 % du budget de la région ait déjà été dépensé durant les deux premiers mois de cette année : ainsi, en janvier, 307 millions de francs, sur un budget primitif régional qui s'élève au total à 1,4 milliard de francs, avaient déjà été affectés, tandis que, lors de sa seule réunion du 10 février, la commission permanente du conseil régional a réparti 175 millions de francs entre 528 attributaires (communes, associations, particuliers ou entreprises).

Il est vrai que Mme Michaux-Chevry avait hérité, lors de son accession à la présidence de la région, en 1992, d'un déficit de 723 millions de francs résultant de la gestion de l'ancienne majorité PS-PCG élue en 1986. Aujourd'hui, elle peut se targuer de l'avoir résorbé, tout en ayant mené à leur terme la plupart des grands chantiers alors laissés en l'état. Eludant soigneusement les critiques se rapportant à sa gestion, elle leur oppose systématiquement les *« caisses vides du département »*, géré par la gauche, dont le déficit, à la fin de 1996, s'élevait à 550 millions de francs.

Eddy Nedeljkovic

La production industrielle a progressé de 8,4 % en 1997

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE a atteint un nouveau sommet, en décembre 1997, progressant de 3,3 % par rapport à novembre, selon l'indice publié vendredi 20 février par l'Insee. Sur l'ensemble de l'année, la hausse a donc été spectaculaire : 8,4 %. La forte demande étrangère adressée à la France, puis, en cours d'année, le regain de la demande intérieure expliquent ce résultat. Après l'annonce, par l'institut, d'une forte révision à la hausse de ses prévisions pour l'investissement industriel (*Le Monde* du 20 février) et d'un redémarrage de l'emploi (*Le Monde* du 14 février), ce nouvel indicateur confirme que la reprise économique s'accélère.

INDUSTRIE HORS ÉNERGIE ET IAA :
Indice CVS-CJO, base 100 en 1990

L'UDF suspend 57 dissidents

APRÈS LE RPR, mardi, l'UDF a sanctionné à son tour, jeudi 19 février, 57 de ses adhérents qui se présentent hors des listes officielles aux élections régionales du 15 mars, parmi lesquels deux sénateurs, Nicolas About (FD, Yvelines) et Georges Berchet (rad., Haute-Marne). La commission nationale d'arbitrage et de contrôle a confirmé les 26 suspensions décidées par le président de l'UDF, François Léotard, selon la procédure d'urgence, majoritairement en Ile-de-France (Paris, Hauts-de-Seine et Yvelines) et dans les Alpes-Maritimes. Elle a prononcé 31 autres suspensions, notamment en Vendée (8), dans le Tarn (8), en Haute-Vienne (4) et en Seine-Saint-Denis (4). Pour devenir des exclusions, ces suspensions doivent être validées par le bureau politique. En revanche, pas de sanctions dans le Nord, où l'UDF se partage entre les listes de Colette Codaccioni (RPR) et de Jean-Louis Borloo (UDF-FD), et en Loire-Atlantique, où l'UDF n'a investi ni la liste du RPR Michel Hunault ni celle de Gisèle Gautier (ex-UDF-PPDF).

DÉPÊCHE

■ **RPR : Philippe Séguin a complété** la nouvelle direction du RPR, en nommant, jeudi 19 février, trente et un délégués généraux chargés d'animer des groupes de travail thématiques. Toutes les sensibilités du mouvement sont représentées.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Paul Barety

Dans un article publié dans nos éditions du 4 février, sous le titre « Le doyen des députés se faisait offrir ses bureaux par la mairie de Nice », nous avons écrit que Jean-Paul Barety avait, en 1992, rédigé un bail et fixé le loyer du local occupé par Charles Ehrmann, député UDF. M. Barety nous a adressé la lettre suivante :

J'ai rempli les fonctions de maire du 8 novembre 1993 à juin 1995 : je n'ai donc pu signer un bail et fixer un loyer en 1992. Ce bail doit dater du 10 août 1992 et être donc signé par mon prédécesseur. Que s'est-il passé pendant ma mandature de maire ? M. Ehrmann n'a bénéficié ni de prise en compte de communications téléphoniques ni de mises à disposition de personnel. Nous étions en l'état d'un bail signé par mon prédécesseur. Je ne lui ai donc consenti aucun cadeau.

JUSTICE Jean-Marie Le Pen comparaît depuis jeudi 19 février devant le tribunal correctionnel de Versailles pour répondre de *« violences volontaires en réunion »* et *« injures publiques »*, après les incidents survenus à Mantes-la-Jolie, en mai 1997. Niant toute agression physique, M. Le Pen a revendiqué *« une violence verbale mille fois justifiée »*. ● A SES CÔTÉS comparaît Bernard Courcelle, chef du département protection sécurité (DPS), le service d'ordre du FN. Fortement structurée, cette organisation compte environ 1 700 membres. Des députés demandent la création d'une commission d'enquête sur ses agissements. ● FACE AU DPS, souvent considéré comme l'agence de renseignement du président du FN, son rival politique Bruno Mégret a entrepris de mettre en place son propre service d'ordre, principalement composé d'anciens membres du Groupe union défense (GUD).

Enquête sur le DPS, service d'ordre musclé du Front national

Depuis 1994, le parti d'extrême droite organise méthodiquement son département protection sécurité, fort d'environ 1 700 membres. A ses côtés, prospèrent des groupuscules de militants et des skinheads. Des députés de la majorité souhaitent la création d'une commission

FAUT-IL créer une commission d'enquête parlementaire sur le Département protection sécurité (DPS), le service d'ordre officiel du Front national (FN) ? Une soixantaine de députés, tous issus de la majorité, ont d'ores et déjà signé un texte, émanant du réseau Voltaire, qui s'est fait une spécialité de la lutte contre les mouvements d'extrême droite et leurs débordements. Le Syndicat général de la police (SGP), majoritaire dans la région parisienne chez les gardiens de la paix, s'est associé à cette demande.

Il s'agirait de créer *« une commission d'enquête de vingt-cinq membres pour faire toute la lumière sur les agissements et objets du groupement de fait dit "Département protection sécurité", et pour déterminer les protections et soutiens dont il a pu bénéficier »*. Selon ses auteurs, l'initiative ne devrait toutefois pas aboutir avant les prochaines élections cantonales et régionales, les 15 et 22 mars.

Depuis l'arrivée officielle de Bernard Courcelle à sa tête, en mai 1994, le DPS a pourtant multiplié les efforts d'honorabilité. L'ancien parachutiste était celui qui allait mettre de l'ordre au sein du service d'ordre. Il a fait circuler une note à destination des membres du DPS, 1 700 environ, exigeant qu'ils ne compromettent pas le FN par leurs agissements. Il s'est efforcé d'écarter les éléments troubles les plus voyants.

ANCIENS MILITAIRES OU POLICIERS

« J'ai viré des tas de cons incontrôlables, tous les skins, les néo-nazis qui venaient du PNFE [Parti nationaliste français et européen] », revendique-t-il aujourd'hui. Il rappelle notamment que c'est grâce à son intervention que la police avait pu mettre la main sur les meurtriers de Brahim Bouraam, jeté dans la Seine, le 1er mai 1995, par des skinheads après le passage de la traditionnelle manifestation du Front national célébrant Jeanne d'Arc.

Bernard Courcelle a d'autre part favorisé le recrutement de « professionnels » de la sécurité, de préférence aux militants sans formation, dans les six zones géographiques délimitées pour l'organisation du DPS. Selon une source policière, dix-huit des responsables départementaux actuels du service d'ordre sont d'anciens militaires, gendarmes ou policiers. Dix autres viennent de la sécurité privée.

L'exemple du Maine-et-Loire illustre bien cette tendance. Le DPS y a été placé sous la responsabilité d'un lieutenant-colonel de gendarmerie en retraite, âgé de cinquante-neuf ans. Le 12 décembre 1997, c'est à lui que le Front national avait confié la direction du service d'ordre pour la venue de Carl Lang à Poitiers. L'ex-officier avait envoyé au préfet de la Vienne un fax détaillant son dispositif, et le prévenant qu'en cas d'agressions de contre-manifestants il ferait dégager par la force !

« La priorité, c'est la gestion de la foule, la sécurité des meetings et des lieux, affirme M. Courcelle. *Ce n'est qu'après que vient celle de nos militants. Nous ne faisons pas de formation au tir ou aux sports de combat, même si certains ont pu s'y adonner à titre personnel. »* Le patron du DPS réfute les témoignages qui contestent l'état d'esprit irréprochable de ces bénévoles qu'il oppose aux *« mercenaires »*, utilisés par les autres partis. Il met aussi en cause les *« infiltrations »* des renseignements généraux, du PS, du PC, jusqu'au cœur de son service d'ordre.

Les exemples de dérapages, petits ou gros, sont pourtant nombreux, outre les graves incidents survenus à Strasbourg ou à Mantes-la-Jolie. Les membres du DPS ne sont pas toujours aussi respectueux de la loi que leur chef l'exige publiquement. Le 14 novembre 1997, plusieurs d'entre eux ont tenté de se soustraire à un contrôle d'identité, à Mende en Lozère. Un autre, connu pour être un ancien activiste néo-nazi, est soupçonné par la police d'organiser des entraînements au tir, officiellement interdits par Bernard Courcelle, dans une propriété familiale, en Ille-et-Vilaine.

Dans certaines régions, le DPS est toujours placé sous l'autorité d'individus qui ne sont pas que des spécialistes du service d'ordre. C'est par exemple le cas en Alsace, où il est dirigé par un ancien gardien de la paix, membre de la Fédération professionnelle indépendante de la police (syndicat d'extrême droite), âgé de quarante et un ans. Cet homme a, par ailleurs, été membre de l'Association de fidélité à la patrie alsacienne (HVE-Heimattreue Vereinigung Elsass), dissoute le 2 septembre 1993. HVE organisait des camps d'entraînement paramilitaire. Elle fut interdite, notamment en raison, est-il noté au *Journal officiel*, de *« sa participation à des cérémonies pronazies célébrant les " combattants européens " sous l'uniforme allemand de la dernière guerre et à des rencontres avec d'anciens SS français »*.

MILITANTS EN « CIVIL »

Avec leurs blazers, les membres du DPS – des bénévoles, souligne Bernard Courcelle – sont aisément reconnaissables. Ils ne sont pourtant pas les seuls à assurer le service d'ordre des grandes manifestations du Front national. Concurrence ou complémentarité, on y trouve aussi et toujours des gens moins " présentables ", skinheads, militants du Front national de la jeunesse, ou encore Hell's Angels. Ces intervenants non officiels se chargent de faire, éventuellement, le " sale boulot ". Il y a aussi les Unités mobiles d'intervention (UMI), créées en 1992 dans la région Provence-Alpes-Côte d'azur. Leur tenue et leur rôle les apparente à des agents de maintien de l'ordre.

Les hommes du DPS opèrent rarement seuls. Ils sont appuyés par des militants en « civil », moins faciles à distinguer. Souvent, la confusion règne. Lors de l'échauffourée de Mantes-la-Jolie, pendant la campagne électorale pour les législatives, par exemple, plusieurs contre-manifestants ont signalé leur présence, au cours des interrogatoires de police. Pascal Echegu, à la fois plaignant et prévenu devant le tribunal correctionnel de Versailles, raconte l'intervention musclée d'hommes armés de matraques et de coups de poing américains. *« La plupart d'entre eux étaient en tenue*, dit-il *mais ils étaient accompagnés d'hommes en civil, que nous avions repérés pendant la campagne électorale »*.

Malgré ses déboires judiciaires, le Département protection sécurité et son chef ne se sentent pas vraiment menacés d'interdiction. Devant cette perspective, Jean-Marie Le Pen avait eu, en avril 1997, cette menace à peine voilée : *« Il appartiendrait alors à chaque citoyen mis en danger d'assurer sa légitime défense. »* En dépit des zones d'ombre, les renseignements généraux n'ont pour l'instant jamais préconisé la dissolution du DPS.

Pascal Ceaux

Bruno Mégret met en place sa propre garde rapprochée

« LE DPS est le bras armé de Jean-Marie Le Pen. Il espionne Bruno Mégret et ses copains. » Jean-Yves Camus, spécialiste de l'extrême droite, auteur du livre *Le Front national, histoire et analyses*, est catégorique. Le Département protection sécurité ne se limite pas à des tâches de service d'ordre. Il fait aussi du renseignement pour le compte d'un chef auquel il est personnellement dévoué, constituant au sein même du FN une sorte de police politique. A l'intérieur du groupe, ses membres traduisent parfois les trois lettres DPS par *« Dépendre du président seulement »*.

Cette vocation pour le renseignement est ancienne. Elle remonte à l'origine du DPS, à l'époque où il était dirigé par le capitaine Jean Fort, alias *« colonel Janbart »*, un ancien membre de l'OAS (Organisation armée secrète). Malgré les dénégations répétées de Bernard Courcelle, le département protection sécurité a pris pour habitude de constituer des dossiers sur des adversaires présumés du Front national. Le *Canard enchaîné* a révélé qu'il avait même bénéficié, un moment, de l'aide d'un inspecteur des renseignements généraux qui l'alimentait en informations issues des archives de son service.

Sur fond de rivalité politique de plus en plus affirmée entre Bruno Mégret et le président du Front national, le DPS peut-il vraiment rester neutre ? Bernard Courcelle, confirmé dans ses fonctions de responsable du DPS par Jean-Marie Le Pen, après l'affaire de livraison d'armes aux Tchétchènes, à laquelle il avait été mêlé, nie par avance toute accusation de partialité. *« Nous n'avons pas vocation à travailler pour des chapelles*, proclame-t-il aujourd'hui. *Nous ne faisons pas de politique interne. Les gens du service d'ordre n'ont pas à subir les luttes de tendances. »*

Cela n'empêche pas Bruno Mégret de constituer autour de sa personne un embryon de service d'ordre, bien distinct du SO officiel. Dans les grandes manifestations, ou les importants déplacements électoraux, ce sont encore les DPS de la région dans laquelle il fait étape qui s'activent, autour de l'officiel numéro deux du Front national. Mais lui-même a sa garde rapprochée. Elle rassemble principalement d'anciens membres du Groupe union défense (GUD), dont certains l'ont rejoint à la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), tel cet ancien activiste néo-nazi qui s'est récemment installé à l'Hôtel de Ville, comme enquêteur social pour la municipalité. Plusieurs d'entre eux, dont Patrick Bunel, le responsable des services de sécurité de Vitrolles, ont d'ailleurs été mis en examen, après l'agression commise contre des routiers en grève dans la nuit du 4 novembre 1997.

P. Ce.

PROFIL

BERNARD COURCELLE, « M. SÉCURITÉ »

Bernard Courcelle, l'homme que Jean-Marie Le Pen a embauché en mars 1994 pour « professionnaliser » le DPS, aime se montrer courtois avec la presse et cultive le mystère. Le secret est bien gardé sur le détail de ses relations au sein de certains services de l'armée, avec lesquels il a travaillé, avec les services de renseignements, où il a de nombreux contacts, avec les milieux de mercenaires et les Tchétchènes, parmi lesquels il comptait des amis – notamment le président Djokhar Doudaev, tué par un missile russe en avril 1996.

Né le 23 octobre 1956 à N'Gaoundere (Cameroun), Bernard Courcelle est un ancien lieutenant du sixième régiment parachutiste d'infanterie de marine (Prima), où il officiait comme correspondant de la sécurité militaire. Capitaine de réserve depuis octobre 1985, il a rapidement séduit le chef du parti d'extrême droite. Parmi ses références figurent un passage comme garde du corps d'Alain Juppé, pendant la campagne municipale de 1983, et de Simone Veil lors des élections européennes de 1989. Entre-temps, il a fait un séjour au Maroc où, laisse-t-il entendre, il a rendu quelques services à l'Etat français.

Bernard Courcelle a également été responsable de la sécurité à la société Luchaire, société d'armement qui, en 1987, a été mêlée à une affaire de ventes d'armes à l'Iran. De même il a à plusieurs reprises rendu *« quelques services »* à son frère Nicolas, directeur du Groupe Onze, société de sécurité.

Il était chef de la sécurité du Musée d'Orsay et membre du comité de sécurité des musées de France quand il a appris par Charles Pelligrini, ancien responsable de la brigade de répression du banditisme, que Jean-Marie Le Pen recrutait. Il s'est alors employé à structurer le DPS et à tenir à distance les skins à l'égard desquels il ne cache pas son antipathie. Cette attitude ne manquera pas de lui attirer quelque animosité au sein du Front national.

Bernard Courcelle, devenu la bête noire des skinheads, a essuyé deux coups de feu, le 23 septembre 1995, alors qu'il sortait en voiture du siège du FN. Sa collaboration avec la police lors de la campagne pour l'élection municipale partielle de Dreux, en novembre 1996, n'a pas été appréciée de tous au FN. Ses adversaires ont à nouveau trouvé des griefs à son encontre quand il a été récemment cité dans une affaire d'escroquerie de vente d'armes aux Tchétchènes. Peu intéressé par une carrière politique, Bernard Courcelle est, depuis 1995, conseiller municipal de Stains (Seine-Saint-Denis), où on ne l'a plus vu depuis juillet 1997.

Christiane Chombeau

Devant le tribunal, Jean-Marie Le Pen concède « une violence verbale mille fois justifiée »

APRÈS SEIZE longues heures de débats devant la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, jeudi 19 février, la question reste toujours posée. Les incidents qui ont émaillé le déplacement de Jean-Marie Le Pen à Mantes-la-Jolie (Yvelines), le 30 mai 1997, lors de la campagne des élections législatives, se sont-ils bornés à de simples invectives verbales, ou bien le président du Front national a-t-il agressé physiquement ses opposants ?

Avec quatre membres de son service d'ordre, le leader du parti d'extrême droite est poursuivi pour *« violences volontaires en réunion »* et *« injures publiques »*. Il lui est notamment reproché d'avoir violemment pris à partie la candidate socialiste, Annette Peulvast-Bergeal. Douze autres personnes, qui participaient à ce moment-là à une contre-manifestation, ont été citées par M. Le Pen et sont poursuivies pour *« injures publiques »* et *« entrave à la liberté de manifester »*. Chacun des prévenus encourt une peine de trois ans d'emprisonnement et 300 000 francs d'amende.

DIFFICULTÉ CONTOURNÉE

Avant même que le tribunal, présidé par Françoise Martre, n'entame l'examen des faits, Jean-Marie Le Pen a dénoncé *« la stratégie des adversaires du Front national de harcèlement démocratique visant à empêcher* [ses] *militants à entrer en contact avec le peuple »*. Rappelé à l'ordre par la présidente, il consent finalement à s'expliquer.

Pour quelle raison la voiture dans laquelle il avait pris place s'est-elle arrêtée à hauteur des manifestants opposés à sa venue, alors que ses sympathisants l'attendaient à une cinquantaine de mètres de là ? Cet arrêt était-il volontaire, comme l'avancent les contre-manifestants, ou un barrage humain interdisait-il à la voiture d'aller plus loin, comme le prétend M. Le Pen ?

La réponse à la question détermine la responsabilité du début des échauffourées. Mais le président du FN contourne la difficulté. *« Dans ces cas-là, je suis un colis qu'on transporte*, ironise-t-il. *Je réfléchis, je lis, je ne vois pas ce qui se passe autour de moi. Quand le véhicule s'est immobilisé, je suis sorti. J'avais pour consigne de ne pas rester dans la voiture, cela pouvait être dangereux. »*

Sur la suite des événements, les positions divergent encore. Les contre-manifestants affirment que M. Le Pen s'est volontairement dirigé vers eux, avec la ferme intention d'en découdre. Il aurait, à plusieurs reprises, porté des coups de pied ou de poing. Le leader du parti d'extrême droite nie vigoureusement. *« Nos adversaires étaient agressifs, lançaient des slogans du type " Le Pen assassin ". Ce sont des nervis, ils ont un look qui ne trompe pas »*, lance-t-il au tribunal.

« On vous reproche aussi de vous en être pris à Mme Peulvast-Bergeal, suggère la présidente. *Vous l'auriez agrippée par le corsage, vous l'auriez secouée. Un certificat médical témoigne de griffures sur la poitrine. »* Une fois de plus, M. Le Pen conteste cette version des faits. *« Je suis passé une première fois à sa hauteur, je ne l'ai même pas vue. En revenant, elle m'a agrippé par la manche. Je me retourne et je lui dis " On en a marre de vous ". Je lui crie mon indignation, mais je ne porte pas la main sur elle. C'est une femme gracile, j'étais dans l'impossibilité de lui faire mal. Tout ça me paraît dérisoire... »*

Au bord des larmes lorsqu'elle s'approche de la barre, Annette Peulvast-Bergeal a un autre point de vue. *« Tout s'est passé très vite*, explique-t-elle. *Il s'est approché de moi. J'ai tendu ma main pour protéger un manifestant qui venait de prendre un coup. M. Le Pen m'a agrippée. J'ai reçu des coups dans les jambes. Je me suis affaissée sur moi-même. Ce que j'ai vécu là, c'est la violence à l'état pur. »*

Mais, Jean-Marie Le Pen insiste : *« Le vrai choc qu'elle a subi c'est la peur du verbe, pas la peur des coups. Il ne s'agissait que de violence verbale, mille fois justifiée par le traitement dont le Front national est l'objet. On me présente comme Hercule arrivant pour détruire la masse de mes adversaires. »*

ARRÊT SUR IMAGE

La présidente du tribunal compte désormais sur le visionnage de cassettes vidéo, saisies auprès des équipes de télévision présentes pendant les incidents, pour préciser les faits et gestes de chacun. Pendant quarante-cinq minutes, les scènes d'affrontements passent et repassent, au ralenti ou en arrêt sur image. Françoise Martre n'hésite pas à revenir plusieurs fois sur le même plan pour tenter de vérifier qui donne les coups, pour essayer d'entendre des bribes de dialogues. M. Le Pen a-t-il crié *« Allez, chargez ! »*, et à qui ? A-t-il directement porté des coups ? Les membres du DPS (Département de protection sécurité), le service d'ordre du FN, sont-ils impliqués dans les violences physiques ?

On distingue bien Jean-Marie Le Pen éructant, gesticulant, menaçant des manifestants. On devine des coups qui partent, mais il reste impossible de savoir avec certitude qui les porte et s'ils atteignent leur cible. *« On vous voit très nettement agripper Mme Peulvast »*, lance la présidente pendant le visionnage du reportage de France 2. *« Cette image est totalement biaisée*, se défend le leader du FN. *Ma main est simplement posée. » « Mais elle se referme ? » « Sur l'écharpe tricolore, Mme la présidente »*.

L'avocat de Jean-Marie Le Pen, Me Georges-Paul Wagner, demande que l'on diffuse enfin les images de France 3, censées le disculper. *« On voit nettement Mme Peulvast-Bergeal agripper M. Le Pen »*, dit-il. *« Oui*, insiste son client, *on voit bien que cette femme douce est en phase combattante. »*

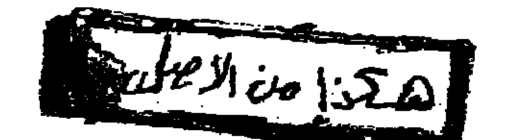
L'audition des quatorze témoins n'apportera pas d'éléments suffisamment probants. Le commissaire de police de Mantes-la-Jolie, Christian Benastre, confirme que Jean-Marie Le Pen *« avait perdu son sang-froid, gesticulait et vociférait »*. Aussitôt, Thierry Vaillat, officier de sécurité au Service de protection des hautes personnalités (SPHP), détaché auprès du FN, affirme que *« la voiture a été bloquée par les manifestants »*. Les questions demeurent. Le procès devait s'achever, vendredi 20 février, après les plaidoiries et le réquisitoire.

Acacio Pereira

Une manifestation nationale le 21 février

Le Front national a décidé d'utiliser le procès de Jean-Marie Le Pen et du responsable de son service d'ordre (le DPS) pour mobiliser, en pleine campagne électorale des élections régionales, ses militants. Il organise, samedi 21 février, à Versailles, une manifestation nationale, dont le mot d'ordre sera *« la défense des libertés »*.

Chaque discours de Jean-Marie Le Pen comprend désormais un long exposé plaçant son parti en martyr, au centre d'un complot organisé par les militants antiracistes et antifascistes, la presse, les magistrats, etc. Le parti d'extrême droite compte rassembler samedi environ 9 000 personnes, soit une assistance analogue à celle des manifestations du Front national chaque 1er mai.



Quatre résistants évoquent les services rendus par Maurice Papon

Très critiques envers l'acte d'accusation, ces anciens membres du réseau Jade-Amicol ont témoigné sur les renseignements et le soutien matériel que l'ex-secrétaire général de la préfecture de la Gironde aurait fournis à partir de 1943

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Ce sont quatre rocs. D'anciens résistants aux témoignages carrés, qui s'exposent, jeudi 19 février, à la barre. Le premier, Alain Perpezat, soixante-dix-sept ans, est entré en Résistance à la première heure. *« Puis-je parler en toute liberté ? J'ai reçu des menaces et des insultes »*, dit-il en préambule. Le président Castagnède rassure : *« En principe, on fait tout en toute liberté dans le prétoire. »* Comme nombre de ceux qui ont vécu cette époque et sont déjà venus témoigner, Alain Perpezat raconte tout d'abord la France de 1940, la défaite, les presque deux millions de prisonniers, les quatre-vingt-sept mille morts et disparus, les réfugiés qui affluaient, la *« pagaille à Bordeaux »*. Pour dire finalement, comme d'autres avant lui : *« On ne peut pas comprendre aujourd'hui. »*

Puis, il raconte la mise en place des premiers réseaux de renseignements en 1940, ses contacts avec un officier britannique en 1941, l'Intelligence Service, sa formation par les Alliés, son entrée comme agent de liaison au réseau Jade-Amicol. *« En 1942, j'ai pris la responsabilité de la région de Bordeaux. Tout les mois, je montais à Paris. On y faisait la synthèse des renseignements. En 1943, je m'aperçois que j'avais beaucoup de renseignements provenant de la préfecture de la Gironde, très précis, dans les domaines économiques et politiques. Souillac* [NDLR : un des chefs de groupe du réseau à Bordeaux] *m'a dit : "C'est Maurice Papon qui nous les a fournis". »*

SANS PSEUDONYME

Alain Perpezat précise qu'il a entendu le nom de Maurice Papon *« vers mars 1943 »*. Il tient de Gustave Souillac que l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, outre des renseignements, fournissait également des cartes d'identité, des vêtements pour les aviateurs américains dont les appareils étaient abattus par les Allemands. Ce que l'accusé a soutenu la veille (*Le Monde* du 20 février). Il raconte ensuite une anecdote précise, datée du 4 janvier 1944 au soir, où, alors qu'il venait de rapatrier un aviateur américain, devant lui, Gustave Souillac a justement téléphoné à Maurice Papon *« pour obtenir une carte d'identité et de l'habillement »*.



Mᵉ Boulanger intervient, s'inquiète de savoir s'il est crédible d'avoir été résistant sans avoir eu de pseudonyme – Mᵉ Raymond Blet, pour l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, avait affirmé la veille que cela était impossible. *« Des quantités de gens n'avaient pas de pseudo !* s'exclame M. Perpezat. *Moi, j'en avais un – XP 12 – ainsi qu'un code radio pour transmettre à Londres. Mais, souvent, seuls les permanents en avaient un. Et encore. Certains, comme le numéro deux du réseau, gardaient leur prénom. »*

Mᵉ Boulanger pose alors quelques questions, manifestement perçues comme naïves et déconcertantes par le témoin : *« Vous aviez une carte du groupe Collaboration... – Oui. Et ça m'a même deux fois sauvé la vie ! J'avais aussi une carte d'inspecteur de police de Vichy, pour tout vous dire. Les Anglais me l'avaient donnée. On faisait la guerre ! »* Mᵉ Boulanger insiste sur la carte frappée de la marque collaborationniste. *« Vous n'avez rien compris !*, cingle cette fois M. Perpezat. *Je trouve ça déplacé. »* Auparavant, celui-ci avait réglé son compte à l'un des ouvrages de Mᵉ Boulanger, muet : *« A la page 171, 181, 183 : tout est faux. »* Pour la défense, Mᵉ Francis Vuillemin fait préciser le nombre d'agents comptabilisés dans le réseau. *« On ne connaît pas les chiffres précis. A la fin de la guerre, on n'a pu dresser qu'une liste de cent cinquante-trois noms. Mais nous devions être environ mille sept cents* [NDLR : y compris les « occasionnels », parmi lesquels a été répertorié Maurice Papon]. *Un officier britannique m'a dit un jour mille quatre cents. »* M. Perpezat explique qu'il y a pu avoir des erreurs dans les listes et ne s'étonne pas que le nom de Papon ait pu être domicilié en 1945 à Lyon. *« Parfois, on ne connaissait même pas les adresses*, dit-il. *Il faut s'imaginer le climat de l'époque. »*

TIR GROUPÉ DE PROTESTATIONS

Juste avant M. Perpezat, Elise Poux-Milhat, veuve de Jean Milhat, un agent de liaison du réseau Jade-Amicol, a fait entendre la seule déposition défavorable à l'accusé. Elle a affirmé que son mari avait *« toujours douté de l'appartenance de Maurice Papon à Jade-Amicol »*. *« Son nom n'a jamais été prononcé »*, a-t-elle ajouté. Mᵉ Vuillemin demande donc si cela est possible à M. Perpezat. Le témoin répond que le réseau était effectivement cloisonné en plusieurs groupes. *« Que se serait-il passé, selon vous, si des Allemands avaient découvert les activités de Maurice Papon ? »* *« Il se retrouvait dans les sous-sols de Dohse* [NDLR : chef gestapiste à Bordeaux]. *S'il survivait, il partait en Allemagne. Sinon, il était torturé à mort. Le seul fait de loger un aviateur, si vous étiez pris, on n'en parlait plus. Il suffisait d'une seule fois. »*

Puis Maurice Travers, ancien officier de carrière, ancien adjoint du lieutenant-colonel Claude Arnould, dit Colonel Ollivier, commandant le réseau Jade-Amicol, vient témoigner de la manière dont ont été rédigées les attestations d'appartenance au réseau en octobre 1944 – celle de Maurice Papon fait état de services rendus à partir du 1ᵉʳ janvier 1943. Son intervention met gravement en cause le conseiller instructeur, Annie Léotin, qui suspectait des certificats de complaisance. *« Moi-même et un camarade avions la responsabilité de dresser ces listes à partir des renseignements que nous avaient fournis les responsables locaux des réseaux. J'ignorais qui était M. Papon, je n'avais jamais mis les pieds à Bordeaux. »*

A son tour, Christian Souillac, soixante-douze ans, fils de Gustave Souillac, ajuste un tir groupé de protestations et de reproches contre la chambre d'accusation de Bordeaux, dont il qualifie ni plus ni moins l'arrêt qui renvoie l'accusé devant les assises de *« lamentable »*. Les magistrats de la chambre d'accusation, présidée par Claude Arrighi, avaient estimé en septembre 1996 qu'*« il ne ressortait de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance »*.

Les accusations de Maurice Travers

Maurice Travers, ancien adjoint du lieutenant-colonel Claude Arnould, commandant le réseau de résistance Jade-Amicol, a mis en cause, jeudi 19 février, Annie Léotin, le conseiller qui avait été chargé de l'instruction de l'affaire Papon entre 1990 et 1995. *« Le juge d'instruction souhaitait me faire avouer que le chef du réseau avait fait un certificat de complaisance pour* [Maurice Papon] », a déclaré l'ancien résistant dès le début de sa déposition. *« Ce juge avait des idées préconçues. »* Ces paroles ont provoqué un accrochage avec le procureur général Henri Desclaux, qui a demandé à ce que ces propos soit actés. Sans se démonter, M. Travers a maintenu ses affirmations, ajoutant qu'il avait été entendu par ce juge pendant plus de trois heures : *« Trois heures d'audience pour essayer de me faire dire ce qu'elle voulait me faire dire. C'est anormal. Elle a repris trois fois, quatre fois, ses questions (...). Si je n'avais pas eu des magistrats dans ma famille, elle aurait pris la porte. »*

Affirmant que l'acte d'accusation est truffé *« d'erreurs et de contradictions »*, M. Souillac rappelle le discours prononcé en mars 1945 par son père lors de la remise de la croix de guerre, dans lequel il remerciait Maurice Papon pour la fourniture d'habillements civils à des aviateurs américains et pour d'autres aides *« en d'autres circonstances »*. *« Maurice Papon est photographié aux côtés du lieutenant-colonel Arnould »*, indique-t-il. *Plus précisément*, Christian Souillac estime que la chambre d'accusation a commis une erreur en mélangeant deux procédures distinctes : les demandes d'inscription sur les listes du réseau, forcloses en 1950, et la demande d'attribution de la carte du combattant volontaire de la Résistance (CVR), dont l'obtention, à partir de lois et décrets de 1951, *permettait de bénéficier d'avancements* et d'avantages liés à la retraite.

Ainsi, selon lui, si le lieutenant-colonel Arnould *a pu écrire dans* une attestation de 1958 que son père ne lui avait signalé le cas de Maurice Papon qu'en 1954, c'est en *référence à ce point précis de l'attribution* de la carte de CVR, pour laquelle des délais étaient imposés, explique en substance M. Souillac, *qui précise que son* père était justement absent de France jusqu'en 1953. Or, rappelle-t-il lui aussi, une attestation d'appartenance *au réseau a été délivrée* à Maurice Papon par le lieutenant-colonel Arnould dès octobre 1944.

« GARANTIES »

Enfin, Christian Campet, soixante-douze ans, contrôleur général honoraire de la police national, vient faire une courte déposition. *« 1. Je n'ai jamais eu de rapports avec Maurice Papon. 2. Mon père n'était pas juif. Il a été arrêté par Poinsot* [NDLR : commissaire de police collaborationniste à Bordeaux], *remis à la Gestapo, transféré au fort du Hâ, et déporté dans un camp, où il avait rendez-vous avec la mort. 3. Je viens défendre l'honneur et la mémoire de Gaston Cusin* [NDLR : premier commissaire de la République de Bordeaux à la Libération]. »

En quelques mots, l'ancien résistant et policier explique que, dans les semaines qui ont précédé la Libération, il a eu un contact avec Gaston Cusin à Bordeaux. *« Il avait rendez-vous à la préfecture avec un correspondant qu'il connaissait depuis longtemps, M. Papon. Je suis certain que si le représentant du général de Gaulle, un ami personnel de Jean Moulin, prenait le risque de ce contact, c'est qu'il avait toutes les garanties de patriotisme sur M. Papon. »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Gabriel Delaunay : « Nous ne voulions pas d'une promotion de Papon à la Libération »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Un souffle. Emacié, terriblement maigre, Gabriel Delaunay, quatre-vingt-onze ans, s'assoit difficilement et, d'une voix cassée, avertit d'emblée – *mélange de* fausse modestie et de vraie fatigue : *« Mon avis est-il vraiment intéressant ? »* Il l'est. Car Gabriel Delaunay est un des *témoins* essentiels de la libération de Bordeaux. Les parties civiles avaient souhaité son audition par la cour d'assises de la *Gironde*. Mais, vendredi 20 février, on estimait que son état de santé et sa faiblesse générale l'empêcheraient de venir témoigner.

PORTRAIT
La colère de celui qui fut le président du Comité départemental de libération en 1944

Elu par ses pairs des MUR (Mouvements unis de la Résistance) président du Comité départemental de libération (CDL), Gabriel Delaunay s'est, à ce titre, opposé, à la fin de l'année 1944, à la promotion de Maurice Papon au sein de la préfecture de la Gironde. D'une main tremblante, il montre un seul document, *« un texte qui m'a guidé totalement »* : la loi du 6 juillet 1944, signée à Alger par le général de Gaulle et indiquant en substance qu'il n'était pas possible de laisser à un poste d'autorité une personne qui avait eu des responsabilités sous le régime de Vichy.

Et puis, le vieil homme raconte son histoire. Une belle histoire, mélange d'ambition et d'occasions ratées, ou qu'il juge ainsi. Né à Sainte-Christine, en Vendée, Gabriel Delaunay aide d'abord ses parents, des fermiers qui travaillent *« pour un bourgeois »*. En cet automne 1997, il se souvient *« de ces 29 septembre, où il fallait payer le fermage, moment bien cruel de l'année »*. Commence l'itinéraire d'un enfant pauvre, ambitieux et travailleur : école primaire de Fontenay-le-Comte, bourse, école supérieur de Fontenay-le-Centre, école normale d'instituteur, licence d'histoire et géographie, qu'il prépare tout seul, et puis l'agrégation, *« sans avoir jamais suivi un seul cours »*.

La guerre commence alors qu'il est professeur à Bordeaux. Lieutenant de réserve, il est affecté à Quimper, participe à la bataille des Ardennes puis à la retraite sur Bergerac. Il reçoit la Légion d'honneur des mains du général Weygand. Démobilisé, il retrouve un poste au lycée Montaigne de Bordeaux. *« Très vite*, raconte-t-il, *j'ai choisi la Résistance. »* *« J'ai écouté la BBC*, renchérit son épouse, à l'époque seule femme inspectrice de l'enseignement *dans les Landes, et nous avons réussi à entendre l'appel de De Gaulle. Nous étions si désespérés, et cette voix était si porteuse d'espoir ! »*

Le 8 octobre 1940, Gabriel Delaunay et sept de ses amis se réunissent dans un café proche du lycée et fondent le groupe « Libération ». Chacun est chargé de recruter autour de lui. La pêche est maigre. Ils se retrouvent le 8 février 1941 et sont de nouveau huit autour de la table. *« Nous avions trouvé deux nouveaux membres*, ironise Delaunay, *mais nous en avions perdu deux. »*

« ET LE MESSAGE TOMBE »

Du fait de l'imprudence d'un jeune auxiliaire du lycée, Delaunay est arrêté par le commissaire de police Pierre-Napoléon Poinsot, pourchasseur acharné de résistants, qui sera condamné à mort et exécuté à la Libération. Interrogé pendant sept heures par le commissaire et un agent de la Gestapo, Delaunay sent qu'il va être interné au fort du Hâ, la prison de Bordeaux. *« A un moment, ils ont changé d'attitude en apprenant que j'étais officier de réserve et que j'étais décoré de la Légion d'honneur.* "Ce type-là, *ont-ils dit*, est forcément anti-allemand mais il n'est pas forcément communiste." *Et ils m'ont relâché ! » « Le 7 avril 1941*, écrit René Terrisse [*Bordeaux 1940-1944*, Perrin, 1993], *le docteur Marcade, maire de Pessac, est arrêté. Gabriel Delaunay part précipitamment dans les Landes. »*

« Merlin » – son nom de code – poursuit ses activités de résistance et son groupe est affilié à « Libération-Nord ». Il se souvient très précisément du message annonçant le débarquement : *« Nous étions dans une école des Landes, et le message tombe : "Jupiter rencontrera Mercure et le déluge commencera." Nous étions quelques-uns à savoir de quoi il s'agissait, mais nous n'avons rien laissé percer de notre émotion. »* L'essentiel du travail du groupe est de retarder les Allemands : arbres coupés, panneaux enlevés, voies ferrées sabotées. Lorsque Georges Bonnac, directeur du bureau de solidarité de la ville et, selon René Terrisse, *« un des grands animateurs de l'action clandestine »*, est arrêté – il sera déporté et exécuté –, Gabriel Delaunay prend la tête des MUR de la région.

« Ce fut une période en même temps très dure et pleine d'espoirs », se souvient Gabriel Delaunay. Il fait appel à un ami des Landes, Daniel Argotte, *« un courageux »*, pour le seconder à Bordeaux. *« J'arrive demain »*, répond Daniel. Le soir même, il est arrêté et exécuté sur place. *« Il fallait empêcher les gens de se battre entre eux, il y avait, par exemple, parmi les résistants, une haine terrible entre les militaires et les civils ! Même chez les communistes, qui avaient fait leur Résistance à part, il y avait des règlements de comptes »*, raconte Delaunay. Ce dernier organise les Comités départementaux de libération (CDL). *« Bien sûr, tout le monde voulait en être. »*

A Bordeaux, on pense au sénateur Caillé pour diriger le Comité. *« Cela n'a pas marché, il n'avait pas été très résistant »*, dit Gabriel Delaunay. En fait, le sénateur avait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Gabriel Delaunay est élu *président du Comité* à l'unanimité des vingt-quatre personnes présentes. *« Devant de tels loupés*, écrit René Terrisse, *Gaston Cusin n'a pas de mal à passer pour le seul "épurateur" de la région bordelaise. »* Gaston Cusin est arrivé le 10 mai 1944 à Bordeaux, désigné par Michel Debré pour être le commissaire de la République de la région Aquitaine. Il prend contact avec Delaunay.

UNE PIÈTRE NOTE

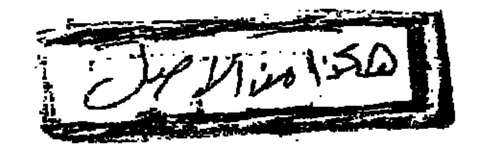
Les rapports entre les deux hommes vont vite se tendre, notamment à propos de l'épuration administrative. *« Les attaques du CDL*, écrit Terrisse, *vont surtout viser le secrétaire de la préfecture, Maurice Papon. »* Le 30 novembre 1944, Gabriel Delaunay écrit : *« La Résistance a cru épurer des administrations, elle a rencontré des gens plus forts qu'elle. »*

Les hauts fonctionnaires ayant été notés de 0 à 5 (0 : à arrêter), 5 : à promouvoir), Maurice Papon reçoit un piètre « 1 ». *« J'ai vu cette note, mais je ne sais pas qui l'avait rédigée »*, dit Delaunay aujourd'hui. Ce qui ne l'empêche pas de réaffirmer avec la force qui lui reste : *« Nous ne voulions pas d'une promotion de Papon à la Libération, nous ne le voulions pas à la préfecture ! J'ai écrit de ma main*, poursuit-il, *au délégué de l'Assemblée constitutive pour réaffirmer le souhait de voir promu un homme issu de nos rangs. Il n'était pas possible*, poursuit-il, *de laisser à un poste d'autorité quelqu'un qui avait eu des responsabilités sous Vichy. »*

Mais Gaston Cusin aura le dernier mot : *il choisit Maurice Papon* comme directeur de cabinet et le nomme préfet des Landes. Gabriel Delaunay s'incline. Lui-même sera *nommé préfet* à Blois puis à Clermont-Ferrand.

Lorsque de Gaulle revient au pouvoir, en 1958, il est directeur général de la Radiodiffusion Télévision française (RTF), poste qu'il quitte quelques mois plus tard. Gabriel Delaunay sera plus tard nommé à Bordeaux, comme préfet de la Gironde. Il le restera jusqu'en 1972. Une sorte de revanche tardive sur un Maurice Papon qui avait si bien su négocier le virage de la Libération.

José-Alain Fralon



L'AVENIR DES RÉGIONS

NORD - PAS - DE - CALAIS

Un coup de jeune pour oublier la crise

Les années noires semblent révolues. Les villes ont un nouveau visage et les maisons ouvrières redeviennent coquettes. Pour valoriser le carrefour européen que constitue Lille, il reste à faire une place aux générations montantes, qui ne cachent pas leur impatience

LILLE
de notre correspondant régional

Le Nord a changé. Ses gens sont peut-être les seuls à le savoir mais ils voudraient bien que cela se voie. Et ils sont impatients, à l'image de la jeunesse qui trouve son costume trop étroit.

C'est entendu, ces gens-là sont accueillants et généreux. Ils le sont encore plus avec les populations qui viennent du Sud, comme si ceux-là avaient accompli un geste héroïque en osant s'installer chez eux. Ils les rassurent d'emblée : *« Vous verrez, ici, il fait aussi beau qu'à Paris. Pas plus froid en tout cas. »* Comme si la capitale était sur ce point la meilleure référence. Ils vous préviennent aussi : *« Vous savez, les gens qui viennent ici, ils ne repartent jamais. Ils ne peuvent pas. Ils se plaisent trop. »* Vous voilà prévenu. Le Nord est un lieu mythique, entre l'enfer et le paradis, quelque part entre Tahiti et Germinal, mais un pays de cocagne tout de même.

On n'est pas du Nord comme on est breton, gascon ou auvergnat. Ici, chacun est de quelque part et personne ne vous dira que l'herbe est plus verte dans le pré du voisin. De Téteghem ou de Grande-Synthe, personne n'accepterait d'être confondu avec un Dunkerquois. Quiconque sort du bassin minier n'a pas du tout le sentiment d'être un individu ordinaire. Les Lillois de Fives ou de Wazemmes revendiquent leur quartier avant leur appartenance à la métropole. Les beurs de Roubaix se sentent tous un peu propriétaires d'un quartier, au point qu'ils le défendent parfois à coups de cailloux. C'est une des vertus de ce pays que de générer une sorte de chauvinisme de bon aloi.

La République leur a donné deux départements longs et plats, avec des préfectures complètement excentrées, loin d'un littoral qui pourrait se sentir abandonné. Elle a piétiné les vieilles provinces. Mais le Nord-Pas-de-Calais a gardé treize chambres de commerce, qui correspondent chacune à de vraies entités humaines et économiques. Elles sont jalouses de leurs prérogatives et de leurs spécialités, mais capables aussi de tirer dans le même sens quand c'est nécessaire.

Lens était sur les rangs, comme Valenciennes, pour la venue de Toyota. On n'a pas entendu l'ombre d'une récrimination ou d'un regret lorsque les Japonais ont choisi la capitale du Hainaut français. Chacun s'est seulement félicité d'un choix qui montre que le Nord, collectivement, a su préserver ses atouts, les amplifier, et est sur le point d'en toucher les dividendes. C'est peut-être là ce qu'il y a de plus frappant dans ce pays : une immense confiance en la collectivité et le sentiment, même si le chômage reste très fort, que le plus dur de la crise est passé et surtout que nombre de paris, décidés parfois contre la volonté de Paris, ont réussi.

Tout se passe comme si le Nordiste se réveillait tout à coup au milieu d'un paysage bouleversé, en prenait conscience et s'apercevait qu'il allait devoir changer quelques habitudes. Il paraît fini, le temps où il fallait s'apitoyer sur la difficile reconversion des gueules noires ou pleurer les orgueilleuses filatures. Fini aussi le temps où le Nordiste, salarié de père en fils, ne pouvait vivre ailleurs qu'à l'ombre de la fabrique au point de n'envisager ni de faire des études ni de s'expatrier, comme si la grande industrie avait, à la longue, reconduit une sorte de servage. Ce qui a changé dans le paysage n'est pas seulement affaire de ménage dans des friches industrielles désolantes. Ce fut aussi une question de coquetterie, de dignité, pour des villes comme Valenciennes ou Roubaix. Si, quelque temps, elles n'ont pu tenir leur rang, elles ont su sauver les apparences, voire se refaire une beauté. La reconquête des bords de l'Escaut à Valenciennes, la reconversion des grandes citadelles industrielles de Roubaix ou de Lille, constituent autant de paris réussis, s'agissant de faire table rase pour une nouvelle donne.

Partout, le Nord paraît avoir la conviction que cette nouvelle donne est imminente, que les années noires sont derrière et que le nouveau Nord est avancé. Cela avait commencé avec Euralille et la candidature pour les Jeux olympiques. Il s'agissait d'affaires très lilloises, trop lilloises, vous dirait-on dans le Pas-de-Calais. Mais il y a beaucoup d'autres signes perceptibles dans l'ensemble de la région. On l'a vu avec Toyota par exemple : le Nord-Pas-de-Calais est la région préférée des investisseurs étrangers. Les Nordistes savent qu'ils ont cessé d'être acculés à une frontière et sont bien décidés à exploiter au mieux cette situation nouvelle.

Avec les autoroutes, les TGV et le tunnel sous la Manche, les Nordistes savent qu'ils ont cessé d'être acculés à une frontière et sont bien décidés à exploiter au mieux cette situation nouvelle

Entre les autoroutes, les TGV et le tunnel sous la Manche, le Nord-Pas-de-Calais tire plutôt bien son épingle du jeu. Les trois ports du littoral (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque) sont tous reliés par l'autoroute et situés à un peu plus d'une heure de Lille. Si la métropole agace un peu, si on lui reproche de tirer trop volontiers la couverture à elle, il faut bien constater qu'elle n'a pas empêché un fort développement de la région d'Arras, qui redécouvre elle aussi un rôle de grand carrefour. Pierre Mauroy, président de la communauté urbaine, a dû mener un véritable combat contre les commerçants et les notables de sa propre ville pour autoriser l'installation d'un magasin d'usine (Mac Arthur Glen) à Roubaix.

Dunkerque a retrouvé des industries lourdes. Calais, où est installé Alcatel, est la première ville moyenne de France à être reliée au réseau mondial du câble-opérateur Worldcom. Elle renoue ainsi avec une tradition ancienne, celle des câbles transatlantiques, mais peut surtout espérer devenir très attractive pour les grands consommateurs de communication. Elle se verrait bien par exemple jouer, dans un proche avenir, un rôle de tête de pont pour la grande distribution anglaise. Valenciennes a reconstruit son théâtre et se plaît a réaffirmer qu'elle fut capitale culturelle avant d'être cité industrielle. Enfin, entre Peugeot, Citroën, Renault, Toyota et tous les équipementiers installés ou en passe de le faire, les Nordistes s'aperçoivent que leur aventure industrielle est loin d'être terminée. Ferroviaire, textile-habillement, chimie, il reste de la place sur cette page qu'ils ont un instant cru tournée.

Tout cela, les Nordistes le ressentent partout, sauf peut-être au cœur du bassin minier, qui est loin d'avoir fini sa reconversion, ou dans une ville comme Maubeuge, le seul centre industriel encore véritablement enclavé. Mais il ne faut pas croire que le Nord-Pas-de-Calais, pressentant une embellie, s'apprête à se chauffer au soleil du travail retrouvé. Il piaffe d'impatience. Il n'en peut plus d'attendre.

Car il y a dans ce pays une chose que l'on ne rencontre pas ailleurs. Une jeunesse qui se bouscule aux portes des collèges et des lycées. Les deux départements du Nord-Pas-de-Calais comptent 4 millions d'habitants. Conséquence de la crise, la fécondité a chuté et le solde migratoire est devenu négatif. Et pourtant, 38 % des habitants ont moins de vingt-cinq ans, et cela ne peut pas ne pas se voir dans une région où 86 % de la population vit en ville. Prenez le métro de Lille à 18 heures, flânez à Valenciennes sur le coup de midi quand les portes des lycées s'ouvrent... D'un seul coup, la ville a dix-huit ans.

C'est sans doute à ce défi que le Nord devra d'abord répondre. La jeunesse est impatiente. Elle cherche sa place entre les vieilles entreprises mortes et celles, nouvelles, qu'on annonce, et a du mal à confier ses espoirs à une classe politique souvent enfermée dans des habitudes dépassées. Ce n'est pas un hasard si, pendant l'été 1997, les premiers cailloux contre les bus, les premières voitures brûlées, l'ont été à Maubeuge. La rentrée du lycée horticole de Lomme, dans la banlieue de Lille, a donné lieu à de graves incidents ; plusieurs voitures ont été brûlées. Roubaix a pris le relais, puis Valenciennes, Dunkerque et surtout le bouillant quartier de Lille-sud.

Signes d'impatience de la jeunesse d'un pays où les problèmes se posent toujours à grande échelle, qu'il s'agisse de chômage, de drogue et de misère. D'un pays où il suffit souvent de changer de trottoir pour passer du camp des nantis à celui des exclus. Le Nord s'est fait à cette dangereuse promiscuité, mais il ne faudrait pas qu'elle dure trop longtemps.

Pierre Cherruau

Prochaine étape : CENTRE

TROIS QUESTIONS À
André Gamblin

1 En quoi consiste la transformation du Nord - Pas-de-Calais ?

Depuis une vingtaine d'années, le Nord - Pas-de-Calais est en mutation. On l'a cru condamné ; en fait, il change comme il l'a fait de nombreuses fois au cours de son histoire. Certes, toute mutation est douloureuse, elle entraîne des souffrances. Mais si le Nord a toujours vécu, c'est qu'il n'a pas arrêté de changer. C'est pourquoi je préfère ce mot de « mutation » à celui de « crise » : la mutation, c'est un signe de vitalité. Le Nord - Pas-de-Calais cesse donc d'avoir comme principale activité motrice l'industrie, et revient à sa vocation première et profonde qui est le commerce, les services et, essentiellement, la circulation. Cette transformation est assez générale en Europe occidentale, mais elle prend plus d'ampleur ici parce que l'industrie y fut très puissante : l'activité charbonnière, en particulier, est un épisode qui a placé l'industrie au premier plan. Cette mutation est donc un retour aux sources, aux racines.

2 La région a-t-elle des atouts pour réussir cette mutation ?

En plus des atouts humains, que Toyota vient d'apprécier, le Nord - Pas-de-Calais a des conditions naturelles favorables pour être un carrefour européen. Il y a un axe nord-sud entre les Pays-Bas et la France. Pendant toute l'histoire, cet axe a été remarquablement équipé ; c'est l'un des axes essentiels de l'Europe du Nord-Ouest. D'autre part, la région se trouve sur un axe ouest-est (des îles Britanniques vers l'Allemagne et l'Europe centrale), mais qui, depuis le Moyen Age, est infériorisé par le delta du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. Or cet axe vient enfin d'être équipé grâce au bateau, au tunnel et au TGV. Lille devient une plaque tournante ferroviaire et autoroutière à l'échelle de l'Europe.

3 Quels équipements faut-il réaliser en priorité pour conforter cette position ?

Il faut renforcer ce carrefour et réaliser, enfin, les projets sur lesquels des retards ont été pris, notamment la grande plate-forme multimodale de Dourges (Pas-de-Calais), entre Lille et l'ancien bassin minier. De même il faut impérativement réaliser la liaison à grand gabarit par voie d'eau, le canal Seine-Nord, dont on parle depuis des décennies dans cette région.

★ *André Gamblin est professeur de géographie émérite à l'université des sciences et technologies de Lille.*

Calais préfère le duty-free au tunnel sous la Manche

CALAIS
de notre correspondant régional

Parlez du tunnel sous la Manche aux Calaisiens, ils auront invariablement cette réponse : *« Ça a été un grand chantier. Mais il ne s'est rien passé de ce qu'on nous avait promis. Ce n'est pas grave : on n'y croyait pas. »* Les responsables économiques précisent : *« Finalement, le tunnel nous a amené des structures très complémentaires des infrastructures maritimes. On nous annonçait une rupture de charge, une régression du maritime. Ça a été le contraire, car le tunnel a supprimé la contrainte de l'attente obligatoire. La principale erreur a été cette ZAC au débouché du tunnel. Un développement négatif pour Calais. Cela n'a servi qu'à déplacer 20 % des emplois du centre-ville vers le tunnel »*, constate Gérard Baron, l'un des directeurs de la chambre de commerce et d'industrie de Calais.

En fait, au lieu de décliner, le port a retrouvé dès 1996 le niveau de voyageurs d'avant l'ouverture du tunnel, en 1994. Avec 20 millions de passagers et 35,5 millions de tonnes de fret en 1997, il revendique aujourd'hui le quatrième rang des ports français. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes s'il n'y avait une vieille directive européenne pour l'harmonisation de la fiscalité intracommunautaire, qui doit entrer en vigueur le 1er juillet 1999 : elle touche les taxes sur les alcools et les tabacs, mais prévoit aussi la suppression des commerces hors taxes.

LA MANNE DES « EXCURSIONNISTES »

A Calais, cette perspective est envisagée comme un véritable drame. Les Calaisiens savent ce qu'ils doivent au duty-free. Les 20 millions de voyageurs descendus des ferries en 1997 étaient pour 57 % des *« excursionnistes »*, venus pour un ou deux jours. En vingt ans, le nombre de ces touristes intéressés par une bouffée d'air français et quelques courses sur le continent a été multiplié par dix. En 1997, le port a comptabilisé 81 jours avec plus de 70 000 passagers, 140 jours à plus de 60 000. La clientèle britannique représente de 15 % à 20 % du chiffre d'affaires du commerce local, entre 25 et 30 % de celui d'un des hypermarchés de la périphérie.

Les Calaisiens savent très bien que c'est grâce au hors-taxe que les compagnies maritimes ont pu proposer des prix très bas. Elles se rattrapent sur l'argent dépensé à bord. Le passage d'une voiture avec quatre personnes coûte environ 200 francs, mais les transporteurs estiment que chaque passager, grâce aux cigarettes et aux alcools détaxés qu'il achète à bord, génère en moyenne 70 livres (700 francs) de chiffre d'affaires ; la dépense moyenne par voiture se situe donc autour de 300 livres (3 000 francs). La tarification deviendra dissuasive si le duty-free disparaît.

La menace est prise très au sérieux à Calais. On y voit une remise en cause des emplois maritimes et portuaires. Seafrance emploie 1 200 personnes à Calais ; la chambre de commerce et les compagnies maritimes plusieurs centaines de personnes. Plus de 2 000 emplois sont concernés dans l'hôtellerie et la distribution. *« Au moment où l'on se bat pour créer quelques emplois dans une ville où il y a 20 % de chômeurs, ce serait dramatique*, plaide Gérard Baron ; *tout un système économique s'est construit autour du duty-free. Ce serait criminel de changer. »* Dernier espoir : faire fléchir Bercy et la commission de Bruxelles, en faisant valoir que Douvres, ou les ports de la Baltique, seraient eux aussi sinistrés.

P. Ch.

Nord-Pas-de-Calais



Conseil régional sortant : 15 PC ; 2 MDC ; 23 PS ; 1 PRG ; 1 Div.g ; 7 Verts ; 2 Écol ; 2 GE ; 2 CPNT ; 1 UDF-rad ; 6 UDF-FD ; 4 UDF-DL ; 3 UDF ; 12 RPR ; 18 Div.d ; 13 FN.
Présidente : Marie-Christine Blandin, Verts.

Mer du Nord
BELGIQUE
LILLE
PAS-DE-CALAIS
Arras
NORD
PICARDIE

La population

1995 (en milliers d'habitants)	3 994,4	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	7 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,17 %	
DENSITÉ 1995	322 hab./km²	*(106,2 km²)**
PART DES - 25 ANS	38,5 %	*(33,3 %)**
PART DES + 60 ANS	17,5 %	*(21,3 %)**
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en milliers d'habitants)	3 952	
URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 2,1 %, population + 0,5 %		

La richesse régionale — Part des branches en 1992, en %

AGRICULTURE, PÊCHE	1,6
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,7
SERVICES NON MARCHANDS	19,2
INDUSTRIE	26,2
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	47,4
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	373,5 milliards de francs, 5,5 % du total national

Nord-Pas-de-Calais
France métropolitaine

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	5 258 millions de francs (3e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 316 francs (7e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992	73 400 francs *(81 118)**
PIB 1992	387,3 milliards de francs
Part dans le PIB national	5,5 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	3,6 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES	
1994 (soumises à autorisation)	2 487
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	19,5 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	8,4 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	109

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 12 449,8 km²

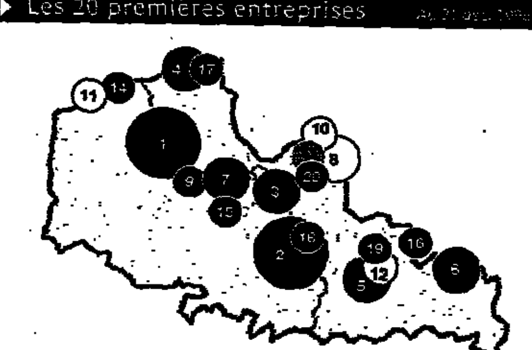
AGRICOLE *(Vignes, vergers, prairies, cultures...)*	79,4 %
ARTIFICIELLE *(Bâtis, non bâtis, routes et parkings)*	11,4 %
NATURELLE *(Roches et eaux, landes, maquis, forêts...)*	9,2 %

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

Nord-Pas-de-Calais	16,4 %
France	12,5 %
BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996	80 400

Les 20 premières entreprises

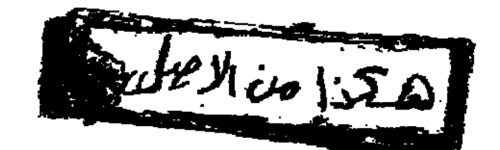


1 - Verrerie cristallerie d'Arques
2 - Régie Renault
3 - Française de mécanique
4 - Sollac
5 - Sté européenne véhicules légers du Nord
6 - Maubeuge construction automobile
7 - Roquette Frères
8 - Redoute France
9 - Usinor Sacilor
10 - Redoute France
11 - Eurotunnel services GIE
12 - Automobiles Peugeot
13 - Transpôle
14 - Sté des verres de sécurité
15 - Bridgestone Firestone France SA
16 - ANF Industrie
17 - Sollac
18 - Stora Feldmuehle Corbehem
19 - GEC Alsthom transports SA
20 - La Voix du Nord

nombre de salariés: 5 000 et plus; 2 000-4 999; 1 000-1 999; 500-999; 50-499

● INDUSTRIE
● TRANSPORTS
○ SERVICES

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France





La grande peur des Chinois d'Indonésie

La minorité chinoise de l'archipel est, depuis le début de l'année, la cible des émeutiers. Cette communauté, qui contrôle les deux tiers de l'économie privée, sert de bouc émissaire à une population exaspérée par l'explosion du chômage et la flambée des prix

ENTOURÉE de ses deux enfants, une Chinoise en pleurs regarde la mise à sac de son épicerie. Les gens se servent, d'autres saccagent. Elle n'y peut rien. Enfermée dans une pièce pendant deux heures en compagnie de ses enfants, elle n'a pu sortir qu'une fois la tornade passée. Des années d'économies et de labeur se sont envolées. Elle a peur de demeurer dans le bourg de Java où elle a vécu une bonne partie de sa vie. Elle va gagner une ville où elle pourra mieux se perdre dans la masse. Mais elle ignore encore laquelle.

Les éruptions de violence sont toujours brutales en Indonésie. Celles qui se produisent depuis le début de l'année, surtout à Java, n'échappent pas à la règle. Il suffit parfois d'une rumeur invérifiée sur une faible hausse du prix du riz ou du sucre pour que des pauvres en colère s'en prennent à ceux qu'ils croient responsables : les petits commerçants chinois que l'on retrouve, un peu partout, autour des places de marché. Ainsi, dans plusieurs localités de l'île surpeuplée, des dizaines de magasins ou d'échoppes ont été pillés, et parfois incendiés. *« Les prix sont trop élevés »*, disaient les émeutiers.

Les premiers incidents ont été rapportés, au début de l'année, dans l'est de Java. Puis, dans la deuxième semaine de février, les violences ont gagné le centre et même l'ouest d'une île où s'entassent environ 120 millions de gens, soit les trois cinquièmes de la population du vaste archipel. L'agitation a franchi un nouveau pas avec le pillage ou la mise à feu de fabriques, d'hôtels, de centres commerciaux ou d'églises chrétiennes. Les troubles ont alors fait leurs premiers morts à Java et sur l'île de Lombok. Dans un cas au moins, les forces de l'ordre ont tiré pour disperser la foule. *« Tout est trop cher »*, répétaient les manifestants.

En juin 1997, à la veille de la crise monétaire, le dollar valait environ 2 500 roupies. A la mi-janvier, la monnaie indonésienne avait perdu six fois de sa valeur. Même si elle s'est redressée depuis, elle se négociait, à la mi-février, aux alentours de 10 000 roupies pour un dollar. Les faillites et banqueroutes engendrées par cet effondrement monétaire se sont traduites par des centaines de milliers de licenciements. Cette année, le sous-emploi franchira la barre des 50 % de la population active et la croissance sera, au mieux, nulle.

Entretemps, l'archipel a subi une très forte sécheresse qui a attisé des incendies, lesquels ont empoisonné la région, et provoqué un sérieux déficit céréalier. Premier résultat d'une crise à la fois économique et alimentaire : les prix des produits de base ont flambé dans une fourchette de 20 % à 80 % alors que le chômage s'aggravait. A la suite de plusieurs années de solide croissance, moins de 20 % des quelque deux cents millions d'Indonésiens vivaient encore, en 1996, en dessous du seuil de pauvreté : ils seraient deux fois plus nombreux aujourd'hui. La chute du niveau de vie est brutale : avec la récession, le revenu annuel *per capita* devrait tomber, fin 1998, de presque 7 000 francs à seulement 3 700 francs, selon des prévisions avancées, le 16 février, par le ministère d'Etat à la planification.

Dans un premier temps, la vindicte populaire s'est donc retournée contre les Chinois, cible facile. Cette minorité ne représente sans doute que 3 % à 4 % de la population, et le double si l'on inclut les Sino-Indonésiens. Dans un pays où plus de 85 % de la population se réclament de l'islam, près de la moitié des Chinois, parfois présents depuis quelques générations, sont des chrétiens. D'autres sont bouddhistes et seule une faible minorité s'est convertie à l'islam.

Souvent liés au pouvoir, par le biais d'associations avec les enfants du président, leurs conglomérats ont figuré parmi les premiers bénéficiaires de deux décennies de développement. Si l'on s'en tient aux impôts sur le revenu payés en 1996, Soedjono Salim, Liem Sioe Long de son nom chinois, ami de jeunesse du président Suharto, arrivait alors en tête et son fils Anthony en cinquième position. Les six premiers contribuables étaient d'origine chinoise. Au passage, trois des enfants du président occupaient les 8e, 9e et 19e positions. Selon une évaluation générale, la communauté chinoise contrôlerait les deux tiers de l'économie privée.

La chute du niveau de vie est brutale : avec la récession, le revenu annuel « per capita » devrait tomber, fin 1998, de presque 7 000 francs à seulement 3 700 francs

MAIS, pour leur part, les milliardaires chinois d'Indonésie, aussi endettés que leurs homologues locaux, ne sont menacés que par de très sérieux réajustements financiers. Voilà longtemps que, par le biais des réseaux de Chinois d'outre-mer, une partie de leurs avoirs se trouve hors de l'archipel, de Singapour à Hongkong en passant par l'Australie ou les Etats-Unis. Nombre d'entre eux disposent d'une double nationalité ou d'un droit de résidence permanente à l'étranger. Quand, pour éviter tout incident, la célébration du Nouvel An chinois a été interdite, fin janvier, ils sont allés fêter l'événement à Singapour ou à Hongkong, où ils disposent d'appartements et de propriétés. Leurs rejetons poursuivent leurs études dans les meilleures universités d'outre-Pacifique ou d'Australie.

Pour l'instant, les émeutiers s'en prennent aux plus vulnérables, qui sont les plus nombreux : propriétaires de petites fabriques, de commerces de détail ou de gros, restaurateurs, hôteliers. La petite et moyenne bourgeoisie d'origine chinoise est à portée de main, surtout quand des forces de l'ordre réduites en nombre ne peuvent intervenir à temps ou, ce qui arrive parfois, n'ont guère envie de le faire. Inscrire *« muslim »* sur une grille baissée de magasin offre une protection toute relative. La manipulation ne peut pas, non plus, expliquer la traînée de poudre de début février, lorsque, après des émeutes à Florès, à Sulawesi et à Java ouest, les troubles ont sauté d'un bourg à l'autre sur la côte septentrionale de Java pour se répandre jusqu'à une centaine de kilomètres de la capitale.

L'histoire contemporaine de l'Indonésie est truffée d'explosions de violence dont les Chinois ont souvent pâti. Des centaines de milliers d'entre eux ont dû regagner la Chine dans les années 50. Ils ont également terriblement souffert en 1965-1966, lorsque l'armée, sous la direction du général Suharto, a procédé à une sanglante répression anticommuniste. Accusé d'implication dans l'assassinat de six généraux, le PKI, parti communiste pro-chinois, a été interdit en 1966 et des centaines de milliers de ses partisans présumés ont été massacrés. Les Chinois d'Indonésie ont été les victimes de ces pogroms. Par la suite, tout en tenant le pays d'une main de fer pendant trente-deux ans, le président Suharto a dû faire face à plusieurs soulèvements.

Plus récemment, en 1996 et début 1997, commerces chinois, églises chrétiennes et commissariats de police ont été brûlés ou saccagés, à Sumatra ou à Java, par des foules de jeunes musulmans qui les ont pris pour des symboles du pouvoir et de la richesse. A cette époque, donc avant la crise économique, l'Indonésie bénéficiait encore d'un solide taux d'expansion. Mais les fruits de cet enrichissement étaient déjà fort mal partagés. En outre, à Kalimantan, des Dayaks ont massacré des migrants transférés de Madura dans le cadre de la politique officielle de *transmigrasi*, qui tente, depuis de nombreuses années, de désengorger les îles les plus peuplées, ce qui est le cas de Madura comme de Java.

En janvier 1998, à Tangerang, lointaine banlieue industrielle de Djakarta frappée par le chômage, des habitants en colère avaient, avant l'intervention de la police et des pompiers, détruit ou incendié de petits restaurants en plein air soupçonnés d'être des repaires de prostituées et de joueurs. A plusieurs reprises, mais en vain, les résidents avaient demandé à la police de mettre fin à ces pratiques, qui tenaient à leurs yeux de la provocation en plein ramadan. Ce genre d'explosion n'est pas inhabituel, surtout en période de crise, quand les nerfs sont à fleur de peau.

Contraints de se serrer la ceinture, quand ils mangent encore à leur faim, les Indonésiens n'en sont que plus frustrés par l'absence d'état de droit et par l'impossibilité de se faire entendre des autorités. Les tempéraments s'échauffent alors vite et les gens ne cherchent plus à comprendre : ils passent aux actes. Que les prix des denrées de base augmentent, notamment parce qu'elles sont importées – comme la farine de blé ou le sucre –, et ils s'en prennent aussitôt au « coupable » le plus visible, le détaillant chinois.

Contraints de se serrer la ceinture, les Indonésiens n'en sont que plus frustrés par l'absence d'Etat de droit et par l'impossibilité de se faire entendre des autorités

Le pouvoir, à commencer par le président Suharto, affiche la plus grande fermeté face aux émeutes. A la mi-février, l'armée a tiré pour disperser des foules en colère. Des centaines de manifestants ont été interpellés. Des Chinois ont trouvé refuge dans des commissariats ou des casernes. De leur côté, les grandes associations musulmanes sont intervenues pour tenter de calmer le jeu. *« Les Chinois sont nos frères »*, a déclaré, lors d'un rassemblement à Djakarta, Amien Rais, le président de la Muhammadiyah, qui rassemble une vingtaine de millions de fidèles. *« Les estomacs ne peuvent attendre, et ne blâmez pas mes gens qui deviennent* amok [fous] *parce qu'ils ont faim. Mais ce n'est pas la faute des Chinois »*, a-t-il également déclaré, en ajoutant : *« Je pense que mon gouvernement a le devoir absolu de fournir assez de riz et de produits de base à la population. »*

Les prédicateurs du Nahdlatul Ulama, qui compterait près de trente millions de membres, ont couru les campagnes pour calmer le jeu. Les vieux des villages ou des bourgs de campagne prêchent également la modération. *« Ni couteaux, ni barres de fer, ni haches »*, disent-ils aux jeunes, beaucoup plus excités et qui cassent tout sur leur passage. Parfois, l'armée intervient à temps. Dans d'autres cas, elle ne peut rétablir l'ordre qu'après coup. Il est également arrivé que la police locale, sans moyens, laisse faire. La défense des Chinois n'est guère populaire. Que la protestation n'ait pas pris une tournure franchement antigouvernementale ne peut qu'arranger les autorités en place.

Les Chinois sont payés pour le savoir et n'ont pas attendu que la situation se dégrade rapidement, à partir de décembre, pour prendre des dispositions, quand ils en avaient les moyens. Fin 1997, des centaines de millions de dollars ont ainsi été transférés dans la seule Australie, où les rangs des étudiants indonésiens d'origine chinoise se sont renforcés. La fuite de capitaux tous azimuts est nettement plus élevée, même si les dettes des Chinois représentent une bonne partie de la dette extérieure privée indonésienne, évaluée aujourd'hui à 74 milliards de dollars.

SUR place, ceux qui en ont les moyens ont acheté leurs billets d'avion. Chez les riches, le calendrier des précautions est classique : une partie des capitaux, puis les femmes et les enfants, sont évacués vers l'étranger. Les chefs de famille ne suivent qu'au moment où ils jugent la situation intenable. Mais des millions de Chinois sont condamnés à demeurer chez eux ou, au mieux, à trouver un refuge loin des principaux centres de troubles. Consolation à moitié rassurante : la communauté chinoise ne comptait encore aucune victime à la mi-février.

L'inquiétude, entretemps, a gagné les voisins de l'Indonésie, comme Singapour et la Malaisie, où le pire n'est pas exclu : l'implosion de l'Indonésie provoquerait une évacuation massive de Chinois ou d'autres Indonésiens fuyant les violences, surtout par voie maritime, à travers le détroit de Malacca. Le contrôle des côtes a été récemment renforcé. Même Pékin, qui entend protéger les communautés de Chinois d'outre-mer, ne pourrait demeurer indifférent à un reflux de Chinois d'Indonésie.

On n'en est, certes, pas encore là. Peut-être les émeutes du début de l'année s'éteindront-elles peu à peu. Mais les effets sociaux de la crise économique promettent de s'étendre avant l'amorce d'un redressement. L'avenir immédiat n'est guère brillant : banqueroutes, fermetures d'usines, menace çà et là de disettes, centaines de milliers de licenciements supplémentaires... Djakarta aura du mal à payer les importations de vivres. Les causes profondes des violences déjà enregistrées ne sont pas près de disparaître. Et les Chinois d'Indonésie n'ont pas fini de trembler.

Jean-Claude Pomonti
Dessin : Nicolas Vial

Le cinéma sanglant de Washington

par Christophe Gallaz

A nouveau, sept ans après la guerre du Golfe, l'opinion publique internationale se détermine presque exclusivement, à propos de l'Irak, en fonction de l'attitude de Washington. Il est temps de méditer sur ce règne du « modèle américain » que les Etats-Unis déploient aujourd'hui sur le reste du monde en y subjuguant toutes les catégories sociales – des hommes d'affaires fascinés par les recettes économiques en vigueur de Los Angeles à Detroit jusqu'aux cinéphages que la quincaillerie ballonnée du *Titanic* suffit à mettre en état d'exaltation collective.

Les Etats-Unis sont pourtant le lieu d'une incohérence prodigieuse, en tout cas dans les apparences. Leurs médias sont portés jusqu'au délire par la moindre histoire de petites culottes à la Maison Blanche, mais leurs habitants paraissent se réjouir, sinon jouir, de faire exécuter un nombre croissant de leurs prisonniers de droit commun, à l'instar, l'autre jour, de Karla Faye Tucker au Texas.

Pendant ce temps, leurs politiciens ne ratent pas une occasion de s'afficher comme les militants planétaires du Bien contre le Mal. Avant que cette confusion ne nous ait totalement gagnés, voyons deux choses. Un : les Etats-Unis ne sont plus guère qu'un énorme secteur tertiaire. Deux : tout secteur tertiaire produit immanquablement, chez tous les individus qu'il agrège, le double besoin du voyeurisme et de la violence.

Le secteur tertiaire n'est pas neutre. Ce n'est pas le champ lisse des *« activités humaines non directement productrices de biens de consommation »*, comme le suggère le dictionnaire. C'est, au contraire, une zone de violence extrême. Elle plie les êtres à force de façonner leur existence en termes exclusifs de compétence commerciale et les pousse à récuser toute forme de transcendance qui pourrait les engager dans une contestation de ce processus.

Autant dire que, aux Etats-Unis, plus personne n'est extérieur au secteur tertiaire. Le plus petit paysan en fait partie, comme la ménagère la plus encastrée dans ses tâches domestiques et comme le plus désespéré des chômeurs. Qu'ils y soient anecdotiques, archaïques ou marginaux, voire exclus, n'a pas la moindre importance : ils y sont, voilà tout, parce que c'est en fonction de ses valeurs et de ses hiérarchies qu'ils se conçoivent, se définissent, se désirent, se mesurent, s'ordonnent, se constatent et se disent.

Cette situation détermine tout. Quand vous n'êtes plus qu'un cartilage au sein de la société, vous rêvez d'en devenir, ou d'en redevenir, l'os ou les articulations. Quand vous n'êtes plus qu'un agent de transit dont la vocation consiste à faire circuler le plus vite et le plus sûrement possible les marchandises ou leur contre-valeur, vous devenez nécessairement si vide et si creux que seule la rumeur du monde vous procure encore la sensation d'exister. Vous en devenez si dépolitisé que seul un président révélé dans sa chair et dans ses humeurs, particulièrement à l'occasion de ses aventures amoureuses et sexuelles, rayonne d'une véracité minimale. Et vous en devenez forcément si dépouillé de votre destin que seules des Karla Faye Tucker vous suggèrent encore, grâce à leur aura dispensée par le voisinage de la mort, que vivre est une splendeur.

C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, secteur tertiaire intégral, le voyeurisme et la violence sont intimement liés, en un mélange dont les médias sont devenus le miroir et l'aiguillon. Or cette circonstance est extraordinairement dissociante. Elle vous coupe en deux. Vous commettez les pires bassesses pour être un spectateur de la violence, mais vous affichez simultanément, pour dissimuler ces bassesses, les vertus les plus élevées. Vous êtes captivé par les ragots de Washington, mais vous vous prétendez libéral et respectueux de l'Autre. Vous exécutez Karla Faye Tucker, mais vous faites la morale à l'Irak. Et pour peu que vous soyez à Davos l'année prochaine, vous y chanterez les bienfaits de l'économie globale et précipiterez du même coup des populations croissantes dans la mort économique, psychologique et peut-être biologique.

Tel est le comportement. Il consiste à produire un tel rideau d'illusions qu'il parvient à dissimuler tout massacre du réel. C'est d'une terrible efficacité. C'est même enchanteur, et le moins frappant n'est pas d'observer que ce dispositif est exactement celui du cinéma tel qu'il gagne nos sociétés actuelles et littéralement les aliène – en accréditant si puissamment un enchaînement d'images aux yeux des spectateurs qu'ils finissent par glisser dans une indifférence croissante à leur propre égard, jusqu'au cynisme. Les Etats-Unis sont le cinéma par rapport au réel, ou l'écran de la salle obscure par rapport au monde extérieur, et plus personne n'échappe à ces prodigieux moyens d'enchantement.

Aux Etats-Unis, secteur tertiaire intégral, le voyeurisme et la violence sont intimement liés, en un mélange dont les médias sont devenus le miroir et l'aiguillon

Tenez, calez-vous dans votre fauteuil et regardez. Voici la petite stagiaire de la Maison Blanche. Son personnage vous évoque irrépressiblement une certaine Paula Jones aperçue dans une version antérieure de la même histoire, même si sa fonction semble ici légèrement décalée. Les critiques nous le confirmeront demain.

Voici Karla Faye Tucker qui commet son crime armée d'un pic à glace. Mais dont on pressent déjà, au vu de son visage imprégné d'angélisme, qu'elle s'inscrit dans la catégorie des comédiens qualifiés de réversibles, capables de jouer aussi bien les méchants que les gentils. Voici les avocats de l'une et de l'autre. Voici le président des Etats-Unis en personne, un peu moins bon que Michael Douglas dans le même rôle, qui vient proposer une modification du scénario. Etait-ce bien Douglas ? Voici le gouverneur du Texas qui refuse la grâce de Karla Faye Tucker après avoir évalué ce qui soutiendra le mieux sa carrière politique. Brusque travelling : nous basculons à Davos, *« plus grand rassemblement mondial de décideurs »*, avec ses cortèges de limousines, d'escortes et de plaidoyers. Nous basculons en Irak : zoom sur les navires de guerre.

Que vous vous sentez bien dans cette salle obscure ! Le film « déménage ». Les comédiens sont excellents, y compris cette débutante, cette Monica Lewinsky, avec sa belle bouche. Et cette Karla Faye Tucker, elle aussi, émouvante comme la Jeanne d'Arc à l'orée du bûcher, mais tellement plus authentique puisque CNN est là, qui couvre sa mort en direct, avec cette séquence inoubliable des journalistes qui viennent raconter l'événement dans tous ses détails à la foule massée devant la prison de Huntsville. Que c'est bien ficelé. Ces scénaristes : formidables. Cette formidable Lewinski. Cette Tucker. Ce gouverneur. Ce président. Ces décideurs de Davos. Ces marins de l'US Navy. Et ce septième art, si utile et si précieux, qui nous donne à revisiter l'humanité frémissante, nous suggère quelles valeurs elle transporte.

Puis la séance s'achève, vous avalez votre pop-corn ultime et vous quittez la salle de projection avant de gagner la rue. Il y règne une lumière suffisante pour vous y faire distinguer décors et figurants. Ils accomplissent des gestes. Un clochard vous demande un sou. Des Algériens se tranchent la gorge. Les océans sont jonchés de poissons crevés. Les chômeurs pleurent. Les enfants cambodgiens sautent sur des mines antipersonnel.

Vous vous en fichez. Ça ne vous regarde pas. Seul le cinéma vous regarde. Le traité multinational interdisant l'usage des mines antipersonnel, d'ailleurs, vous ne l'avez pas signé, à l'époque. Au fond, une seule préoccupation vous taraude depuis tout à l'heure : dans cette histoire, que va devenir Hillary Clinton ? Où est passé le corps de Karla Tucker ? Quelle est la puissance de ces navires de guerre dans le Golfe, en chevaux ? Et Bill Gates, acteur le plus riche du monde : reviendra-t-il jouer l'année prochaine à Davos ?

***Christophe Gallaz** est écrivain et chroniqueur.*

Pour un partenariat stratégique euro-japonais

par Pascal Boniface

DANS le triangle Etats-Unis-Europe-Japon, l'axe euro-japonais demeure atrophié. Les échanges et les contacts dans le domaine stratégique entre les Etats-Unis et l'Europe d'une part, et les Etats-Unis et le Japon de l'autre sont fréquents, soutenus et extrêmement développés. Ils sont quasi inexistants entre l'Europe et le Japon : ces deux régions perçoivent leurs relations essentiellement à travers le prisme économique, d'ailleurs souvent réduit au prisme de l'équilibre – ou plutôt du déséquilibre côté européen – de la balance commerciale.

Avant le sommet euro-japonais de juin 1997, les problèmes économiques ont été soulignés par la partie européenne, qui se plaignait d'une augmentation de 23 % de l'excédent commercial japonais. Les exportations japonaises en direction de l'Europe sont de 21 % alors que les importations ont diminué de 7 %. Le déficit total reste cependant relativement modeste : 1,8 milliard de dollars.

Le déséquilibre des échanges se retrouve en termes d'investissements. Les investissements japonais en Europe sont dix fois plus importants que les investissements européens au Japon. Les risques ne sont donc pas minces de voir se ranimer les tensions commerciales euro-japonaises. S'il ne faut pas nier la nécessité pour nos partenaires japonais de prendre en compte ces demandes européennes, il convient de dépasser ces différends pour établir ces relations dans un cadre plus large.

Les différences économiques ne sauraient empêcher l'émergence d'un véritable débat stratégique entre l'Europe et le Japon. Autrefois, c'était le Japon qui mettait l'accent sur l'économique et oubliait les aspects diplomatiques. Chacun se rappelle la phrase du général de Gaulle, après la visite du premier ministre japonais Ikeda : *« J'ai voulu rencontrer un homme politique japonais, mais je n'ai reçu qu'un marchand de transistors. »* Il conviendrait donc, au moment où le Japon commence à s'interroger sur la définition de ses intérêts stratégiques, que les Européens n'inversent pas les rôles pour ne se préoccuper que d'intérêts économiques à court terme.

Le Japon et l'Europe n'ont, pour le moment, ni l'un ni l'autre l'autonomie stratégique. Pour des raisons différentes, mais toutes liées aux origines de la guerre froide, ils sont en situation de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Dans les deux cas, la chute du mur de Berlin crée chez eux des frustrations : Européens et Japonais vivent mal l'unipolarité et aspirent à une certaine multipolarité. Ils cherchent à redéfinir leur place et leur rôle dans le monde après la fin du clivage Est-Ouest.

Il est plus facile, par ailleurs, pour le Japon d'être un acteur mondial qu'un acteur régional du fait de ses difficiles relations avec les pays environnants, liées à l'héritage de la seconde guerre mondiale. Pour être cette puissance mondiale, le Japon doit établir des liens avec l'Europe. L'Europe, de son côté, peut aspirer à être une Europe-puissance et non une simple Europe-espace. C'est du moins le projet français. Elle doit donc aussi développer des liens avec le Japon pour dépasser le stade de simple puissance régionale dont l'implication dans les affaires mondiales dépend des liens légués par l'Histoire. Consolider le troisième axe du triangle Etats-Unis-Europe-Japon, ne pas le cantonner aux seuls aspects commerciaux, est donc dans l'intérêt commun des deux partenaires.

Quelques avancées ont été réalisées depuis juillet 1991, date de la première déclaration commune Japon-Communauté européenne, appelant à une coopération politique, portant notamment sur les questions de sécurité. Des sommets annuels Europe-Japon ont été institués.

Le premier sommet ASEM (Asean Europe Meeting) s'est tenu à Bangkok en 1996 ; le second aura lieu en Grande-Bretagne en avril 1998, inscrivant le dialogue Europe-Japon dans un cadre euro-asiatique plus large. Quelques mesures concrètes de coopération ont même été mises en place. Le Japon participe au financement de la reconstruction en Bosnie, et l'Europe prend part au programme Kedo, qui contrôle l'activité nucléaire de la Corée du Nord. Le renforcement de cette coopération pourrait commencer par des sujets « soft » : protection de l'environnement, aide au développement, pour aboutir à des sujets plus sensibles, comme la réforme de l'ONU, la sécurité internationale ou la stabilité mondiale.

Le Japon est en quête de réassurance. Il a aujourd'hui le sentiment inconfortable, tant par rapport à sa politique chinoise que vis-à-vis de son lien avec les Etats-Unis, de ne pas avoir de solution alternative. Il lui faut ne pas trop déranger la Chine et accepter tel quel le partenariat avec les Américains. Cette situation est profondément déstabilisante. Les Japonais ont en mémoire le précédent de 1972 lorsque les Américains ont établi des relations avec la Chine sans même prévenir les Japonais. Il est donc de l'intérêt du Japon d'établir des relations multilatérales grâce à une forte relation avec l'Europe.

La montée en puissance de relations euro-japonaises doit s'inscrire pour les Européens dans la prise de conscience du poids de l'Asie non seulement en termes économiques, mais également en termes stratégiques et politiques. L'amélioration de la coopération politique, voire l'établissement d'un véritable dialogue stratégique entre l'Europe et le Japon, permettra de consolider ces deux pôles de puissance et aidera à une multipolarisation du monde. Cela leur permettra d'assurer leur position en tant qu'acteurs majeurs du système international, et améliorera leur donne respective face aux Etats-Unis.

***Pascal Boniface** est directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).*

Les leçons de la crise asiatique

par Christian de Boissieu

LA crise asiatique et ses répercussions sur l'ensemble des zones relancent le débat sur le fonctionnement de l'économie mondiale et la libéralisation financière. Faut-il remettre en cause le processus engagé depuis près de vingt ans ? Le défi est-il principalement de nature institutionnelle ?

Comme d'habitude, la tentation est grande de confondre la cause – les ajustements structurels auxquels doivent faire face la plupart des pays d'Asie, mais pas seulement eux... – et le catalyseur – la parfaite mobilité des capitaux résultant de la déréglementation et de la globalisation.

Freiner la mobilité des capitaux ? Il serait séduisant, par certains côtés, de rembobiner le film de la libéralisation financière et, pour chaque pays, de retrouver le sentiment (ou l'illusion) d'un destin national mieux maîtrisé. Mais cela impliquerait aussi de remettre en cause tous les avantages nés de la déréglementation. En outre, la question des modalités ne peut être éludée. Il est inconcevable de réintroduire quoi que ce soit qui s'apparente au contrôle des changes. Même le premier ministre de Malaisie, pourtant si tenté, a dû y renoncer, l'été dernier. Quant à la taxation de certaines *opérations* de change, destinée, sous une forme ou sous une autre, à décourager les allers et retours purement spéculatifs, l'idée est en théorie attractive mais peu applicable. Car elle mènerait à tenter de séparer l'ivraie (la pure spéculation, déclarée *« excessive »* à partir de quel critère ?) du bon grain (les autres opérations), et elle supposerait une coordination internationale allant bien au-delà de l'actuel G 7, pour inclure le moindre paradis fiscal.

Créer de nouvelles institutions internationales ? Face à des causalités multiples et complexes et aux réactions brutales des marchés, la tentation d'une réponse institutionnelle reste vivace. Au mépris, parfois, des règles élémentaires visant à ne pas multiplier les dépenses nouvelles ni à exacerber une concurrence déjà naturelle entre les organismes internationaux. Le projet de création d'un Fonds monétaire asiatique (FMA) a capoté, au moins pour quelque temps, pour de bonnes mais aussi pour de moins bonnes raisons. On ne peut faire coexister les échelons mondiaux et régionaux d'intervention que s'il existe une coopération étroite entre les uns et les autres et si l'institution régionale ne tire pas trop argument de son information de « proximité » pour se montrer beaucoup moins exigeante que le *FMI, la Banque mondiale, etc.*

Conférer de nouveaux pouvoirs aux institutions internationales déjà en place ? C'est l'option la *plus intéressante* : elle limite à la fois les gaspillages et la fuite en avant, mais n'élimine pas pour autant d'éventuels conflits de compétence entre les différents organismes internationaux.

Le FMI revendique déjà de nouvelles prérogatives, fort de l'expérience de la crise mexicaine de la fin 1994 et du début 1995 ainsi que du début d'élargissement de ses compétences à cette occasion. Il a obtenu, en octobre 1997, le principe d'une augmentation significative des quotes-parts des pays membres, donc de ses moyens d'intervention. Pour le reste, plutôt que d'étendre ses prérogatives, il lui faut exercer mieux celles qui lui sont actuellement confiées. La crise asiatique l'aura démontré amplement : on ne peut éviter une réflexion sur le contenu et l'horizon des programmes d'ajustement mis en place.

Compte tenu de la nature structurelle du choc asiatique, la *Banque mondiale* aurait dû prendre, dès le début, un rôle significatif dans la gestion de la crise. Sans parler de l'Europe et de la Commission européenne, singulièrement absentes en tant que telles face à la tempête asiatique, *et présentes seulement de manière* indirecte (*via* le FMI) ou par les relations bilatérales entre chaque pays membre et les différents pays asiatiques. Autre leçon à méditer : le FMI a adopté, comme la crise elle-même, une démarche de dominos, le « cas par cas » débouchant rarement sur une vision d'ensemble, indispensable face à des turbulences potentiellement et même effectivement systématiques. Le FMI a joué en l'espèce un rôle nécessaire mais certainement pas suffisant. Ne lui confions pas de nouvelles compétences, mais donnons-lui les moyens de mieux exercer celles qui lui sont déjà attribuées.

Pas de retour au contrôle des changes, pas de taxation des opérations de change, mais un contrôle prudentiel plus exigeant et plus effectif des établissements de crédit et des marchés financiers

Le choc asiatique justifie une certaine forme de « reréglementation » : pas de retour au contrôle des changes et aux procédures administratives, pas de taxation des opérations de change, mais un contrôle prudentiel plus exigeant et plus effectif des établissements de crédit et des marchés financiers. La leçon vaut, bien sûr, pour la plupart des pays d'Asie, dans lesquels les règles élémentaires ont souvent été bafouées, pour les autres pays émergents, mais aussi pour quelques pays développés trop peu attentifs à l'importance d'une *bonne supervision* et d'un contrôle prudentiel efficace.

Etant donné le renforcement des exigences prudentielles, la Banque des règlements internationaux (BRI), déjà très impliquée dans le domaine, doit se voir doter de nouvelles missions et de moyens supplémentaires.

En particulier, la BRI doit intensifier la coordination internationale des réglementations bancaires et financières *nationales* en étendant sa compétence, déjà acquise pour les institutions financières (comité de Bâle), aux règles prudentielles *appliquées* aux marchés des capitaux. Il existe déjà différentes instances de concertation des Bourses et des commissions nationales de régulation de ces Bourses. Il faut aller plus loin, en élargissant le champ des recommandations de la BRI et en évitant les doublons et la concurrence entre elle et d'autres instances plus informelles. La BRI ne disposant pas de la capacité de financement et donc de la conditionnalité du FMI ou de la Banque mondiale, il faudra améliorer l'effectivité de ses recommandations et autres interventions.

Par-delà les neuf pays émergents (dont la Corée du Sud, Singapour, Hongkong et la Chine, la Russie...) ayant rejoint le « club » constitué par la BRI, il faut accélérer l'adhésion d'autres pays émergents. Pour tous les membres, anciens ou nouveaux, il faut s'assurer de l'application effective des réglementations bancaires et financières. Trop souvent, les mauvaises habitudes, le peu de transparence, le poids de la corruption, etc., créent un fossé dangereux entre les textes et une pratique très en retrait.

En parallèle, il faudra améliorer les systèmes de détection précoce des crises. Un rêve fou, par certains côtés, puisqu'il sera toujours difficile, par définition, de prévoir avec précision le calendrier exact d'une crise bancaire, d'un krach boursier *ou immobilier. La BRI* pourrait, en ce domaine, grâce aux informations collectées par elle, contribuer à l'effort indispensable *d'amélioration des données* économiques et financières. Mais il est clair que le défi posé concerne l'ensemble des *intervenants : FMI, Banque mondiale*, banques commerciales, agences de notation... A certains moments décisifs, l'information de première main, mais aussi l'indépendance et la crédibilité de telle ou telle institution (nationale ou internationale), sont indispensables pour rompre avec le ronron d'un consensus trompeur et sortir du piège de l'aveuglement mimétique. Voilà une autre leçon de la crise asiatique.

***Christian de Boissieu** est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).*

Le gouvernement des chanteurs

LES VICTOIRES DE LA MUSIQUE ont pour habitude de voler au secours du succès. Pascal Obispo, qui vient de vendre un million d'exemplaires de son album *Superflu*, fut oublié l'an dernier. Il ne le sera pas cette année. Tout comme la soirée des Enfoirés, orchestrée avec un professionalisme à l'américaine au bénéfice des Restos du cœur, et que 9,8 millions de téléspectateurs ont suivi, les Victoires, dont la treizième édition est retransmise vendredi 20 février sur France 2 depuis l'Olympia, honorent les chanteurs français déjà « au pouvoir » : Jean-Jacques Goldman en président en exercice, Obispo en ministre de la jeunesse et des sports, Johnny Hallyday, après son lifting intello, en ministre plénipotentiaire, Patricia Kaas, élue du peuple, au perchoir, auxquels s'ajoutent quelques sous-secrétaires d'Etat nouveaux venus, telle Lara Fabian. En voyage au début du mois, Florent Pagny (aux affaires étrangères) sera cette fois de la partie.

Le discours officiel de la chanson française en 1997 aura été celui de la bluette, un genre honorable qui donna en son temps *Capri, c'est fini*, Herbert Léonard et *L'Aziza*. A travers ses tubes, la France se sera montrée lovée sous l'édredon, un tantinet passéiste, préférant une libido bien cadrée à l'analyse de ses forces et de ses maux. C'est en tout cas ce que laisse supposer le spectacle offert par le quarteron en or – Goldman, Pagny, Hallyday, Obispo – mis en avant par une industrie qui marie ce qui marche avec ce qui marche, et d'où les producteurs indépendants ont été balayés les uns après les autres. Sous le coup des concentrations, les données du jeu des variétés ont changé. Cette bluette organisée est une atteinte à la liberté de créer.

GOLDMAN 28 200 FOIS

Barbara est morte cet hiver. Les Victoires – il faut dire les Victoires et non les votants, tant le scrutin visant à élire les artistes de l'année fut distordu par le passé – l'avaient approchée en lui décernant le titre de meilleure interprète féminine en 1997. Elle ne parut point. L'exercice était assez ridicule, et la récompense, après cinquante ans de carrière, vaine. Il y eut aussi, en 1996, la dramatique Stephen, chanteuse inconnue et protégée, qui fit chuter les Victoires ancienne formule qu'organisait la société Télescope Audiovisuel. Les « nouvelles » Victoires ont moralisé le vote, elles voudraient être cette fête de la chanson qu'elles n'ont jamais réussi à être. Pour cela, on a fait appel aux talents de casting artistique d'Anne Marcassus, celle qui, justement, organise depuis six ans la soirée des Enfoirés, aux côtés de Jean-Jacques Goldman, de son frère et manager Robert, et de Véronique Colucci. Anne Marcassus fut jusqu'en 1985 directrice des variété de TF 1, elle est aujourd'hui un passage obligé du retour des stars sur les chaînes du service public.

Comment exister quand on n'est pas aux affaires ? A la radio, les FM « jeunes » géantes privilégient les titres et les artistes formatés à leurs couleurs. Ainsi, le Bilan Radio-Ipsos indique que Jean-Jacques Goldman fut diffusé 28 200 fois en 1997 sur les trente stations sondées, qui font 95 % de l'audience. La télévision est verrouillée. N'y rentrent que les nouveautés préfabriquées (Lara Fabian, belle voix), le gouvernement en place ci-dessus cité, ou les attractions *pro domo*. Les chaînes de télévision produisent aujourd'hui elles-mêmes disques et spectacles destinés à nourrir leurs programmes. TF 1 s'installe dans cette filière monopolistique par le biais de Une Musique, réceptacle à tubes d'été et à compilations qui a vendu 7,2 millions de disques en 1997, ou encore de Glem Spectacles, dont le PDG, Gérard Louvin, est le directeur délégué chargé du divertissement, des variétés et des jeux de la chaîne. Ces arrangements financiers ont donné des idées au service public, à France Télévision. Il faut s'en inquiéter.

Le ministère de la culture et de la communication fait profil bas. Une fronde, sage, certes, mais impatiente, de la frange la plus polissonne des para-institutionnels (IRMA, Studio des variétés, Hall de la chanson, FCM...) fit des remous par le biais d'une tribune libre publiée par *Libération* en juillet 1997. S'ouvraient alors les Francofolies de la Rochelle, dont le patron est Jean-Louis Foulquier, animateur sur France-Inter, sorte de M. Chanson passe-muraille à qui le précédent ministère de la culture avait confié la gestion de Semaines de la chanson qui ne servirent jamais à rien, sinon à distribuer des labels onéreux à des spectacles déjà existants. A l'automne, la divulgation dans la presse de l'audit concernant les dysfonctionnements de l'Adami, organisme de gestion des droits des interprètes intimement lié au syndicat SFA-CGT, et longtemps couvert par les services ministériels, n'arrangea rien.

L'offensive prolongée des industriels du disque, qui reprochent au gouvernement son inaction en matière de prix plancher du disque et de baisse de la TVA, se doubla du talonnement incessant de Catherine Trautmann par Jack Lang. De fil en aiguille, la ministre en poste a été convoquée en novembre 1997 devant un groupe de professionnels de la culture réuni par la commission « culture » du PS, que préside Frédérique Bredin et qu'anime Jacques Renard, ancien directeur de cabinet de Jack Lang. Mme Trautmann ne réussit pas l'examen de passage. Elle fut sommée de réfléchir et de se pencher sur le délicat dossier des musiques populaires. Pour faire patienter, le ministère de la culture a donc réuni début janvier cinquante-sept professionnels de l'industrie du spectacle au sein d'une Commission nationale des musiques actuelles. Présidée par Alex Dutilh, directeur du Studio des variétés, elle fait suite aux réflexions sur la *« filière industrielle »* de la musique lancée par Jacques Toubon en son temps, et qui ne déboucha sur rien.

Pendant ce temps, le secteur alternatif, qui fait la vitalité de la musique anglo-saxonne, continue de ne point exister en France. Pris en sandwich entre le gouvernement des chanteurs-vedettes et l'Etat-providence, rares sont ceux qui parviennent à dessiner une nouvelle vague, une chanson d'auteur, une insolence, une drôlerie qui font aussi le plaisir de la musique de variétés, sa raison d'être autre chose que de la soupe facile à vendre à un consommateur sous influence.

Véronique Mortaigne

L'Evangile *par Hachfeld*

D'après la Bible illustrée par Julius Schnorr von Carolsfeld

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Kofi Annan doit réussir

LE secrétaire général des Nations unies, le Ghanéen Kofi Annan, entreprend la plus difficile mission de sa longue carrière de diplomate : il est attendu vendredi 20 février à Bagdad pour une ultime médiation. Si elle devait échouer, elle céderait, tôt ou tard, la place au fracas d'une intervention militaire américano-britannique contre l'Irak. M. Annan doit convaincre le président Saddam Hussein de laisser entrer les inspecteurs de la commission du désarmement de l'ONU dans les sites – y compris ses immenses palais – que le dictateur irakien entend toujours leur interdire. La France a, avec raison et créativité diplomatique, préparé le terrain, sans que Saddam Hussein ait encore saisi la perche. Paris et Moscou ont offert au régime de Bagdad les emballages politico-diplomatiques lui permettant d'ouvrir ses « sites présidentiels » à l'Unscom tout en sauvant la face.

M. Annan doit réussir parce que l'alternative – un ou des bombardements sur l'Irak – n'en est pas une : l'emploi de la force ne garantit aucunement que les armes biologiques et chimiques, que M. Saddam Hussein est soupçonné de cacher, seront détruites. Elle présente, en revanche, un maximum de dangers. La population civile irakienne peut essuyer de lourdes pertes. Les bombardements peuvent libérer dans l'atmosphère certaines matières mortifères. A coup sûr, les frappes envisagées provoqueront un regain de tension dans une région qui n'en a pas besoin. Une fois le doigt dans l'engrenage de l'utilisation de la force, les Etats-Unis peuvent être entraînés dans une escalade dont on voit mal l'issue, sauf à mener une opération terrestre contre le régime irakien. Qui ne se souvient de la spirale déclenchée par les premiers bombardements américains sur le Vietnam du Nord ?

Jusqu'à présent, les Etats-Unis n'ont pas prouvé que le danger irakien, sans doute réel, valait que tant de risques fussent courus. Aucun des pays arabes voisins de l'Irak ne se dit ni ne s'estime menacé par Saddam Hussein. Israël déclare n'avoir pratiquement rien à craindre de l'Irak, qui, de plus, n'est pas le seul pays de la région à disposer d'armes de destruction massive. Les alliés européens des Etats-Unis, ceux de l'OTAN notamment, sont divisés parce que, là non plus, personne n'est convaincu de la nécessité du recours à la force. La Chine et la Russie ont condamné l'éventualité de bombardements sans, il est vrai, menacer pour autant de changer quoi que ce soit dans leurs bonnes relations avec les Etats-Unis.

En somme, la communauté internationale est, unanimement, d'accord sur un point : Saddam Hussein doit laisser travailler les inspecteurs du désarmement. Et elle est, très majoritairement, d'accord sur l'inopportunité de frappes aériennes. Le recours à la force laisserait ainsi Washington et Londres faire cavalier seul dans une opération guerrière minoritaire, perçue dans la région comme néocolonialiste et dont ils n'ont fixé ni l'objectif ni les limites. Assurément, Kofi Annan doit réussir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Nouvelle donne pour la succession du pape

Suite de la première page

Pour se convaincre que le centre de gravité de l'Eglise s'est bien déplacé vers le Sud, il suffit de rappeler que l'Europe n'aura probablement plus la majorité absolue d'un prochain conclave. Avec cinquante-six électeurs, elle représente 45 % des votants. Par comparaison, le tiers-monde (Amérique latine, Afrique, Asie) compte quarante-cinq cardinaux électeurs.

Les Italiens, qui ont fourni 203 papes à l'Eglise, seraient-ils en mesure de retrouver leur suprématie, dans un conclave qui fut longtemps leur chasse gardée ? Avec vingt-deux cardinaux en âge de voter, l'Italie serait encore de loin le pays le mieux représenté si un vote devait intervenir demain, devant les Etats-Unis (onze), le Brésil (six), la France (cinq), le Mexique, l'Allemagne et l'Espagne (quatre). Mais il est très hasardeux de croire à des réflexes de solidarité nationale et même continentale. Il n'existe aucune discipline de vote dans un conclave où l'élu doit recueillir deux tiers des voix. Le jeu national sera en réalité plus ouvert que jamais. Si beaucoup d'observateurs estiment que le tour de l'Amérique latine (où vivent 40 % de la population catholique mondiale) est venu, rien n'interdit de penser que l'élu ne sera pas un Asiatique ou un Africain, un Porto-Ricain ou un Samoan !

L'âge sera-t-il un critère plus déterminant ? On peut aussi en douter. Pour succéder à Jean Paul Ier, décédé le 28 septembre 1978 à l'issue d'un des pontificats les plus brefs de l'histoire (trente-trois jours), les électeurs avaient eu la sagesse de désigner un homme jeune, Karol Wojtyla, âgé de cinquante-huit ans. Mais aujourd'hui, après un pontificat aussi dense, marqué par tant de rebondissements, qui, le 28 mai, battra le record de longévité du siècle détenu par Pie XII (1939-1958), les électeurs pourraient s'interroger sur la nécessité d'une « pause », d'un exercice plus modeste de la papauté, et choisir en conséquence un homme d'âge et d'expérience, un « pape de transition ».

La longueur de ce pontificat a fait sensiblement grimper la moyenne d'âge du collège cardinalice. A ce jour, sur 122 électeurs, les moins de soixante ans ne sont que quatre, dont l'archevêque de Vienne et nouveau cardinal, Christoph Schönborn (âgé de cinquante-trois ans) qui, dans quelques années, aura un statut de favori. La plupart des cardinaux régulièrement cités comme *papabili* ont tous plus de soixante-dix ans, comme les Italiens Carlo-Maria Martini (Milan) ou Silvano Piovanelli (Florence), comme le Brésilien Moreira Neves (Salvador de Bahia), etc. Leurs « chances » dépendent très largement de la date du prochain conclave. Au-delà de soixante-quinze ans (l'âge de la démission pour tout évêque et tout responsable de la Curie), elles seraient quasiment nulles. La tranche d'âge aujourd'hui scrutée par les observateurs est donc celle des sexagénaires. Et des noms de cardinaux nouveaux, comme Dionigi Tettamanzi (Gênes, soixante-quatre ans) ou Dario Castrillon-Hoyos (un Colombien de la Curie, soixante-huit ans), ou anciens, comme Godfried Danneels (Bruxelles, soixante-cinq ans), Juan Sandoval Iniguez (Guadalajara, soixante-cinq ans), Jaime Ortega (La Havane, soixante-trois ans) ou Francis Arinze (un Nigérian de la Curie, soixante-cinq ans) sont aussi cités.

DES FRONTIÈRES DÉPASSÉES

Après Jean Paul II, on imaginerait mal un pape qui se priverait de voyager, se replierait sur des tâches d'administration de l'Eglise, ne parlerait qu'un petit nombre de langues, en un mot reviendrait sur cette impulsion fortement universelle donnée par Karol Wojtyla. Pour sa succession, hormis ces critères d'origine et d'âge, ce sont donc les qualités personnelles, le style et l'orientation des « candidats » qui feront la différence. Autrefois, on opposait les cardinaux « pasteurs » – titulaires des grands sièges épiscopaux – aux « diplomates » de la Curie romaine. Mais cette opposition est aujourd'hui factice. Tout responsable d'un grand diocèse (New York, Paris ou Milan) a aussi une expérience internationale, accrue par ses fréquents séjours au Vatican. Et, de leur côté, la plupart des chefs de la Curie ont eu aussi, à un moment donné de leur carrière ou à Rome, une expérience proprement pastorale.

S'agissant de l'orientation d'un prochain conclave, l'inconnue est d'autant plus grande qu'il n'est pas possible d'identifier aujourd'hui les effets de dynamique de ce type de scrutin, l'influence de « grands électeurs », la stratégie de cardinaux représentatifs de tel groupe de pression (comme l'*Opus Dei*) ou le « jeu » de la Curie romaine (qui n'a plus eu d'élu depuis le secrétaire d'Etat Eugenio Pacelli, devenu Pie XII en 1939). Largement internationalisée, la Curie a cessé d'être le bloc monolithique qu'elle était à l'époque de l'hégémonie italienne, mais, dans un conclave indécis, elle peut faire valoir ses atouts au profit d'un homme familier du gouvernement central de l'Eglise. A cet égard, le nom du secrétaire d'Etat actuel du pape, l'Italien Angelo Sodano (âgé de soixante-dix ans), est aussi parfois cité.

Les frontières traditionnelles – pape de droite ou de gauche, libéral ou conservateur, conciliaire ou anticonciliaire – risquent de paraître dépassées au lendemain d'un pontificat qui restera, à tous égards, inclassable. Les réformes de Vatican II (1962-1965), dont les « dérives » ont été dénoncées et corrigées par le pape actuel et le cardinal Ratzinger, font partie du patrimoine commun. Le jour venu, le choix ne sera plus entre continuité et changement, mais plutôt entre quelle continuité et quel changement ?

Henri Tincq

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Au pays du pétrole

DEPUIS 1945, le Venezuela arrive au second rang des pays producteurs de pétrole et cette industrie draine 75 % environ de la main-d'œuvre dans les régions exploitées. Les installations couvrent maintenant toute la lagune de Maracaibo, centre de 75 000 âmes. Les petites tours Eiffel, si caractéristiques, dressent vers le ciel, en nombre apparemment incalculable, leurs charpentes ajourées. L'activité, le bruit, l'odeur, établissent leur suprématie dans toute cette partie du territoire vénézuélien qui borde à l'ouest la Colombie.

La capitale du Venezuela, Caracas, situé à 900 mètres d'altitude, dans une sorte de cirque montagneux de grande allure, n'était, depuis sa fondation, en 1500 environ, qu'un petit village construit à même le roc. En 1937, sa population n'était encore que de 200 000 habitants, la ville s'étant modestement étalée au flanc même des Andes. Le site est étonnamment pittoresque ; les constructions claires, de petite importance, donnent plutôt l'aspect d'une station estivale.

Mais de vastes projets d'urbanisme sont en vue, et après la démolition de toutes les maisons sans intérêt, qui permettra le percement de larges voies de pénétration et le tracé de parcs magnifiques, des milliers de bâtiments seront construits, les uns de vingt étages, les autres ayant l'attrait de coquettes villas agrémentées de jardins. D'ici une dizaine d'années Caracas sera une belle cité à demi américaine, confortable, où plus d'un demi-million d'habitants pourront trouver place.

Odile Poirier
(21 février 1948.)

ENTREPRISES

LOISIRS A la tête du Club Méditerranée depuis près d'un an, Philippe Bourguignon explique au *Monde* les axes de sa stratégie. Il estime que la situation financière est plus grave qu'il pensait en arrivant. ● LE REDRESSEMENT sera plus long que prévu. Le PDG juge sévèrement la gestion passée du marketing et de la marque, comme l'absence de formation des cadres au siège. ● LE CONCEPT n'est pas obsolète, estime le PDG du Club. c'est son image qui l'est. Le principal problème est la qualité de l'hébergement : les dépenses de rénovation ont été coupées alors qu'environ un tiers des village sont dans un état très médiocre. ● LES PRIX ne sont pas trop élevés en moyenne mais ils le sont sur certains ségments. ● CÔTÉ MARKETING, le Club doit, selon M. Bourguignon, reconquérir sa clientèle historique, c'est-à-dire se reconcentrer sur les jeunes et les familles, et capitaliser sur la marque.

Le Club Méditerranée mise son avenir sur la qualité de sa marque

Philippe Bourguignon, PDG depuis un an, explique au « Monde » les axes de sa stratégie. Le concept de vacances « tout compris » n'est pas dépassé, mais il faut rénover les villages et clarifier l'image et la gamme de prix

« *Philippe Bourguignon*, voilà maintenant un an que vous êtes arrivé au Club Méditerranée. Vous avez eu le temps d'en faire le tour. Avez-vous été surpris ?

– Oui, car la situation était à la fois meilleure et pire que je ne le croyais. Le meilleur, c'est notre positionnement prix, même si un problème se pose en France. Aux Etats-Unis, notre deuxième marché, nous sommes compétitifs. Meilleurs encore, la puissance et la *notoriété* de la *marque* Club Med, tout comme le professionnalisme des villages, des chefs de villages et des GO (gentils organisateurs). Je pensais avoir moins de difficultés au siège et plus dans les villages. En fait, c'est l'inverse. Le produit a également été une bonne surprise grâce, notamment, à *l'orientation* donnée depuis plusieurs années en direction de la cible des familles : chacun fait ce dont il a envie mais la famille reste ensemble. Ce mar*ché offre un potentiel de crois*sance important et nous sommes quasiment les seuls à y être présents.

» En revanche, la situation financière était bien pire que ce que j'imaginais. L'absence de vrai processus budgétaire, d'organisation, de système de responsabilisation, de formation des cadres au siège, le manque de rigueur dans la gestion du marketing et de la marque, l'imprécision des prévisions, interdisant toute anticipation, m'ont également surpris. Cela dit, le redressement est à notre portée. Nous atteindrons un niveau de rentabilité normal, mais ce sera *plus long que je ne le pensais.*

– Vous avez pris la décision majeure de supprimer la marque Aquarius : il n'y aura désormais qu'une seule marque « Club Med », *segmentée par catégories de confort.* Cette décision a surpris, car on imaginait que certains villages, qui n'étaient plus aux normes Club, pourraient passer sous la marque Aquarius.

– En fait, 80 % des clients d'Aquarius sont d'anciens clients du Club, *qui veulent acheter un* produit plus simple et moins cher. C'est donc une clientèle qui veut retrouver le Club tel qu'elle l'a aimé, y compris avec une forme de simplicité qui a aujourd'hui disparu du Club. Mais la différence de prestations entre Aquarius et le Club ne justifiait pas un tel écart de prix et Aquarius était trop petit pour être économiquement viable. Pour le rentabiliser, il aurait fallu le développer massivement à l'étranger, *ce qui aurait coûté cher et au*rait eu un impact sur sa rentabilité. Enfin, Aquarius cannibalisait le Club Méditerranée.

– Avez-vous un moment pensé *que le concept du Club avait* vieilli ?

– Après avoir étudié le dossier, j'ai été convaincu que le concept n'était pas usé, ni le produit obsolète. Ce qui est obsolète, c'est son image, en l'occurrence ce qu'il y a de plus facile à corriger.

– Si le concept n'est pas obsolète, quel est selon vous le handicap majeur du Club ?

– Le principal problème, c'est la qualité de l'hébergement. Le Club est entré dans une spirale néfaste : des dépenses de rénovation coupées alors qu'environ un tiers des villages est dans un état très médiocre. Sa chance, c'est d'avoir une *clientèle fidèle, qui râle mais qui* tolérait... Fin 1999, la totalité des villages seront rénovés.

– On reproche souvent au Club d'être trop cher. Qu'en pensez-vous ?

– C'est une affaire de perception : trop de clients du Club ne profitent pas de l'ensemble des activités : ils subventionnent de fait ceux qui, à l'inverse, exploitent toutes les possibilités de la formule du « tout compris ». Mais nous ne reviendrons pas sur le « tout *compris ». Cette formule, c'est* l'identité même du Club. Mais nous pourrons, en revanche, la faire évoluer en instaurant, là aussi, différents niveaux de prestations : un peu plus simple mais beaucoup mieux.

> « Le Club, aujourd'hui, veut toucher tout le monde et donc ne touche personne ! »

» Pour le reste, la réalité est plus variée : des prix chers sur certains segments, à certaines périodes et sur certaines destinations. Sur les soleils lointains, par exemple, nous ne sommes pas compétitifs. Nous sommes en revanche très compétitifs sur les séjours au ski : à prestations égales – remontées mécaniques, pension complète, cours de ski, hébergement et transport compris – nous sommes moins chers que Nouvelles Frontières ou Jet Tours. Malheureusement, cela *ne se sait pas. Nous allons donc* faire un gros effort sur la communication.

– Sur les destinations sur lesquelles vous vous estimez trop cher, que comptez-vous faire ?

– Ces dernières années, le Club a eu tendance à fermer sur des périodes de plus en plus longues certains de *ses villages* pour pallier le manque de rentabilité. A Corfou, par exemple, le Club est aujourd'hui ouvert trois mois, contre six mois auparavant. On est ainsi *entré dans une dynamique infer*nale : les frais fixes se trouvent amortis sur une période de plus en plus petite, ce qui ne permet plus d'agir sur les tarifs en fonction du moment et du remplissage. Il nous faut désormais inverser cette tendance et rallonger les saisons. Nous avons commencé : dès l'été 1998, douze villages seront ouverts trois semaines de plus par an.

– Quel est le cœur de cible du Club ?

– *C'est tout le problème : nous* n'avons plus de cœur de cible. Le Club, aujourd'hui, veut toucher tout le monde et donc ne touche personne ! Il s'est construit, à l'origine, avec les vingt - trente-cinq ans et s'est depuis lors éloigné d'eux. Le Club doit, à tout prix, reconquérir sa clientèle historique, c'est-à-dire se reconcentrer sur les jeunes et les familles. Alors, il pourra songer à élargir sa clientèle, en cherchant à séduire les adolescents ou les personnes âgées.

– Vous voulez faire de la marque le fer de lance de votre stratégie. Comment allez-vous vous y prendre ?

– *Cela implique une mini-révolu*tion : déplacer le pouvoir de l'opérationnel vers le marketing. L'entreprise, aujourd'hui gestionnaire de villages de vacances, sera de*main gestionnaire d'une marque* qui constituera son principal actif. Nous avons pour ambition de transformer cette société, après la phase de redressement, en pure société de services. Pour se concentrer sur sa nouvelle mission, elle devra hiérarchiser ses priorités. Ainsi, le Club a lourdement investi dans l'immobilier, ce que nous *évi*terons dans le futur. Nous n'avons, en matière de propriété ou de gestion d'actifs, aucun dogmatisme.

– Que peut-on faire sous cette marque ?

– Nous avons plusieurs pistes possibles qui utiliseraient notre savoir-faire. A commencer par devenir tour-opérateur et offrir des circuits. Nous voulons aussi développer notre clientèle d'entreprises. Notre filiale Club Med Affaires organise aujourd'hui des séminaires, des conventions mais aussi des voyages de promotion pour ses employés dans des clubs qui accueillent parallèlement leurs *clients traditionnels. Il vaut mieux* créer une activité Club Med Affaires à part entière : on peut même concevoir que certains villages y soient entièrement consacrés. C'est une première piste que nous sommes en train d'étudier. De même, nous réfléchissons au rôle que « Club Med Evénements », aujourd'hui principalement dédié à l'organisation d'événements internes, pourrait jouer vis-à-vis de clients autres que le Club Méditerranée.

» Nous pensons aussi développer le concept « Club Med World » : il y aurait un immense bar, une scène, un restaurant, une *librairie où l'on pourrait s'installer* et lire, voire une discothèque, une boutique, un comptoir de voyage et de découverte, auxquels viendront s'ajouter un complexe de cinéma et un Virgin ou une Fnac par exemple. Nous sommes actuellement à la recherche de sites. Pour financer ces projets, on peut envisager de faire appel à un pool d'investisseurs et de n'avoir qu'une participation minoritaire dès lors que nous gérons et sommes propriétaires du concept.

– A l'occasion des résultats, on vous a prêté l'intention de réduire les effectifs. Qu'en est-il ?

– La masse salariale a dérapé plus que les effectifs. En particulier, le Club a, par laxisme, laissé complètement dériver la masse salariale dans certains de ses villages en accordant 10 % *d'augmentation* des salaires chaque année depuis dix ans dans des pays sans inflation. Dans certains pays, les salaires des personnels de service du *Club sont deux fois et demie supé*rieurs à ceux des hôtels concurrents.

» D'une manière plus générale, un grand chantier nous mobilise *en ce moment* : la mise en place d'une véritable politique de ressources humaines et le réaménagement des systèmes de rémunérations avec, notamment, un système d'intéressement aux résultats.

– Regrettez-vous d'avoir quitté Eurodisney ?

– Pas une seconde, même s'il est vrai que la mentalité américaine et ma collaboration et mes échanges avec Michael Eisner, un homme remarquable, me manquent parfois. A Disney, j'étais plus autonome qu'on a voulu le dire. En revanche, et je vais être très franc, je n'avais que peu de pouvoir sur la manière *dont on façonnait la marque et sur* ce qu'on en faisait. Ce que je trouve extraordinaire au Club, c'est d'être le patron d'une grande entreprise française, et de pouvoir me dire que si je réussis, j'aurais contribué à façonner sa marque. »

Propos recueillis par François Bostnavaron et Anne-Marie Rocco

L'ascension fulgurante du « Frelon », Richard Sykes, patron de GlaxoWellcome

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Le Frelon » : tel est le nom de code dont les banquiers de SmithKline avaient affublé Sir Richard Sykes, cinquante-cinq ans, le patron de Glaxo, au début des négociations secrètes portant sur la fusion des deux firmes pharmaceutiques britanniques afin de créer le numéro un mondial du secteur. A première vue, cette image de la grosse guêpe dont la piqûre est douloureuse paraît pour le moins incongrue pour décrire ce grand échalas, agité et efficace. Avec ses lunettes à fine monture dorée, ses costumes *bien sages, ses propos* savamment pesés, il ne dégage pas un punch bagarreur, Sir Richard. Mais les financiers ne s'y trompent pas : ses yeux couleur acier ne cachent pas bien longtemps l'ambition farouche de ce logicien qui a vite appris que, dans les affaires aussi, celui qui n'a pas le pouvoir, tout le pouvoir, vit sous la menace constante de tout perdre.

PORTRAIT

> Assistant de laboratoire à seize ans, il a payé lui-même ses études de microbiologie

Il faut connaître la jeunesse de ce fils de *charpentier du Yorkshire, dans le nord de* l'Angleterre, pour comprendre les ressorts de son ardeur obstinée et de ce rude noyau sous une enveloppe tout en rondeur. Après avoir quitté l'école à seize ans, il entre comme assistant de laboratoire à la morgue de l'hôpital de Huddersfield, suit des cours du soir pour décrocher le bac et *est contraint de* travailler *la nuit pour fi*nancer ses études de microbiologie à l'université de Londres. La carrière de ce *« bûcheur mi-zélote mi-visionnaire »*, pour reprendre le titre du portrait croqué récemment par le *Sunday Telegraph*, s'est déroulée en quatre étapes.

Première étape : armé d'un doctorat, Ri*chard Sykes entre en 1972 chez Glaxo*, comme chercheur au sein de la division antibiotiques. Mais, cinq ans plus tard, il passe chez Squibb, qui le transfère aux Etats-Unis, dans son laboratoire de Princeton, au sein d'une équipe dirigée par un certain Jan Leschly, aujourd'hui chief executive de... Smithkline (il conservera cette fonction dans la nouvelle entité). Dans le New Jersey, le British s'imprègne d'une *conviction qui ne le quittera jamais* : la nécessité d'ouvrir la recherche sur le business.

SENTIMENT FILIAL

En 1984, notre scientifique revient en Grande-Bretagne et réintègre Glaxo comme directeur de projet. Le PDG, Paul Girolami, à l'origine du fantastique déve*loppement d'un groupe devenu, au début* des années 90, la première compagnie du royaume en termes de capitalisation boursière, entre alors en scène. Une légende de l'ère Thatcher, pour qui Sykes éprouve à l'époque plus que de l'admiration, de l'affection : presque un sentiment filial. L'estime est d'ailleurs réciproque puisque, à sa *suggestion, Girolami, à la recherche d'un* numéro deux, choisit Ernest Mario, le patron de Squibb, avec lequel Sykes s'était lié d'amitié à Princeton. Sous la protection de cet Américain flamboyant, réactionnaire et charismatique mais totalement dépaysé sur les bords de la Tamise, l'ascension de Richard est météoritique. Directeur de toute la recherche en 1987, il accède, peu de temps après, au conseil d'administration.

*Deuxième étape : Ernest Mario, qui en*tend mener une stratégie d'acquisitions à la hussarde, se heurte violemment à Paul Girolami, pour qui la priorité doit rester à la mise au point de nouveaux médicaments. En 1993, Mario est brutalement congédié pour être remplacé par Sykes. Mais le nouveau leader prive ce mentor dont il n'a plus besoin d'un bureau de fonction ! *Affable* avec ses adversaires, mais du genre à maltraiter ses amis...

Troisième étape : en 1995, ce grand timide paraît au grand jour quand il s'offre son grand concurrent Wellcome après un raid boursier éclair. Voilà la City, qui s'était méfiée de cette « tête d'oeuf » et lui avait reproché son manque d'expérience commerciale et son côté retors, subitement comblée. Glaxo gagne, en tout cas, une gamme d'antiviraux et renforce sa présence dans les traitements pour tumeurs cancereuses et maladies du système nerveux.

La fusion Glaxo-SmithKline est la dernière étape du parcours. Certains, même parmi ses plus chauds partisans, *commencent à tirer la sonnette d'alarme* devant la légende bâtie par cet être à la fois gentil et féroce, généreux et imbu de sa supériorité. A l'instar de cet ex-administrateur extérieur de Glaxo, pour qui *« Richard, comme tout génie, a les défauts de ses qualités : les détails l'ennuient et il ne peut supporter ceux qui sont moins doués que lui »*.

Marc Roche

■ **RÉSULTATS** : Glaxo Wellcome a annoncé, jeudi 19 février, un bénéfice imposable pour 1997 de 2,686 milliards de livres sterling (26 milliards de francs), en baisse de 9 %. Le chiffre d'affaires a reculé de 4 %, à 7,98 milliards de livres, du fait du veillissement des médicaments phares, Zantac et Zovirax.

Vuitton utilise sa notoriété pour se lancer dans le prêt-à-porter

MARC JACOBS sera-t-il le *Tom* Ford de Vuitton ? M. Ford, le styliste texan de Gucci, a contribué à faire passer le maroquinier italien du statut d'entreprise familiale d'artisanat de luxe à celui de superstar mondiale de la mode. C'est un peu la même mission qu'a confiée Louis Vuitton au New-yorkais Marc Jacobs. Sa première ligne de prêt-à-porter (et de chaussures), siglée Vuitton, a été dévoilée, jeudi 19 février à Paris, en même temps que le magasin des Champs-Elysées, nouveau vaisseau-amiral de la marque. *Une* double révolution pour le malletier plus que centenaire.

La principale filiale du groupe LVMH a réalisé, en 1997, plus de 8,8 milliards de francs de chiffre d'affaires. Son PDG, Yves Carcelle, revendique même le titre de *« première marque de luxe au monde, hors cosmétiques »*. Mais il manquait à cette *marque* « globale » une offre du même type. *« Le prêt-à-porter n'est pas une diversification "fuite en avant", c'est une nouvelle phase de l'histoire de Vuitton »*, affirme M. Carcelle. Le troisième étage d'une fusée lancée au début des années 70 par Henry *Racamier, un gendre des Vuitton,* qui avait déjà fait passer la PME de l'époque de 100 millions à 4 milliards de francs de chiffre d'affaires. Depuis la prise de contrôle *de LVMH par Bernard Arnault,* Vuitton a plus que doublé de taille. Mais, surtout, il est sorti de la mo*noculture de sa toile enduite mar*ron, imprimée du monogramme doré « LV », introduisant d'abord le cuir dans sa gamme de sacs, puis des accessoires autour du thème *du voyage, stylos et agendas.*

Quoi qu'elle en dise, l'entreprise n'avait guère le choix. Elle possède la totalité de ses 225 magasins dans le monde, c'est un investissement lourd. *Le retour sur les* Champs-Elysées, désertés en 1954, s'inscrit dans la stratégie de globalisation. Le paquebot de 1 000 m² installé à l'angle des Champs et *de l'avenue George-V*, est le premier d'une série de *global stores* destinés à porter haut les couleurs du maroquinier-couturier : Londres (800 m²) sera inauguré le *25 février*, New York et Osaka l'été prochain. Dans trois ans, estime M. Carcelle, Vuitton *devrait* disposer d'une quinzaine de *« flagships »* dans le monde. Il y ajoutera des boutiques dans les centres commerciaux de luxe de la nouvelle filiale de LVMH, Duty Free Shoppers, à Hongkong, Auckland ou Guam.

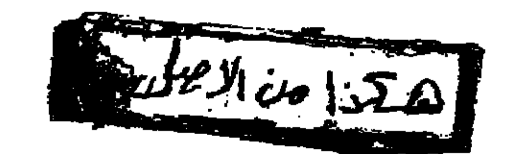
A LA MERCI DE L'ÉPHÉMÈRE

Reste que le prêt-à-porter, même pour une marque prestigieuse comme Vuitton, comporte *des risques. La* marque va se mettre à la merci de la mode, éphémère, et de ses critiques, versatiles. Rien à voir avec la maroquinerie, domaine de tradition et de péremnité. *Gucci* en a fait l'expérience. Après une ascension foudroyante dans la mode, grâce à Tom Ford, coqueluche des chroniqueuses de mode new-yorkaises, la maison italienne a trébuché, ces derniers mois, à la Bourse de New York, après que les mêmes chroniqueuses eurent boudé les dernières collections du Texan.

Mais, outre sa notoriété et son réseau de boutiques exclusives, Vuitton appartient à un groupe déjà très puissant dans la mode, avec Christian Dior, Givenchy, Kenzo, Lacroix. Et la société Louis Vuitton est l'une des plus rentables au monde (43 % de résultat net sur le chiffre d'affaires en 1996). Vuitton compte, prudemment, ne réaliser que 15 % de chiffre d'affaires avec son prêt-à-porter, dans la cinquantaine de boutiques où celui-ci sera proposé dans le monde. M. Carcelle rêve bien de damer le pion de ces Italiens et ces Américains qui font *« un raffut marketing qui ne correspond pas à la réalité de leur puissance »*. Mais il s'empresse de rassurer les inconditionnels de sa marque : *« Louis Vuitton restera encore longtemps majoritairement une affaire de voyage et de maroquinerie »*.

L'exemple d'Hermès

Dans le monde du luxe, seul Hermès peut revendiquer le statut de marque « globale », estimait la banque américaine Goldman Sachs dans une étude de décembre 1997. C'est le résultat d'une diversification menée de longue date. Hermès *exploite, aujourd'hui, quatorze lignes de pro*duits différentes, *« chacune avec son propre directeur artistique et son bureau de style »*, souligne l'analyse. De ce fait, *« Hermès ne dépend pas d'un designer star »*, au contraire de Gucci. Chez Hermès, la soie (25,1 % du chiffre d'affaires en 1996) et le cuir (21 %) restent les premiers métiers. Le prêt-à-porter, lancé en 1928, représente moins de 15 % des recettes. Mais la maison a cédé à l'air du temps en embauchant un styliste en vogue, le belge Martin Margiela, ancien assistant de Jean-Paul Gaultier, qui s'occupera du prêt-à-porter féminin. Il présentera, le 9 mars, sa première collection : un événement attendu par les « victimes » du carré de soie.



L'Etat dément vouloir vendre sa part dans Renault

L'ETAT FRANÇAIS se préparerait à se désengager de Renault, dont il détient encore 44,2 % : c'est ce qu'affirme le *Financial Times* dans son édition du 20 février, en précisant que l'actionnaire public gardera entre 17 et 19 % du constructeur automobile. Matignon et Bercy ont fermement démenti.

Même si Renault est privatisée depuis juillet 1996, Louis Schweitzer, son PDG, aimerait sortir définitivement de la zone d'influence publique. L'ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius a plaidé sa cause à Bercy. Mais, l'affaire en est restée là. L'Etat n'a certes aucune raison de rester encore longtemps dans Renault, d'autant que le cours de bourse de l'action valorise sa participation à plus de 20 milliards de francs. Mais les priorités sont d'abord le CIC, le GAN et Air France.

Et Renault, qui a perdu 5,2 milliards de francs en 1996, en partie du fait de lourdes provisions, n'est pas encore complètement redressée. Elle devrait afficher un maigre bénéfice pour 1997. Mais de nombreuses difficultés demeurent : surcapacités de production de près de 30 % en Europe, concurrence et guerre des prix exacerbées. Dans ces conditions, Renault estime, tout comme PSA, qu'il lui faut supprimer 3 000 postes par an en moyenne. Mais pour 1998, l'ex-Régie a décidé d'être plus clémente. Renault a annoncé devant son comité central d'entreprise, jeudi 19 février, son intention de supprimer 1 500 postes et de procéder à 1 200 reclassements internes. L'action a perdu 2,37 % dans un marché en baisse de 0,95 %.

V. Ma.

Air France retrouve l'espoir de séduire un allié européen

La compagnie française mise sur Iberia et Alitalia

Air France s'est trouvée isolée par les alliances aériennes en Europe. Iberia lui a préféré British Airways et Alitalia KLM. Mais la roue pourrait tourner. La compagnie française compte deux avantages : un marché intérieur le plus grand d'Europe et l'aéroport de Roissy, qui contrairement à ses concurrents n'est pas saturé.

AIR FRANCE s'était trouvé isolée par les grandes alliances aériennes en Europe. Trois pôles se sont dégagés autour de British Airways et d'American Airlines, autour de United Airlines et de Lufthansa, et autour de Northwest et de KLM. La compagnie française avait échoué dans ses tentatives avec Iberia (qui avait préféré British Airways) et avec Alitalia (qui a choisi le hollandais KLM). Mais la roue tourne.

Air France, qui a renoué avec les bénéfices (près de 1,8 milliard de francs entre avril et septembre 1997), pourrait avoir de nouvelles chances de mariage. Les fiançailles de ses concurrents apparaissent de moins en moins solides.

Celles d'Iberia, d'abord. La compagnie espagnole voulait British Airways (BA) mais les deux partenaires ont du mal à s'entendre. BA s'est vu opposer à son souhait de prendre 25 % du capital d'Iberia une fin de non-recevoir par Sepi, le holding public qui possède les ailes espagnoles. Et BA a refusé de limiter sa participation à 5 %, comme le lui propose Sepi. Les discussions ne sont pas interrompues, mais Madrid, qui souhaite lancer la privatisation d'Iberia cet automne, est pressée de parvenir à un accord.

CARTE À JOUER

« Les options de rechange restent ouvertes », avait déclaré Xavier de Irala, président d'Iberia, dans *La Tribune* du mardi 17 février. Dans cette course à la montre, Air France a sans aucun doute sa carte à jouer. *« A mes yeux, Air France présentait beaucoup d'avantages vu nos complémentarités. La France et l'Espagne possèdent les deux réseaux aériens les plus importants d'Europe. Alors que Londres et Francfort sont définitivement saturés, les aéroports de Madrid-Barajas et de Paris-Charles de Gaulle jouissent d'un grand potentiel de croissance et pourraient constituer ensemble un hub* [plate-forme de correspondance] *sans égal en Europe »*, estime, dans la même interview, le président d'Iberia. *« Nous avions beaucoup progressé dans la négociation avec Air France, mais la confusion sur son statut futur a mis dans une situation impossible ceux qui défendaient en Espagne l'option française. Alors que la politique de notre gouvernement est celle de la privatisation, nous ne pouvions pas nous allier avec une compagnie allant en direction inverse. »*

Ces obstacles sont-ils levés aujourd'hui ? En grande partie, puisque l'ouverture du capital d'Air France, qui pourrait ramener la part de l'Etat jusqu'à 51 %, est imminente. Au début de l'été, au moment où Iberia a choisi British Airways, les choses étaient nettement moins avancées et l'avenir de l'actionnariat d'Air France beaucoup plus incertain.

La piste Alitalia n'est pas non plus complètement perdue. Le 26 janvier, Northwest et Continental Airlines ont annoncé une *« alliance stratégique globale »* sur leurs réseaux domestiques et internationaux. Conséquence de cet accord : sur les lignes internationales, le partenaire privilégié de Continental sera désormais le néerlandais KLM, l'allié transatlantique de Northwest, lui-même allié à Alitalia. Continental a toutefois exigé que son alliance avec Air France soit préservée pour six ans. *« Air France est désormais obligée de considérer une alliance avec KLM, ce qu'elle s'est toujours refusée à faire jusqu'ici »*, considère un membre du gouvernement.

PRÉDATEUR

Il faut dire que KLM fait, aux yeux de la compagnie tricolore, figure de prédateur. Les ailes hollandaises, qui s'appuient sur un marché intérieur de petite taille, ont pour principale stratégie de conquérir des clients partout en Europe et de les acheminer vers le hub d'Amsterdam, d'où partent ses vols longs-courriers. Air France a donc toujours redouté qu'une alliance avec KLM se fasse en sa défaveur.

Enfin, dernière solution pour Air France, se rapprocher de son autre partenaire américain, Delta, et de ses alliés européens, à savoir Swissair, Sabena, Austrian Airlines, TAP-Air Portugal. Comme ses concurrentes, Delta cherche à constituer des réseaux aériens planétaires qui permettent d'offrir aux clients des trajets d'un point à l'autre du monde avec le même billet.

Dans ce contexte, Air France a deux avantages de poids : d'une part, la taille de son marché intérieur, le premier en Europe, qui attire des touristes du monde entier ; d'autre part, le potentiel de ses aéroports. Roissy-Charles de Gaulle a le privilège rare de ne pas être saturé. La construction prochaine d'une troisième et d'une quatrième pistes renforce son potentiel.

Virginie Malingre

L'Europe renâcle à apporter 2 milliards de francs au TGV-Est

NEIL KINNOCK, le commissaire européen chargé des transports, a indiqué, jeudi 19 février, que l'Union européenne aura du mal à financer le projet de TGV-Est dans la proportion souhaitée par le gouvernement français, soit 2 milliards de francs (sur un total de 18,7 milliards). M. Kinnock, qui a reconrtré Jean-Claude Gayssot, le ministre de l'équipement, des transports et du logement, a expliqué au quotidien *Les Echos* que la Communauté *« a plutôt eu tendance à apporter 2 % des financements des projets ferroviaires »* et qu'elle *« manque de moyens pour mener à bien l'ensemble des 14 projets de grands travaux jugés prioritaires en 1992 »*.

DÉPÊCHES

■ **SAMSUNG : le groupe sud-coréen** a annoncé, jeudi 19 février, avoir des discussions avec l'américain Intel pour une entrée au capital de Samsung Electronics (semiconducteurs).

■ **COMPUTER SCIENCES : le conseil d'administration** du groupe américain de services informatiques a rejeté, jeudi 19 février, l'offre de rachat de 9,8 milliards de dollars (60 milliards de francs) lancée par le fabricant américain de logiciels Computer Associates.

■ **SEMA GROUP : la sécurité sociale britannique** a annoncé, jeudi 19 février, avoir confié au groupe franco-britannique la gestion de son département de remboursement des soins et invalidités pour cinq ans, un contrat de 3 milliards de francs.

■ **BRITISH AEROSPACE : le directeur général du groupe britannique**, Dick Evans, a estimé, jeudi 19 février, que son groupe ainsi que le français Aerospatiale et l'allemand DASA vont avoir *« des obstacles majeurs à surmonter »* pour intégrer leurs activités de défense autour d'Airbus, mais a rejeté tout lien entre ce dossier et celui de la transformation d'Airbus en société anonyme.

■ **PIRELLI : le groupe italien** a démenti, jeudi 19 février, avoir engagé des négociations pour l'achat du circuit automobile Paul-Ricard, comme l'avaient indiqué des responsables du circuit.

■ **GÉNÉRALE DE BANQUE : la banque belge** a engagé des discussions préliminaires avec le groupe belgo-néerlandais Fortis en vue d'une alliance, a indiqué, jeudi 19 février, la Société générale de Belgique, principal actionnaire (30 %) de la Générale de Banque.

■ **PARIS EUROPLACE : Marc Viénot, ancien PDG de la Société générale, a été nommé**, jeudi 19 février, président du conseil d'orientation de la structure chargée de la promotion de la place financière de Paris.

■ **ALCATEL : le groupe français** a annoncé, jeudi 19 février, qu'il construira avec l'américain Loral, pour un coût de 1,8 milliard de francs, un système de trois satellites géostationnaires baptisé EuropeStar , qui offrira à partir de 2000, l'accès à des images télévisées, des données et des services de télécommunications en Europe de l'Ouest et en Asie du Sud-Est.

■ **TELENOR : l'opérateur téléphonique norvégien** a rompu les discussions en vue d'une fusion avec son voisin suédois Telia, a indiqué, vendredi 20 février, le gouvernement norvégien.

■ **TELECOM ITALIA : le groupe italien** a annoncé, jeudi 19 février, la nomination au poste directeur général de Vito Gamberale à la place de Tomaso Tommasi di Vignano, qui était en conflit avec Gian Mario Rossignolo, nommé PDG en janvier.

■ **MANNESMANN : le groupe allemand**, dont le patron, Peter Mihatsch, a démissionné, a clos 1997 sur une hausse de 13 % de ses ventes, à 39 milliards de marks (130 milliards de francs), la croissance étant tirée par les télécommunications (6,79 milliards de marks, + 61 %).



Les télévisions généralistes ne croient pas à leur déclin

Les responsables français des chaînes hertziennes sont convaincus que leurs recettes publicitaires et leur rentabilité ne seront pas affectées par la montée en puissance de la télévision payante, les thématiques ne devant pas dépasser, selon eux, les 30 % d'audience

À LA FIN de 1997, près de trois millions de foyers étaient abonnés au câble ou au satellite – plus de 1,6 million pour le câble et 1,3 million pour le satellite. En l'an 2000, les offres de programmes numériques de CanalSatellite et de Télévision par satellite (TPS) devraient regrouper, à elles seules, près de 3 millions de souscripteurs. Un phénomène européen : selon une étude de la BBC, 75 % de la population britannique devrait être abonnée à une offre de programmes en 2008. Face au boom de la télévision à péage, dopée, en France notamment, par la concurrence, certains s'interrogent sur l'évolution de l'audience et donc des recettes publicitaires des chaînes généralistes.

Paradoxalement, les responsables des chaînes hertziennes continuent à afficher un optimisme sans faille. Pour Philippe Santini, directeur général de France Espace, régie publicitaire de France Télévision, la baisse des chaînes hertziennes (TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6 et La Cinquième-Arte) est *« la tarte à la crème des autres médias contre la télévision »*. Selon lui, *« les chaînes généralistes sont les seules à pouvoir financer des événements consensuels et fédérateurs qui génèrent de l'audience, donc des recettes publicitaires et donc permettent de financer la diffusion d'autres événements de même importance »*. En effet, estime-t-il, *« ces événements nécessitent une mise de fonds importante que les chaînes thématiques ne peuvent se payer »*.

Pour Marc Lavédrine, son prédécesseur à France Espace, aujourd'hui patron de Web Sat Pub (WSP), régie publicitaire de France Télévision dédiée à Internet et aux chaînes du câble et du satellite, cette prééminence des télévisions hertziennes est une illustration du *« marché de la puissance »*. Selon lui, *« les chaînes généralistes se consacrent au marketing de masse en permettant aux annonceurs de toucher le plus de gens possible dans le moins de temps possible »*.

Certes, constate Marc Lavédrine, *« un marketing de niche se développe depuis deux ou trois ans, et les chaînes thématiques correspondent à cette nouvelle approche »*. Mais il est convaincu que les *« petites chaînes »* mettront du temps avant d'écorner les 24 milliards de francs de chiffre d'affaires publicitaire annuel de la télévision : *« 10 % du marché publicitaire de la télévision pour les chaînes thématiques seraient déjà très bien. »* Un seuil qui apporterait près de 1,4 milliard de francs de recettes publicitaires nettes aux thématiques. Mais avant d'espérer une telle manne *« il y a deux à trois années difficiles à passer »*, convient M. Lavédrine.

Pour l'instant, les télévisions du câble et du satellite font figure de parents pauvres à côté des TF 1, France 2 et autres M 6. Ainsi, comme il n'est pas possible de vendre un spot isolé sur une chaîne thématique, WSP propose des modules de 105 spots facturés entre 15 000 et 50 000 francs selon les chaînes. Dans le même temps, le passage de certains spots sur TF 1, par exemple, est tarifé plus de 500 000 francs.

UN FUTUR MOINS ROSE

A l'instar de Philippe Santini, Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, affirme que *« les réseaux généralistes garderont la préférence du public »*. Donc des annonceurs. Selon les mesures annuelles du panel Audicâble, le temps de consommation des chaînes thématiques dans les foyers disposant d'au moins 20 programmes ne dépasse pas 20 % à 25 %. *« En extrapolant à tous les Français*, calcule M. de Tavernost, *les grands réseaux conserveraient un temps de consommation compris entre 75 % et 80 %. »*

Optimiste, le directeur général de M 6, prévoit même que *« les chaînes généralistes prendront de plus en plus de valeur »*. Une certitude basée sur l'accroissement de la part de la télévision dans le marché publicitaire. Selon lui, *« la concurrence nécessite une réactivité rapide »*. En clair, les annonceurs n'ont pas le temps d'attendre que le marché fasse leur place aux chaînes thématiques. Cette exigence *« profite d'abord à la télévision et, en priorité, aux chaînes généralistes »*, précise Nicolas de Tavernost, pour qui, à l'avenir, *« le seul problème de la télévision généraliste sera son prix de revient et non pas ses recettes »*.

En revanche, le futur des chaînes thématiques s'annonce moins rose. Selon Patrick Ballarin, directeur du marketing de France Espace, *« la technologie numérique permettra la fragmentation de l'audience à l'intérieur du foyer »*. De nouveaux produits accessibles sur le téléviseur familial, tels que le cinéma à domicile *(home theater)*, les jeux vidéo ou les différents programmes interactifs viendront concurrencer l'audience des programmes thématiques.

Guy Dutheil

Mesurer l'audience du numérique

Actuellement, l'Audicâble annuel de Médiamétrie est le seul instrument de mesure d'audience du câble et du satellite. Sa prochaine édition sera livrée en mars. Mais Médiamétrie, en partenariat avec France Télécom multimédia, travaille à la mise au point de la mesure d'audience de la télévision numérique.

Baptisé Médiamétrie Cabsat, ce nouvel instrument ne devrait pas entrer en activité avant 1999. D'ici là, Médiamétrie devra lui trouver un financement. L'Audimat utilisé sur les chaînes hertziennes coûte entre 80 et 100 millions de francs par an. Pour connaître ses audiences, France Télévision débourse ainsi chaque année près de 20 millions de francs. Même meilleur marché que le Médiamat, le Cabsat pourrait être encore trop cher pour des chaînes thématiques aux budgets souvent étriqués.

L'enjeu des bases de données

AVEC L'AVÈNEMENT de la télévision numérique, les opérateurs peuvent disposer de renseignements de plus en plus précis et de plus en plus personnels sur leurs abonnés. Les bases de données alimentées par la publicité interactive sont en passe de devenir, selon Patrick Ballarin, directeur du marketing à France Espace, la régie publicitaire de France Télévision, un *« enjeu majeur »* car, dit-il, *« tout ce qui peut qualifier des abonnés est d'une importance vitale pour les annonceurs »*. Avec seulement 800 000 abonnés à CanalSatellite et 400 000 à TPS, la base de souscripteurs est encore trop faible pour que sa maîtrise suscite déjà une guerre ouverte entre opérateurs de bouquets et annonceurs. Mais la menace est réelle.

Jusqu'à maintenant, explique Patrick Ballarin, *« les chaînes vendent des kilos de téléspectateurs aux annonceurs »*. Grâce à la technologie numérique, *« elles proposeront demain des contacts qualifiés »*. Des liens directs entre annonceurs et abonnés que l'évolution des techniques rend théoriquement possibles. En pratique, les chaînes s'efforceront de continuer à faire office d'*« interface entre les annonceurs et les téléspectateurs »*, une stratégie indispensable pour préserver leurs rentrées publicitaires.

Selon le directeur du marketing de France Espace, *« le coût GRP d'aujourd'hui* [le *gross rating point*, ou GRP, est le prix à payer par un annonceur pour toucher 1 % de la cible visée] *sera demain le coût du contact qualifié »*. En clair, le prix payé actuellement par un annonceur est lié au nombre de téléspectateurs touchés par une campagne de publicité. Dans un futur plus ou moins proche, il aura le contact avec *« les abonnés qui auront répondu aux spots de publicité interactive »*. De tels contacts vaudront évidemment beaucoup plus cher que les GRP actuels. Déjà, CanalSatellite, et surtout TPS, testent des publicités interactives.

G. D.

Un quotidien gratuit fait souffrir la presse suédoise

STOCKHOLM
de notre correspondant

Fort de son succès à Stockholm, le quotidien *Metro*, distribué gratuitement dans le métropolitain de la capitale suédoise, s'essaie à d'autres villes et à d'autres moyens de transport. Depuis lundi 16 février, le journal est disponible à bord du tramway et des autobus municipaux de Göteborg, deuxième cité du pays, empruntés quotidiennement par 110 000 usagers. Avec son cocktail de dépêches d'agences, de photos couleur, de chroniques et d'informations pratiques, le directeur de la publication, Robert Braunerhielm, espère attirer dès les premiers temps quelque 160 000 lecteurs. A Stockholm, le quotidien en revendique actuellement 604 000, ce qui le place en deuxième position sur le marché local, derrière *Dagens Nyheter*, propriété de Bonnier, premier groupe nordique des médias et de l'édition.

ENGOUEMENT

Metro avait conclu, en février 1995, avec la compagnie publique des transports stockholmois (SL), un accord qui court jusqu'à la fin 2000, l'autorisant à distribuer ses journaux à l'entrée de chaque station de métro de la ville. Le succès de ce titre, financé uniquement par la publicité, ne s'est pas démenti depuis. Il suffit de monter, le matin, dans un wagon pour prendre la mesure de l'engouement suscité par ce tabloïd au titre blanc sur fond vert, disponible tous les jours sauf le dimanche. Partenaire du projet à son lancement, le groupe suédois Modern Times Group (MTG), filiale de Kinnevik, en a pris désormais le contrôle total. Il a déjà exporté ce concept hors de Suède, en inaugurant une version pragoise, *Metro Praha*, en juillet 1997 : elle s'est déjà imposée, selon M. Braunerhielm, comme *« le leader de la capitale tchèque en termes de lectorat »* (420 000 exemplaires). A la mi-avril, ce sera au tour de Budapest.

Le dynamisme de *Metro* a de quoi, a priori, inquiéter les journaux traditionnels. *« C'est vrai que les lecteurs sont désormais plus regardants en matière de prix d'achat »*, commente Joachim Benner, directeur de la publication du *Dagens Nyheter*, deuxième quotidien suédois (364 300 exemplaires) derrière *Aftonbladet* (420 300). Mais, estime-t-il, *« les autres journaux proposent beaucoup plus que* Metro *en matière d'informations et d'avantages réservés aux abonnés »*. Bonnier a néanmoins vite compris l'intérêt du créneau des gratuits : en mars 1997, il a lancé *Avisen*, hebdomadaire distribué à quelque 700 000 exemplaires dans le Grand Stockholm. Déficitaire la première année, ce titre devrait atteindre l'équilibre financier en 1998, espèrent Bonnier et *Soendagsavisen*, son partenaire danois pour cette opération.

Le développement de la presse gratuite est l'un des maux, avec la chute des recettes publicitaires, qui frappe *Svenska Dagbladet*, cinquième journal du pays (191 000 exemplaires). En dépit de 75 millions de francs d'économies réalisées il y a deux ans, le quotidien de sensibilité conservatrice est resté lourdement déficitaire. Ses pertes s'élèveraient à 65 millions de francs si l'on déduit l'aide versée par l'Etat.

C'en est trop pour son propriétaire, le groupe Investor, qui a l'intention de se séparer du quotidien dans un avenir relativement proche. Percy Barvenik, le président de ce groupe d'investissements de l'empire industriel et financier des Wallenberg, l'a confirmé fin janvier. *« Mais il n'y a pas encore de négociations en cours*, nous a précisé l'un de ses adjoints, Thomas Nilsson. *Il nous faut d'abord concrétiser un nouveau programme d'assainissement. »* Ce plan, d'environ 44 millions de francs et qui passera par le licenciement d'une soixantaine de personnes, a pour objectif de rendre le journal plus attractif aux yeux des acheteurs potentiels. Le géant allemand Bertelsmann a, d'après M. Nilsson, déjà manifesté un certain intérêt. Le norvégien Schibsted (qui détient 50 % d'*Aftonbladet*) en aurait fait de même, selon d'autres sources. Et tout récemment, l'Eglise luthérienne de Suède a lancé un ballon d'essai. Investor a déjà entamé concrètement son retrait du secteur des médias. En octobre 1997, il a cédé ses parts dans la première télévision suédoise, TV4, au nouveau géant finlandais Alma Media, né huit mois plus tôt (*Le Monde* du 25 février 1997). Par l'intermédiaire de ce dernier, dont il détient environ 20 %, Bonnier est devenu indirectement le premier actionnaire de la chaîne privée. Une domination qui s'est traduite par l'éviction, en janvier, du représentant de MTG au conseil d'administration de TV4, bien que le groupe de Jan Stenbeck en soit le deuxième actionnaire.

Benoît Peltier

La chaîne Premiere creuse le déficit de la CLT-UFA

LE NUMÉRIQUE PÈSE LOURDEMENT sur les comptes de la CLT-UFA. Le conseil d'administration de l'opérateur luxembourgeois, réuni jeudi 19 février, a approuvé à l'unanimité un budget 1998 prévoyant une perte de 1,3 milliard de francs. *« Tout dépend de l'Allemagne »*, fait savoir un dirigeant de la CLT-UFA. La fusion avec le groupe de Leo Kirch, gelée jusqu'en mai par la Commission européenne, devrait générer l'essentiel des pertes attendues en 1998.

Seul un refus de la fusion par les instances européennes pourrait permettre à la CLT-UFA de réduire ses pertes. Des éléments exceptionnels comme la vente de la participation de la CLT-UFA dans TPS, estimée à 800 millions de francs, pourront aussi combler une partie du trou. Pour 1997, première année de la fusion de la CLT avec la UFA, la CLT-UFA a enregistré un déficit de 470 millions de francs contre un bénéfice de 550 millions de francs en 1996. L'an dernier, la CLT-UFA a lancé Channel 5 en Grande-Bretagne, TPS en France et RTL Klub en Hongrie.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe Le Progrès prend le contrôle de l'hebdomadaire *Lyon Capitale*, en augmentant de 20 % sa participation à 53,37 %.** *Lyon Capitale*, qui entre ainsi dans le giron du groupe Hersant, a été lancé en 1994. Tiré à 12 000 exemplaires, il entend poursuivre son objectif de *« réaliser un hebdomadaire citadin, citoyen et indépendant »*. *Le Progrès* affirme vouloir *« dégager les synergies utiles au développement du titre, dans le respect de son autonomie rédactionnelle »*.

■ **Le groupe Springer perd son procès contre un hebdomadaire gratuit**, diffusé dans la région de Fribourg. Le tribunal de Karlsruhe a jugé, jeudi 19 février, qu'avec une diffusion de 120 000 exemplaires la *Zeitung am Sonntag* ferait peu de tort aux deux journaux dominicaux que Springer diffuse largement dans toute l'Allemagne. – *(AFP.)*

■ **TÉLÉVISION : la chaîne Antenne Réunion a déposé son bilan,** jeudi 19 février. Première télévision privée de l'île avec 34 % des parts de marché, Antenne Réunion a perdu en 1997 *« entre 8 et 10 millions de francs »* selon ses actionnaires, portant son déficit cumulé à 45 millions sur sept ans. Son directeur, Thierry Michaut, a estimé que le *« risque de cessation d'activité est très faible »*. Son principal actionnaire est Jacques de Chateauvieux, PDG du groupe des Sociétés de Bourbon, spécialisées dans la pêche, le sucre et la grande distribution.

Le CSA interpelle les chaînes sur le traitement de faits divers récents

LA TÉLÉVISION commet-elle des dérapages lorsqu'elle traite de certains faits divers ? Trois événements récents – la mise en examen du maire de Chablis pour pédophilie, l'affaire Elf-Roland Dumas et les images du guide de haute montagne des Orres menotté et tenu en laisse par les gendarmes – ont donné envie au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de s'en entretenir avec les responsables des rédactions des chaînes de télévision.

Mardi 17 février, quatorze hiérarques représentant TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6, RFO et LCI ont écouté Hervé Bourges, président du CSA, leur dire que ces trois affaires *« ont posé le problème du respect de la présomption d'innocence et de la personne humaine »* et qu'elles *« auraient pu faire l'objet d'un traitement plus rigoureux, parce que plus professionnel et moins exposé à la critique »*. Auparavant, il avait évoqué le *« caractère hautement problématique de la relation entre justice et médias »*, ajoutant que le CSA souhaite *« progresser avec* [eux] *sur la voie d'une clarification des rapports entre la justice et les médias plutôt que de sanctionner au coup par coup les manquements et les dérapages commis à l'occasion par certains diffuseurs »*.

Les participants n'ont pas contesté la légitimité du CSA à intervenir sur ce sujet. Mais ils ont tous rappelé que la liberté d'informer était fondamentale et que le traitement de ces sujets fait toujours l'objet d'une réflexion et d'un débat à l'intérieur des rédactions. *« On ne fait pas les choses à la légère, et la discussion se déroule à tous les niveaux, celui du journaliste qui traite le sujet et celui de la hiérarchie »*, explique Patrick Visonneau, directeur de la rédaction de France 3. Il admet cependant que, s'il devait le refaire, il traiterait peut-être différemment l'affaire de Chablis. La chaîne avait, en effet, beaucoup valorisé une interview, longue et très détaillée, du principal accusateur du maire de ce bourg de l'Yonne.

CAS PARTICULIERS

« Nous sommes dans un univers juridico-médiatique pas clair et dans lequel on est un peu perdu. Il est bon d'ouvrir une réflexion sur ce point ; le fait de travailler entre professionnels est une bonne approche », estime Jean-Claude Dassier, directeur de l'antenne et de la rédaction de LCI. Certains intervenants ont mis en garde contre les conséquences que peut avoir la *« chape de plomb »* posée sur certains sujets. Ainsi, le silence trop longtemps maintenu dans l'affaire Dutroux en Belgique a peut-être contribué à ce que le nombre des victimes soit plus important.

Les responsables des rédactions refusent de se laisser enfermer dans des règles trop rigides. *« S'il y a une évidence partagée par tout le monde, c'est que dans ce genre d'événement, concernant des actes privés ou publics, chaque cas est particulier. Les leçons et les autocritiques tirées d'un événement ne seront pas nécessairement valables pour l'avenir »*, estime Albert du Roy, directeur général adjoint, chargé de la rédaction à France 2, qui admet cependant que *« la concurrence et le caractère particulièrement populaire, et porteur d'audience, de certains faits divers peuvent conduire à des dérapages »*.

Hervé Bourges a annoncé trois initiatives : la création d'un *« groupe de contact »*, réunissant des responsables des rédactions et des journalistes pour examiner des situations litigieuses, la publication d'une documentation regroupant l'essentiel des textes applicables en matière d'information du public sur l'actualité judiciaire ; enfin, le président du CSA souhaite l'organisation, sans doute au printemps, d'une journée d'études sur le traitement de l'information, qui devrait réunir des magistrats et des journalistes de radio et de télévision.

Pour les sages du CSA, qui avaient déjà convoqué une rencontre de ce type lors des attentats de 1995, il s'agit de bien jouer son rôle de régulateur afin d'ôter l'envie au politique de légiférer. Pour se ménager cette possibilité d'intervention, le CSA avait d'ailleurs pris la précaution lors du renouvellement des conventions de TF 1 et de M 6 d'y inclure les notions du respect de l'honnêteté de l'information.

Françoise Chirot

Des médiateurs à France Télévision

Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a annoncé, jeudi 19 février, la mise en place, avant Pâques, de médiateurs sur les deux chaînes publiques Geneviève Guicheney, ancienne journaliste et ancienne conseillère du CSA, pourrait être le médiateur commun à France 2 et France 3 sur les questions de programmes.

En outre, chacune des chaînes sera dotée d'un médiateur sur les questions relatives à l'information. Celui-ci pourrait s'exprimer sous la forme d'une rubrique hebdomadaire dans un magazine d'information sur France 2 et dans un des journaux sur France 3. Ces décisions devront être avalisées par le conseil d'administration et par le comité d'entreprise qui se tiendront en mars.

■ **APRÈS AVOIR PASSÉ la majeure partie de la séance dans le rouge, la Bourse de Tokyo s'est ressaisie en fin de séance. L'indice Nikkei a gagné 0,84 %, à 16 756,24 points.**

■ **L'OR a ouvert sur ses niveaux de la veille, vendredi 20 février, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 298,10-298,60 dollars dès le début des transactions.**

■ **WALL STREET s'est offert une pause jeudi 19 février après six records consécutifs. L'indice Dow Jones a perdu 75,48 points (– 0,89 %), à 8 375,58 points.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a cédé 9 cents, à 16,16 dollars, jeudi 19 février, sur le marché new-yorkais. Il avait gagné 59 cents la veille.**

■ **LES AVOIRS nets de changes de la Banque de France ont progressé de 410 millions de francs, atteignant 138,73 milliards de francs, dans la semaine du 5 au 12 février.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Prises de bénéfice à la Bourse de Paris

Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS abandonnait quelques points, vendredi 20 février, sous l'effet des prises de bénéfice. Mais ces dernières étaient relativement bien absorbées, l'indice CAC 40 ne cédant après deux heures et demie de transactions que 0,29 % à 3 241,24 points. En ce dernier jour du terme boursier de février, la liquidation affichait un gain de 9,3 %. Les transactions étaient étroites ne portant que sur 2,2 milliards de francs dont 1,72 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

L'économie française continue à réserver de bonnes surprises : après les prévisions d'une hausse de 10 % des investissements en France cette année, les dernières statistiques sur la production industrielle sont bonnes. Hors énergie et industries agroalimentaires, la production a augmenté de 3,3 % en décembre 1997 par rapport au mois de novembre, selon les données publiées vendredi par l'INSEE. Pour l'ensemble de l'industrie, la progression est de 2 %. Sur les trois derniers mois de l'année 1997, par rapport à la même période de 1996, la progression est de + 8,4 % (hors énergie et industries agro-alimentaires). Les grandes valeurs qui avaient fortement progressé ces dernières semaines subissaient quelques prises de bénéfice : Zodiac baissait de 2,7 %, Bertrand Faure, de 1,9 % et Danone de 1,4 %.

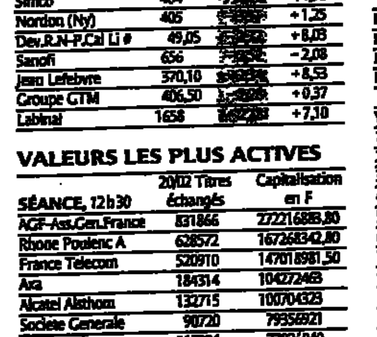
SEB, valeur du jour

LE GROUPE électroménager SEB a fortement progressé, jeudi 19 février, à la Bourse de Paris. En clôture, son action affichait un gain de 5,45 %, à 812 francs, avec des échanges portant sur 50 000 titres, alors que la séance s'est soldée par un repli de 0,95 %. Les analystes financiers notaient, jeudi soir, que la hausse du titre s'était effectuée à la faveur du renforcement du groupe français dans le capital du fabricant brésilien d'électroménager ARNO. Le groupe a annoncé avoir acquis un bloc d'actions à dividende prioritaire pour un montant de 90 millions de dollars, portant sa participation à 96,8 %.

SEB sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/02	Var. % 19/02	Var. % 31/12
S.E.B.	837	[illegible]	– 0,23
Lebon	287	[illegible]	– 0,34
NRJ #	1005	[illegible]	+ 19,92
LVMH Moet Hen.	1125	[illegible]	+ 12,61
Colas	1015	[illegible]	+ 17,34
Dynaction	163	[illegible]	+ 6,53
Ciments Francais	296	[illegible]	+ 28,13
Usinor	89	[illegible]	+ 2,41
Immeubl.France	396	[illegible]	+ 9,69
Interbail	178,40	[illegible]	+ 12,69
BAISSES, 12h30			
Zodiac ex.dt divid	1300	[illegible]	– 7,20
Technip	652	[illegible]	+ 2,67
Bull#	56	[illegible]	– 11,67
Simco	464	[illegible]	+ 14,56
Nordon (Ny)	405	[illegible]	+ 1,25
Dev.R.N-P.Cal Li #	49,05	[illegible]	+ 8,03
Sanofi	656	[illegible]	– 2,08
Jean Lefebvre	370,10	[illegible]	+ 8,53
Groupe GTM	406,50	[illegible]	+ 0,37
Labinal	1658	[illegible]	+ 7,10

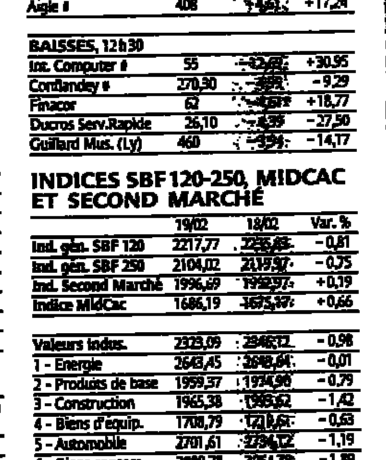


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	20/02 Titres échangés	Capitalisation en F
AGF-Ass.Gen.France	831866	272216883,80
Rhone Poulenc A	628572	167268342,80
France Telecom	520910	147018981,50
Axa	184314	104272463
Alcatel Alsthom	132715	100704323
Societe Generale	90720	79356921
Elf Aquitaine	117226	77826940
Eaux (Gle des)	85381	77163417
Carrefour	22361	76510989
Danone	50400	59256930

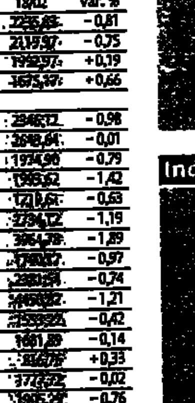
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/02	Var. % 19/02	Var. % 31/12
C.E.P Pasquier	33,50	[illegible]	– 0,29
Kindy #	169	[illegible]	+ 8,96
IMS(Int.MetalSer)#	76,90	[illegible]	+ 1,18
GPRI	86	[illegible]	+ 2,56
Aigle #	408	[illegible]	+ 17,24
BAISSES, 12h30			
Int. Computer #	55	[illegible]	+ 30,95
Confiandey #	270,30	[illegible]	– 9,29
Finacor	62	[illegible]	+ 18,77
Ducros Serv.Rapide	26,10	[illegible]	– 27,50
Guillard Mus. (Ly)	460	[illegible]	– 14,17

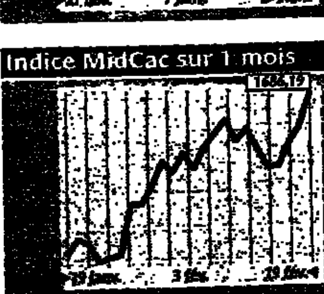


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	19/02	18/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2217,77	[illegible]	– 0,81
Ind. gén. SBF 250	2104,02	[illegible]	– 0,75
Ind. Second Marché	1996,69	[illegible]	+ 0,19
Indice MidCac	1686,19	[illegible]	+ 0,66
Valeurs indus.	2323,09	[illegible]	– 0,98
1 - Energie	2643,45	[illegible]	– 0,01
2 - Produits de base	1959,37	[illegible]	– 0,79
3 - Construction	1965,38	[illegible]	– 1,42
4 - Biens d'équip.	1708,79	[illegible]	– 0,63
5 - Automobile	2701,61	[illegible]	– 1,19
6 - Biens consom.	3889,78	[illegible]	– 1,89
7 - Indus. agro-alim.	1723,26	[illegible]	– 0,97
Services	2363,90	[illegible]	– 0,74
8 - Distribution	4397,20	[illegible]	– 1,21
9 - Autres services	1546,68	[illegible]	– 0,42
Sociétés financières	1679,47	[illegible]	– 0,14
10 - Immobilier	819,47	[illegible]	+ 0,33
11 - Services financ.	1777,37	[illegible]	– 0,02
12 - Sociétés invest.	1890,88	[illegible]	– 0,76







Reprise à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, vendredi 20 février, sur des rachats de découverts. Les opérateurs qui avaient noué des positions courtes avant la publication des mesures de relance du Parti libéral-démocrate nippon et la réunion du groupe des Sept (G7) de ce week-end se sont dégagés en fin de séance. Le dispositif du PLD, qui ne prévoit pas de nouvelles dépenses budgétaires, n'a pas eu d'incidences notables sur les cours. L'indice Nikkei a finalement gagné 139,76 points (0,84 %) à 16 756,24 points.

La veille, Wall Street s'est offert une pause après six records consécutifs, des prises de bénéfice faisant perdre 75,48 points (– 0,89 %) à 8 375,58 points au principal indicateur. L'indice Dow Jones avait gagné 270 points depuis le mardi 17 février, quand il avait inscrit son premier record depuis le mois d'août. Des opérations techniques avant l'expiration mensuelle vendredi d'options ont également pesé sur la tendance.

En Europe, la tendance était également aux prises de bénéfice : la Bourse de Londres a perdu 0,08 % à 5 718,5 points et celle de Francfort a abandonné 1 % à 4 582,40 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/02	Cours au 18/02	Var. en %
Paris CAC 40	3259,81	[illegible]	– 0,67
New-York/DJ Indus.	8401,49	[illegible]	– 0,59
Tokyo/Nikkei	16616,50	[illegible]	+ 0,02
Londres/FT100	5717,70	[illegible]	– 0,10
Francfort/Dax 30	4582,40	[illegible]	– 1,01
Frankfort/Commer.	1486,87	[illegible]	– 0,33
Bruxelles/Bel 20	3288,02	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2682,25	[illegible]	– 0,27
Milan/MIB 30	1241	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	676,60	[illegible]	+ 0,24
Madrid/Ibex 35	732,18	[illegible]	+ 0,58
Stockholm/Affarsal	2382,66	[illegible]	—
Londres FT30	3435,70	[illegible]	+ 0,01
Hong Kong/Hang S.	10581,30	[illegible]	– 0,85
Singapour/Strait t	1553,47	[illegible]	+ 0,93

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

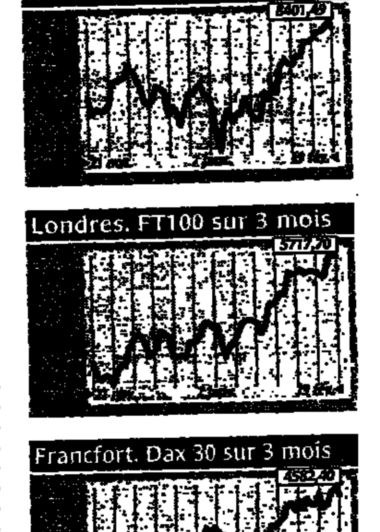
	19/02	18/02
Alcoa	73,50	74,50
Allied Signal	42,18	42,37
American Express	86,68	88,62
AT & T	63,75	64,12
Boeing Co	50,81	51,93
Caterpillar Inc.	51,75	52,87
Chevron Corp.	78,37	78,75
Coca-Cola Co	68,75	69,12
Disney Corp.	114,18	114,87
Du Pont Nemours&Co	59,81	60,75
Eastman Kodak Co	65,25	66,25
Exxon Corp.	63,62	63,81
Gén. Motors Corp.H	65,68	65,68
Gén. Electric Co	77,81	78,43
Goodyear T & Rubbe	68,87	69,25
Hewlett-Packard	65,06	63,12
IBM	102,75	102,75
Intl Paper	47,68	48,43
J.P. Morgan Co	111,31	113,12
Johnson & Johnson	70,56	70,50
Mc Donalds Corp.	52	52,50
Merck & Co.Inc.	122,31	124,25
Minnesota Mng.&Mfg	87,50	87,81
Philip Moris	41,31	42,18
Procter & Gamble C	82,50	84,43
Sears Roebuck & Co	55,18	55,75
Travelers	55,12	55,81
Union Carb.	46,31	46,43
Utd Technol	85,43	86,25
Wal-Mart Stores	45,25	45,56

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	19/02	18/02
Allied Lyons	5,50	5,42
Barclays Bank	18,55	18,15
B.A.T. industries	5,84	5,82
British Aerospace	18,26	17,93
British Airways	5,58	5,61
British Petroleum	8,11	8,03
British Telecom	6,02	5,94
B.T.R.	1,59	1,59
Cadbury Schweppes	7,38	7,43
Eurotunnel	0,65	0,64
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	19,39	19,36
Granada Group Plc	8,96	8,88
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Great Ic	7,58	7,53
H.S.B.C.	15,94	16,51
Impérial Chemical	10,68	10,79
Legal & Gen. Grp	7,25	7,05
Lloyds TSB	9,28	9,59
Marks and Spencer	5,72	5,81
National Westminst	11,46	11,45
Peninsular Orienta	7,51	7,58
Reuters	6,18	6,18
Shell Transport	4,16	4,13
Tate and Lyle	5	5,06
Zeneca	26,48	25,93

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	19/02	18/02
Allianz Holding N	579,50	575
Basf AG	61,90	62,27
Bayer AG	72,85	72,50
Bay hyp&Wechselbk	87,20	91,20
Bayer Vereinsbank	115,80	117,50
BMW	1593	1619,50
Commerzbank	65,50	66,10
Daimler-Benz AG	134,50	137,15
Degussa	91	92,50
Deutsche Bank AG	124,75	126,10
Deutsche Telekom	35,70	35,85
Dresdner BK AG FR	84,40	84,60
Henkel VZ	120,80	123
Hoechst AG	66,50	67,40
Karstadt AG	626	626
Linde AG	1125	1085,50
Man AG	486,50	495
Mannesmann AG	1006	1017
Metro	75,80	76,70
Muench Rue N	836	824
Preussag AG	588	588
Rwe	99,85	101,60
Sap VZ	691	720
Schering AG	202,30	203,10
Siemens AG	115,20	117,15
Thyssen	378	379
Veba AG	120,65	122,60
Viag	997	1013
Volkswagen VZ	836	846



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, vendredi 20 février. Dès l'ouverture, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat perdait 6 centièmes à 103,94 points. La veille, Le Matif avait cédé un peu de terrain, sur des prises de bénéfice après le maintien attendu des taux directeurs par les banques centrales française et allemande. Le contrat avait perdu 2 centièmes. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 5,85 % contre 5,83 % mercredi, après l'annonce de l'accroissement du déficit commercial des Etats-Unis. Par ailleurs, après les hausses fulgurantes des derniers jours, les marchés obligataires connaissent une correction, les opérateurs prenant leur profit dans l'attente d'une solution à la crise irakienne et de la réunion du G7 samedi 21 février à Londres.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 19/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,40	[illegible]	5,53	[illegible]
Allemagne	3,32	[illegible]	5,51	[illegible]
Grande-Bretagne	7,37	[illegible]	5,79	[illegible]
Italie	6,25	[illegible]	5,83	[illegible]
Japon	0,45	[illegible]	NC	[illegible]
États-Unis	5,40	[illegible]	5,83	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 19/02	Taux au 18/02	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	– 1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'État à TRE	– 2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	– 2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+ 0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 19/02	Vente 19/02	Achat 18/02	Vente 18/02
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,83	[illegible]	3,84
3 mois	[illegible]	3,54	[illegible]	4,19
6 mois	[illegible]	3,63	[illegible]	3,62
1 an	[illegible]	3,79	[illegible]	3,77
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 19/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	99043	[illegible]	104,08	[illegible]	103,98
Juin 98	8	[illegible]	103,40	[illegible]	103,38
Sept. 98	2	[illegible]	103,14	[illegible]	103,14
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	7125	[illegible]	96,44	[illegible]	96,43
Juin 98	7995	[illegible]	96,35	[illegible]	96,33
Sept. 98	3950	[illegible]	96,22	[illegible]	96,21
Déc. 98	4975	[illegible]	96,07	[illegible]	96,06
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	1081	[illegible]	103,30	[illegible]	103,24

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 19/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	16494	[illegible]	3294	[illegible]	3280
Mars 98	4866	[illegible]	3301,50	[illegible]	3288,50
Avril 98	1	[illegible]	3292	[illegible]	3292
Juin 98	—	[illegible]	—	[illegible]	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0964 | US/DM ↘ 1,8161 | US/¥ ↘ 126,0300 | DM/F ↗ 3,3519 | £/F ↘ 9,9705

Repli du dollar

LE DOLLAR perdait de nouveau du terrain, vendredi 20 février, à Paris. Dès le début des premières transactions interbancaires, la devise américaine s'échangeait à 6,0918 francs et 1,8175 deutschmark, contre respectivement 6,1185 francs et 1,8250 deutschemark jeudi soir.

Quelques heures plus tôt, sur le marché des changes de Tokyo, le billet vert se traitait en fin de séance à 126,63/68 yens contre 125,96/99 yens, jeudi soir, à New York. Les cambistes pensent que le dollar montera à 128, voire 129 yens, la semaine prochaine, jugeant que le G7 ne fera pas de déclarations fracassantes sur les changes. D'autres disent qu'il est prématuré de tirer une telle conclusion. Le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, s'est refusé à tout commentaire à propos des conjectures voulant que le G7 mette au point un plan d'interventions concertées pour relancer les devises asiatiques.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/02	% 18/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,1900	[illegible]	322	346
Ecu	6,6255	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,0964	[illegible]	5,7800	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2430	[illegible]	15,6300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	297,4300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4000	[illegible]	3,1200	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,9500	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3265	[illegible]	7,9300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9705	[illegible]	9,5600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1220	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,3300	[illegible]	69	[illegible]
Suisse (100 F)	415,7100	[illegible]	404	[illegible]
Norvège (100 k)	80,3800	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,6390	[illegible]	46,1500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9565	[illegible]	3,6400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2623	[illegible]	3,9200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8346	[illegible]	4,6500	[illegible]
Finlande (mark)	110,4800	[illegible]	104	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

	20/02	19/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8161	1,8221	– 0,33
TOKYO : USD/Yens	126,0300	126,4300	– 0,32

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0921	6,0911	6,1172	6,1152
Yen (100)	4,8401	4,8374	4,8434	4,8399
Deutschemark	3,3520	3,3515	3,3519	3,3514
Franc Suisse	4,1533	4,1497	4,1535	4,1487
Lire ital. (1000)	3,3998	3,3981	3,4028	[illegible]
Livre sterling	9,9944	9,9868	9,9869	9,9776
Peseta (100)	3,9658	3,9548	3,9563	3,9532
Franc Belge (100)	16,241	16,223	16,268	16,225

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,78	4,13	3,56
Eurodollar	5,53	5,53	5,53
Eurolivre	7,50	7,44	7,44
Eurodeutschemark	3,82	3,48	3,45

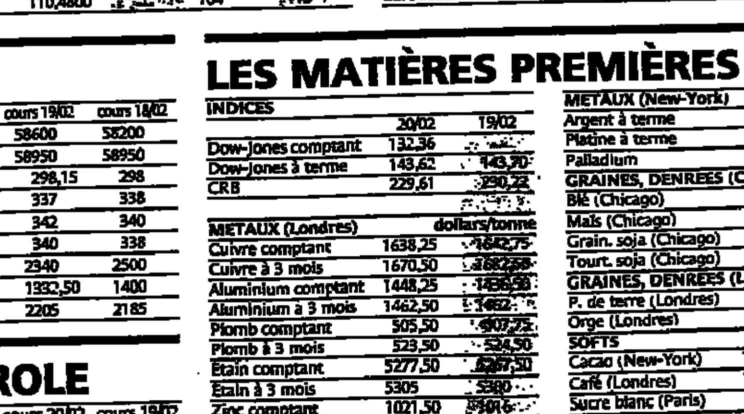
L'OR

	cours 19/02	cours 18/02
Or fin (k. barre)	58600	58200
Or fin (en lingot)	58950	58950
Once d'Or Londres	298,15	298
Pièce française(20f)	337	338
Pièce suisse (20f)	342	340
Pièce Union lat(20f)	340	338
Pièce 20 dollars us	2340	2500
Pièce 10 dollars us	1332,50	1400
Pièce 50 pesos mex.	2205	2185

LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/02	cours 19/02
Brent (Londres)	14,92	14,82
WTI (New York)	15,57	16,20
Light Sweet Crude	16,20	16,10

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	20/02	19/02
Dow-Jones comptant	132,36	[illegible]
Dow-Jones à terme	143,62	143,70
CRB	229,61	230,22
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1638,25	1642,75
Cuivre à 3 mois	1670,50	[illegible]
Aluminium comptant	1448,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1462,50	[illegible]
Plomb comptant	505,50	507,25
Plomb à 3 mois	523,50	524,50
Etain comptant	5277,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5305	5380
Zinc comptant	1021,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1044,50	1044,50
Nickel comptant	5322,50	5322,50
Nickel à 3 mois	5445	5505

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	654,50	654,50
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	322	322,50
Maïs (Chicago)	267,75	268,50
Grain. soja (Chicago)	671,75	671,25
Tourt. soja (Chicago)	184,40	183,30
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,40	76
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1516	1534
Café (Londres)	1760	1779
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	65,43	64,80
Jus d'orange (New-York)	96,70	97,90

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 20 FÉVRIER

Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,18 %
CAC 40 : 3244,76

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	978	972	-0,10	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	920	-0,86	1000
Renault (T.P.)	1978	1974	-0,20	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2490	2495	+0,20	1000
Saint Gobain(T.P.)	1300	1300	—	1000
Thomson S.A (T.P)	980	960	-2,04	1000
Accor	1325	1302	-1,73	100
AGF-Ass.Gen.France	327,20	327,20	—	30
Air Liquide	945	943	-0,21	70
Alcatel Alsthom	755	764	+1,19	40
Atos CA	924	920	-0,43	10
Axa	561	567	+1,06	60
Bail Investis	862	861	-0,11	100
Bazar Hot. Ville	632	629	-0,47	50
Bertrand Faure	428	419	-2,10	5
BIC	434	431,50	-0,57	25
BIS	504	504	—	20
B.N.P.	345,40	348,20	+0,81	25
Bollore Techno	852	848	-0,46	80
Bongrain	2615	2630	+0,57	50
Bouygues	836	837	+0,11	50
Bouygues Offs.	226,40	224,60	-0,79	10
Bufa	57,80	56	-3,11	10
Canal +	1155	1157	+0,17	20
Cap Gemini	615	608	-1,13	40
Carbone Lorraine	1848	1836	-0,64	50
Carrefour	3449	3419	-0,86	100
Casino Guichard	369	366	-0,81	10
Casino Guich.ADP	255,30	254,50	-0,31	10
Castorama Dub.(Li)	780	774	-0,76	25
C.C.F.	426,50	428,30	+0,42	25
Cegid (Ly)	790	790	—	25
Cerus Europ.Reun	34	34	—	10
CGIP	2290	2255	-1,52	100
Chargeurs	356	350,60	-1,51	100
Christian Dalloz	767	753	-1,82	10
Christian Dior	663	669	+0,90	32
Ciments Francais	291,20	296	+1,64	25
Cipe France (Ly) #	210	208,70	-0,61	10
Clarins	555	545	-1,80	50
Club Mediterranee	440,90	442,50	+0,36	25
Coflexip	613	615	+0,32	10
Colas	994	1015	+2,11	40
Comptoir Entrep.	13,90	13,90	—	10
Comptoirs Mod.	3010	3024	+0,46	100
CPR	465,80	464	-0,38	50
Cred.Fon.France	92,20	93	+0,86	100
Credit Lyonnais CI	370	371,10	+0,29	100
CS Signaux(CSEE)	225	222,50	-1,11	100
Damart	3800	3819	+0,50	50
Danone	1190	1173	-1,42	10
Dassault-Aviation	1406	1395	-0,78	50
Dassault Electro	626	616	-1,59	80
Dassault Systemes	212	209	-1,41	5
De Dietrich	305	301,20	-1,24	25
Deveaux(Ly)#	848	849	+0,11	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	50,45	49,05	-2,77	100
Dexia France	735	728	-0,95	100
DMC (Dollfus Mi)	145	143	-1,37	25
Dynaction	160	163	+1,87	25
Eaux (Gle des)	906	904	-0,22	100
Eiffage	323	319,90	-0,95	50
Elf Aquitaine	663	668	+0,75	50
Eramet	252,20	253	+0,31	20
Eridania Beghin	1077	1063	-1,29	65
Essilor Intl	1873	1845	-1,49	20
Essilor Intl.ADP	1713	1734	+1,22	20
Esso	508	509	+0,19	50
Eurafrance	2601	2584	-0,65	200
Euro Disney	8,85	8,80	-0,56	5
Europe 1	1323	1301	-1,66	100
Eurotunnel	6,55	6,55	—	[illegible]
Fimalac SA	617	612	-0,81	140
Finextel	108,70	108,20	—	100
Fives-Lille	374	369	-1,33	50
France Telecom	284	281,50	-0,88	25
Fromageries Bel	4530	4460	-1,54	50
Galeries Lafayette	3794	3825	+0,81	100
GAN ex.dt sous	148,40	149,50	+0,74	30
Gascogne (B)	525	524	-0,19	80
Gaumont #	425,90	420	-1,38	50
Gaz et Eaux	2479	2451	-1,12	50
Geophysique	613	606	-1,14	70
G.F.C.	558	555	-0,53	100
GrandVision	211,20	213	+0,85	20
Groupe Andre S.A.	660	655	-0,75	50
Groupe GTM	416	406,50	-2,28	50
Gr.Zannier (Ly) #	144	142	-1,38	10
Guilbert	944	945	+0,10	10
Guyenne Gascogne	1981	1965	-0,80	100
Hachette Fil.Med.	1429	1412	-1,18	20
Havas	440,20	442,50	+0,52	15
Havas Advertising	889	879	-1,12	50
Imetal	725	712	-1,79	50
Immeubl.France	391	396	+1,27	50
Infogrames Enter.	221	222,50	+0,67	10
Ingenico	148,50	148	-0,33	10
Interbail	176,20	178,40	+1,24	100
Intertechnique	1430	1415	-1,04	100
ISIS	550	555	+0,90	50
Jean Lefebvre	379	370,10	-2,34	50
Klepierre	910	903	-0,76	100
Labinal	1695	1658	-2,18	100
Lafarge	414,80	410	-1,15	25
Lagardere	220	218,20	-0,81	40
Lapeyre	344	341	-0,87	10
Lebon	279,10	287	+2,83	50
Legrand	1333	1341	+0,60	10
Legrand ADP	870	860	-1,14	20
Legris indust.	240	237,50	-1,04	20
Locindus	803	799	-0,49	150
L'Oreal	2566	2549	-0,66	10
LVMH Moet Hen.	1100	1125	+2,27	10
Marine Wendel	802	803	+0,12	100
Metaleurop	60,60	60,20	-0,66	20
Metrologie Inter.	13,45	13,60	+1,11	[illegible]
Michelin	343	338,20	-1,39	[illegible]
Moulinex #	145	146	+0,68	10
Natexis	349,90	345	-1,40	100
Nord-Est	118,20	119	+0,67	50
Nordon (Ny)	418	405	-3,11	20
NRJ #	980	1005	+2,55	[illegible]
Olipar	61	60	-1,63	[illegible]
Paribas	575	579	+0,69	[illegible]
Pathe	1167	1145	-1,88	100
Pechiney	234	234,70	+0,29	100
Pernod-Ricard	376,50	375	-0,39	20
Peugeot	870	857	-1,49	35
Pinault-Print.Red	3924	3928	+0,10	20
Plastic Omn.(Ly)	822	818	-0,48	20
Primagaz	505	503	-0,39	20
Promodes	2525	2490	-1,38	20
Publicis #	601	600	-0,16	25
Remy Cointreau	100,50	100,50	—	20
Renault	197	198	+0,50	25
Rexel	2009	1990	-0,94	20
Rhone Poulenc A	266,70	266,30	-0,14	25
Rochette (La)	23,80	23,55	-1,05	10
Rue Imperiale(Ly)	5610	5620	+0,17	200
Sade (Ny)	220	217,50	-1,13	100
Sagem SA	3648	3633	-0,41	[illegible]
Saint-Gobain	830	824	-0,72	100
Salvepar (Ny)	478,50	479,50	+0,20	[illegible]
Sanofi	673	656	-2,52	[illegible]
Sat	1788	1777	-0,61	100
Saupiquet (Ns)	505	502	-0,59	[illegible]
Schneider SA	360	354,40	-1,55	[illegible]
SCOR	315	313	-0,63	[illegible]
S.E.B.	812	837	+3,07	[illegible]
Sefimeg CA	379	379	—	100
SEITA	246	247	+0,40	[illegible]
Selectibanque	70	70	—	100
SFIM	1100	1096	-0,36	[illegible]
SGE	174,50	176,40	+1,08	[illegible]
Sidel	413	410	-0,72	[illegible]
Silic CA	955	940	-1,57	300
Simco	478,90	464	-3,11	[illegible]
S.I.T.A	1229	1225	-0,32	[illegible]
Skis Rossignol	119,90	120	+0,08	[illegible]
Societe Generale	865	874	+1,04	[illegible]
Sodexho Alliance	3530	3525	-0,14	100
Sogeparc (Fin)	396	398	+0,50	[illegible]
Sommer-Allibert	227,90	225,50	-1	[illegible]
Sophia	254	251,90	-0,82	[illegible]
Spir Communic. #	439	439	—	[illegible]
Strafor Facom	447	449	+0,44	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	781	775	-0,76	[illegible]
Synthelabo	790	783	-0,88	[illegible]
Technip	675	652	-3,40	[illegible]
Thomson-CSF	206	202	-1,94	[illegible]
Total	635	631	-0,62	[illegible]
UIF	459,60	458	-0,35	100
UIS	223,50	223	-0,22	[illegible]
Uniball	665	663	-0,30	100
Union Assur.Fdal	785	776	-1,14	[illegible]
Usinor	87,75	89	+1,42	[illegible]
Valeo	485,50	[illegible]	-0,12	[illegible]
Vallourec	396	[illegible]	-0,45	[illegible]
Via Banque	178	[illegible]	+0,11	[illegible]
Worms & Cie	379,60	[illegible]	-1,18	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1348	[illegible]	-3,56	[illegible]
Elf Gabon	1012	[illegible]	+0,09	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	131,50	[illegible]	+2,20	[illegible]
Adecco S.A.	1910	[illegible]	-0,62	[illegible]
Adidas AG #	913	[illegible]	-0,76	[illegible]
American Express	540	[illegible]	-2,77	[illegible]
Anglo American #	257,80	[illegible]	+0,07	[illegible]
Amgold #	244,10	[illegible]	+0,16	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,40	[illegible]	-2,74	[illegible]
A.T.T. #	387	[illegible]	+0,15	[illegible]
Banco Santander #	250,10	[illegible]	+7,95	[illegible]
Barrick Gold #	115,80	[illegible]	-0,51	[illegible]
B.A.S.F. #	207,10	[illegible]	-0,28	[illegible]
Bayer #	242,60	[illegible]	+0,08	[illegible]
Crown Cork ord.#	305	[illegible]	-0,98	[illegible]
Crown Cork PF CV#	285	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	450	[illegible]	+0,02	[illegible]
De Beers #	130	[illegible]	-0,61	[illegible]
Deutsche Bank #	416	[illegible]	-0,24	[illegible]
Diageo PLC reg.	60	[illegible]	+0,08	[illegible]
Dresdner Bank	280,20	[illegible]	-0,03	[illegible]
Driefontein #	38,85	[illegible]	+0,38	[illegible]
Du Pont Nemours #	369	[illegible]	-1,78	[illegible]
Eastman Kodak #	408,90	[illegible]	-2,17	[illegible]
East Rand #	1,33	[illegible]	-0,75	[illegible]
Echo Bay Mines #	12,05	[illegible]	+0,41	[illegible]
Electrolux #	470	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	261	[illegible]	+0,42	[illegible]
Ford Motor #	332	[illegible]	+0,27	[illegible]
Freegold #	28,60	[illegible]	-0,87	[illegible]
Gencor act.regr.	10,70	[illegible]	-0,46	[illegible]
General Elect. #	475	[illegible]	-0,18	[illegible]
General Motors #	396,10	[illegible]	+1,23	[illegible]
Gle Belgique #	668	[illegible]	+5,53	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,50	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	18,75	[illegible]	-0,53	[illegible]
Hitachi #	46,10	[illegible]	+0,54	[illegible]
Hoechst #	224	[illegible]	+1,42	[illegible]
I.B.M #	630	[illegible]	-0,79	[illegible]
I.C.I #	105,20	[illegible]	+4,08	[illegible]
Ito Yokado #	354,10	330	-6,80	[illegible]
Kingfisher plc #	104,10	104,50	+0,38	[illegible]
Matsushita #	92,55	91,05	-1,62	[illegible]
Mc Donald's #	318,70	316,40	-0,72	[illegible]
Merck and Co #	746	745	-0,13	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	47,70	48,25	+1,15	[illegible]
Mobil Corporat.#	436,20	430,40	-1,32	[illegible]
Morgan J.P. #	677	677	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	10520	10600	+0,76	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	74,30	73,40	-1,21	[illegible]
Nokia A	575	574	-0,17	[illegible]
Norsk Hydro #	263,10	267,10	+1,52	[illegible]
Petrofina #	2040	2034	-0,29	[illegible]
Philip Morris #	256,20	251,40	-1,87	[illegible]
Philips N.V #	459	470	+2,41	[illegible]
Placer Dome Inc #	74,10	73,90	-0,26	[illegible]
Procter Gamble #	515	505	-1,94	[illegible]
Quilvest	335	325	-2,98	[illegible]
Randfontein #	12,45	12,15	-2,40	[illegible]
Rio Tinto PLC #	79,55	79,20	-0,43	[illegible]
Royal Dutch #	315	317,30	+0,73	[illegible]
Sega Enterprises	118	116,30	-1,44	[illegible]
Saint-Helena #	17,90	17,05	-4,74	[illegible]
Schlumberger #	454	457,90	+0,85	[illegible]
SGS Thomson Micro.	413,50	419	+1,33	[illegible]
Shell Transport #	41,20	41,05	-0,36	[illegible]
Siemens #	387,50	383,90	-0,92	[illegible]
Sony Corp. #	542	535	-1,29	[illegible]
Sumitomo Bank #	72	70,50	-2,08	[illegible]
T.D.K #	470	468	-0,42	[illegible]
Telefonica #	195,40	196	+0,30	[illegible]
Toshiba #	26,95	27,30	+1,29	[illegible]
Unilever act.Div.#	371	371,10	+0,02	[illegible]
United Technol. #	518	520	+0,38	[illegible]
Vaal Reefs #	255,40	256	+0,23	[illegible]
Volkswagen A.G #	3772	3735	-0,98	[illegible]
Volvo (act.B) #	159	162	+1,88	[illegible]
Western Deep #	127	125	-1,57	[illegible]
Yamanouchi #	145,80	144,60	-0,82	[illegible]
Zambia Copper	13,60	13,50	-0,73	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - *sans indication catégorie 3*; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 20 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118	3,786
CEPME 9% 89-99 CA#	106,86	8,685
CEPME 9% 92-06 TSR	125,20	6,090
CFD 9,7% 90-03 CB	122,05	0,452
CFD 8,6% 92-05 CB	121,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,80	3,452
CFF 10,25%90-01CB#	115,46	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,75	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	126,20	7,325
CRH 8,6% 92/94-03	117,60	5,674
CRH 8,5% 10/87-88#	104,21	8,314
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,05	0,256
EDF 8,6% 92-04 #	119,58	7,587
Finansder 9%91-06#	126,95	2,244
Finansd.8,6%92-02#	114,30	0,683
Florai9,75% 90-99#	107,75	5,770
OAT 9/85-98 TRA	—	1,877
OAT 9,50%88-98 CA#	101,88	6,377
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	0,298
OAT 8,125% 89-99 #	105,07	6,144
OAT 8,50%90/00 CA#	108,83	7,778
OAT 85/00 TRA CA#	102,80	2,499
OAT 10%5/85-00 CA#	112,62	7,508
OAT 89-01 TME CA#	101	8,374
OAT 10% 90-01 ecu	—	8,973 d
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	4,418
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,72	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,05	2,142 d
OAT 8,50% 89-19 #	138,65	2,864
OAT.8,50%92-23 CA#	140,52	7,526
SNCF 8,8% 87-94CA	106,20	8,555
Suez Lyon.Eaux 90	962	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	46,05	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	603	[illegible]
Bains C.Monaco	630	630
Bque Transatlant.	207,50	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	942	942
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) 7,60	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	520	[illegible]
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	495	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2700	[illegible]
Generali Fce Assur	1281	1290
Continental Ass.Ly. ◆	529	[illegible]
Darblay ◆	496	[illegible]
Didot Bottin	775	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2975	[illegible]
Ecia	1365	1365
Ent.Mag. Paris ◆	1390	1390
Fichet Bauche	42	[illegible]
Fidei	34	[illegible]
Finalens	280,70	[illegible]
F.I.P.P. ◆	265,50	265,50
Fonciere (Cie) ◆	650	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	797	[illegible]
Foncina # ◆	551	[illegible]
Francarep	297	[illegible]
France S.A. ◆	1228	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1050	[illegible]
Gevelot ◆	1211	[illegible]
G.T.I (Transport)	297,90	[illegible]
Immobail	185,90	[illegible]
Immobanque	730	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	600	[illegible]
Lucia	58	[illegible]
Monoprix	363	[illegible]
Metal Deploye ◆	372	[illegible]
Mors	5,30	[illegible]
Navigation (Nle)	122	[illegible]
Optorg	355	[illegible]
Paluel-Marmont	440,50	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	925	[illegible]
Parfinance ◆	252,50	[illegible]
Paris Orleans	281	[illegible]
Promodes (CI) ◆	2000	[illegible]
PSB Industries Ly	545	[illegible]
Rougier #	330	[illegible]
Saga	130,20	[illegible]
S.I.P.H. ◆	300	[illegible]
Sofragi ◆	4800	[illegible]
Taittinger ◆	3370	[illegible]
Tour Eiffel ◆	285,50	[illegible]
Vicat	520	[illegible]
Caves Roquefort	1850	[illegible]
Elyo	315,50	[illegible]
Finaxa	430,10	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1550	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	210	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	362	[illegible]
Hotels Deauville ◆	610	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	299,30	[illegible]
Lloyd Continental ◆	9020	[illegible]
Matussiere Forest.	51,80	[illegible]
Moncey Financiere	2858	[illegible]
M.R.M. (Ly)	384,90	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	102,90	[illegible]
Pollet ◆	490	[illegible]
Sabeton Ly	653	[illegible]
Samse (Ly)	980	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1280	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3365	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	268	[illegible]
Teleflex L. Dupont	102,10	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	285	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	380	380
Fiat Ord.	20,65	[illegible]
Gold Fields South	71	71
Kubota Corp.	20,90	20,90
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	46	[illegible]
Robeco	610	[illegible]
Rodamco N.V.	161,10	[illegible]
Rolinco	566	[illegible]
Sema Group Plc #	182	[illegible]
Solvay SA	397	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*

VENDREDI 20 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	48	48
AFE #	651	633
Algle #	390	408
Albert S.A (Ns) ◆	150	150
Altran Techno. #	2475	2505
Arkopharma#	363	372
Montaignes P.Gest.	2100	2100
Assystem #	206,10	207
Bque Picardie (Li) ◆	780	780
Bque Tarneaud(B)#	370	377
Bque Vernes	156	160
Beneteau CB#	1751	1757
B I M P.	114,10	114,10
Boiron# (Ly)	425	421
Boisset (Ly) #	335,10	331
But S.A.	283,60	285,10
Cardif SA ◆	980	980
C.E.E #	88	88
CFPI #	450	450
Change Bourse (M)	234	233
CNIM CA#	195	196,70
Codetour #	376,10	376,10
Comp.Euro.Tele-CET	312	312
Conflandey #	284,50	270,30
C.A. Hte Normandie	337	336,50
C.A. Paris IDF	849	848
C.A.Ille & Vilaine	294,40	294
C.A.Loire Atl.Ns #	292	292
C.A.Pas de Calais	549	548
C.A.du Nord#(Li)	520	518
C.A. Oise CCI	320,50	320,50
C.A. Somme CCI	336	337
C.A.Toulouse (B)	420	415
Devanlay	620	608
Devernois (Ly)	598	599
Ducros Serv.Rapide	27,30	26,10
Emin-Leydier (Ly)#	364	362
Europ.Extinc.(Ly)	500	518
Expand s.a.	835	820
Factorem	642	645
Faiveley #	237	238
Finacor	65	62
Fininfo	740	740
Assur.Bq.Populaire	664	660
Gautier France	277	275
Gel 2000	39	39,50
GEODIS #	388	389,50
GFI Industries #	1420	1419
Girodet (Ly) # ◆	23,30	23,30
GLM S.A.	230	228,90
Gpe Guillin # Ly	248,30	252
Kindy #	157,10	169
Guerbet	217	216
Hermes Internat.1#	465	464
Hurel Dubois	735	730
ICBT Groupe #	183,10	183,90
I.C.C. #	160	165
ICOM Informatique	386,10	392,80
Idianova ◆	74	74
Int. Computer #	63	55
IPBM	64	62
M6-Metropole TV	649	645
Manitou #	845	841
Manutan	508	508
Marie Brizard #	600	599
Maxi-Livres/Profr#	36,85	36,85
Mecelec (Ly) ◆	62,15	62,15
MGI Coutier #	293,10	293
Monneret Jouet Ly#	130	130,10
Naf-Naf #	86,10	86
Norbert Dentres.#	745	748
NSC Groupe Ny	815	820
Onet #	900	902
Paul Predault	131	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy # ◆	89,90	[illegible]
Phyto-Lierac #	226	[illegible]
Pochet ◆	758	758
Poujoulat Ets (Ns)	216	216
Radiall #	698	698
Robertet #	1148	[illegible]
Rouleau-Guichard	246	[illegible]
Securidev #	99,05	[illegible]
Smoby (Ly)#	548	548
Sofco (Ly) ◆	11	[illegible]
Sofibus ◆	365	365
Sopra #	830	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	82	82
Sylea	670	[illegible]
Teisseire-France	180	180
TFI	648	645
Thermador Hol. #	371	[illegible]
Trouvay Cauvin #	116	116
Unilog	1040	[illegible]
Union Fin.France	738	732
Viel et Cie #	161	[illegible]
Vilmorin et Cie #	478,60	[illegible]
Virbac	555	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 20 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	32,50	[illegible]
Belvedere	830	[illegible]
BVRP	240	[illegible]
Coil	142	[illegible]
Electronique D2	390	[illegible]
FDM Pharma n.	127	[illegible]
Genset	459	[illegible]
Guyanor action B	9,50	[illegible]
High Co. ◆	182	[illegible]
Infonie	86,50	[illegible]
Joliez-Regol	78,50	[illegible]
Mille Amis	35,30	[illegible]
Naturex ◆	70	[illegible]
Olitec	852	[illegible]
Picogiga	180	[illegible]
Proxidis	19,50	[illegible]
R21 Santé	420	[illegible]
Stelax	5,40	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 20 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	850	[illegible]
Générale Occidentale ◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	142,40	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = *catégories de cotation - sans indication* catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert;* d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 19 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	152,49	145,23
Agipi Actions (Axa)	135,41	128,96
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2428,41	2392,52
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14464	14464
Natio Epargne	2271,43	2248,94
Natio Oblig. M.T. C/D	887,19	878,41
Natio Ep. Croissance	3706,67	3653,99
Natio Ep. *Patrimoine*	156,37	153,30
Natio Epargne Retraite	180,21	178,68
Natio Epargne Trésor	11560,26	11532,19
Natio Euro Valeurs	1209,53	1185,81
Natio Euro Oblig.	1063,11	1052,58
Natio Euro Opport.	1205,76	1182,12
Natio Inter	1150,57	1128,01
Natio Opportunités	213,26	209,08
Natio Revenus	1125,43	1114,29
Natio Sécurité	11355,47	11355,47
Natio Valeurs	1542,14	1511,90
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94195,49	94195,49
Oblig. tres caté.	287,31	283,05
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	959,61	931,66
Nord Sud Dévelop. C ◆	2689,67	2684,30
Nord Sud Dévelop. D ◆	2541,44	2536,37
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	320,26	313,98
Patrimoine Retraite D	310,56	304,47
Sicav Associations C	2458,14	2458,14
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	20033,87	20033,87
Mutual. dépôts Sicav C	19673,59	19653,54
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	324,68	318,31
Écur. Capitalisation C	265,14	265,14
Écur. Expansion C	84663,93	84663,93
Écur. Géovaleurs C	3908,68	3832,04
Écur. Investis. D PEA	257,78	252,73
Écur. Monépremière	11544,49	11544,49
Écur. Monétaire C	13237,44	13237,44
Écur. Monétaire D	12269,70	12269,70
Écur. Trésorerie C	324,86	324,86
Écur. Trésorerie D	304,60	304,60
Écur. Trimestriel D	2068,95	2068,95
Éparcourt-Sicav D	197,90	197,90
Géoptim C	13520,50	13320,69
Géoptim D	12419,12	12235,59
Horizon C	2541,91	2492,07
Prévoyance Écur. D	109,28	109,28
Sensipremière C	14087,79	14052,66
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12395,80	12377,06
Écur. Sécuripremière C	12247,10	12229,37
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	121849,91	121849,91
Atout Amérique	208,59	203,50
Atout Asie	92,32	90,07
Atout Futur C	931,40	908,68
Atout Futur D	867,62	846,46
Coexis	2024,54	1990,70
Dièze	2394,24	2354,22
Elicash ◇	968130,57	968130,57
Eurodyn	3094,84	3019,36
Indicia ◆	2010,79	1986,33
Moné.J C ◇	12143,74	12143,74
Moné.J D ◇	11504,04	11504,04
Oblifutur C	577,01	567,36
Oblifutur D	552,89	543,65
Oraction	1509,25	1472,44
Revenu-Vert	1203,55	1188,43
Sévéa ◆	116,87	114,82
Synthésis	19458,01	19133,95
Uni Associations ◇	119,92	119,92
Uni-Foncier	1606,88	1567,69
Uni-Garantie C	1980,90	1942,59
Uni-Garantie D	1417,12	1389,35
Uni-Régions	1771,31	1728,11
Univar C ◇	314,73	314,73
Univar D ◇	301,63	301,63
Univers Actions	276,30	270,05
Univers-Obligations	262,10	257,12
CIC BANQUES		
Francic	170,52	165,55
Francic Pierre	154,42	150,92
Europe Régions	264,45	258,75
CIC PARIS		
Associc	1094,28	1094,28
Cicamonde	1703,45	1670,26
Converticic	436,53	430,08
Ecocic	1859,60	1820,44
Mensuelcic	10146,71	10096,25
Oblicic Mondial	4134,62	4073,52
Oblicic Régions	1234,04	1219,80
Rentacic	165,29	162,85
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1401,75	1387,82
Lion 20000 C	17427,79	17427,79
Lion 20000 D	16305,25	16305,25
Lion-Associations C	11307,41	11307,41
Lion-Associations D	10716,07	10716,07
Lion Court Terme C	26910,19	26910,19
Lion Court Terme D	23708,17	23708,17
LionPlus C	1648,67	1616,34
LionPlus D	1572,66	1541,82
Lion Trésor	2579,80	2554,26
Oblilion	2321,08	2298,10
Sicav 5000	833,64	817,29
Slivafrance	1402,52	1375,02
Slivam	640,54	627,98
Slivarente	260,93	255,81
Slivinter	910,76	892,90
Trilion	5202,88	5150,11
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	2548,16	2498,20
CM Option Dynamique	151,41	147,95
CM Option Equilibre	286,64	280,33
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	173,12	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	943,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	166,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23320,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1905,18	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1949,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1101,88	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,91	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	565,80	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20973,44	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	704,39	[illegible]
St-Honoré Pacifique	669,33	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1859,49	[illegible]
Stratégie Actions	1226,50	[illegible]
Stratégie Rendement	2093,38	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Amérique C	132,79	[illegible]
Amplitude Europe C	194,78	[illegible]
Amplitude Europe D	191,52	[illegible]
Amplitude Monde C	1742,25	[illegible]
Amplitude Monde D	1089,72	[illegible]
Amplitude Pacifique C	96,15	[illegible]
Elanciel D PEA	213,60	[illegible]
Émergence Poste D PEA	167,04	[illegible]
Géobilys C	699,83	[illegible]
Géobilys D	662,14	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C	1205,52	[illegible]
Kaleïs Équilibre C	1139,56	[illegible]
Kaleïs Sérénité C	1082	[illegible]
Latitude C	150,94	[illegible]
Latitude D	137,51	[illegible]
Oblitys D	655,20	[illegible]
Plénitude D PEA	232,35	[illegible]
Poste Gestion C	15144,48	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5270,02	[illegible]
Solstice D	2384,41	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38641,77	[illegible]
Actimonétaire D	30614,37	[illegible]
Cadence 1 D	1072,89	[illegible]
Cadence 2 D	1061,26	[illegible]
Cadence 3 D	1063,57	[illegible]
Capimonétaire C	417,26	[illegible]
Capimonétaire D	376,49	[illegible]
Sogeoblig C/D	9634,51	[illegible]
Interoblig C	7884,54	[illegible]
Intersélection France D	807,99	[illegible]
S.G. France opport. C	2347,70	[illegible]
S.G. France opport. D	2222,37	[illegible]
Sogenfrance C	2229,58	[illegible]
Sogenfrance D	2024,18	[illegible]
Sogépargne D	305,48	[illegible]
Soginter C	2674,52	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1641,71	[illegible]
Sogelance D	1758,79	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	269,97	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITION

■ **ROLV RYSSDAL**, président de la Cour européenne des droits de l'homme, est mort, mercredi 18 février, à son domicile en Norvège, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il siégeait à la Cour européenne, dont le siège est à Strasbourg, depuis 1973 et en avait été élu vice-président en 1980, puis président en 1985 et réélu à ce poste à quatre reprises. Auparavant, il avait été président de la Cour suprême norvégienne de 1969 à 1984.

NOMINATIONS

INDUSTRIE

François Auvigne, inspecteur des finances, a été nommé directeur du cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, en remplacement de Michel Colin, devenu trésorier-payeur général des Yvelines.

[Né le 13 mai 1957 à Paris, François Auvigne est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1980-1982). Il a rejoint l'inspection générale des finances à sa sortie de l'ENA et a été ensuite notamment conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense (1988-1991), puis au cabinet de Philippe Marchand, ministre de l'intérieur (février-mai 1991), avant de diriger le cabinet de Jean-Noël Jeanneney au secrétariat d'Etat au commerce extérieur (1991-1992), puis au secrétariat d'Etat à la communication (1992-1993). Il réintègre l'inspection des finances en avril 1993. Depuis juin 1997, François Auvigne était chargé de mission auprès de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et de Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget.]

TRANSPORTS

Claude Gressier, ingénieur général des Ponts et Chaussées, a été nommé directeur du transport maritime, des ports et du littoral, au conseil des ministres de mercredi 18 février, sur proposition de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement.

[Né le 2 juillet 1943 à Valenciennes (Nord), Claude Gressier est ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole polytechnique (promotion 1963). Il commence sa carrière en 1968 à la direction départementale de l'équipement de la Somme, puis il entre à la direction des routes du ministère de l'équipement en 1971. En 1976, il devient conseiller technique au cabinet de Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie. En 1977, il est directeur adjoint, puis directeur du centre d'études des transports urbains. Il occupe ensuite le poste de directeur de la circulation au conseil régional d'Ile-de-France (1984-1986). Le 14 mai 1986, il est nommé directeur des transports terrestres, poste où il restera jusqu'en 1993. Il entre ensuite dans le secteur public en devenant directeur général adjoint de la SNCF, puis en prenant la présidence du conseil d'administration de la Sceta (filiale de la SNCF). Claude Gressier a aussi présidé, jusqu'en juillet 1997, la société Géodis, l'ancien pôle de transport routier de la Sceta, privatisée en 1996.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 14 février sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre la France et le Venezuela sur la reconnaissance de titres ou diplômes d'enseignement secondaire pour commencer ou continuer des études supérieures, signé à Caracas le 11 juin 1996.

● **Sports** : un décret d'application de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

Au *Journal officiel* daté lundi 16-mardi 17 février est publié :

● **Gouvernement** : un décret relatif à la composition du gouvernement. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie, est nommé ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

Au *Journal officiel* du mercredi 18 février sont publiés :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **AOC** : deux décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée « Côteaux du Languedoc » et « Anjou Villages ».

● **Conseil constitutionnel** : quatre décisions du Conseil constitutionnel, validant les élections à l'Assemblée nationale (*Le Monde* daté 15-16 février) de Catherine Trautmann (Bas-Rhin, 1re), Robert Hue (Val-d'Oise, 5e), Jacqueline Lazard (Finistère, 7e) et déclarant inéligible pour un an René-Paul Victoria (La Réunion, 1re).

Au *Journal officiel* du jeudi 19 février sont publiés :

● **AOC** : six décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée « Bouzeron », « Anjou Villages Brissac », « Pessac-Léognan », « Costières de Nîmes », « Côtes de Castillon », « Arbois », « Côtes du Jura », « L'Etoile » et « Maury ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Maël BAUDET

est né le 12 février 1998.

Bienvenue au monde, Maël !

Josiane Yuan,
Jean-Christophe Baudet,
64, rue des Poissonniers,
75018 Paris.

M. et Mme Louis-Marie MAUVAIS
et
François-Marie
ont la joie d'annoncer la naissance de

Maylis,

le 12 février 1998.

7, rue des Dames,
75017 Paris.

Décès

– Cosne-sur-Loire. Port-Aubry.

M. Bernard Agostini,
son fils,
Ses proches,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel AGOSTINI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,

survenu le 19 février 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques auront lieu le samedi 21 février, à 14 heures, en la chapelle de l'hôpital de Cosne-sur-Loire (Nièvre), suivies, selon ses volontés, de son incinération.

Condoléances sur registres.

Port-Aubry,
58200 Cosne-sur-Loire.

– Nicolas Bourbaki
a la tristesse de faire part du décès, le 6 février, à New York, de l'un de ses *anciens collaborateurs,*

Samuel EILENBERG.

– L'Association internationale des traducteurs de conférence (AITC)
a la grande tristesse de faire part du décès subit de

Brian FEATHERSTONE,

survenu le lundi 16 février 1998, à Simiane-la-Rotonde (Alpes-de-Haute-Provence).

Brian Featherstone était vice-président de l'association, actif en son sein depuis de nombreuses années, et apprécié de tous pour son dévouement et ses qualités humaines.

– Sa famille,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'aiment,
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

Germaine GABISON,
née **ALBERTI,**

le 16 février 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Elle a lutté toute sa vie contre l'injustice, pour le respect de la dignité des humbles, *et s'est battue avec passion pour* permettre aux ouvriers d'accéder au monde culturel de notre temps dans toute sa diversité.

L'incinération aura lieu le mercredi 25 février, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).

Ni fleurs ni couronnes.

48, rue des Bergers,
75015 Paris.

– Le comité régional CGT Rhône-Alpes,
Son institut régional d'histoire
ont la tristesse de faire part du décès de

Joseph JACQUET,

à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 18 février 1998, après une longue maladie.

Homme de dimension humaine extraordinaire, Joseph a marqué de son empreinte la CGT.

Cheminot, résistant, déporté, membre de la direction nationale de la *CGT*, secrétaire général de son comité régional Rhône-Alpes de 1969 à 1985, fondateur de l'Appel des Cent, vice-président de l'Institut national d'histoire et président de son institut régional.

Les obsèques auront lieu le samedi 21 février, à 10 h 15, en l'église Saint-Alban, 67, rue Laennec, Lyon-8e.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation au cimetière se fera dans la plus stricte intimité.

– Dominique Delmas,
Michèle Eilstein,
Claude Gernez,
Patrick Joulain,
Lyne Klinebreil,
Véronique Moreau-Chebat,
Martine Schyn,
Michèle Taillandier,
de l'Association Presque,
ont la douleur de faire part du décès de leur président et ami, le

docteur Henri KAGAN,

survenu à Paris, le 16 février 1998.

– Sa famille,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Fernand OURY,

survenu le 19 février 1998, à Blois, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Pascale Svirmickas, née Delabre,
son épouse,
Anne Svirmickas
et André Perret,
Marie, Jokin, Urko,
Haize, Leire,
Noëlle Svirmickas
et Pierre Anglade,
Ludovic, Cyrielle, Julie,
Claire Svirmickas
et Xavier Charpentier,
Johann, Marine, Colin,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Gromadzki, Perret, Pette, Delabre,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Abbinas SVIRMICKAS
(Claudius),

le mardi 17 février 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 19 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille de Roger Vieillard,
Sa famille de cœur,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger VIEILLARD,
née Anita de CARO,

survenu le 18 février 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 21 février, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne du Mont, 1, rue Saint-Etienne-du-Mont (place Sainte-Geneviève), Paris-5e.

7, rue de l'Estrapade,
75005 *Paris.*

– Mme Gertrudis Gali Mallofré,
son épouse,
Adela, Joana et Jordi,
ses enfants,
Marina, Jaume, Arnau, Eulàlia et Manel,
ses petits-enfants,
Danièle Gaulandeau,
sa belle-fille,
Et ses amis du Réseau Maurice,
ont la douleur de faire part du décès de

Manuel VIUSÀ,
artiste-peintre,
compagnon en Catalogne
du Réseau Maurice
de la Résistance,
et décoré de la croix de Sant Jordi
par la Generalitat de Catalogne en 1989.

La famille associe au souvenir de cet être tant aimé celui de sa fille

Núria

et de ses deux petites-filles,

Meritxell et Ginesta,

décédées en Andorre.

L'incinération aura lieu samedi 21 *février*, à *10 h 30*, au Père-Lachaise.

– Sa famille,
Ses amis
prient d'annoncer le rappel à Dieu de la

baronne de WANGEN,
née Pâquerette
VEZY de BEAUFORT,

survenu lundi 16 février, dans sa quatre-*vingt-treizième année.*

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 21 février, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

64, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

Mme Maurice Schumann,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par toutes les marques d'attachement et de fidélité qui leur ont été adressées lors du décès de

Maurice SCHUMANN

prient chacun de trouver ici l'expression sincère et chaleureuse de leur reconnaissance.

Anniversaires de décès

– *In memoriam,*

Pierre de FÉRAL,
24 février 1917 - 17 février 1997.

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. »
Jean 14,6.

– En ce 20 février 1998,
Avec Mamie,
Jean-Marc et Alain,
Caroline et Julie,
Sylvie *et* Nicolas,
pensent très fort à leur cher papa et à leur papy bien-aimé,

Jean DUFOUR,

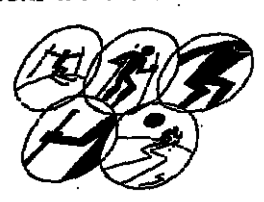
décédé à Aix-en-Provence, le 20 février 1992.

Soutenances de thèse

– **Aurélien Barrau a soutenu avec succès, mention très honorable avec les félicitations du jury, le 19 février 1998, au Laboratoire de physique nucléaire et des hautes énergies de Paris, sa thèse « Astrophysique gamma de très haute énergie, étude du noyau actif de galaxie MRK 501 et implications cosmologiques ».**



OLYMPISME Décevant individuellement, Sylvain Guillaume, Nicolas Bal, Ludovic Roux et Fabrice Guy ont gagné une médaille de bronze collective en combiné nordique, remontant à la troisième place au terme du 4 x 5 km dans lequel ils étaient partis en sixième position. ● C'EST LA SEPTIÈME médaille pour la France depuis le début des JO de Nagano qui s'achèvent dimanche 22 février. ● LES HOCKEYEURS canadiens, comme les Américains deux jours avant, ont connu la défaite face aux Tchèques : battus 1-1 puis 1 tir au but à 0, les coéquipiers de Wayne Gretzky voient s'envoler leur rêve d'or olympique. ● L'ITALIENNE Deborah Compagnoni, parfaite technicienne, a gagné le géant et sa troisième médaille d'or en trois JO.



Le passage de relais réussi du combiné français

Combiné nordique (équipes). Sixièmes après le saut, les quatre tricolores avaient une minute à reprendre dans l'épreuve de ski de fond pour espérer le podium. Les anciens, Sylvain Guillaume et Fabrice Guy, et les nouveaux, Nicolas Bal et Ludovic Roux, ont mis tout leur cœur pour conquérir le bronze

HAKUBA
de notre envoyé spécial

Quand il a franchi la ligne d'arrivée de l'épreuve par équipes de combiné nordique, juste derrière les intouchables maîtres norvégiens et finlandais, Fabrice Guy ne touchait pas terre. Littéralement. Ce bond allègre, drapeau tricolore en main, que le champion olympique individuel d'Albertville s'est permis pour ses adieux aux Jeux exprimait autant une joie profonde pour l'équipe de France qu'un intense soulagement personnel. « *Quand j'attendais mon relais et que j'ai vu Ludovic* [Roux]*arriver en troisième position, ça m'a pris aux tripes*, raconte-t-il. *Pour l'une des premières fois de ma vie, j'ai pris un relais en me disant que j'allais peut-être perdre une place, car je redoutais Felix Gottwald et Kenji Ogiwara, l'Autrichien et le Japonais qui me suivaient. Quand Felix m'a rattrapé, je me suis dit : Tant pis, on fera sans doute de beaux quatrièmes.* »

Depuis son titre de vice-championne du monde de 1991, l'équipe de France de combiné nordique n'est plus jamais montée sur un podium olympique ou mondial. Fabrice Guy le sait bien : il est aujourd'hui le seul membre de l'équipe montée à l'époque sur la deuxième marche du podium à être encore en activité. Alors, le Jurassien refuse de se résigner. Felix Gottwald à ses basques, une tenace sensation de fatigue dans les jambes, il tente un ultime baroud dans la dernière ascension du circuit de cinq kilomètres. Quand il se retourne au sommet de la côte, l'Autrichien est à dix mètres. Dans le dernier virage, il est carrément hors de vue.

« *Là, enfin, je me suis dit que c'était bon. Et tout de suite, j'ai pensé aux jeunes.* » Les jeunes, ce sont Nicolas Bal et Ludovic Roux, dix-neuf et dix-huit ans. Deux garçons aux visages encore adolescents qui, un an auparavant, devenaient ensemble champions du monde par équipes chez les juniors. Sur le circuit d'Hakuba, ils ont effectué deux parcours de ski de fond exemplaires, faisant chacun gagner une place au relais (4 x 5 km) français parti en sixième position. Avant eux, c'est l'autre « ancien », Sylvain Guillaume, vingt-neuf ans comme Fabrice Guy, qui avait lancé la machine.

Après le concours de saut, disputé la veille, les Français avaient fait leurs comptes : pas trop à l'aise sur le tremplin, ils allaient devoir prendre le départ du relais une minute et onze secondes derrière la Finlande, l'équipe de tête, et à plus d'une minute d'un éventuel podium. Éric Lazzaroni, l'entraîneur national, avait exposé sa tactique : Sylvain Guillaume et Nicolas Bal, a priori les plus costauds en ski de fond, seraient les deux premiers relayeurs, à charge pour eux de ramener le relais français dans la course aux médailles. Ludovic Roux, moins à l'aise sur les skis, devrait rester au contact des meilleurs et laisser Fabrice Guy, réputé bon finisseur, terminer le travail. Encore fallait-il que les équipes de tête connaissent un moment de faiblesse.

« *De toute façon, il n'y avait qu'à rester à bloc, quitte à exploser en route* », résume Sylvain Guillaume. Le vice-champion olympique de 1992 tient le choc. Quand il passe le relais à Nicolas Bal, les Norvégiens sont toujours loin devant, mais le Japon, troisième, est à moins de quarante secondes. Sur la lancée, Nicolas Bal, qui, début janvier, ne savait pas s'il irait aux Jeux, place l'équipe de France au pied du podium. Quand Ludovic Roux prend le relais, il est en quatrième position, à quelques mètres des Finlandais et des Japonais. Le benjamin de l'équipe de France occupe même brièvement la deuxième position, avant de reculer d'un rang, épuisé, dans la dernière ascension. Là-bas, au milieu du stade de fond, Fabrice Guy, qui attend son relais, a l'impression que toute sa carrière va se jouer dans les minutes qui suivent.

GRAIN DE FOLIE

Pour lui et pour Sylvain Guillaume, il y a comme une heureuse conclusion à apporter à une belle histoire. Celle de deux gamins du Jura qui ont effectué leurs premiers sauts sur le tremplin de Mouthe, sont partis ensemble dès l'adolescence écumer les tremplins et les parcours de fond de France et d'ailleurs, ont connu la gloire un jour de février 1992, se sont parfois éloignés l'un de l'autre une fois venu l'âge des responsabilités, mais ont su se retrouver, parce que vingt-cinq années de complicité ne peuvent s'effacer comme cela. Et puis, il y a les jeunes : « Ludo » Roux et « Cello » Bal, que la passion du combiné nordique a véritablement gagnés en assistant au doublé de leurs aînés aux Jeux d'Albertville. Ils ne sont pas arrivés en équipe de France les bras vides, mais avec une envie et un grain de folie qui ont su rallumer la flamme parfois vacillante de leurs aînés.

« *Nous avons tous besoin les uns des autres*, confie Nicolas Bal, les yeux ailleurs. *Les "vieux" nous aident à nous lancer et nous, nous les aidons à bien finir*. » Vendredi, sous la pluie, il n'y a pas eu seulement trois passages de relais entre les « combinés » français. Le quatrième, moins visible, était dans les têtes. Fabrice Guy et Sylvain Guillaume savent désormais que, quand ils décideront de raccrocher leurs skis, dans un an ou plus tard, Ludovic Roux et Nicolas Bal seront là pour empêcher que la neige ne recouvre leurs traces. « *C'est un peu un passage de témoin pour nous, avec deux jeunes et deux "vieux" dans l'équipe*. dira Nicolas Bal. *Nous avions arrêté notre tactique après l'épreuve de saut. Pour nous, c'était aujourd'hui ou jamais.* »

Gilles van Kote

L'irrésistible montée en puissance de Hermann Maier, « skieur total »

NAGANO
de notre envoyé spécial

Lorsqu'ils parlent de lui, les coureurs disent tous à peu près la même chose avec des mots différents. Adrien Duvillard : « *C'est une force de la nature, une brute au bon sens du terme* » ; Jean-Luc Crétier : « *C'est un bûcheron, mais j'aimerais skier comme lui !* » ; l'Américain Davon Rhalves : « *C'est le 'meilleur, parce qu'il a la puissance* »... Coureurs et entraîneurs sont unanimes : la force de Hermann Maier tient avant tout dans son incomparable puissance physique. « *Il est blindé* », résume Christophe Saïoni

ANALYSE

Son physique exceptionnel est au service de son audace et de son goût instinctif pour l'engagement maximum

L'homme des Jeux – celui qui aurait été en mesure de gagner autant sinon plus de médailles que Jean-Claude Killy sans une terrible chute dans la descente – fait-il pour autant avancer la technique ? En d'autres termes innove-t-il comme l'avaient fait par exemple, avant lui, l'Italien Gustavo Thoni, le Suédois Ingemar Stenmark ou le Norvégien Ole-Christian Furuseth ? Le premier avait popularisé le transfert latéral, le deuxième avait systématisé les *conduites coupées* sur l'ensemble de la courbe, le troisième avait apporté le départ en pivotement deux pieds et trace large...

Hermann Maier, dont le bagage technique est complet et solide, n'apporte aucune révolution du même genre. Sa « *gestuelle* » s'inscrit simplement dans la ligne d'évolution permanente de la technique, en perpétuelle adaptation aux avancées technologiques. Dans ces conditions qu'est-ce qui peut bien faire gagner l'Autrichien avec une régularité de métronome depuis le début de la saison ? Luc Alphand, passé avec maestria du statut de vainqueur de la Coupe du monde à celui de consultant pour la télévision, s'est fait une opinion : « *Je me suis effectivement posé la question. En réalité, il est costaud dans tous les domaines, mais il est le plus fort dans deux : le physique et le mental ! Sa technique ? Elle est bonne, mais basique ; il n'a pas un toucher de neige exceptionnel.* »

En réalité, il suffit de regarder Maier pour comprendre. Sa charpente musculaire est la plus imposante du circuit. Si ses cuisses et fessiers restent dans la moyenne supérieure, ses dorsaux, trapèzes, pectoraux, abdominaux et biceps sont impressionnants. Hermann est un athlète sculptural, le premier *skieur-décathlonien en somme*. Son enveloppe musculaire homogène, et la tonicité générale qui en résulte, Maier les met au service de son audace, et de son goût instinctif pour l'engagement maximum. Le double champion olympique (de super-G et de géant) est un fonceur. Il est le seul à « tirer » les bras devant en permanence et à toujours rechercher la vitesse. Le haubanage de ses muscles lui permet d'avoir buste et bassin toujours placés, pour se caler en position d'attaque et d'anticipation. Il peut voir venir !

LES TRAJECTOIRES LES PLUS COURTES

Là où d'autres arrondissent, Maier prend toujours le trajet le plus direct et joue avec les limites. Il sait qu'en fin de virage, quand le skieur est soumis aux forces, centrifuges notamment, les plus importantes, son potentiel physique le sortira d'affaire. Mieux même, lui permettra de sortir en accélération. Pour autant Maier n'est pas un kamikaze. Ses prises de risque restent calculées. Elles épatent les plus téméraires, juqu'à en écœurer quelques-uns, comme l'Autrichien Patrick Ortlieb, champion olympique de descente à Albertville : « *Ce que Maier ose faire est trop rude. Il choisit des lignes qu'aucun autre ne se permet de prendre. Et c'est ainsi qu'il gagne les mètres et les secondes qui font la différence.* » « *Il essaie. Il risque. Ça passe. Et il gagne. Ça accroît sa confiance. Et il ose encore plus* », synthétise le géantiste français Christophe Saïoni. « *Il est installé dans la spirale de la victoire. Ce qu'on juge trop risqué, lui le réussit. Du coup, ça met un coup au moral à tout le monde.* » Le Suisse Michaël Von Grüningen, le plus grand styliste actuel, ne veut pas se laisser impressionner : « *Il prend 100 % de risques. Mais je veux prouver que la finesse technique peut venir à bout de la puissance. C'est mon défi. Je ne désespère pas de démontrer qu'il y a d'autres voies dans le ski moderne. Le style Maier, ce n'est pas le style du futur !* » C'est à voir.

Les compagnons d'équipe de Maier, Stefan Eberharter, Hans Knauss, ou Andreas Schifferer ont pris des épaules et optent eux aussi pour un ski d'attaque. Pour l'instant, ça marche. Il y a quelques années quelqu'un avait imaginé l'expression « *ski total* », pour parler de Jean-Claude Killy. On pourrait opportunément la réactualiser à propos d'Hermann Maier. Mais si on voulait véritablement chercher une technique nouvelle dans le ski actuel, c'est probablement vers Deborah Compagnoni et son ski cristallin qu'il faudrait se tourner. Sa balade vers l'or dans le slalom géant était une leçon du genre. Du grand art !

Gilles Chappaz

Triple ban pour Deborah Compagnoni, triple déception pour Sophie Lefranc-Duvillard

Ski alpin (slalom géant dames). L'Italienne devient la première skieuse à gagner trois titres en trois Jeux olympiques

SHIGA KOGEN
de notre envoyé spécial

Il faudrait s'attarder sur la performance historique de Deborah Compagnoni, abonnée au titre de championne depuis trois olympiades et couronnée, vendredi 20 février, dans le slalom géant des Jeux de Nagano. Il faudrait dire combien sa technique est épurée et grande sa science de la course. Il faudrait insister sur la qualité de sa prestation tranquille dans le slalom géant de ce matin, une course d'une rare exigence et d'une extrême difficulté.

Il faudrait aussi saluer la nouvelle médaille de Katja Seizinger et la valeur collective de l'équipe allemande, présente sur tous les « fronts » depuis le début de la saison et si brillante aux Jeux. Mais pourquoi ne pas vibrer à la course de Sophie Lefranc-Duvillard, dont le flirt avec le podium du slalom géant avait quelque chose de touchant et pathétique ?

CHAMPIONNE ATTACHANTE

Sophie Lefranc-Duvillard est une championne attachante. Et un cas à part. Dans un milieu volontiers taiseux et avare de grandes envolées, son besoin de communiquer tranche joliment, tout comme sa silhouette effilée et féminine. Elle parle beaucoup et joue franc jeu. Cela énerve certains. Ce matin, sur les pistes du mont Higashidate à Shiga Kogen, Sophie Lefranc-Duvillard se présente au départ de son troisième géant olympique.

D'Albertville, en 1992, elle garde le souvenir « *d'avoir été prise au cœur, d'avoir été transcendée.* ». Elle avait vingt et un ans. Elle était toute jeune dans le métier. « *On m'avait sélectionnée sur mon enthousiasme* », dit-elle. Au bout de ce premier rêve-réalité, une honorable dix-neuvième place. De Lillehammer (Norvège), deux ans plus tard, elle ne veut rien conserver : « *J'étais très tendue. Je n'étais toujours pas mature. J'avais mal skié, comme si des œufs roulaient sous mes skis...* »

D'autres moments importants rythment sa carrière. Les championnats du monde de Morioka (Japon) et Sestrières (Italie) lui laissent le goût amer des rendez-vous qu'on manque. Le parfum de quelques belles performances et de deux podiums – le premier en 1993 à Sölden (Autriche) et l'autre, cet hiver, à Cortina (Italie) – entretient l'espoir chez cette skieuse talentueuse, techniquement affûtée, mais à la santé si fragile.

Elle est arrivée à Nagano étrangement calme et philosophe, « *convaincue de pouvoir faire un podium* ». Elle a confiance en elle et le dit : « *J'ai tout fait pour que ça arrive. Je n'ai rien à me reprocher. Si les choses doivent se faire, elles se feront.* » Il est vrai que depuis que son mari Adrien, descendeur de profession, a failli perdre la vie sur la piste de Wengen (Suisse) en janvier 1996, elle a appris à relativiser.

MANQUE DE JUS

A Shiga Kogen, la lecture récente d'un ouvrage d'une chercheuse américaine sur les aborigènes australiens, « *où il est question d'hommes vrais dans un monde de mutants* », va l'aider à évacuer le stress : « *J'ai gardé ma décontraction !* » Dès la première manche du slalom géant, Sophie Lefranc-Duvillard met toute son énergie et son ambition dans sa quête de médaille. Deuxième temps ! La médaille est à portée de spatule : « *Si Jésus est avec moi, si c'est mon jour, je prends !* »

Dans la seconde manche, exceptionnellement longue (plus d'une minute et 30 secondes) et tourmentée, Sophie Lefranc-Duvillard manque de jus et skie à l'arraché. Ses jambes n'exécutent pas ce que la volonté commande. Bilan : une cinquième place finale plus que probante et honorable. Mais ce n'est pas encore aujourd'hui qu'un(e) Duvillard montera sur un podium olympique.

G. Ch.



JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Deborah Compagnoni a offert une prestation d'une tranquillité apparente lors d'un slalom géant pourtant très exigeant.

Wayne Gretzky se consume aux Jeux

Hockey sur glace. Malgré la présence du meilleur joueur de l'histoire, les Canadiens ont été éliminés en demi-finale par les Tchèques

NAGANO
de notre envoyé spécial

Sa vie de hockeyeur l'a entraîné plus loin qu'il semblait permis d'aller. Vers 19 pleines saisons sur la glace de la NHL, le coriace championnat professionnel nord-américain. Vers 4 victoires en Stanley Cup. Et vers assez de records pour en oublier lui-même le nombre et la nature.

Tout juste se souvient-il, en creusant sa mémoire, des trois moins obscurs : ceux du nombre de buts (862), de passes (1843) et de points (2705). Ces dernières semaines, un magazine spécialisé l'a enveloppé, sans même le consulter, du costume empesé de « plus grand joueur de l'histoire ». Il l'a accepté sans un mot, d'un simple sourire timide et mal à l'aise, comme il l'avait fait quelques années plus tôt d'un surnom, « The Great One », dont il ne voulait pas.

Wayne Gretzky est un joueur de légende auquel l'or olympique sera refusé au terme d'un tournoi qui a vu tourner au cauchemar le rêve des joueurs nord-américains. Accueilli au Japon comme une pop star, il a en fait traversé les Jeux de Nagano de la démarche discrète d'un obscur de la glace. Il a peu parlé, accepté comme les autres l'étroitesse bon enfant des chambres du village olympique et repris, sans jamais le détourner, le langage commun de tous les envoyés de la NHL.

« Je suis heureux et très excité de disputer le tournoi olympique. Ce sont mes premiers Jeux. Je suis fier de les disputer sous le maillot du Canada. J'aime mon pays. Le représenter à Nagano est un immense honneur ».

A la veille de l'ouverture, les sceptiques se repassaient leur crainte de voir les milliardaires du hockey s'accaparer les Jeux sans en comprendre l'esprit. Et jouer à leur tour, sans la moindre pudeur, le numéro d'inaccessibles, improvisé deux ans plus tôt, à Atlanta, par le basketteur américain Shaquille O'Neal et tous les gros bras de la NBA.

Mais ces maîtres du palet leur ont vite donné tort. Wayne Gretzky le premier. *« A Nagano, ce sont les Jeux qui sont les stars, pas nous. Nous ne sommes que les acteurs d'un événement exceptionnel »*, avait-il assuré peu avant l'ouverture dans un entretien accordé à *L'Equipe Magazine*. Et, surprise, il a tenu parole. Un exemple ? Facile. Mardi 10 février 1998, lors de la conférence de presse de la « Dream Team » canadienne, au coeur de la pagaille qui régnait dans le centre de presse, Wayne Gretzky a promené un regard amusé sur cet improbable remue-ménage. Puis il a patiemment répondu aux questions, en respectant sagement son propre temps de parole.

Sur la glace, « The Great One » a oublié ses états de service et chaussé des patins de vulgaire équipier. Il a laissé à Eric Lindros, l'homme que le hockey désigné déjà comme son digne successeur, le brassard de capitaine. Et pas même osé une grimace de dépit en découvrant que son nom ne devrait pas figurer souvent dans le six de départ. Les soirs sans match, on l'a vu promener son sourire et ses regards gourmands d'un site olympique à l'autre. Il a même été soutenir de la voix et du geste l'équipe du Canada dans le tournoi de hockey féminin, sagement assis dans les gradins de la patinoire.

Il n'a pas marqué. Mais le tournoi olympique se moque bien de ce vulgaire détail. A Nagano, le public s'arrache dans les boutiques le maillot frappé de son nom et de ce numéro, le 99, qui n'appartient qu'à lui. Et, preuve désormais incontournable de sa popularité, son adresse e-mail dans la messagerie électronique des Jeux déborde de courrier. Plus de 600 messages, nettement mieux que Lindros (253). Et, à lui seul, près de la moitié de ceux reçus par toute l'équipe canadienne.

Vendredi 20 février, la défaite du Canada contre la République Tchèque (1-1, puis 1-0 aux tirs au but) lui a claqué au visage la porte de la finale. Wayne Gretzky ne sera pas champion olympique. On lui parle d'échec, de cruelle déception, et d'un rêve de môme qui ne sera jamais réalisé.

Il répond d'un silence, embarrassé par sa propre franchise, il avoue dans un soupir : *« En réalité, je n'ai pas le souvenir d'avoir vraiment pensé aux Jeux. Enfant, je crois n'avoir jamais vu un seul match olympique à la télévision. »* Aucun souvenir, dit-il. Peu importe. Les Jeux de Nagano, eux, ne l'oublieront sûrement pas de sitôt.

Alain Mercier



JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT

Mercredi 18 février, le gardien tchèque Dominik Hasek avait écœuré les hockeyeurs américains (68 arrêts !). Vendredi 20, il n'a encaissé aucun penalty contre les favoris canadiens. La République tchèque jouera, dimanche 22, la finale du tournoi olympique.

Scène de frustration à l'américaine

Les hockeyeurs américains n'ont pas seulement le coup de poing facile. Ils ont aussi la défaite amère. Mercredi 18 février, leur élimination du tournoi par la République tchèque en quart de finale (4-1) a eu sur l'un d'entre eux un effet inattendu. Chris Chelios, un arrière des Chicago Blackhawks, connu en NHL pour cogner aussi fort sur le palet que sur les têtes, a manifesté sans nuance sa frustration. Il a fait du petit bois des meubles de sa chambre au village olympique. Puis brisé en éclats la vitre de sa porte-fenêtre, avant de l'envoyer s'écraser sur le balcon de l'étage inférieur. Seul ennui : le verre a blessé un bobeur canadien qui n'avait d'autre tort que de se trouver là. Bilan : cinq points de suture pour le bobeur. Et un blâme pour l'Américain.

Jay Ogden et Yuki Saegusa, responsables d'IMG New York

« Le passage chez les professionnels n'est pas nécessairement lié à l'âge »

Patinage artistique (libre dames). Les enjeux financiers de la compétition féminine sont devenus énormes

L'épreuve libre dames de patinage artistique devait désigner, vendredi 20 février, l'une des grandes championnes des Jeux olympiques de Nagano. *La lauréate aura l'occasion de monnayer* – très cher – son passage chez les professionnels et son image chez les annonceurs. Jay Ogden, « senior vice-président » de la section sports d'hiver à IMG New York (la *plus grande des firmes d'agents de* sport) et Yuki Saegusa, vice-présidente de la société et agente de l'Américaine Kristie Yamaguchi, médaillée d'or en 1994, détaillent ce mécanisme si particulier.

« Jay Ogden, en tant que responsable des sports d'hiver d'IMG, pensez-vous que la médaille d'or olympique féminine de patinage artistique vaudra, comme les experts l'estiment, entre 10 et 15 millions de dollars (soit 60 à 90 millions de francs) sur dix ans ?

– C'est difficile à évaluer exactement. Cela dépend de la personnalité du gagnant. Scott Hamilton *[l'Américain champion olympique en 1988]*, par exemple, a eu plus de contrats ces deux ou trois dernières années qu'il y a dix ans. C'est parce qu'il a su maintenir un excellent niveau de patinage, qu'il fait une brillante carrière de producteur sur la tournée exhibition « Stars on ice » et qu'il a un contrat de consultant avec la chaîne de télévision CBS. Le public l'adore. Tout le monde le veut.

– Le patinage artistique est-il le sport d'hiver le plus prisé par les sponsors américains ?

– *A cause de la couverture télévisuelle* dont jouit leur sport aux Etats-Unis, les patineurs artistiques sont très connus. Ça date des succès de Peggy Fleming *[championne olympique en 1968]* et Dorothy Hamill *[titrée en 1976]*. Mais des skieurs comme Picabo Street ou Tommy Moe se débrouillent très, très bien.

– Yuki Saegusa, vous qui êtes son agente, est-il exact que Kristie Yamaguchi, championne olympique à Albertville, que vous représentez, a moins intéressé les sponsors qu'une autre championne olympique américaine à cause de ses origines asiatiques ?

– *Cette histoire, qui* l'ennuie beaucoup, a été montée de toutes pièces par les médias. Ils considèrent qu'on est un raté lorsqu'on ne vante pas les mérites d'un produit dès le lendemain de sa victoire. Kristie Yamaguchi devait participer aux championnats du monde un mois après Albertville. Elle n'a pas voulu se précipiter pour signer des contrats. Ce n'est pas quelqu'un d'impatient. D'ailleurs, *depuis 1992, elle continue* d'être très sollicitée par les sponsors aux Etats-Unis à cause de son excellente image.

– Les origines taïwanaises de Michelle Kwan ne risquent donc pas de lui porter préjudice lorsqu'elle monnaiera son palmarès amateurs ?

– C'est inimaginable, car elle a *une excellente image et*, avant elle, il y a eu Kristie, une autre « Asiatique-Américaine » qui a tracé la route.

– Comment une société internationale comme IMG a-t-elle pu laisser échapper de son filet Michelle Kwan et Tara Lipinski, les deux Américaines grandes favorites à Nagano ?

– Notre politique est de ne pas recruter des patineuses trop *jeunes* car les *changements* physiologiques affectent leur façon de patiner. En tennis, on peut disputer dix fois Wimbledon ; en patinage, on n'a qu'un ou deux Jeux olympiques. Or, Tara Lipinski (quinze ans et championne du monde à quatorze) est sous contrat avec un agent depuis déjà un moment. Nous avons parlé à Michelle Kwan (dix-sept ans et championne du monde à quinze) *et ses parents*, mais elle préfère être avec Shep Goldberg.

– Quelles autres patineuses en lice à Nagano représentez-vous ?

– *Trois de nos clientes* – les Russes Marya Buyrskaya et Irina Slutskaya, et la Chinoise Lu Chen – figuraient parmi les cinq premières du programme court. Nous représentons aussi l'Américaine Nicole Bobek et la Française Vanessa Gusmeroli – médaillée de bronze au Mondial 1997 – qui étaient très attendues ici.

– A condition qu'elles gagnent la médaille d'or ou d'argent, recommanderiez-vous à des patineuses de quinze et dix-sept ans de passer professionnelles ?

– Kwan et Lipinski ne sont pas nos clientes, il nous est donc difficile de donner un avis. *Mais le* passage chez les professionnels n'est pas nécessairement lié à l'âge. Dans des cas de succès précoces, il faut plutôt examiner les opportunités et les saisir si elles sont bonnes. Lorsqu'on est vrai*ment doué et qu'on croit pouvoir* maintenir son niveau de patinage, autant continuer. Mais, souvent, les patineuses de plus de vingt ans ont atteint leur pic d'excellence, *elles décident alors si* elles peuvent encore supporter six heures d'entraînement quotidien.

– On dit que Kristie Yamaguchi aurait eu largement sa place dans les épreuves olympiques de Nagano. *Pourquoi* n'a-t-elle pas demandé sa requalification chez les amateurs comme l'avait fait Katarina Witt en 1994 à Lillehammer ?

– Elle passe encore tous ses triples sauts et en réalise au moins trois par programme chaque soir dans les tournées professionnelles alors qu'elle ne s'entraîne pas plus d'une heure et demie par jour. C'est stupéfiant *pour une patineuse de vingt-six* ans. Elle aurait pu concourir ici mais elle apprécie trop d'avoir enfin une vie à elle, un compagnon. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Philippe Candeloro arrête sa carrière amateur

La carrière amateur de Philippe Candeloro s'est arrêtée à Nagano sur sa médaille de bronze olympique. Le Français ne participera donc pas aux championnats du monde de patinage artistique, en mars à Minneapolis (Etats-Unis). Il va désormais évoluer chez les professionnels, a confié Didier Gailhaguet, le directeur des équipes de France de patinage.

Dans un premier temps, André Brunet, l'entraîneur de Philippe Candeloro, avait annoncé que le double médaillé de bronze olympique à Lillehammer en 1994 et à Nagano se donnerait un délai de réflexion jusqu'au 10 mars. Avec les départs de Philippe Candeloro et des danseurs Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy, vice-champions du monde 1994, qui ont annoncé leur retraite, le patinage français a tourné, à Nagano, une page de son histoire.

La « vague orange » des Néerlandais n'a laissé que quelques rescapés

Patinage de vitesse (5 000 m dames). Podium et record mondial pour les Allemandes Claudia Pechstein et Gunda Niemann

NAGANO
de notre envoyé spécial

Pendant une poignée de minutes, Gunda Niemann-Stirnemann a été une patineuse comblée. Elle venait *d'améliorer* son propre record du monde du 5 000 mètres en bouclant la distance en 6 min 59 s 65 contre 7 min 3 s 26 en 1994. Elle allait donc ajouter une seconde médaille d'or à *celle déjà gagnée sur 3 000 mètres* le 11 février. Sacre éphémère : pour quatre misérables centièmes de seconde, c'est une autre Allemande, plus jeune, plus puissante, qui devait cumuler l'or et le record, l'impertinente Claudia Pechstein, âgée de vingt-six ans. Les deux femmes monteront donc sur le podium du 5 000 mètres dans l'ordre inverse de celui du 3 000 mètres.

A trente et un ans, Gunda Niemann-Stirnemann *n'en est pas* moins devenue la patineuse de vitesse la plus titrée de l'histoire de ce sport, avec l'Américaine Bonnie Blair. Ce n'est pas rien à une époque où la discipline reste le pré carré des Néerlandais.

A Nagano, l'expression de « vague orange » pour désigner les succès des patineurs des Pays-Bas est apparue lors de la première épreuve des Jeux. Dimanche 8 février, ils se sont presque amusés à battre les uns après les autres le record du monde du 5 000 m, avant que Gianni Romme, athlète de vingt-cinq ans, ne s'impose. Une semaine plus tard, ce maître nageur de 1,90 m et 85 kg *rééditait* l'exploit sur 10 000 m. Nouvelle médaille d'or, mais aussi, pour faire bonne mesure, nouveau podium néerlandais, puisque ses compatriotes Bob de Jong et Rintje Ritsma l'accompagnaient *sur les* marches inférieures.

Il existe aussi des Hollandais volants dans les distances courtes. Là, ils s'appellent Ids Postma et Jan Bos. Le premier a gagné l'or sur 1 000 m, après avoir obtenu l'argent sur 1 500 m, le second s'est contenté de *l'argent sur le 1 000 m*. Des hommes en or, des filles, comme Marianne Timmer, qui surprennent en réalisant le doublé 1 000 m et 1 500 m : : les porteurs de combinaison orange *et noire intriguent*.

« LA POSITION IMPOSSIBLE »

Bien sûr, ils possèdent les fameux patins articulés qui permettent aux patineurs de prolonger *leur* poussée (*Le Monde* daté 8-9 février). Ils utilisent aussi de petites bandelettes adhésives sur le bonnet et les jambes pour améliorer l'aérodynamique des combinaisons. Mais ces petits plus techniques importants n'expliquent *pas tout de la razzia néerlandaise*.

« C'est le résultat très moyen de Lillehammer – l'argent pour Ritsma et trois médailles de bronze – qui nous a poussés à réfléchir et travailler », explique l'entraîneur national Henk Gemser. Un programme de recherche expérimentale a été initié avec l'université de Delft pour étudier le moyen de diminuer la résistance à l'air. *« Les résultats nous ont permis de tester de nouvelles positions de la tête et du corps. Malheureusement la position idéale que les chercheurs avaient découverte était impossible à tenir pour un humain »*, reconnaît l'entraîneur, en soulignant quand même les retombées de ces *travaux sur le matériel*.

Deux semaines avant le début des JO, les Néerlandais étaient enfin prêts et pouvaient demander les autorisations nécessaires à l'Union internationale de patinage. *« Nous n'avons rien fait que les autres ne puissent faire »*, affirme comme pour s'excuser Henk Gemser. Certes, mais chez les patineurs des Pays-Bas il existe un esprit que l'on rencontre rarement dans les autres équipes de cette discipline.

Les nombreux marathons de cent tours sur un anneau de 400 m organisés dans le pays apportent des ressources parfois non négligeables aux patineurs. Les canaux de la Frise, quand ils sont gelés, permettent aussi d'autres compétitions souvent dotées. Ces athlètes au bonheur simple, comme la blonde Marianne Timmer – qui avoue son plaisir d'aller travailler dans la ferme de ses parents –, aiment se retrouver ensemble dans une équipe bien structurée. *« Un collectif fort, avec une discipline impressionnante »*, reconnaît le patineur français Cédric Kuentz, qui s'entraîne parfois avec eux.

« Je crois qu'il y aurait moyen d'aller plus rapidement encore », lance Gianni Romme, avant d'ajouter en souriant : *« Donnez-moi un an. »*

Serge Bolloch

PODIUMS

COMBINÉ NORDIQUE

Epreuve par équipes
La Norvège s'est imposée, vendredi 20 février, dans l'épreuve par équipes du combiné nordique. Troisièmes après le saut, jeudi, les Norvégiens (Kenneth Braaten, Fred Lundberg, Halldor Skard, Bjarte Vik) ont devancé les Finlandais Samppa Lajunen, Hannu Manninen, Jari Mantila et Tapio Nurmela. Les Français – Sylvain Guillaume, Nicolas Bal, Ludovic Roux et Fabrice Guy –, partaient en sixième position à l'issue du saut et ont finalement obtenu la médaille de bronze. Fabrice Guy et Sylvain Guillaume avaient été respectivement champion et vice-champion du combiné nordique aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992.

PATINAGE DE VITESSE

5 000 m dames
L'Allemande Claudia Pechstein a gagné la médaille d'or du 5 000 m de patinage de vitesse en améliorant le record du monde en 6 min 59 s 61. Claudia Pechstein – qui aura vingt-six ans dimanche 22 février – a devancé sa compatriote Gunda Niemann-Stirnemann. Celle-ci venait tout juste d'améliorer le record du monde en 6 min 59 s 65. La Kazakhe Lyudmila Prokasheva obtient la médaille de bronze avec un temps de 7 min 11 s 14. Avant la course, le record du monde était détenu par Niemann-Stirnemann en 7 min 3 s 26, depuis le 26 mars 1994.

SHORT-TRACK

500 m dames
La Canadienne Annie Perreault, 26 ans, a tiré profit de la chute de sa compatriote et grande favorite de l'épreuve, Isabelle Charvest, pour gagner, jeudi 19 février, la médaille d'or du 500 m dames de patinage sur piste courte. En finale, elle a devancé la Chinoise Yang, 20 ans, avec un temps de 46 s 568. La Sud-Coréenne Chun Lee-Kyung, 22 ans, lauréate de la finale B, a obtenu la médaille de bronze : Isabelle Charvest a été disqualifiée à la suite de sa chute et que sa concurrente Wang Chunlu, emportée, n'a pas franchi la ligne debout.

SKI ALPIN

Slalom géant dames
Deborah Compagnoni a conservé, vendredi 20 février, son titre de championne olympique du slalom géant. L'Italienne, qui avait terminé deuxième du slalom, jeudi, a dominé les deux manches. Elle devance l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer (24 ans) et l'Allemande Katja Seizinger (25 ans). Championne olympique de super-G à Albertville en 1992, de géant à Lillehammer en 1994, Deborah Compagnoni (27 ans) devient la première skieuse à être médaillée d'or lors de trois Jeux olympiques. La Française Sophie Lefranc-Duvillard termine cinquième. Leïla Piccard est sortie lors de la première manche.

SKI NORDIQUE

30 km libre dames
Yulia Chepalova, nouvel espoir de l'équipe russe de ski de fond, a signé un exploit en devenant championne olympique du 30 km libre pour sa première participation à des Jeux olympiques. Yulia Chepalova (21 ans) s'est imposée avec 10 sec 2 d'avance devant la favorite italienne, Stefania Belmondo (29 ans). La Russe Larissa Lazutina (29 ans), qui avait déjà remporté à Nagano trois médailles d'or et une médaille d'argent, a terminé à 1 min 14 s 2 de sa compatriote. Les Françaises Sophie Villeneuve et Karine Philippot sont respectivement 17e et 22e. Annick Pierrel n'avait pas pris le départ. L'équipe féminine de Russie a gagné toutes les épreuves olympiques de ski de fond à Nagano, dont le relais par équipes.

LES FRANCAIS EN PISTE

Voici la liste des Français engagés dans les épreuves de samedi 21 février. BIATHLON (relais 4 x 7,5 km messieurs) : Patrice Bailly-Salins, Thierry Dusserre, Andreas Heymann, Raphaël Poirée. BOBSLEIGH (bob à quatre) : Bruno Mingeon, Emmanuel Hostache, Eric Le Chanony, Max Robert. SKI ALPIN (slalom messieurs) : Sébastien Amiez, Pierrick Bourgeat, Joël Chenal, François Simond.

TITRES ET MÉDAILLES

Pays	Or	Argent	Bronze
Allemagne	10	9	9
Russie	9	5	2
Norvège	8	8	5
Canada	5	5	4
Pays-Bas	5	4	2
Etats-Unis	5	2	4
Japon	4	1	3
Autriche	3	5	7
Italie	2	6	2
Finlande	2	4	5
France	2	1	4
Suisse	2	1	3
Corée du Sud	2	0	1
Bulgarie	1	0	0



L'épineuse sélection du XV de France face au chardon écossais

Après avoir renouvelé l'effectif de l'équipe nationale au cours de la saison écoulée, Jean-Claude Skrela n'a opéré qu'un changement dans la formation qui doit s'aligner à Murrayfield après avoir vaincu l'Angleterre au Stade de France

Marc Lièvremont doit débuter, aux côtés de son frère Thomas, samedi 21 février, face à l'Ecosse pour le deuxième match de l'équipe de France dans le tournoi des Cinq Nations 1998. Seul Philippe Benetton, en petite condition physique, ne retrouve donc pas sa place dans l'effectif qui, après avoir battu l'Angleterre au Stade de France, doit s'aligner à Murrayfield. Pour ce deuxième match qui est souvent un piège – en 1996, le XV de France, qui avait battu les Anglais au premier tour, avait perdu ses illusions de grand chelem à Murrayfield –, les sélectionneurs ont donc misé sur l'esprit de corps. Ils espèrent aussi qu'après avoir fait défiler quarante-sept joueurs sous le maillot tricolore en un peu plus d'un an la formation capable de produire le « rugby total » auquel ils aspirent commencera à prendre corps.

UN CHANGEMENT, et c'est tout. Marc Lièvremont remplace Philippe Benetton au poste de troisième ligne-aile de l'équipe de France qui doit affronter l'Ecosse, samedi 21 février à Murrayfield, pour le deuxième match du Tournoi. Cette modification minimale, la seule que les sélectionneurs français ont apportée à la formation qui a vaincu l'Angleterre (24-17), le 7 février, prolonge une étonnante série : en deux ans à la tête des Bleus, Jean-Claude Skrela a multiplié les combinaisons. Il a ouvert les portes du XV de France à la jeunesse, contraint par les blessures de quelques sénateurs, ou par « l'évolution du jeu ».

RUGBY

Au cours de la seule année 1997, il a fait appel à quarante-sept joueurs pour disputer le Tournoi des cinq nations, la Coupe latine et les tests contre l'Australie et l'Afrique du Sud. Le XV de France vainqueur des Anglais ne comportait que sept joueurs de l'équipe humiliée fin novembre par les Sud-Africains, qui elle-même avait été renouvelée d'un tiers après le Grand Chelem du Tournoi 1997. Les esprits chagrins liront derrière ces nombreux essais une marque d'instabilité ; les optimistes y verront un constat encourageant de la richesse des réserves du rugby français.

Deux cent cinquante mille licenciés pour un groupe France réduit à vingt-deux joueurs : c'est l'équation que doit résoudre, génération après génération, le système de détection mis en place par la Fédération française de rugby (FFR). Le tri débute chez les moins de quinze ans, dont 20 000 sont repérés par les cadres techniques des comités régionaux. La sélection s'affine ensuite jusqu'aux « moins de vingt et un ans », une tranche d'âge d'une centaine de joueurs. « *Nous recherchons chez ces jeunes des qualités particulières, anthropométriques, techniques et mentales*, explique Robert Antonin, directeur technique national (DTN). *Par exemple, nous repérons très vite ceux qui vont au combat et ceux qui le fuient.* »

DES CENTRES « ÉLITE »

Ce principe de sélection fonctionne depuis 1985, mais ses limites sont apparues en 1995, lors de la préparation de la troisième Coupe du monde de rugby : « *La question s'est posée de savoir si les préparations effectuées dans les clubs et en équipe de France pouvaient suffire pour atteindre le plus haut niveau international* », explique Robert Antonin. La réponse étant négative, les centres Elite ont vu le jour en 1996. « *Il manquait un trait d'union entre les clubs et l'équipe de France* », poursuit Robert Antonin.

Aujourd'hui, les cent quatre pensionnaires de ces centres Elite se réunissent trois fois par an pour des stages de trois jours, puis rejoignent leurs clubs avec une fiche-bilan et un programme d'entraînement. Ces jeunes alimentent l'équipe de France des moins de vingt et un ans. Par la suite, ils devraient former l'ossature des sélections nationales, même si des portes restent ouvertes à d'éventuelles éclosions tardives : Christophe Dominici ou Philippe Bernat-Salles, les deux trois-quarts-aile du XV de France qui va défier l'Ecosse, ont échappé à ce tamis.

Les juniors français sont vice-champions du monde, les équipes de France A, moins de vingt et un ans, universitaire et militaire ont toutes réalisé le Grand Chelem en 1997. Autant de preuves que la formation des rugbymen est au point en France ? A deux réserves près : ces brillants résultats ne reflètent qu'une domination européenne et ils ne se retrouvent pas systématiquement au plus haut niveau international.

Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux réclament des rassemblements plus fréquents du groupe France, sortes de prolongements naturels des réunions des centres Elite. Faute de les obtenir, ils surveillent l'application de leur « projet de jeu » et son évolution. L'ambition affichée en 1996 par Jean-Claude Skrela et son assistant Max Godemet était celle d'un « *rugby total* », s'appuyant sur les observations effectuées lors de la Coupe du monde 1995.

NOUVEAU PROFIL DE JOUEUR

« *Mais, à l'automne, les Sud-Africains ont démontré qu'il fallait ajouter de nouvelles bases, augmenter le nombre de plaquages et le temps de jeu, rechercher la polyvalence* », relèvent les entraîneurs français. En décembre 1997, les Springboks avaient à peine quitté le sol français qu'un aréopage de cadres techniques de la FFR planchait pour déterminer « *un nouveau profil de joueur* », alliant notamment vitesse et polyvalence.

Cette recherche a accéléré le mouvement permanent qui caractérise la composition de l'équipe de France depuis deux ans. Selon Pierre Villepreux, ne resteront au sommet de la pyramide de la sélection que les joueurs « *les plus constants dans leur choix en faveur d'un jeu créatif, ceux qui sont toujours au top dans leur recherche de l'excellence* ». « *Eux*, assure-t-il, *ne déçoivent jamais.* »

Eric Collier

L'Angleterre avec Dallaglio

Toujours à la recherche de son premier succès, après cinq matches sous la direction de Clive Woodward, le XV d'Angleterre pourra compter sur son capitaine, Lawrence Dallaglio, pour affronter le pays de Galles, samedi 21 février, à Twickenham.

Pour pallier le manque d'initiatives observé face à la France, le sélectionneur a rappelé le jeune arrière Matt Perry au poste d'arrière, à la place de Mike Catt. Il a également modifié la première ligne, déficiente face à la France : le pilier Phil Vickery et le talonneur Richard Cockerill remplaceront Darren Garfoth et Mark Regan. Pour son premier match du Tournoi 1998, le pays de Galles devra se passer des services de Ieuan Evans. L'ailier aux soixante-douze sélections a été contraint de renoncer, à cause d'une blessure au mollet.

« Le rugby français est trop élitiste pour s'ouvrir à la jeunesse »

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Il règne un grand désordre dans peu de mètres carrés. La table à repasser est dépliée, des photos de jeunes femmes déshabillées côtoient sur les murs quelques icônes du rugby – joueurs fameux, drapeaux sud-africains ou néo-zéolandais –, afin d'égayer la chambre, dont l'unique fenêtre ouvre sur le stade Marcel-Deflandre, le terrain de rugby de La Rochelle. A l'étage au-dessous, la « salle des machines » exhibe ses appareils de musculation. C'est dans ce cadre que dix jeunes du comité Poitou-Charentes, tous majeurs, ont choisi de faire leur apprentissage du rugby et, accessoirement, d'assurer l'avenir du Stade rochelais.

Doté d'un budget de 7 millions de francs, le club de La Rochelle (500 licenciés) est le parent pauvre du groupe A1 du championnat de France, auquel il vient d'accéder. Faute d'argent, le Stade rochelais tente le pari de la jeunesse en ouvrant, en 1995, un centre de formation. Comme il est de tradition dans le rugby français, le volet social y tient une place importante : des conventions ont été passées avec un IUT, des lycées et des centres d'apprentissage. « *Nous n'accueillons que les garçons dont on peut résoudre les problèmes de scolarité ou d'intégration* », assure Gabriel Graco, directeur de l'établissement. Mais cet ancien trois-quarts centre argentin du Tala Rugby Club de Cordoba, arrivé à La Rochelle en 1989, devenu expert psychologue près la cour d'appel de Poitiers, veut faire du centre la locomotive du club – contre l'avis de quelques détracteurs, qui préféreraient voir les 500 000 francs de budget investis dans des joueurs de renom.

TEMPS DE JEU INDISPENSABLE

L'équipe de La Rochelle défaite (27-16), le 15 février, à Montferrand comportait une dizaine de joueurs formés au club, dont trois juniors. Une telle audace, même contrainte, est une rareté dans le rugby français d'élite. « *Nos jeunes, nous, on les fait jouer*, observe Vincent Merling, président du Stade rochelais. *Mais, ailleurs, comment un entraîneur peut-il faire dans un championnat où toute défaite peut condamner à la descente ? C'est un système trop élitiste pour s'ouvrir à la jeunesse. A terme, ça va ressembler au championnat anglais, où des clubs comme les Harlequins sont largement composés d'étrangers, ou au basket, où les jeunes joueurs français ne trouvent pas leur place.* »

Si le basket-ball apparaît comme un repoussoir, le football, très en avance, propose des solutions à explorer. « *Ces clubs ont résolu le problème du temps de jeu indispensable à l'épanouissement des jeunes en instaurant un système de prêt de joueurs*, note Jean-Pierre Elissalde, entraîneur du Stade rochelais. Selon l'ancien demi de mêlée international, « *au-delà de l'argent, un joueur de vingt ans veut jouer* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *contractuellement, rien ne nous engage avec nos joueurs. On ne peut ni les retenir ni les vendre à un autre club.* »

E. C.

Gary Armstrong perpétue la tradition des revenants

SECOUÉ par les résultats désastreux de l'hiver, y compris une défaite face à l'Italie (25-21), le 24 janvier, à Trévise, le rugby écossais avait besoin d'un électrochoc avant d'entamer le Tournoi des Cinq Nations. Ils l'ont peut-être trouvé grâce à un revenant, le demi de mêlée Gary Armstrong. Pour tenter d'enrayer le déclin d'un rugby écossais sur la corde raide, les dirigeants sont revenus au réalisme et aux valeurs plus conservatrices de leur jeu. Résultats : l'entraîneur Richie Dixon a été remercié et le capitaine Rob Wainwright dégradé.

PORTRAIT

Cet ancien camionneur, demi de mêlée qui s'était retiré du sport en 1993, devrait faire revenir son équipe à un jeu plutôt physique

D'autres, à l'image du XV de France, auraient cherché la solution dans l'avenir. Les Ecossais ont préféré se replier sur leur passé et demander à un vétéran de trente et un ans d'assurer le lien entre l'équipe actuelle et celle de l'époque glorieuse du début des années 90. Certes, Rob Wainwright reste dans l'effectif comme simple soldat, mais, pour remplacer cet élégant troisième ligne, beau parleur et brillant médecin, on a désigné Gary Armstrong, ancien camionneur trapu (1,74 m pour 89 kilos) et peu bavard.

Pourtant, à première vue, Gary Armstrong n'a rien d'un officier de terrain en période de Tournoi. Depuis toujours, les guerriers de l'après-midi doivent se distinguer aussi au moment des discours officiels de fin de troisième mi-temps. « *C'est vrai*, reconnaît-il, *je n'aime pas trop épiloguer sur les matches. Aujourd'hui, en dehors du terrain, tout le monde se laisse aller, tout le monde raconte ses exploits. Moi, je réserve mes paroles pour mes coéquipiers pendant la rencontre.* »

Son genre est donc celui du capitanat par l'exemple. « *C'est le joueur le plus résistant que j'aie jamais rencontré*, explique un de ses coéquipiers du club de Newcastle, Pat Lam, par ailleurs capitaine des Western Samoas. *Son jeu s'est beaucoup étoffé dernièrement, et si les Ecossais ne suivent pas Gary, ils ne suivront jamais personne. Il me rappelle le héros écossais William Wallace dans le film* Braveheart : *on ne peut que prendre son pas.* »

Sélectionné pour la première fois en 1988, à l'âge de vingt et un ans, Gary Armstrong est resté vêtu du maillot au chardon pendant de nombreuses saisons. L'ouvreur Craig Chalmers et lui formaient une impressionnante paire de demis. En 1990, leur complicité permet un grand chelem historique. Mais les exigences du rugby moderne, son engagement physique total et son travail – chauffeur de poids lourds – ont fini par l'épuiser. A bout, il se retire de la tournée des Lions britanniques en Nouvelle-Zélande, en 1993, avant d'annoncer sa retraite internationale.

« BESOIN D'UN NOUVEAU CHALLENGE »

Dans son club de l'époque, Jed-Forest, il refusait de jouer à la mêlée pour s'essayer au centre puis à l'ouverture. « *J'avais perdu mon chemin*, confie-t-il. *Même si je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite.* » C'est une conversation téléphonique avec Rob Andrew qui l'a ramené à la surface. Fin 1995, l'ouvreur de l'équipe d'Angleterre lui demande de l'aider à monter une formation professionnelle à Newcastle. « *J'avais besoin d'un nouveau challenge*, dit-il. *A Jed-Forest, le niveau de compétition n'était pas assez stimulant.* »

L'ambiance « pro » lui plaît. Il retrouve la passion et la vivacité envolées, améliore même sa technique de jeu. Samedi 21 février, à Murrayfield, il sera exemplaire et ses coéquipiers risquent de revenir à un rugby plutôt physique : « *Tout le monde veut pratiquer un jeu de mouvement. C'est très beau. Mais lors de nos derniers matches nous avons manqué de fierté et de passion. Il faut revenir aux bases, jouer selon nos points forts. Il paraît que les Français ont bien joué contre l'Angleterre. Ici, ce sera une autre paire de manches.* » Gary Armstrong, lui, a commencé à les retrousser.

Ian Borthwick

Les équipes

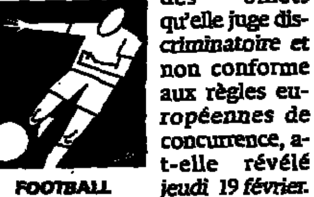
● **France.**– 15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; 14. Philippe Bernat-Salles (Pau) ; 13. Christophe Lamaison (Brive) ; 12. Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu) ; 11. Christophe Dominici (Stade français) ; 10. Thomas Castaignède (Castres) ; 9. Philippe Carbonneau (Brive) ; 8. Thomas Lièvremont (Perpignan) ; 7. Olivier Magne (Brive) ; 6. Marc Lièvremont (Stade français) ; 5. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; 4. Fabien Pelous (Toulouse) ; 3. Franck Tournaire (Toulouse) ; 2. Raphaël Ibanez (Dax), capitaine ; 1. Christian Califano (Toulouse).

● **Écosse.**– 15. Derrick Lee (London Scottish) ; 14. Tony Stanger (Hawick) ; 13. Alan Tait (Newcastle) ; 12. Greg Townsend (Northampton) ; 11. Kenny Logan (Wasps) ; 10. Craig Chalmers (Melrose) ; 9. Gary Armstrong (Newcastle), capitaine ; 8. Peter Walton (Newcastle) ; 7. Simon Holmes (London Scottish) ; 6. Rob Wainwright (Dundee) ; 5. Damian Cronin (Wasps) ; 4. Doddie Weir (Newcastle) ; 3. Mattie Stewart (Nothampton) ; 2. Gordon Bulloch (Glasgow) ; 1. Dave Hilton (Bath).

● La rencontre sera télévisée en direct sur France 2 à partir de 16 heures.

La billetterie du Mondial 98 épinglée par la Commission européenne

LA COMMISSION européenne va demander au Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football 1998 de revoir son système de distribution des billets qu'elle juge discriminatoire et non conforme aux règles européennes de concurrence, a-t-elle révélé *jeudi 19 février*. Le CFO abuserait de sa position dominante en subordonnant la vente de billets à la condition que l'acquéreur dispose d'une adresse en France. La Commission s'apprête à envoyer un courrier aux organisateurs de la Coupe du monde pour exposer ses griefs et attend un réajustement des dispositions illicites.



FOOTBALL

Après réception du courrier, le CFO aura deux semaines pour se conformer aux injonctions de la Commission, qui menace d'intenter une procédure d'infraction. La Commission estime que le système actuel de distribution de billets constitue une discrimination indirecte pour les ressortissants étrangers obligés de trouver une adresse postale en France. Cette situation est aggravée, selon Bruxelles, par le fait que certaines modalités de réservation en France ne sont pas utilisables sur un plan international.

Le CFO s'est contenté, jusqu'à présent, d'une réponse évasive : « *Nous attendons de prendre connaissance de la teneur des griefs.* » Avant la mise en garde de la Commission, le président de l'Union européenne de football (UEFA), le Suédois Lennart Johanson, avait déjà critiqué la politique du CFO en matière de billetterie.

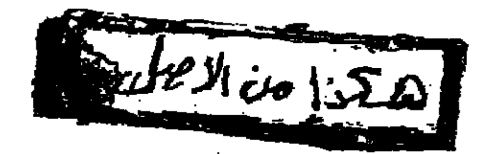
La Fédération belge de football a également fait part de ses réserves, le mois dernier. Elle estime insuffisant le quota de billets accordé pour le premier tour, notamment pour le match du 13 juin face aux Pays-Bas, au stade de France à la Plaine- Saint-Denis. Saisie de 120 000 demandes, la fédération belge n'a reçu des organisateurs que 5 400 billets. En Allemagne, le Comité français d'organisation fait l'objet d'un mécontentement croissant. Le CFO est jugé responsable de la flambée des prix des billets. Les agences de voyages, détentrices des précieux et rarissimes billets, en profitent pour s'accorder une marge bénéficiaire vertigineuse. L'Angleterre, par l'intermédiaire de plusieurs médias, s'est associée à ce concert de critiques en affirmant que le CFO voulait réserver aux Français le privilège d'assister à la Coupe du monde. Les organisateurs ont jugé « *ces attaques puériles et sans fondement* ».

(Avec AFP)

■ **Bordeaux et Lens** ont éliminé respectivement Poitiers (4-3, après prolongation) et Sochaux (4-1), mercredi 18 février, en quarts de finale de la Coupe de la Ligue. Les demi-finales Paris-SG-Lens et Bordeaux-Auxerre auront lieu les 10 et 11 mars.

■ **La Lazio de Rome**, prochain adversaire de l'AJ Auxerre en quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, a battu la Juventus Turin (1-0), privée des Français Zinedine Zidane et de Didier Deschamps, jeudi 20 février, en demi-finale aller de la Coupe d'Italie. Mercredi, le Milan AC et Parme avaient fait match nul (0-0).

■ **La rencontre Bourg-Péronnas** (CFA)-Metz (D1), comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe de France, se disputera au stade de Gerland de Lyon, le samedi 28 février (20 h 30). Le FC Bourg-Péronnas, vainqueur au tour précédent de Montpellier (D1), avait prévu de jouer ce match au stade Verchère de Bourg-en-Bresse (Ain) dépourvu d'éclairage. « *Mais la retransmission sur le réseau satellite TPS impose que ce match soit disputé en nocturne* », a expliqué le président du club, Joseph Cuocci, qui espère une assistance de 20 000 personnes.



Des Californiens prétendent avoir localisé le centre du rire

En excitant électriquement une zone du cortex, des neurologues ont fait naître chez une femme épileptique des accès de rire. Mais certains chercheurs rappellent que, dans le cerveau, il n'y a pas « une zone pour un effet »

Depuis longtemps, les neurobiologistes ont observé des réactions d'hilarité chez des malades dont le cortex était stimulé électriquement. Pionnier de ces recherches, le Canadien Wilder Penfield, qui se qualifiait d'*« opportuniste »*, auquel *« maladies et accidents offrent, de temps en temps, les expériences les plus parfaites qui soient »*, a pu, avec des décharges de quelques milliampères, déclencher chez ses patients des impressions de déjà-vu, entendu ou ressenti. Tous ces travaux visent à dresser des cartes du cerveau permettant d'identifier la ou les zones actives auxquelles sont associés le rire, la parole, la dextérité, etc. Des chercheurs californiens viennent ainsi de localiser chez une jeune épileptique une petite région de quelques centimètres carrés qui, après avoir été stimulée par des impulsions, a provoqué rires, sourires et même franche rigolade.

LES NEUROLOGUES ne contrediront pas Rabelais : le rire est bien le propre de l'homme. Une équipe de la Medical School de l'université de Californie (Los Angeles) prétend même avoir localisé la portion du cerveau impliquée dans l'hilarité. Dans une correspondance publiée par la revue *Nature* du 12 février, Itzhak Fried et ses collègues décrivent un « cas » dont leur discipline est friande. La stimulation électrique de zones du cortex d'une épileptique, dénommée « A. K. », a permis de déclencher à volonté sourires et même rires chez cette jeune patiente âgée de seize ans.

Cette exploration était destinée à déterminer l'origine de ses crises, jusqu'alors incurables. Sous anesthésie locale, les chercheurs ont identifié une zone de 4 cm^2 située dans la portion antérieure de l'aire dite motrice supplémentaire (SMA) du cerveau, qui semble impliquée dans l'expression du rire. En augmentant l'intensité des stimulations électriques, ils ont observé une gradation des réactions de la patiente, allant du sourire fugace à la franche rigolade, ces *« mimiques et vocalisations »* étant accompagnées de *« gaieté et d'allégresse »*.

Le plus singulier est qu'à chaque nouvelle stimulation la patiente, à qui il était demandé de réaliser parallèlement diverses tâches psychomotrices, semblait puiser dans des éléments de contexte les raisons de son euphorie. *« Vous êtes si drôles, tous, à rester là »*, a-t-elle dit à l'équipe en blouse blanche, alors qu'il lui était demandé de placer les uns contre les autres les doigts de ses mains. Et elle a trouvé *« marrante »* l'image d'un cheval qui lui était présentée. Les auteurs de l'étude concluent que cette région particulière du cortex, impliquée dans la parole et la dextérité, commande également le rire.

Cette conclusion n'étonne pas particulièrement les neurobiologistes, qui notent que des réactions d'hilarité ont depuis longtemps été observées lors de stimulations électriques du cortex d'épileptiques. Le pionnier de ces recherches, le Canadien Wilder Penfield, se qualifiait lui-même d'*« opportuniste »*, auquel *« maladies et accidents offrent, de temps en temps, les expériences les plus parfaites qui soient »*.

MILLIAMPÈRES BIEN APPLIQUÉS

Avec son collègue Welch, Penfield suscitait électriquement chez ses patients des impressions de déjà-vu, entendu ou ressenti. Quelques milliampères précisément appliqués réveillent mélodies ou odeurs jusqu'ici oubliées. La madeleine de Proust n'est jamais loin du trépan des chirurgiens, qui ont pu, grâce aux épileptiques, tracer des cartes cérébrales d'une étonnante complexité !

En France, Jean Bancaud et Jean Talairach ont pareillement exploré le cerveau des épileptiques, notamment des cas très rares où la crise se traduit par un rire incontrôlable. Ces épilepsies, dites gélastiques, trouvent leur origine dans des désordres du lobe temporal, explique leur disciple Patrick Chauvel, du laboratoire de neurophysiologie (Inserm) à Marseille, qui regrette que les Californiens omettent *« une nouvelle fois »* de citer les travaux français.

« Il n'y a jamais une zone pour un effet », prévient-il, rappelant que de multiples pathologies mettant en scène le rire ont déjà été identifiées, impliquant d'autres régions corticales. Outre les crises gélastiques, chez l'enfant épileptique, on a pu observer des crises de rire liées à des tumeurs affectant l'hypothalamus. Les personnes âgées touchées par des lésions vasculaires diffuses présentent parfois des réactions émotionnelles alternant rires et pleurs incontrôlables.

Sans parler de la cachinnation, ce rire fou et immotivé des schizophrènes, dont l'origine cérébrale n'a pas été explorée. A l'inverse, le rire peut être à l'origine de crises d'épilepsie, et parfois certains individus tombent subitement dans une phase de sommeil paradoxal, déclenchée par une peur violente ou un éclat de rire.

Quoi qu'il en soit, il est aussi *« naïf »*, estime Patrick Chauvel, de désigner une *« région du rire »* que de rechercher la mythique *« bosse des maths »*. D'autant, précise-t-il, qu'il se peut que la stimulation électrique de la SMA ait entraîné des post-décharges dans d'autres zones du cerveau. Avant de généraliser au cerveau « normal », affirme le chercheur, il faudrait plus d'une observation. Mais *« accumuler dix cas peut demander des années »*.

A la Salpêtrière (UMR 7593), son confrère psychobiologiste Roland Jouvent, moins sévère, souligne à plus d'un titre l'intérêt du « cas A. K. ». Le continuum entre sourire et rire illustre l'infinie combinatoire possible dans l'expression des sentiments. Mais, surtout, la patiente, contrairement aux épileptiques gélastiques, peut rationaliser ses émotions. Alors que l'origine est purement expérimentale – une impulsion électrique –, elle attribue son rire au contexte extérieur.

« RIEZ AVEC UNE PENSÉE TRISTE »

« Ces observations invitent à appuyer une hypothèse émergente, selon laquelle le langage serait secondaire au comportement, avance-t-il. *On peut rire avant de penser que l'on rit, avant d'en formuler la raison. »* Les béhavioristes y croient dur comme fer, qui préconisent la thérapie par le rire. *« Essayez de sourire et d'évoquer une pensée triste »*, propose plus modestement Roland Jouvent. L'exercice est difficile, et l'on ne tarde pas à ressentir la contradiction des deux postures. Le mérite de ce cas clinique est de montrer, *« avec des outils modernes, que l'on peut éprouver avant de dire »*, note Roland Jouvent.

Le cognitif, le moteur et l'émotionnel seraient intimement liés, fonctionnant, selon le jargon des spécialistes, comme des « éléments parallèles distribués », où la prééminence de la raison raisonnante vacille. Une nouvelle pierre dans le jardin de Descartes et son fameux *« je pense, donc je suis »*.

Hervé Morin

Sourires de singe

La zone corticale dont l'excitation provoque le rire chez la patiente étudiée par l'équipe américaine pourrait correspondre à une région récemment décrite chez les primates non humains. Il reste cependant hasardeux de faire le rapprochement entre l'hilarité humaine et certaines mimiques et vocalisations observées chez le singe. « Une hypothèse veut qu'au fil de l'évolution une mimique de soumission chez le primate soit devenue le sourire chez l'homme », explique Bernard Thierry, du laboratoire d'éthologie et de neurobiologie (URA 1295) à Strasbourg et qui, méfiant envers tout anthropocentrisme, précise qu'il ne s'agit « que d'une hypothèse ». D'autant que les signaux de soumission varient selon les espèces.

Cerveaux français aux Etats-Unis : en fuite ou en voyage ?

PREMIER ACTEUR mondial de la recherche-développement, les Etats-Unis accueillent chaque année dans leurs universités un peu plus de 1 100 « post-doc » français, des étudiants qui ont passé leur thèse et vont effectuer un stage dans un laboratoire américain. Ils savent qu'il leur est difficile de trouver en France un stage post-doctoral, présenté comme un « plus » pour entrer dans un organisme public français. Une enquête, réalisée en 1997 aux Etats-Unis par Damien Terouanne sous l'égide de la National Science Foundation et du CNRS, intitulée « Présence française en science et en ingénierie aux Etats-Unis : cerveaux en fuite ou en voyage ? », révèle le profond malaise de ces diplômés scientifiques de haut niveau et, partant, quelques dysfonctionnements de la recherche française.

Même s'ils sont satisfaits de leur séjour aux Etats-Unis, les « post-doc » français regrettent de ne pouvoir mettre leurs talents au service de leur pays et pensent que cette situation est *« un important gâchis pour la France »*. En travaillant pour les laboratoires américains ils participent en effet *« à l'élaboration de nouveaux brevets, compétiteurs des brevets français ou européens »*.

ENTREPRISES CONTRE UNIVERSITÉ

Et à leur retour, alors qu'on leur avait laissé entendre qu'ils trouveraient avec ces stages plus facilement un emploi, ils découvrent avec amertume que l'expérience acquise à l'étranger est considérée plutôt comme *« un handicap »*. *« Le "post-doc" n'est absolument pas valorisant aux yeux des universitaires français »* souligne l'un de ces jeunes scientifiques. *« Je viens d'un laboratoire où, bien que nos directeurs de recherche nous aient conseillé de nous expatrier (...), les étudiants recrutés sont ceux qui ne sont jamais partis en "post-doc". »*

Le « post-doc » n'est pas non plus valorisé auprès des entreprises françaises, où il représente plutôt *« un frein à l'embauche »*. Souvent réticentes à l'embauche d'universitaires, elles préfèrent généralement les diplômés de grandes écoles. Le monde de l'entreprise et celui de l'université *« sont réticents l'un vis-à-vis de l'autre »*. Une position qui tranche avec les Etats-Unis ou le Canada, où le PhD constitue un passeport vers le secteur de l'entreprise.

L'Etat français, conclut le rapport, investit beaucoup dans la formation de ses chercheurs, mais *« manque cruellement d'un tissu industriel, scientifique et technologique capable de les accueillir »*. Laisser à d'autres le profit de l'investissement éducatif risque, comme le soulignait le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, d'être lourd de conséquences pour la recherche et l'innovation françaises.

Christiane Galus

Des revues scientifiques européennes s'allient pour résister aux Anglo-Saxons

FONDÉ EN 1872, le *Journal de physique* était l'un des fleurons de la presse scientifique française. Son homologue allemand *Zeitschrift für Physik* était tout aussi renommé. Pourtant, les deux revues ont décidé de fusionner sous le nom de *The European Physical Journal*, dont le premier numéro vient de paraître. En chimie, c'est *Chemistry, a European Journal*, qui vient d'être créé. Parrains du mariage : le Prix Nobel français Jean-Marie Lehn et la revue allemande *Angewandte Chemie*, référence européenne dans cette discipline.

Ces deux naissances témoignent de la volonté de faire pièce à la domination anglo-saxonne dans le domaine des « revues scientifiques primaires », qui publient les comptes rendus de travaux des chercheurs du monde entier. Un enjeu fondamental pour les scientifiques, qui sont jugés en partie au nombre d'articles publiés et au nombre de citations de leurs articles par leurs collègues dans d'autres publications. Ces statistiques très spéciales servent aussi à mesurer la productivité scientifique d'un pays.

A l'aune de cette comptabilité, les Etats-Unis « produisent » près du tiers de la science mondiale. Et l'écrasante majorité des revues primaires de référence sont anglo-saxonnes, telles *The Physical Review* (American Physical Society) ou le *Journal of Chemical Society* (américaines). Les autres revues nationales ne peuvent les concurrencer sérieusement, même si certaines ont acquis une solide réputation (75 % des abonnés au *Journal de physique* sont étrangers). S'ils veulent donner à leur travaux une audience réellement internationale, condition nécessaire au bon déroulement de leur carrière, les scientifiques européens doivent donc publier chez les Anglo-Saxons, avec toutes les conséquences que cette hégémonie peut entraîner.

UNIS, MAIS EN ANGLAIS

Pourtant, la vieille Europe fait montre d'une production scientifique à peu près équivalente à celle des Etats-Unis. Et quand les Européens s'unissent, ils parviennent à s'imposer, à condition de publier presque toujours... en anglais, langue véhiculaire obligée des scientifiques. Les astronomes ont montré l'exemple. *Astronomy and Astrophysics*, référence mondiale, est née en 1969 de la fusion de six publications nationales (trois françaises, une allemande, une suédoise et une néerlandaise). Elle est publiée par la firme allemande Springer Verlag, pour la revue principale et, pour les suppléments, par EDP Sciences (ex-Editions de physique), filiale de la Société française de physique.

Cette belle solidarité n'est pas facile à mettre en œuvre. *« La concentration des moyens de travail et la taille plus réduite de leur communauté ont facilité la tâche des astronomes »*, estime Bernard Cagnac, président d'EDP Sciences. Mais, pour fusionner les deux revues de physique française et allemande, *« cinq ans de discussion »* entre EDP Sciences et Springer Verlag ont été nécessaires. La firme allemande a accepté de n'être que le distributeur de *The European Physical Journal*, l'édition scientifique et la fabrication étant assurées *« pour dix ans renouvelables »* par EDP Sciences.

C'est aussi l'alliance franco-allemande qui a servi de catalyseur au regroupement des chimistes. Depuis le début des années 1970, plusieurs tentatives ont échoué. Un accord préalable entre les quinze sociétés savantes nationales d'Europe semblait impraticable, regrette Jean-Marie Lehn. De guerre lasse, le Prix Nobel français a décidé de brusquer le choses. En 1995, il convainc les responsables d'*Angewandte Chemie* – revue de la German Chemical Society publiée par la firme allemande VCH – de prendre en charge *Chemistry, a European Journal*. Le nouveau titre paraîtra d'abord comme un supplément encarté dans *Angewandte Chemie*. L'« effet locomotive » de la revue allemande – la mieux placée en Europe dans son domaine –, ajouté à la caution du chimiste français, a permis à *Chemistry, a European Journal* de voler de ses propres ailes dès janvier 1997.

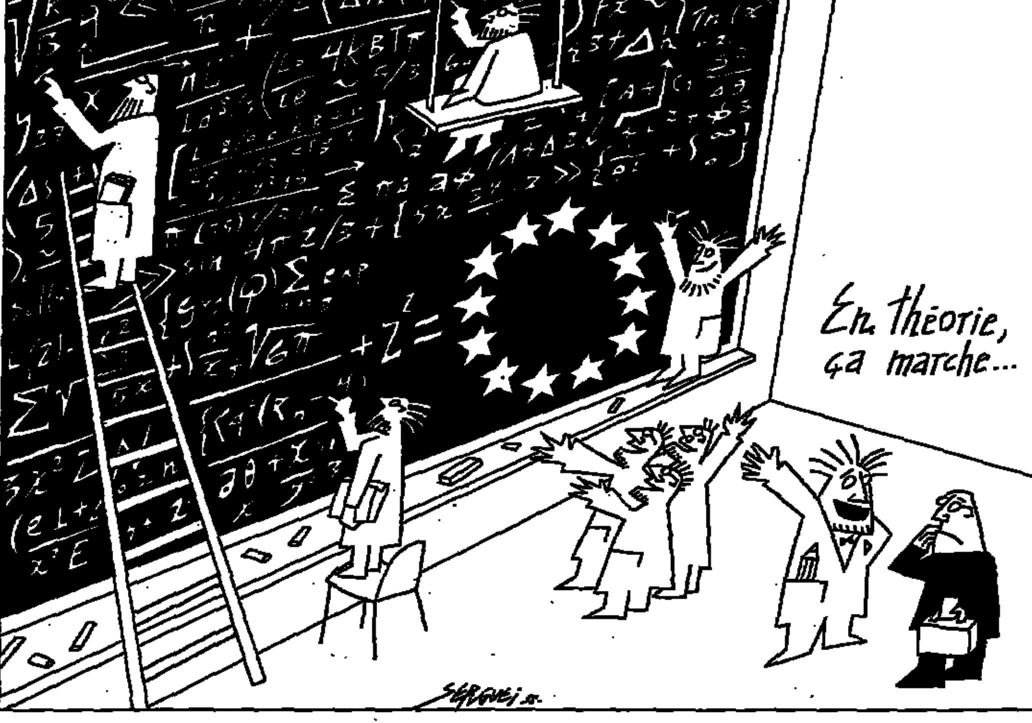
À QUI LES RUSSES ?

Depuis, l'actionnariat du nouveau journal est ouvert à toutes les sociétés savantes nationales européennes, à concurrence de 10 % au maximum (y compris pour la German Chemical Society), afin qu'aucune d'entre elles n'ait une position dominante. La France, les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie ont déjà répondu positivement. Jean-Marie Lehn, très critiqué au début du projet – *« certains m'ont accusé d'être le cheval de Troie des Allemands »*, dit-il –, a annoncé son intention de quitter ses fonctions de président-fondateur quand ce montage juridique sera terminé.

Ces concentrations annoncent une véritable lame de fond. En chimie, des journaux plus spécialisés – *European Journal of Organic Chemistry* et *European Journal of Inorganic Chemistry* – viennent de voir le jour dans des conditions similaires. Chez les physiciens, d'autres revues nationales devraient rejoindre assez vite *The European Physical Journal*. *« Pour notre discipline, nous allons voir émerger trois grosses revues au plan mondial : une américaine, une européenne et une asiatique. Il y aura une grosse bataille pour savoir qui récupérera les Russes »*, prophétise Denis Jérôme, rédacteur en chef de *The European Physical Journal*.

Paradoxalement, les Américains semblent s'en réjouir. *« Nos collègues de* Physical Review *s'inquiétaient de voir croître le nombre d'articles qu'ils devaient publier*, insiste Bernard Cagnac. *Et de nombreux physiciens américains préfèrent publier chez nous, notamment les spécialistes de la matière molle, à cause de la réputation de Pierre-Gilles de Gennes dans ce domaine. »*

Jean-Paul Dufour



Confidentielles, mais arbitres des carrières

SELON L'UNESCO, 200 000 revues sont dans le monde consacrées aux sciences. 8 000 d'entre elles (dont 1 500 en France) peuvent être considérées comme « scientifiques » au sens strict du terme. La plupart sont contrôlées par des sociétés savantes ou des associations de chercheurs. L'Institute for Scientific Information (université de Philadelphie), qui répertorie les publications des chercheurs du monde entier, ne prend en compte que 3 500 d'entre elles.

Pour les scientifiques, ces revues de référence représentent un instrument de travail indispensable. Les articles qu'elles publient ont été préalablement soumis à la lecture attentive et critique des meilleurs spécialistes mondiaux. Ils acquièrent ainsi un label de qualité incontestable et servent de base pour d'autres travaux.

Destinés exclusivement aux chercheurs (et parfois compréhensibles d'eux seuls !), ces journaux n'ont rien à voir avec les magazines grand public ou de vulgarisation.

AFFAIRES RENTABLES

L'austérité y est de règle – *« le poids des équations, le choc des graphiques »*. Leur tirage est généralement assez confidentiel (souvent moins de 2 000 exemplaires), mais le coût de l'abonnement annuel peut atteindre 15 000 francs, ce qui en fait des affaires souvent rentables.

Le groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier publie 1 200 titres de cette nature (dont 78 en France), le groupe allemand Springer-Verlag, 350 ; les éditeurs français sont Masson (groupe CEP, 56 titres), EDP Sciences (Société française de physique, 12 titres), Tech et Doc Lavoisier, SK et Hermès.

Les hebdomadaires *Nature* (Macmillan Magazines) et *Science* (American Association for the Advancement of Science) font figure d'exception. Diffusés dans le monde entier à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, plus abordables (environ 45 francs le numéro), ils sont les seuls à concilier publication de travaux, articles d'actualité (scientifique) et commentaires.

J.-P. D.

Passage pluvieux

AVEC L'ÉVACUATION de l'anticyclone en direction de l'est, le champ de pression est en forte baisse. Samedi une perturbation venue de l'Atlantique traversera le pays d'ouest en est. Elle donnera parfois des pluies modérées. A l'arrière de cette zone pluvieuse les nuages resteront nombreux avec quelques averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront présents toute la journée et parfois accompagnés de pluies. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 90km/h en rafales le long des côtes. Il fera de 10 à 12 degrés.

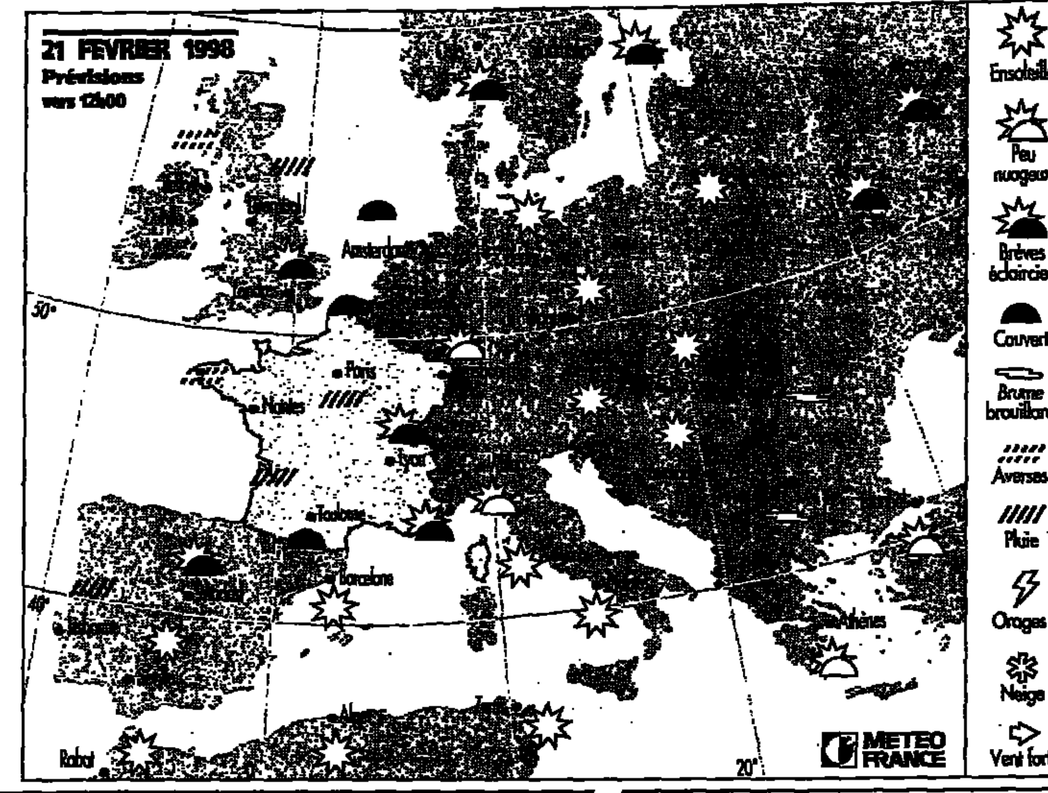
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur ces régions le temps sera maussade avec des nuages et de la pluie une grande partie de la journée. Il fera 12 degrés au maximum.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Au lever du jour le soleil sera bien présent puis les nuages arriveront par l'ouest et il pleuvra en fin d'après-midi sur la plupart des régions. Il fera de 15 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera pluvieux une bonne partie de la journée. Le vent de sud-ouest se renforcera et soufflera jusqu'à 80 km/h le long des côtes. La limite pluie-neige sur les Pyrénées sera voisine de 2000 mètres. Il fera de 15 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin et l'Auvergne les pluies arriveront en cours de matinée. Sur Rhône-Alpes la matinée sera ensoleillée puis des nuages gagneront par l'ouest. Le vent de sud soufflera jusqu'à 80 km/h dans la vallée du Rhône. Il fera de 13 à 17 degrés.

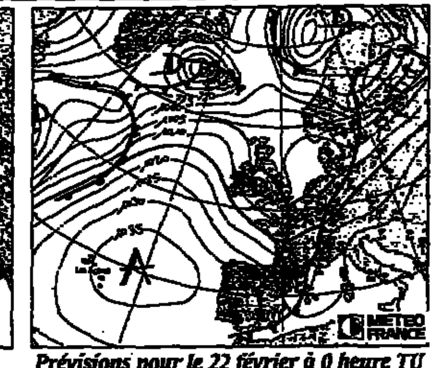
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré des passages de nuages élevés, le temps sera ensoleillé en Corse. Sur les autres régions le ciel sera très nuageux et de faibles pluies tomberont l'après-midi. Il fera de 14 à 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 21 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 C	KIEV	2/8 N	VENISE	3/12 S	LE CAIRE	10/18 S
				POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	7/14 P	VIENNE	2/12 S	MARRAKECH	12/20 C
				ST-DENIS-RÉ.	26/29 P	LIVERPOOL	4/10 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/24 N
				EUROPE		LONDRES	5/14 N	BRASILIA	20/28 P	PRETORIA	18/26 N
				AMSTERDAM	8/13 C	LUXEMBOURG	4/13 S	BUENOS AIR.	19/27 S	RABAT	14/20 S
FRANCE métropole		NANCY	3/14 N	ATHENES	9/16 N	MADRID	7/14 N	CARACAS	22/29 S	TUNIS	8/18 S
AJACCIO	4/15 N	NANTES	9/12 P	BARCELONE	9/16 S	MILAN	5/18 S	CHICAGO	2/4 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/18 P	NICE	8/15 N	BELFAST	2/7 P	MOSCOU	-6/0 N	LIMA	24/29 P	BANGKOK	23/35 N
BORDEAUX	7/14 P	PARIS	7/13 P	BELGRADE	3/14 S	MUNICH	0/15 S	LOS ANGELES	8/16 C	BOMBAY	17/29 S
BOURGES	6/14 P	PAU	6/16 C	BERLIN	5/15 S	NAPLES	7/17 S	MEXICO	8/22 N	DJAKARTA	27/30 P
BREST	9/11 P	PERPIGNAN	7/16 N	BERNE	-2/12 S	OSLO	0/9 N	MONTREAL	-1/2 N	DUBAI	20/28 S
CAEN	9/13 P	RENNES	9/13 C	BRUXELLES	9/13 C	PALMA DE M.	8/19 N	NEW YORK	3/8 S	HANOI	18/24 P
CHERBOURG	9/12 P	ST-ETIENNE	4/17 N	BUCAREST	1/11 C	PRAGUE	1/13 S	SAN FRANCIS.	9/13 P	HONGKONG	13/18 C
CLERMONT-F.	7/18 C	STRASBOURG	2/16 N	BUDAPEST	4/13 S	ROME	6/17 S	SANTIAGO/CHI	14/22 P	JERUSALEM	11/20 S
DIJON	5/15 C	TOULOUSE	9/16 C	COPENHAGUE	5/11 S	SEVILLE	12/19 S	TORONTO	-2/3 C	NEW DEHLI	13/23 S
GRENOBLE	0/16 N	TOURS	7/13 P	DUBLIN	1/7 P	SOFIA	1/12 C	WASHINGTON	4/11 N	PEKIN	1/5 C
LILLE	6/14 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/16 S	ST-PETERSB.	-3/3 *	**AFRIQUE**		SEOUL	1/5 C
LIMOGES	6/14 P	CAYENNE	25/30 N	GENEVE	1/12 S	STOCKHOLM	5/8 N	ALGER	11/22 S	SINGAPOUR	27/32 P
LYON	8/17 N	FORT-DE-FR.	23/28 S	HELSINKI	1/5 *	TENERIFE	16/20 C	DAKAR	22/29 S	SYDNEY	18/25 C
MARSEILLE	8/15 N	NOUMEA	25/31 N	ISTANBUL	7/11 N	VARSOVIE	1/12 S	KINSHASA	24/30 P	TOKYO	5/14 C

Situation le 20 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 22 février à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HÔTEL.** Le groupe hôtelier Forte étoffe son programme de fidélisation « *Corporate* Privilege » destiné aux hommes d'affaires qui se voient offrir le petit déjeuner dans tous les établissements (en France dans les hôtels Méridien de Paris, Nice et Lyon Part-Dieu) et des tarifs plus compétitifs en fonction des volumes et des saisons ainsi que la possibilité de cumuler des kilomètres auprès de neuf compagnies aériennes partenaires des hôtels Forte et Méridien.

■ ***BOSNIE.*** *La compagnie aé*rienne allemande Lufthansa ouvrira, le 29 mars, cinq *liaisons* hebdomadaires, du lundi au vendredi, entre Munich et Sarajevo.

■ **ITALIE.** La chaîne américaine Holiday Hospitality va ouvrir deux hôtels, l'un à Quarto d'Altino (7 kmde l'aéroport de Venise) en juillet, l'autre à Foligno (18 km d'Assise) en novembre.

SPORTS D'HIVER

En musique à Saint-Moritz

LA PREMIÈRE ÉDITION du festival « Neige et Symphonie » à Saint-Moritz, en Suisse, aura lieu du 2 au 5 avril (3615 Suisse tourisme). Au programme, parmi les solistes, le *pianiste Vladimir Ashkenazy*; la soprano Agnès Balsa, pour le concert d'ouverture ; le trompettiste Maurice André ; le violoniste Gidon Kremer dirigera son orchestre de chambre. Concerts et récitals se dérouleront sous les lambris des palaces pompeux du début de ce siècle. Saint-Moritz, qui ressemble plus à une ville d'eau qu'à une station de montagne, se vante *d'offrir tous les sports d'hiver dans* la célèbre vallée de l'Engadine, du polo ou du curling au ski de descente et au patin à glace sur ses lacs.

Plusieurs forfaits sont annoncés par La Fugue, spécialiste des voyages musicaux, avec chambre au Suvretta (luxe) ou au Posthotel (4 étoiles), places de concerts et soupers. Selon le nombre de nuits (2,3 ou 4), avec vol Air France jusqu'à Zurich, car, train et guide musicologue accompagnateur : de 11 900 F à 17 950 F (tél. : 01-43-59-10-14).

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 19 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 *En montagne, ou le 3615* Corus, et sur Internet : htt : // www. skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 81-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 30-95 ; Auris-*en-Oisans : 40-100 ; Autrans : 40*-80 ; Chamrousse : 50-90 ; Le Collet-d'Allevard : 25-80 ; Les Deux-Alpes : 70-280 ; Lans-en-Vercors : 10-60 ; Meaudre : 25-60 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 00-80 ; Les Sept-Laux : 20-100 ; Villars-de-Lans : 40-100.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-140 ; Les-Carroz-d'Araches : 15-195 ; Chamonix : 70-182 ; Châtel : 10-100 ; La Clusaz : 20-130 ; Combloux : 35-120 ; Les Contamines-Montjoie : 05-180 ; Flaine : 55-195 ; Les Gets : 20-90 ; Le Grand-Bornand : 65-95 ; Les Houches : 50-120 ; Megève : 20-115 ; Morillon : 05-200 ; Morzine-Avoriaz : 15-140 ; Praz-de-Lys-Sommand : 60-130 ; Praz-sur-Arly : 40-140 ; Saint-Gervais : 30-120 ; Samoëns : 10-150 ; Thollon-les-Memises : 25-35.

SAVOIE

Les Aillons : 18-93 ; Les Arcs : *92-160 ; Arèches-Beaufort : 20*-130 ; Aussois : 40-50 ; Bonneval-sur-Arc : 70-115 ; Bessans : 60-80 ; Le Corbier : 56-160 ; Courchevel : 10-100 ; La Tania : 17-100 ; Crest-Voland-Cohennoz : 40-75 ; Flumet : 35-120 ; Les Karellis : n. c. ; Les Menuires : 50-130 ; Saint-Martin-Belleville : 30-*130 ; Méribel : 60-98 ; La Norma :* 20-80 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-120 ; La Plagne : 105-180 ; La Rosière 1850 : 75-170 ; Saint-François-Longchamp : 70-160 ; Les Saisies : 20-145 ; Tignes : 100-170 ; La Toussuire : 60-80 ; Val-Cenis : 60-110 ; Val-Fréjus : 30-140 ; Val-d'Isère : 78-250 ; Valloire : 40-160 ; Valmeinier : 40-160 ; Valmorel : 65-150 ; Val-Thorens : 100-250.

ALPES-DU-SUD

Auron : 70-170 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 110-140 ; Montgenèvre : 100-150 ; Orcières-Merlette : 60-180 ; Les Orres : 80-180 ; Pra-Loup : 25-140 ; Puy-Saint-Vincent : 70-200 ; Risoul 1850 : 80-120 ; Le Sauze-Super-Sauze : 35-160 ; Serre-Chevalier : 60-200 ; Superdevoluy : 40-190 ; Valberg : 60-120 ; *Val d'Allos/Le Seignus : 60-150 ;* Val d'Allos/La Foux : 115-200 ; Vars : 80-120.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 05-30 ; Cauterets-Lys : 60-100 ; Font-Romeu : 30-50 ; Gourette : 10-70 ; Luz-Ardiden : 30-60 ; La Mongie : 20-50 ; Peyragudes : 25-80 ; Piau-Engaly : 20-90 ; Saint-Lary-Soulan : 15-60 ; Luchon-Superbagnères : 10-50.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 20-100 ; Besse/Super-Besse : 20-80 ; Super-Lioran : 20-80

JURA

Métabief : 10-35 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 10-50 ; Les Rousses : 20-90.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-50 ; La *Bresse-Hohneck : 30-40 ; Gé*rardmer : 20-40 ; Saint-Maurice-*sur-Moselle : 00-40 ;* Ventron : 10-20.

DÉPÊCHES

■ **SKI NATURE EN AUVERGNE.** Loin des foules qui se pressent sur les sommets des Alpes, on choisit cette région pour ses panoramas sauvages, ses hameaux à flanc de coteau et ses auberges qui régalent l'hôte pour 350 F par jour. Montagne-Auvergne (tél. : 04-73-90-23-14) renseigne, conseille et présente les treize principaux sites nordiques de la région. Les amateurs de grands espaces préféreront les plateaux volcaniques du Cézallier-Sancy et leurs 115 km balisés ; la Margeride, totalisant 25 km, parmi les plus boisés ; ou les Crêtes du Forez, où se pratiquent randonnées à ski (200 km tracés), traîneaux à chiens et raquettes.

■ ***SAMBA ET CARNAVAL DES NEIGES.*** *A Méribel, du 22 au 27 fé*vrier, semaine de musiques brésiliennes (samba, bossa-nova, choro, etc.) avec *défilés*, spectacles ou concerts. Les groupes sont venus tout exprès de Rio de Janeiro : Dobrando a Esquina, Marcos Sacramento-Quartero et Mariana Bernades-Familia Bastos. Office du tourisme, tél. : 04-79-08-60-01.

■ **L'UNIVERS DE LA GLISSE.** A Grenoble, du 6 au 9 mars, au cinéma Pathé-Echirolles, Festival international du film de glisse : en compétition, plus d'une centaine de films, clips et bandes annonces répartis en quatre catégories (eau, air, bitume et neige). Projections gratuites, sur invitation à retirer à l'avance. Renseignements : 08-36-69-19-68.

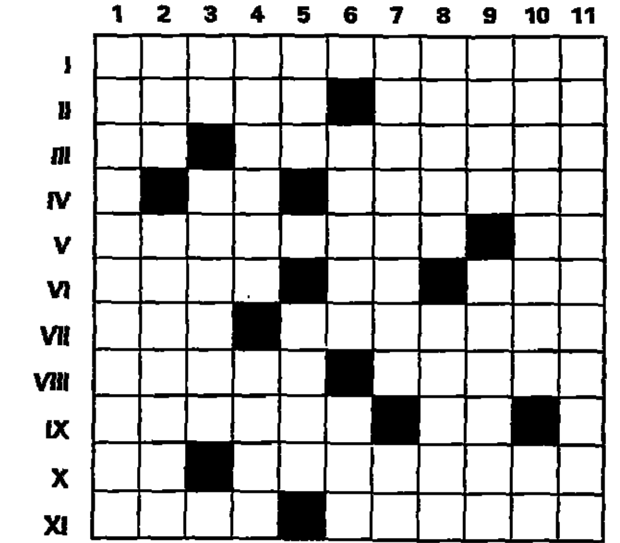
■ ***MONT-BLANC PRATIQUE.*** *La Vallée des enfants*, mini-guide publié par les offices du tourisme de Chamonix, des Houches, de Servoz et de Vallorcine, recense les activités proposés aux enfants durant la saison d'hiver – ski alpin, ski de fond, surf, luge, patinage sur glace, traîneaux à chiens, natation, mais aussi tennis, escalade, musées, bibliothèques, spectacles, garderies, animations... Adresses, téléphones, tarifs, et descriptifs des sites à l'appui.

■ **DES ALPES AUX ROCHEUSES.** Deux des plus grands et des plus hauts domaines skiables d'Europe et d'Amérique, les 3 Vallées en Savoie et « Ski the *summit* » au Colorado (Etats-Unis), *ont signé* un accord au terme duquel les détenteurs d'un forfait ski de l'une de ces *stations* pourront, pendant une *semaine*, skier gratuitement dans l'autre. A signaler aussi un CD-ROM présentant les cinq stations des 3 Vallées : Courchevel, La Tania, Méribel, Les Ménuires et Val-Thorens. Renseignements : 04-79-08-00-29.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98045

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Pour respecter les distances. – II. N'importe qui. Préparer pour passer à la poêle. – III. Pris en connaissance. Economisera par tous les moyens. – *IV.* Problème pris à l'envers. Chasseur et voyeur, il finit gibier. – V. Taux à surveiller. Points opposés. – VI. Juste à point. Le béryllium. Un signal souvent répété. – *VII. Chez les Grecs.* Habille le zouave. – VIII. Maison de maître. Attesta l'œuvre. – IX. Sert à la taille ou serre à la taille. Au centre de Cannes. – X. Point de départ. Mettent leur nez partout. – XI. Papa du grand Ramsès. Forme d'avoir.

VERTICALEMENT

1. Drôlement savant pour le commun des mortels. – 2. Gendarme international. Evite les fuites. – 3. Ouvre la gamme. La bonne *étoile du Monde. – 4. Rapide. Lancé* par provocation. – 5. Monte de l'arène. Moyen de transport. – 6. Rythme brésilien. Grosse bête disparue. – 7. Poussés à la fermeture par les hypers. Attrapé. – 8. L'amour lui ouvre l'appétit. Protégés par les huiles. – 9. Prince troyen. Spécialités lyonnaises. – 10. Cruel comme un empereur. Arrivé. – 11. Pièces de rechange.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98044

HORIZONTALEMENT

I. Héraldistes. – II. Adagio. Pané. – III. Genre. Satan. – IV. In. Ange. Art. – V. OTAN. Aminci. – VI. Gendre. Lehn. – VII. Reniflée. Ie. – VIII. Usais. Bel. – IX. Plis. Quoi. – X. Hâte. Uranie. – XI. Edesse. Sens.

VERTICALEMENT

1. Hagiographe. – 2. Edentée. Lad. – 3. Ran. Annuité. – 4. Agrandisses. – 5. Lien. RFA. – 6. Do. Gaélique. – 7. Sem. Esur (rusé). – 8. SPA. Ile. OAS. – 9. Tatane. Bine. – 10. *Enarchie. In.* – 11. *Sentinelles.*

PHILATÉLIE

Un timbre rond... comme un ballon

POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, la poste française émettra un timbre rond. Imprimé aux couleurs des *pays qualifiés* pour la Coupe du monde de football *France 98, ce timbre à 3 F té*moigne de l'engagement de La *Poste* comme « opérateur officiel du courrier » de cette manifestation. Il sera mis en vente générale le lundi 2 mars, cent jours avant le coup d'envoi du premier match de la Coupe.

Les dix villes sites en accueilleront la vente anticipée les samedi 28 février et dimanche 1er mars, ainsi que l'exposition Philfoot Jeunes (jusqu'au 8 mars). Cette *exposition* verra des moins de vingt et un ans s'affronter, par collections philatéliques interposées, sur le thème du football. Les vainqueurs de chaque ville seront invités à Paris, les 27 et 28 juin, pour assister au huitième de finale *disputé le 28 au Stade de* France, tandis que leurs collections seront exposées au Musée de la Poste de Paris dans le cadre de Philfoot France 98, du 25 mai au 18 juillet.

ENVELOPPES ILLUSTRÉES

Le timbre, d'un diamètre de 32 mm, dessiné par Louis Briat et imprimé en héliogravure, sera disponible à l'unité (11 millions d'exemplaires) issu de feuilles gommées de trente, en carnet autocollant de dix (5 millions de carnets) et *sous* la *forme d'un* feuillet composé de sept autocollants sans valeur d'affranchissement et d'un timbre (10 F le feuillet).

La Poste propose également quatre séries de prêts-à-poster sur *enveloppes (trois à 30 F* et une à 20 F) et une « maxicarte » (10 F) qui reprennent le motif du timbre. Noter qu'une des séries d'enveloppes est illustrée par Wolinski, Blachon, *Claire* Brétécher, Binet et Serre.

Un programme à la mesure du coût du partenariat de La Poste, estimé à environ 500 millions de francs.

Pierre Jullien

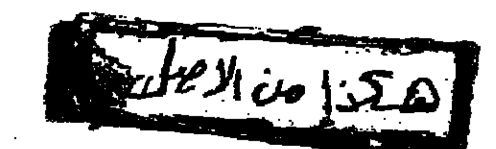
★ **Vente anticipée du timbre :**
– à **Bordeaux**, poste principale de Bordeaux-Mériadeck, 37-45, rue du Château-d'Eau ;
– à **Lens**, hôtel de ville, salle Richart ;
– à *Lyon, mairie des Terreaux*, place de la Comédie, 1er ;
– à **Marseille**, *Maison* de l'artisanat et des métiers d'art, 21, cours Honoré-d'Estienne-d'Orves ; maison-boutique de l'OM, au Stade-Vélodrome ;
– à *Montpellier, pavillon de l'hô*tel-de-Ville, place de la Comédie ;
– à *Nantes, poste principale* ; Parc des expositions de la Beaujoire ;
– à **Paris**, Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e ; tour Eiffel, salle Gustave-Eiffel ;
– à **Saint-Denis**, *mairie*, salle de la Légion d'honneur ;
– à **Saint-Etienne**, hôtel de ville, salle Aristide-Briand ;
– à **Toulouse**, salons de l'hôtel de ville, place du Capitole.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21*bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



SUCCESSION A sa mort, en 1966, le sculpteur Alberto Giacometti a laissé à sa veuve, Annette Giacometti, un héritage riche de plus de 700 œuvres – tableaux, bronzes, estampes, dessins, carnets – d'une valeur estimée à plus de 800 millions de francs. En 1986, Mme Giacometti décidait de créer une fondation pour que cet ensemble soit présenté, étudié, mis en valeur. Quatre projets de statuts et dix ans plus tard, la fondation n'a toujours pas vu le jour. ● UN CONFLIT oppose Mary Lisa Palmer, collaboratrice de la veuve de l'artiste (décédée en 1993), et les *« héritiers du sang »* à propos du droit moral sur l'œuvre. ● ROLAND DUMAS, mis en cause par les membres de l'Association Alberto et Annette Giacometti, en tant qu'exécuteur testamentaire de Mme Giacometti, affirme dans *Le Monde* avoir fait tout son possible pour mettre sur pied la fondation.

Heurs et malheurs de la Fondation Giacometti

Depuis dix ans, l'association Alberto et Annette Giacometti attend l'agrément des ministères de l'intérieur et de la culture pour se transformer en fondation. Le dossier est actuellement sur le bureau de Catherine Trautmann

C'EST UN SUPERBE héritage, estimé 800 millions de francs, riche de 700 œuvres – tableaux, bronzes, estampes, dessins, carnets – et d'archives considérables. Leur auteur ? Alberto Giacometti (1901-1966), un des plus grands sculpteurs du siècle. En 1986, la veuve de l'artiste, Annette Giacometti, souhaite créer une fondation pour que cet ensemble soit présenté, étudié, mis en valeur. Dix ans ont passé, le projet de fondation est toujours à l'étude et le legs Giacometti, conservé dans un garde-meuble, attend désespérément un point de chute.

Si la fondation, à travers quatre projets de statuts, n'a pas encore vu le jour, ces dix années ont été émaillées par des polémiques, procès, conflits d'intérêts, démarches interminables. L'un des acteurs principaux de cet imbroglio juridico-artistique est Roland Dumas. L'avocat, familier du monde artistique – il a réglé la succession Picasso –, est l'exécuteur testamentaire d'Annette Giacometti.

En 1988, Roland Dumas, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères, dépose les statuts d'une fondation qui, pour être reconnue d'utilité publique, doit être validée par le ministère de l'intérieur, après avis du ministère de la culture. Pour en assurer la viabilité, Annette lui donne un siège en achetant un petit immeuble parisien, dans le quartier de l'Odéon, estimé 13,7 millions de francs. L'année suivante, elle crée l'Association Alberto et Annette Giacometti, sorte de préfiguration de la fondation, et la dote d'un capital de 22,8 millions de francs. Parmi les membres de l'association, on trouve sa collaboratrice Mary Lisa Palmer (directrice), la photographe Sabine Weiss (présidente), le poète André du Bouchet, un autre poète, Jacques Dupin, grand connaisseur de l'œuvre d'Alberto, l'historien d'art David Sylvester et, bien sûr, Roland Dumas.

DROIT MORAL

Jack Lang, ministre de la culture, donne un avis très favorable à la fondation en 1991. Et pourtant le projet s'enlise. Annette Giacometti s'en inquiète. Elle a rédigé, en 1990, un testament dans lequel elle réitère son voeu de voir légués à une fondation les oeuvres, écrits et archives de son mari. Elle ajoute : *« Je souhaite qu'après ma mort le contrôle du respect du droit moral de l'œuvre (...) incombe à ma collaboratrice, Mary Lisa Palmer, qui avec un dévouement total et une très grande compétence travaille depuis quinze ans à mes côtés à la réalisation d'un catalogue raisonné de cette œuvre. »* Quand Annette meurt, le 19 septembre 1993, la fondation n'est toujours pas créée...

S'appuyant sur le testament, Mary Lisa Palmer (aidée par son mari François Chaussende – ils sont les deux seuls salariés de l'association –) revendique alors, devant le tribunal, un droit moral sur l'œuvre, détenu de fait par les *« héritiers du sang »* d'Annette et d'Alberto. Elle est déboutée en juillet 1995, puis en appel en septembre 1997. Elle a introduit un pourvoi en cassation. Cette bataille sur le droit moral a-t-elle ralenti le projet de fondation ? Roland Dumas l'assure. Ce dernier dépose une quatrième mouture des statuts à l'automne 1994. En décembre de la même année, l'inventaire qu'il a confié au notaire Pierre Chassagne et au commissaire-priseur Jacques Tajan est achevé. Chaque objet est numéroté, photographié, estimé. Mary Lisa Palmer y assiste. *« C'était moi le patron artistique,* affirme Jacques Tajan, *Mme Palmer est restée muette. Elle est très compétente mais elle n'a aucun droit sur cette succession. »*



HENRI CARTIER-BRESSON / MAGNUM PHOTOS

Alberto Giacometti, photographié par Henri Cartier-Bresson.

« UNE VENTE IMPROVISÉE »

Pour couvrir les frais de l'inventaire mais aussi du gardiennage, des assurances, actes notariés, etc., Roland Dumas fait vendre, le 11 juillet 1994, par Jacques Tajan, dix-huit œuvres à Drouot : quatorze bronzes et quatre peintures. Ce choix de disperser quelques œuvres uniques – les peintures et deux bronzes – est vivement contesté par l'association. Le produit de la vente a été de 41,6 millions de francs au marteau. *« C'est une vente improvisée, à une mauvaise période, avec des résultats peu en rapport avec les prix des Giacometti »*, juge Jacques Dupin. *« Faux,* s'indigne Jacques Tajan, *nous avons dépassé de 30 % nos estimations. »*

Selon les membres de l'association, le notaire et le commissaire-priseur auraient reçu respectivement 12 millions et 6 millions de francs d'honoraires. Beaucoup, à l'association, trouvent ces rétributions exorbitantes. Tout comme des spécialistes des fondations artistiques. *« C'est la pire calomnie que de polémiquer sur ces honoraires »*, affirme Jacques Tajan. Le notaire, qui conteste le montant de 12 millions, répond *« qu'il n'a pas à donner le chiffre exact et qu'on oublie, dans le calcul, nombre d'actes à effectuer »*.

Toujours est-il qu'en avril 1997 Philippe Douste-Blazy, sur le point de quitter la rue de Valois, s'apprête à donner un avis défavorable à la fondation Giacometti. Le projet ne serait économiquement pas viable. Pourquoi a-t-il fallu attendre dix ans et deux ministres – aux avis contradictoires – pour déboucher sur un tel fiasco ? Parce que deux options s'affrontent : fondation ou succession classique. Dans la seconde hypothèse, les frères Arm, seuls héritiers d'Annette Giacometti pourraient, afin de régler leurs droits de succession, faire une dation à l'Etat, *« d'une valeur de 300 à 400 millions de francs »*, affirme Jacques Tajan. Ils pourraient conserver le reliquat, ou plus vraisemblablement le disperser en vente publique. Ce qui pourrait faire le bonheur d'un commissaire-priseur.

« RENTE DE SITUATION »

L'Etat, d'une manière générale, et la direction des Musées de France, en particulier, préfèrent une dation qui viendrait *« enrichir le patrimoine muséal »* alors qu'une fondation exclut les pouvoirs publics de l'héritage. Le ministère de la culture se dit également *« échaudé »* par les mésaventures *« facheuses »* des fondations Vasarely, Arp ou Carzou. Mais la dation ne correspond pas au vœu formel d'Annette Giacometti. Et l'on peut s'interroger sur l'attitude des acteurs principaux du dossier.

Un exemple. Pour valider la fondation, le ministère de la culture réclame la liste des œuvres aliénables (vendables) destinées à alimenter son budget de fonctionnement (autour de 3 à 4 millions de francs par an). L'association doit donc dresser cette liste cruciale. Encore faut-il, pour l'établir, posséder l'inventaire. *« Jacques Tajan ne nous a envoyé qu'une centaine de photos en dépit de demandes répétées »*, dit-on à l'association.

Cette dernière juge l'attitude de Roland Dumas ambiguë. Chargé de mettre en œuvre le vœu d'Annette Giacometti, il jure avoir fait tout son possible pour mettre sur pied cette fondation. Les deux officiers ministériels, Pierre Chassagne et Jacques Tajan, ne cachent pas, eux, leur hostilité à une telle fondation. *« C'est clair, je préfère une dation,* affirme le commissaire-priseur. *S'il y a fondation, l'Etat n'en tirera aucun profit et ce patrimoine de 800 millions de francs sera géré par une petite troupe qui va y trouver une rente de situation. »*

Autant de facteurs qui font dire à Jacques Dupin : *« Il y a collusion tacite entre l'exécuteur testamentaire, le notaire et le commissaire-priseur puisque l'inventaire nous a toujours été refusé. »* Sans doute le président du Conseil constitutionnel est-il en délicatesse avec l'association, qui poursuit son travail scientifique autour de l'œuvre de Giacometti, délivre des certificats d'authenticité, dépose plainte quand elle repère des faux... Mais le vent n'est-il pas en train de tourner depuis la nomination du gouvernement Jospin ? Ainsi, au cabinet de Catherine Trautmann, on indique que le dossier *« est complètement réexaminé »*.

M. G. et E. de R.

Roland Dumas collectionneur

Roland Dumas collectionne l'art depuis les années 50. Il était, à ce titre, un des prêteurs anonymes pour l'exposition « Passions privées », présentée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1995. Dans le catalogue, sans être identifié, il apparaît sous la cote A14. Il explique : *« Mon premier achat fut La Forêt, de Max Ernst, et un tableau de Gruber. »* Il possède aussi des œuvres de Giacometti, Masson, Picasso...

A la question « Vous êtes-vous déjà séparé de certaines œuvres ? », il répond : *« Jamais. Je n'envisage pas de le faire, sauf en cas de nécessité. »* Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il précise : *« J'ai en effet vendu deux œuvres. Des sculptures de Giacometti. »* A qui ? *« Une transaction a été faite en Angleterre, mais pas à un Anglais, par le biais d'un ami expert. »* Etait-ce en liquide, ce qui pourrait expliquer une partie des mouvements de fonds, sans justificatifs et à hauteur de 10 millions de francs, constatés au détour de l'affaire Elf par la brigade financière sur un compte du président du Conseil constitutionnel ? *« Je ne vous répondrai pas. »*

Les héritiers du sculpteur

D'origine suisse, Alberto Giacometti meurt sans enfant en 1966 à l'âge de soixante-cinq ans. Ses biens sont divisés entre sa femme Annette (née Arm), ses frères Diego (décédé) et Bruno, et sa sœur Ottila, épouse de Silvio Berthoud. Ces deux derniers sont morts, laissant trois enfants, domiciliés en Suisse – André, Gabrielle et Annette Berthoud. La deuxième femme de Silvio, Thérèse Tigretti-Berthoud, est également vivante.

Réglé, l'héritage d'Alberto laissait dans l'indivision un certain nombre de plâtres originaux qui ne pouvaient, évidemment, être scindés. Ils étaient confiés à la garde d'Annette. Les héritiers d'Annette sont ses deux frères, Michel et Claude Arm, résidant en Suisse. Une part des biens immobiliers de leur sœur, deux appartements et deux studios, évalués à 10 millions de francs, leur ont été attribués par testament. Les Berthoud ainsi que Bruno Giacometti, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-dix ans, peuvent revendiquer un droit sur les plâtres.

Roland Dumas, exécuteur testamentaire d'Annette Giacometti

« J'ai toujours œuvré en faveur d'une fondation »

« Comment avez-vous été amené à vous occuper d'un projet de fondation Giacometti ?

– J'étais très ami d'Alberto et d'Annette Giacometti. J'ai donné à cette dernière l'idée de créer une fondation. La première ébauche date de 1988. Mais j'ai été nommé ministre des affaires étrangères, et c'est une de mes collaboratrices qui a géré le dossier pendant ces années-là. Le ministère de l'intérieur nous a fait des observations. Nous avons alors augmenté sa dotation, acheté un immeuble. Jack Lang a donné, en 1991, un avis favorable.

Et pourtant la fondation ne se fait pas. On a du mal à le comprendre : vous êtes ministre, et Jack Lang est d'accord...

– Ça peut paraître étrange mais le dossier traînait au ministère de l'intérieur ; je n'avais pas autorité sur ses fonctionnaires. Et puis Annette Giacometti est morte à l'automne 1993. Je n'étais plus au gouvernement. Il a fallu reprendre le dossier, revoir les statuts.

Dans son testament, la veuve de l'artiste vous nomme légataire universel. Pourquoi avez-vous demandé une interprétation de ce testament par le tribunal ?

– Je ne voulais pas être légataire universel. J'aurais dû payer des droits de succession considérables, et la fondation aurait été lésée. Le tribunal a considéré qu'un legs pouvait être fait au profit d'une fondation qui n'existait pas encore. Et j'ai été confirmé comme exécuteur testamentaire.

Les procès autour de la détention du droit moral sur l'œuvre ont-ils freiné le mouvement ?

– C'est certain. Les pouvoirs publics ont voulu attendre que cette question soit réglée. Mme Palmer, la directrice de l'association Giacometti, a voulu faire reconnaître son droit moral. Elle s'opposait aux héritiers du sang, les frères Arm et Bruno Giacometti. Cette question est déterminante. Le détenteur du droit moral peut, par exemple, décider de faire des tirages d'après les plâtres de Giacometti. La justice a pour l'instant tranché en faveur des héritiers. J'ai également senti des réticences venant du ministère de la culture, après le départ de Jack Lang, sur le principe même d'une fondation.

Etes-vous toujours favorable à une fondation ?

– Je l'ai toujours souhaitée et j'ai toujours œuvré dans ce sens. Beaucoup de choses ont été faites. L'inventaire de la succession a été mené à bien et estimé par le notaire Pierre Chassagne et le commissaire-priseur Jacques Tajan.

Justement, le notaire et le commissaire-priseur, choisis par vous, s'opposent à une fondation et optent pour une dation.

– C'est une opinion qui les regarde mais ce n'est pas eux qui décident. Ils étaient favorables à une fondation au début. Peut-être la lenteur de la procédure a-t-elle modifié leur point de vue.

Pourquoi l'association n'a-t-elle pas accès à cet inventaire ? Elle en a besoin pour donner la liste des œuvres « aliénables » au ministère de la culture.

– Le ministère se moque de nous. Ses représentants, notamment le directeur du Musée national d'art moderne, sont venus voir le legs !

Pour l'inventaire, l'association juge exorbitants les honoraires du notaire et du commissaire-priseur.

– Ce sont des tarifs légaux.

Pour régler les frais de la succession, vous avez fait organiser une vente aux enchères en 1994. L'association vous reproche d'avoir laissé partir des pièces uniques.

– Cette vente était indispensable. La succession engendre des frais importants : inventaire, prisée, garde-meuble, assurances. En ce moment, elle coûte plus de 2 millions de francs par an. Les pièces ont été choisies par Me Tajan, sans toucher aux plus prestigieuses. Si la situation s'éternise, il faudra sans doute faire une seconde vente. Mais que l'association ne s'inquiète pas. Quand la fondation ouvrira, elle pourra vérifier les comptes.

L'association a un jugement assez négatif sur votre action.

– L'association est juridiquement indispensable pour que la fondation existe. Mme Palmer a des ennemis déterminés dans la famille Giacometti à cause de la bataille sur le droit moral. Je n'ai pas voulu prendre parti. Mme Palmer m'en a voulu. Je ne suis pas responsable de ce climat. Ce conflit a sûrement indisposé le ministère de la culture. Mme Palmer a sa place au sein de la fondation. Mes rapports avec l'association ont toujours été courtois, et j'ai toujours donné mon aval pour la sortie d'œuvres lorsqu'il s'agissait d'expositions. Mme Palmer me rend responsable du retard pris. Elle a tort.

Pensez-vous que la fondation Giacometti verra le jour ?

– Je le crois. Je viens d'ailleurs d'écrire à Catherine Trautmann. En tout cas, on ne peut plus attendre. Qu'on nous donne vite une réponse, oui ou non. »

Propos recueillis par Michel Guerrin et Emmanuel de Roux



Hélène Grimaud, entre piano et loups

La jeune femme est à son meilleur avec le « Premier concerto » de Brahms, capté à Berlin

L'ARTISTE ne ressemble guère à ses disques de studio. La femme ressemble encore moins aux photos ringardes qu'Erato met sur les pochettes. Qui est Hélène Grimaud ? Cette jeune pianiste, âgée aujourd'hui de vingt-huit ans, s'est fait connaître il y a douze ans par *un disque (le seul qui lui ressemble...)* consacré à la *Deuxième Sonate* de Rachmaninov. Elle avait quinze ans quand elle enregistra son premier CD et seulement cinq-six ans d'études pianistiques sérieuses derrière elle.

Elève de Pierre Barbizet, de Jacques Rouvier, personnalité attachante, intrigante, Hélène Grimaud s'est expatriée aux Etats-Unis où elle partage désormais sa vie entre la musique, son ami photographe et une horde de loups dont elle étudie sérieusement le comportement, après avoir suivi des cours qui lui ont permis d'obtenir l'autorisation officielle d'en détenir en semi-liberté. Elle refuse d'ailleurs de s'éloigner trop longtemps de sa horde, qui serait déstabilisée d'être *séparée d'un de ses membres !* Puisque cette jeune femme occupe une place bien précise dans cette société hautement hiérarchisée.

Grimaud donne quand même des récitals et des concerts et sa carrière est tout aussi sérieuse que sa passion pour *Lupus*. Les meilleurs chefs, les meilleurs orchestres s'arrachent cette pianiste dont le jeu ne laisse jamais le public indifférent. *« On peut m'aimer ou me détester, mais je n'ennuie personne »*, disait Shura Cherkassky. Cette maxime peut s'appliquer à Grimaud, qui divise la critique française. Elle enregistrait autrefois pour Denon, depuis quelque temps elle est sous contrat chez Erato, pour qui elle enregistre un peu trop...

Le disque est-il fait pour son talent singulier ? En studio, son jeu perd de sa spontanéité, de son frémissement. Il paraît bridé. Est-ce la raison qui l'a poussée à accepter que son éditeur plante ses micros lors des concerts qu'elle a donnés à Berlin, les 21 et 22 octobre 1997 ?


Hélène Grimaud élève aux Etats-Unis une horde de loups.

Toujours est-il qu'on retrouve la pianiste à son meilleur, épaulée par Kurt Sanderling, un maître admiré, l'un des derniers, d'une profession qui a connu des jours meilleurs. *Longtemps partenaire de Sviatoslav Richter*, le chef voue une vraie admiration à Grimaud. Son tempo *pourra surprendre par sa retenue* dans le premier mouvement, par une austérité toute janséniste mais, quand le piano entre, on comprend la nécessité de ce poids, de cette tension abrupte qui capte immédiatement l'attention. Grimaud va jusqu'au bout de ses phrases avec une détermination admirable et une qualité d'écoute pour ses partenaires de la *Staatskapelle de Berlin* qui donnent au deuxième mouvement une intensité digne du souvenir de Claudio Arrau.

Le finale libère cette tension dans une lutte sans relâche : piano et orchestre exultent alors. On se souvient alors que Brahms n'avait que vingt et un ans quand il s'est lancé dans la composition de cette œuvre et vingt-cinq quand il la termina.

Alain Lompech

★ *Concerto pour piano et orchestre n° 1* en ré mineur, de Brahms. Hélène Grimaud (piano), Staatspelle Berlin, Kurt Sanderling (direction). 1 CD Erato 3984-21633-2.

DÉPÊCHES

■ **ROCK : l'ancien guitariste de Téléphone, Louis Bertignac, publiera** le 17 mars chez Columbia/Sony un double album live, accompagné d'un CD-ROM interactif, entièrement réalisé par ses soins. Le disque comportera vingt-quatre chansons, dont quatre appartenant au répertoire de Téléphone, et une reprise d'un titre de Bob Dylan.

■ **VARIÉTÉS : l'Espagnol Alejandro Sanz**, l'Italien Andrea Bocelli, le Français Florent Pagny, les Britanniques Sting et Joe Cocker ont franchi le cap du million de disques vendus en Europe. Selon l'IFPI (International Federation of the Phonographic Industry), les acheteurs de Sting (avec une compilation) sont répartis partout en Europe, ceux de Florent Pagny et d'Alejandro Sanz sont nationaux. Joe Cocker doit son succès à l'Allemagne et à la France. Le groupe anglais de rock The Verve, le violoniste néerlandais André Rieu, les Suédois Aqua et la formation écossaise Texas en sont au « double platine » (2 millions d'unités).

■ **Une exposition sur « 20 ans de disco français »** se tiendra dans le cadre du Salon du disque de collection, organisé le 1er mars à la Salle Wagram à Paris. Cent vingt exposants proposeront environ un million de disques, essentiellement vinyles. Claude François et Sheila, notamment, seront à l'honneur.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	BANDE ORIGINALE DU FILM	1	Titanic	SONY
2	JOHNNY HALLYDAY	2	Ce que je sais	MERCURY
3	ANDREA BOCELLI	3	Romanza	POLYDOR
4	FLORENT PAGNY	4	Savoir aimer	MERCURY
5	CÉLINE DION	7	Let's Talk About Love	COLUMBIA
6	LARA FABIAN	10	Pure	POLYDOR
7	LES RESTOS DU CŒUR	48	Le Zénith des enfoirés	RESTO DU CŒUR
8	ALAIN BASHUNG	5	Fantaisie militaire	BARCLAY
9	JACKSON JANET	11	The Velvet Rope	VIRGIN
10	ERA	13	Ameno	MERCURY

Période du 08/02 au 14/02 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Hors *Titanic*, point de salut. La bande originale du film à grand spectacle met une fois encore Hallyday au tapis. *Le Zénith des enfoirés*, bénéficiant de la soirée télévisée du 7 février (9,8 millions de téléspectateurs, 47 % de part de marché) dédiée aux Restos du cœur, grimpe de la 48e place à la 7e. Aucune nouvelle entrée avant la 46e place, conquise par la compilation de rap français *Hostile Hip-Hop n° 2*. Au rayon des compilations, tenu par Sting (*The Very Best of Sting and the Police*), un nouveau venu : les *Déclarations d'amour* de Frédéric François. Céline Dion pilote les singles, et Madonna entre confidentiellement (l'album n'est pas sorti) à la 24e place avec *Frozen*. Gelé, donc, est le paysage.

SÉLECTION DISQUES

ROBERT SCHUMANN
Dichterliebe – Liederkreis op. 24
Matthias Goerne (baryton), Vladimir Ashkenazy (piano).

Il n'y a aucun doute : Matthias Goerne est un récitaliste idéal. De Fischer Dieskau il a l'attention extrême portée au mot, à la prosodie et au sens des textes ; de Goerne... il a la voix pleine, ronde, timbrée soutenue par une technique superlative – quel souffle ! –, et une justesse d'intonation irréprochable. Les deux cycles qu'il a choisis ont été maintes fois enregistrés de façon plus que convaincante. Ils trouvent ici une nouvelle traduction qui vaut avant tout par une assurance, une netteté d'élocution, une passion qui se tiennent à distance de tout expressionnisme et de tout alanguissement. Splendide. Mais pourquoi avoir confié la partie de piano à Vladimir Ashkenazy, qui joue sans prêter grande attention à sa sonorité et ne crée aucune aura poétique ? Et pourquoi avoir enregistré ces deux interprétations d'une façon si peu naturelle que l'on a presque l'impression que chaque interprète l'a été de son côté ? ***Alain Lompech***

★ 1 CD Decca 458 265-2.

MATEO FLECHA
Las Ensaladas
New London Consort, Philip Pickett (direction).

Mateo Flecha (1481-1553) composa ces pièces pour les cours espagnoles, où l'on pratiquait volontiers l'art des divertissements religieux lors des grandes fêtes. Les textes racontent de façon imagée la lutte du Bien et du Mal. La musique multiplie les effets sonores et rythmiques, mélange les polyphonies savantes et les thèmes populaires, mêle à l'espagnol les citations latines et les onomatopées suggestives. Percussions, saqueboutes, chalumeaux, dulcianes, orgue, violons, violes : Philip Pickett a enrichi une palette instrumentale originellement limitée vraisemblablement à une simple guitare. Les chanteurs et musiciens du New London Consort mettent leur science de la musique de la Renaissance et leur enthousiasme pour faire de ce disque un feu d'artifice. ***Pierre Moulinier***

★ 1 CD L'Oiseau-Lyre 444 810-2

HANNAH MARCUS
Faith Burns

Né sous le soleil de Los Angeles, ce disque est encore pénétré des brumes de San Francisco. Car c'est à l'ombre du Golden Gate qu'Hannah Marcus a façonné sa trouble sensualité, côtoyant en petite sœur les enfants les plus déprimés du rock américain (Swell, Red House Painters, Mark Eitzel...). On pénètre dans *Faith Burns* lentement, comme une barque frêle avançant dans le brouillard. On croisera les chansons comme autant de phares. Une voix semble hésiter entre extase et dépression, narration et saillies mélodiques. Un piano l'accompagne comme son double, à la fois lumineux et mélancolique. *Dans leur sillage, les refrains* traînent d'inquiétants tourbillons – petits déchirements de guitare, synthétiseurs dissonants, percussions étouffées, traînées grises d'accordéon... – et autant de mystères. Ce voyage au ralenti n'interdit pas la variété des plaisirs. Folk fragile à la Nick Drake (*Ariel*), blue-jazz soyeux (*Pardon Mr Mister Sunrise*), ballade country fantomatique (*Never Too Late To Cry*), prière d'une voluptueuse tristesse (*River Phoenix*) déclinent en beauté l'art profond de cette femme. ***Stéphane Davet***

★ 1 CD Normal 214CD. Distribué par Média 7.

BUSTA FLEX
Busta Flex

Petite sensation de saison d'un *rap français qui n'en manque pas*, Busta Flex, vingt ans à peine, impose avec insolence son *flow* rauque et vif. On aime les aspérités de son timbre, le rythme énergique de sa respiration, bien mis en valeur par la sombre sobriété d'une production signée *Kool Shen (qui crée à l'occasion* son propre label, 4 My People), coleader de Suprême NTM, vétéran admiré et voisin de la banlieue nord. Des titres comme *J'fais mon job à plein temps* ou *Kick avec mes Nike*, sont d'une efficacité assez réjouissante. *Majeur* et *Pourquoi ?* (très IAM) montrent que le jeune homme peut manier avec justesse gravité et introspection. Mais trop de rimes malheureusement cèdent à la facilité du corporatisme (*« Je rappe avec ma force / Tu connais ma technique »*) et des clichés (*« Ça s'dégrade à tout va, mais où va-t-on ? »*). Le hip-hop n'est pas ennemi de la maturité. ***S. D.***

★ 1 CD 4 My People 3984-22188-2. Distribué par Wea.

ROULEZ FILLETTES
Depuis des lunes

Les six femmes qui composent le groupe de musique traditionnelle Roulez Fillettes transmettent une passion sans égale dans leurs chansons et, en scène, elles usent d'un humour pimenté qui permet de décoder les doubles sens (exemple : *« Traverser la rivière »*, pour faire l'amour) de textes puisés dans le patrimoine, ou inventés selon les règles du genre. Roulez Fillettes est mené par Evelyne Girardon, fondatrice avec Jean Blanchard, de la Compagnie du Beau Temps basée à Lyon. Le chant a capella de ce groupe, enraciné en apparence, est plus éclaté, plus moderniste qu'il n'y paraît. *Depuis des lunes* présente des chansons traditionnelles de Savoie, d'Ardèche ou du Berry, mais aussi des compositions, telle *Berceuse à Khalil*, écrite par Catherine Faure et Monique Bauer, complainte dédiée aux enfants séparés de leur père pour cause d'émigration, ou *Guyane*, états d'âme du bagnard au départ, ou du touriste effarouché, mené tambour battant par Evelyne Girardon, qui l'a composé : *« Les piranhas, les crocodiles et tous les vers qui sont dans l'eau... Ça m'est égal, je n'ai pas peur, adieu l'ennui qui me tenaille, demain je pars en Guyane. »* ***Véronique Mortaigne***

★ 1 CD La Compagnie du Beau Temps BT367-4. Distribué par L'autre distribution.

FRED LEONARD
Angels

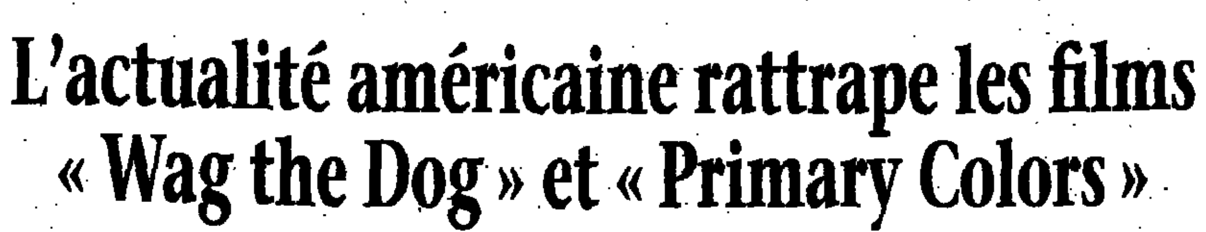
Les *« anges »* de Fred Leonard sont des mélangeurs-nés. Musicien habitué des machines, fabricant de jingles, d'habillages musicaux pour les chaînes de télévision ou de thèmes pour défilés de mode (Jean-Paul Gaultier) et publicités (Opium d'Yves Saint Laurent), celui qui ne fut qu'un DJ occasionnel ne craint aucunement les mariages des sons bouclés et des mélodies chantées (en vrai, pas samplées) par les voix blues de la grande Marva Wright et de Screamin Jay Hawkins, par la Bordelaise Lauren Garnier (et non Laurent) ou encore par Micheline Abdel Karim, expertes en arabesques orientales. Tribalement proche d'Elisa Point (il fut l'artisan du premier album de la chanteuse, *L'Instant d'après*, chez Musidisc), Fred Leonard invente des chemins croisés du dub, de la house, en ouvrant larges les portes du métissage techno, jusqu'à la chanson à consonance funk (*Angels*), le jungle, le raggamuffin. Cette musique de rêve velouté s'accommode de tout, mais mal de la force vocale de Marva Wright, ici à contre-emploi (*Breathless*). Plus à propos, le *Big Brother Furious*, par Fred, rythmiquement carré, électronique à souhait et paranoïaque comme il faut, prolongé par un *Big Brother Voodoo*, corrigé au dub par Plume. ***V. Mo.***

★ 1 CD Nova Production NDCD042. Distribué par Night & Day.

MUSIQUE CLASSIQUE DU YÉMEN
Le chant de Sanaa, Mohammad al-Hârithî

Mohammad al-Hârithî est né vers 1930 à Kawkâban, l'ancienne capitale du Yémen, où vécut Mohammad Sharf al-Dîn, l'un des plus prestigieux poètes de la région, et dont le chanteur interprète deux poèmes dans ce disque enregistré en 1995 et 1996 au Yémen. Les thèmes abordés ici sont ceux du *ghazal* arabe : les amours impossibles, la séparation, la nature. En s'accompagnant d'un petit luth yéménite, le *qanbûs*, Mohammad al-Hârithî interprète selon les règles du chant de Sanaa, seul et sans ornementation superflue, des mélodies fines et profondes, enrichies d'un jeu de luth presque obsédant. La voix de ce maître de la tradition classique est chaude, riche de nuances graves. ***V. Mo.***

★ 1 CD Institut du monde arabe/Musicales IMACD26. Distribué par Média 7.



L'actualité américaine rattrape les films « Wag the Dog » et « Primary Colors »

Deux fictions racontent les frasques d'un président. Hollywood craint la saturation du public

Mauvaise surprise pour Bill Clinton. Le nouveau film de Barry Levinson, *Wag the Dog*, commence par un scandale sexuel à la Maison Blanche et se termine par une fausse guerre. Et dans *Primary Colors*, John Travolta lui ressemble étrangement. Hollywood se défend d'asséner des mauvais coups à son président démocrate et redoute, pour des raisons financières, l'impact de l'actualité sur les films.

SI LES ETATS-UNIS en viennent à déclencher une attaque militaire contre l'Irak, le public et les médias américains ne manqueront pas d'établir un parallèle avec *Wag the Dog*. Le film, signé Barry Levinson, a déjà été vu, moins de deux mois après sa sortie, par cinq millions d'Américains. Il démarre par un scandale sexuel à la Maison Blanche, résolu par une (fausse) guerre. Mieux : le film est tiré du roman de Larry Beinhart, *American Hero* (publié en France dans la Collection noire de Gallimard sous le titre *Reality Show*) qui prétend que la guerre du Golfe n'aurait été déclenchée que pour assurer la réélection de George Bush.

Dans *Wag the Dog* – tiré de l'expression « *the tail wags the dog* », *littéralement*, « *la queue remue le chien* », dont le sens est qu'un petit groupe peut aisément manipuler plus fort que lui –, le président est accusé de gestes déplacés sur la personne d'une très jeune girl-scout, dans une pièce adjacente au bureau Ovale. La jeune fille porte, , un béret identique à celui qu'arbore Monica Lewinsky dans le film vu et revu de son accolade avec Bill Clinton. Dans *Wag the Dog*, le *Washington Post* s'apprête à publier l'information scandaleuse. Avertie, la Maison Blanche concocte un plan de sauvetage, fait appel à un consultant politique (Robert De Niro) qui contacte un producteur hollywoodien (Dustin Hoffman, nominé dans ce rôle pour l'Oscar du meilleur acteur).

Leur projet est de détourner l'attention du public en lui offrant une fausse guerre-éclair contre l'Albanie, avec images de synthèse fabriquées en studio, hymne patriotique et parade pour le retour victorieux d'un soldat américain (Woody Harrelson) retenu derrière les lignes ennemies. Tout est bidon, mais le subterfuge réussit : la « guerre » fait les gros titres des journaux. On oublie la girl-scout. La comédie, tournée en vingt-neuf jours avec un petit budget de 19 millions de dollars, dotée de dialogues percutants signés David Mamet, est à la fois féroce dans son portrait de Hollywood et de Washington, et irrésistible de drôlerie. On a rarement dénoncé aussi efficacement la collusion entre le showbiz et le monde politique. Et le message passe. « *Nous n'avons aucune raison d'attaquer l'Irak, sauf que cela fait de la bonne télévision* », dit ce téléspectateur lors de l'émission « Talk Back Live » sur CNN.

« JE NE JOUE PAS HILLARY »

Hollywood a une autre mauvaise surprise en réserve pour Bill Clinton. Le mois prochain sort *Primary Colors*, tiré du roman politique à clef du même nom qui, lors de sa publication en 1996, resta vingt-cinq semaines en tête de la liste des best-sellers. Son auteur anonyme – on sait depuis qu'il s'agit du journaliste Joe Klein – semblait en savoir long sur les coulisses de la campagne présidentielle de 1992 et sur les écarts conjugaux d'un candidat gouverneur d'un Etat du Sud. L'actualité a rejoint le scénario et les producteurs de *Primary Colors* s'évertuent maintenant à distancier leur film des éléments biographiques empruntés à Bill Clinton. Pourtant, John Travolta, qui interprète Stanton-Clinton, a soigneusement travaillé la ressemblance, jusqu'à son goût prononcé pour les *doughnuts*.

Rattrapée par l'actualité, la communauté hollywoodienne, qui a toujours soutenu, y compris financièrement, son président démocrate, se défend de lui asséner en période difficile quelques coups supplémentaires. « *Je ne joue pas Hillary* », affirme Emma Thompson au magazine *Time* pour lever toute ambiguïté sur le personnage de l'épouse Stanton. Des craintes identiques ont poussé Tom Hanks, un ami de Clinton, à refuser le rôle qu'a finalement accepté Travolta. Quant au réalisateur, Mike Nichols, qui fréquente aussi le président, il aurait, d'après le dernier numéro du magazine *George*, beaucoup édulcoré le portrait du gouverneur. « *Il faudrait vraiment être aveugle pour ne pas voir que le film fait la part belle à Clinton* », déclare John Travolta au journaliste de *George*. Billy Bob Thornton, qui joue le rôle d'un conseiller de Stanton/Travolta, explique dans ce même article, intitulé « La grande séduction de Bill Clinton » : « *Je ne ferais jamais rien qui puisse lui nuire. Il a été si bon avec moi* ». On sait aussi qu'un épisode où l'épouse du gouverneur a une aventure avec un Noir, conseiller de son mari, a été coupé au montage.

Hollywood redoute l'impact de l'actualité sur ces deux films pour des raisons financières. « *Pour nous, il y a un danger que les gens qui ont vu* Nightline [magazine quotidien d'information] *plusieurs soirs de suite n'aient pas envie de voir* Wag The Dog », déclarait Mitch Goldman, président du marketing de New Line, au *Hollywood Reporter*. Reste à voir si le studio Universal, qui a investi 65 millions de dollars dans *Primary Colors*, va modifier sa campagne de marketing sur le marché intérieur, menacé jusqu'à la saturation par tant de répétitions. Sur le marché international, en revanche, le regain de publicité pourrait faciliter la distribution du film. Bref, Hollywood a peur d'offenser Bill Clinton, de perdre de l'argent, et surtout que l'actualité *made in Washington* s'avère meilleure que ses fictions.

Cl. M.

Comment saluer le président

Pendant le tournage de *Wag The Dog*, Dustin Hoffman, Robert De Niro et Barry Levinson dînaient dans un restaurant de Washington, où se trouvait également, par hasard, Bill Clinton. On propose aux trois compères de saluer le président. « *Nous avons dit :* "OK", a raconté le réalisateur lors de la première de son film, *et Bob* [De Niro] *m'a jeté un coup d'œil tandis que je regardais Dustin, et on a eu un bref moment du genre :* "Qu'est-ce qu'on dit ?". *Alors Dustin s'est mis à raconter l'histoire d'un film dont personne n'a jamais entendu parler, qu'il a inventée sur place. Il était si nerveux qu'il a complètement changé d'histoire, parce que nous ne savions pas s'il convenait de lui raconter le véritable sujet de notre film...* »

Les chemins buissonniers d'Angélique Ionatos

ANGÉLIQUE IONATOS, *Récréation*. Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F. Jusqu'au 21 février (20 h 30).

Elle entre en scène d'un pas léger, gracieuse et belle dans sa veste brodée, sa jupe rouge et ample. Effet miroir. Cette tenue est exactement celle qu'elle porte sur la pochette de son nouvel album, *Chansons nomades* (Mélodie). Une manière de prévenir. Ce récital sera le reflet de sa récente création sur disque. Un vagabondage entre les auteurs qu'elle aime, ceux dont on la savait particulièrement éprise, les poètes grecs, tels Odysseus Elytis et Sappho, et puis d'autres, auxquels elle ne nous avait pas habitués, comme Gianni Esposito (*Le Clown*) ou Jean-Roger Caussimon (*Le Funambule*), « *un auteur qui n'a pas la place qu'il mérite dans votre panthéon* », dira-t-elle.

Après *Parole de Juillet*, sa précédente création, une composition scénique rigoureuse et ambitieuse, la chanteuse et compositrice grecque, qui croit aussi aux vertus de la légèreté, s'offre une fantaisie. Un parcours singulier, contrasté, piochant ici un traditionnel judéo-espagnol, là une comptine que lui chantait sa mère, sans bien sûr oublier ses favoris.

Tout au long de son récital, la chanteuse sème quelques phrases entre ses chansons, pour aider à la compréhension du sens ou souligner un hommage. Des interventions qui mettent un brin de solennité dans le spectacle. Dès qu'elle recommence à chanter, joyeuse ou mélancolique, le charme reprend. Sa voix vibrante et ample se déploie dans le silence, habillée par la broderie élégante du musicien Henri Agnel qui alterne guitare, guiterne (instrument à cordes de la Renaissance) et percussions.

Si certains ont du mal à se laisser aller à une vraie complicité sur scène, ce n'est pas le cas d'Angélique Ionatos et Henri Agnel. Ils sont en totale connivence, échangent sourires et regards attendris, dialoguent avec les cordes de leurs instruments. Angélique Ionatos s'empare souvent de sa guitare. Pendant dix ans, elle a chanté avec son seul accompagnement, un peu intimidée, pas très sûre de l'émotion que l'on pouvait faire passer à travers une formule instrumentale aussi modeste. Puis un jour, elle a découvert Atahualpa Yupanqui, capable de bouleverser, avec juste sa voix et une guitare. L'auteur-compositeur argentin fut un maître, un modèle pour elle. Avant d'interpréter l'une de ses compositions, elle lui rend hommage : « *Il portait le nom de deux rois incas. Il avait raison, un seul ne suffisait pas pour son immense talent.* »

Née d'un père marin, Angélique Ionatos a grandi dans le port du Pirée. Pour clore sa *Récréation*, elle s'autorise le luxe d'une dernière friandise, *Les Enfants du Pirée*, un succès universel inscrit dans la mémoire populaire grâce à Melina Mercouri.

Patrick Labesse

TROIS QUESTIONS À...

LARRY BEINHART

1 **Le scénario de *Wag the Dog* a été tiré de votre livre *American Hero*. Comment l'idée d'une guerre du Golfe lancée pour assurer la réélection de George Bush vous est-elle venue ?**

Je regardais la guerre à la télévision. Cela avait tout d'un téléfilm. Quelqu'un à Hollywood avait dû produire ça ! Schwarzkopf, qui ressemble à un acteur, tenait le rôle d'Eisenhower. Saddam Hussein jouait Hitler. Le look était là : le générique, la musique. D'un point de vue dramatique, c'était très bien mené. Clairement, cette production ne venait pas des gens qui nous avaient donné la guerre du Vietnam. Et pour expliquer ma plaisanterie, j'ai fini par écrire un bouquin de quatre cents pages. Et mon travail est plus convaincant que bien des hypothèses autour de l'assassinat de Kennedy.

2 **Sérieusement, George Bush a-t-il ou non lancé cette guerre pour fortifier sa popularité ?**

Je suis convaincu à 100 % que s'il avait pensé que la guerre allait le faire chuter dans les sondages, il ne l'aurait pas faite. Et je pense qu'aujourd'hui l'armée américaine comprend la nécessité de présenter une guerre sous forme d'événement médiatique. Nos gouvernants avaient l'exemple de Maggie Thatcher, qui est passée d'une carrière politique en péril à un succès remarquable grâce à l'invasion des Malouines.

3 **Entrons-nous dans une ère de confusion accélérée entre fiction et réalité ?**

Les Américains ont une étrange relation avec le petit écran, dont les Européens vont hériter bientôt : rien n'est réel tant que ça n'est pas passé à la télé. Et en même temps, on ne croit pas ce qui passe à l'antenne, on sait que c'est du faux ! Je pense que Bill Clinton a besoin de faire quelque chose de présidentiel, et quoi de plus présidentiel que de partir en guerre ? La situation chauffe pour cette raison. Je me suis d'abord demandé si je me mettais à croire à mes propres fantasmes paranoïaques ! J'écris un livre pour les prouver, et voilà que mes écrits se réalisent ! J'ai conçu une exagération susceptible de démasquer la vérité. Mais une exagération qui devient la vérité, c'est encore plus étrange...

Propos recueillis par Claudine Mulard

SORTIR

PARIS

Orchestre philharmonique de Radio-France
L'Orchestre philharmonique de Radio-France consacre un cycle à Bartok et au piano hongrois. Dezso Ranki est l'un des pianistes les plus accomplis de notre époque. Son jeu est beaucoup moins explosif que celui de son confrère Zoltan Kocsis, mais il est supérieurement intelligent. Bartok : *Danses populaires roumaines*, *Concerto pour piano et orchestre n° 2*. Prokofiev : *Symphonie n° 5*. Gianluigi Gelmetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 20, à 20 h. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Mogwai
Après son triomphe au dernier festival des *Inrockuptibles*, ce groupe écossais revient hypnotiser Paris. Des instrumentaux, bâtis autour de jeux de guitares fascinants, passent du calme à la tempête avec une intensité aussi cérébrale que physique.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. Le 20, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.

Seydina
On l'a connu chanteur du groupe sénégalais Xalam, qu'il avait intégré après le décès de son leader Prosper Niang en 1988. Il se produit aujourd'hui sous son propre nom, entouré de comparses, produisant une musique pour l'essentiel acoustique, qui possède un cachet très original.
Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 20, à 21 h. Tél. : 01-44-24-09-00.

Simon Goubert Quintet
Dans l'héritage des grands maîtres de la batterie moderne (Kenny Clarke, Max Roach, Art Blakey, Elvin Jones, Tony Williams...), Simon Goubert emmène une formation à laquelle il insuffle toute sa fougue, sa générosité, son immense amour du jazz. Laurent Fickelson l'accompagne au piano, Stéphane Persiani à la contrebasse, David Sauzay et Jean-Michel Couchet aux saxophones pour un répertoire qui mêle des compositions lyriques et des références coltraniennes.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 20, 21 et 23, à 22 h. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

BREST

Festival de danse Les Antipodes
Le festival se nomme Les Antipodes, jolie appellation pour une manifestation nouvelle. Après les créations de Hervé Robbe, Sylvie Giron et Emmanuelle Huynh-Thanh-Loan (avec Dimitri Chamblas), Jacques Blanc – qui dirige le Quartz – a invité ses coups de cœur de la saison passée : *Paradis* de José Montalvo (le 20 février), et *Stress* de Blanca Li (le 21). Choix parfaits. Ces deux têtes d'affiche seront précédées d'un solo de Merlin Nyakam et d'un duo de Marie Coquil. Les célèbres entraînent les débutants. Normal. Le 21, le festival propose un bal à partir de 22 h 30, avec danses de salon au programme !
Quartz de Brest, 2, boulevard Clemenceau, 27 Brest. Tél. : 02-98-44-10-10. 20 h 30, les 20 et 21. De 60 à 130 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Broken Silence
Film de Wolfgang Panzer (Suisse-Allemagne, 1 h 46).
L'Invitée de l'hiver
Film d'Alan Rickman (Grande-Bretagne, 1 h 48).
Michael Kael contre la World News Company
Film de Christophe Smith (France, 1 h 37).
Pour le pire et pour le meilleur
Film de James L. Brooks (E-U, 2 h 18).
Les Sœurs Hamlet
Film d'Abdelkrim Bahloul (France-Algérie, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, *3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)*

REPRISES

Chronique d'un amour
de Michelangelo Antonioni. *Italien, 1950, noir et blanc (1 h 35).* **VO :** Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Ensemble 2e2m
Giraud : *La musique nous vient d'ailleurs*. Bortoli : *Feuilles volantes*, création. Lopez Lopez : *Redes cristalinas*. Campo : *Fabel*. Jean-Pierre Arnaud (hautbois), Jacqueline Méfano (piano), Pierre Roullier (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. De 40 F à 60 F.
André Ceccarelli, Thierry Eliez, Jean-Marc Jafet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 20, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Carnaval Do Brasil
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. Le 20, à 23 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.
Iness Mezel
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.
Angélique Ionatos
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Jorge Fernando
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

REPORT

Ivo Pogorelich
Les récitals que devait donner le pianiste Ivo Pogorelich les 25 et 27 février à la Salle Gaveau sont reportés au vendredi 27 mars à 20 h 30.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : *01-49-53-05-07.*

RÉSERVATIONS

Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo Teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

22 février :
La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène d'Isabelle Janier, avec Nathalie Boutefeu, François-Xavier Frantz, Franck Lacroix, Isabelle Olive et Benoît Pfauvadel.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.
Dix ans d'enrichissement de la collection
Brigitte Nahon
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº Vavin. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi et fêtes. 27 F.
28 février :
Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.
Adrian Schiess
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
Michel Verjux
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

EN VUE

■ **Mohammed Al Fayed,** propriétaire des objets de l'hôtel particulier du duc et de la duchesse de **Windsor** à Paris, a tiré, jeudi 19 février, lors d'une vente aux enchères, environ 180 000 francs d'un morceau de leur gâteau de mariage, datant de 1937, enfermé dans une boîte en carton entourée d'un ruban.

■ Les bouddhistes exigent *l'annulation d'un concert des* **Spice Girls** devant le temple de *Khajarabo, site indien figurant* au patrimoine de l'humanité, célèbre pour *ses sculptures érotiques* : les vibrations de la sono pourraient abîmer l'édifice.

■ **Don Giuseppe Moscati**, du Vatican, ayant appris que **Robert De Niro** avait forniqué avec une prostituée de luxe, abandonne son projet : il avait demandé à l'acteur de réciter des poésies du pape.

■ **Udo Fischer**, bénédictin, âgé de 45 ans, accusant publiquement le cardinal autrichien **Hans Hermann Groer** d'avoir sexuellement abusé de lui dans sa jeunesse, M[gr] **Kurt Krenn,** son évêque, vient de le relever de ses fonctions pour *« insoumission continue »*.

■ *Les Grecs sont joueurs.* Le gouvernement envisage d'imposer des horaires de fermeture aux établissements privés, ouverts 24 heures sur 24, depuis qu'un homme d'affaires de Salonique, redoublant de malchance, a manqué son suicide après s'être ruiné à la roulette. Le jeu égare les Australiens : l'an dernier, le nouveau casino de Sydney a déclaré indésirables près de cent clients qui avaient oublié leurs enfants dans leurs voiture au parking.

■ **Jaime Diaz,** chauffeur de taxi d'Antofagasta au Chili, menacé de prison pour dettes, fait paraître une annonce dans le quotidien *El Mercurio* pour vendre un de ses *reins. « Si je n'y arrive pas, ma femme est prête à proposer l'une de ses cornées »*, ajoute l'homme aux abois.

■ Pour promouvoir la culture, la municipalité de Benalmadena, en Espagne, offre aux jeunes conducteurs de vélomoteur imprudents le choix entre le paiement d'une amende et la lecture d'un livre fourni par la bibliothèque municipale. Après avoir dévoré *Nunca seremos estrellas de rock* (Nous ne serons jamais des vedettes de rock), **Raul Batista,** 16 ans, contrevenant du nouveau type, a réclamé *Lobo negro, un skin* (Loup noir, un skin).

■ Lundi 9 février, un couple de quinquagénaires traverse en courant une rue d'Aulnay-sous-Bois pour attraper un bus. Roswita est tuée sur la coup par une BMW qui roulait dans un sens, au moment où une camionnette, venant dans l'autre sens, renverse Saïd, mort à l'hôpital deux heures plus tard.

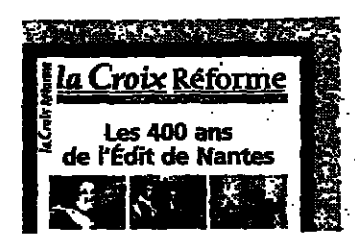
Christian Colombani

« La Croix » et « Réforme » commémorent ensemble l'édit de Nantes

Les rédactions du quotidien catholique et de l'hebdomadaire protestant conjuguent leurs efforts et louent la « paix de religion »

ÉDIT DE NANTES oblige, la presse catholique et la presse protestante rompent les hostilités, heureusement émoussées depuis longtemps. A la date du mercredi 18 février, soit le jour où Jacques Chirac a commémoré à l'Unesco le *quatrième centenaire de l'édit de* « pacification » des guerres de religion (1598) – *en compagnie de* Jean Tartier et de Michel Bertrand, *présidents de la Fédération protestante et de l'Eglise réformée de France, et de Mgr Louis-Marie Billé,* président de la conférence épiscopale –, le quotidien catholique *La Croix* et l'hebdomadaire protestant *Réforme* ont publié un copieux hors-série de 84 pages, intitulé « Les religions de la guerre à la paix ».

En tout œcuménisme, c'est la *première fois que* les deux rédactions, catholique et protestante, *conjuguent leurs efforts.* Bruno Frappat, directeur délégué de *La Croix, et le pasteur Jean-Luc* Mouton, directeur de *Réforme*, signent en *commun* un éditorial soulignant à la fois les lacunes et la va-



leur prophétique de l'édit de Nantes. *« Continuer de purifier la mémoire, c'est continuer d'édifier l'avenir,* écrivent les deux journalistes. *Nos deux journaux entendent y contribuer par cette œuvre commune, cette lecture du passé faite ensemble et débouchant sur une approche solidaire des enjeux du présent. »*

L'actualité ne montre souvent qu'une image belliqueuse de la religion. C'est *« une lecture commode et schématique »*, tranchent Bruno Frappat et Jean-Luc Mouton, qui ajoutent toutefois : *« Ne soyons ni iréniques, ni masochistes. Les religions ne peuvent pas se laver les mains du sang qu'on répand en leur nom. Mais elles n'ont pas non plus à renoncer à la liberté d'annoncer que, au plus profond de leur message, la paix est leur mission même. »*

Les lecteurs catholiques et protestants de ce hors-série exceptionnel retrouveront des signatures qui leur sont familières. Avec le concours d'historiens comme Bernard Cottret, Jean Delumeau, Thierry Wanegffelen, Daniel Olivier ou Jean Baubérot, les deux rédactions retracent l'histoire des déchirements qui ont précédé l'édit et des apaisements qui l'ont suivi.

Sous le titre « Dis-moi comment tu-me vois », le catholique René Rémond et le protestant Alain Duhamel sont également mis à contribution et croisent leurs impressions *sur le protestantisme* et le catholicisme d'aujourd'hui. Et ce sont des journalistes de *La Croix* qui dressent la galerie de portraits protestants où cohabitent Lionel Jospin, Bernadette Laffont, Pierre-Gilles de Gennes, Théodore Monod ou Louis Schweitzer.

Ce numéro spécial *Réforme-La Croix* ranime la flamme d'un œcuménisme dont les chrétiens séparés sont souvent fondés à douter, sans cacher les divergences qui continuent d'opposer les Eglises de la Réforme à celle de Rome. Quelques coups de projecteur sur l'Irlande, l'Algérie, la *Croatie*, le Liban montrent enfin que la « paix de religion », qu'avait voulue l'édit de Nantes, est toujours et partout à reprendre.

Henri Tincq

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Les socialistes ont de la chance : toute une série de facteurs sur lesquels ils n'ont pas de prise directe ou du moins sur lesquels ils n'exercent pas d'influence déterminante joue en effet en leur faveur. Premier facteur : la guerre du Golfe. C'est Jacques Chirac qui détermine la position de la France, privilégiant activement la voie diplomatique. Le gouvernement se *montre absolument solidaire.* Du coup, il évite à la fois toute dissension interne (Jean-Pierre Chevènement, le PC, les Verts), toute critique de l'opposition et bénéficie de l'approbation des Français. Deuxième facteur : la croissance et l'emploi. La reprise se confirme, la dernière enquête de l'Insee perçoit au moins des signes très encourageants. Les rentrées fiscales vont dans le même sens. Dominique Strauss-Kahn soutenait mordicus que cette année nous pouvions espérer 3 % de croissance. Beaucoup d'experts en doutaient. Apparemment, c'est le ministre qui a raison. Il serait très exagéré d'en attribuer le mérite au gouvernement. Il en sera cependant crédité.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Aux Etats-Unis, personne ne s'apitoie sur Saddam Hussein, bourreau de son peuple et menace pour ses voisins, Il n'y a personne non plus qui lui accorde le droit de garder ses armes chimiques et bactériologiques. Selon les sondages, *75 % des Américains approuvent* les projets de bombardement. *Mais ils sont presque autant à douter* de l'efficacité des raids aériens pour obliger Bagdad à obéir aux résolutions de l'ONU. C'est la tête du dictateur que réclame le public. Les gens ont retenu la leçon de la guerre du Golfe qui, malgré un pilonnage massif, n'avait entamé ni l'arsenal irakien ni intimidé le régime. Dans leur majorité, ils refusent la perspective de représailles qui devraient être éternellement recommencées. L'idée que des femmes et des enfants irakiens seraient les premières victimes des bombes américaines indigne également l'opinion. Pour l'homme de la rue, l'objectif doit donc être de tuer Saddam Hussein et non de simplement le punir.

THE NEW YORK TIMES
William Safire

■ Bill Clinton a décidé qu'il ne serait pas le président qui abattrait Saddam Hussein ni même qui éliminerait le potentiel irakien en matière d'armes de destruction massive. *Le but annoncé est plus* modeste : il s'agit de *« réduire »* ou de *« diminuer »* la production de microbes ou de gaz toxiques, chacun de ces verbes étant affermi par l'adverbe *« sérieusement »*. Ce but *a été restreint pour* être conforme aux moyens limités que le président est prêt à utiliser : des frappes aériennes contre les sites suspects, des pauses pour négocier, suivies de nouvelles frappes punitives si nécessaire. Bill Clinton ne peut pas, en tant que chef de la seule puissance désireuse de faire la police dans le monde, faire moins. Il n'a pas la volonté de faire plus.

THE WASHINGTON POST
Jim Hoagland

■ Saddam Hussein se livre à une diplomatie truquée tandis que Bill Clinton prépare une campagne militaire à laquelle il ne croit pas. Le *but du dictateur* irakien est d'obtenir un avantage militaire grâce à une *supercherie diplomatique, ou* si besoin est, de subir les dents serrées les frappes aériennes américaines qui feront éclater la coalition internationale qui a limité son champ d'action depuis sept ans.

xochi.tezcat.com/m̃arkrose/syldave.html

Une grammaire en ligne du syldave, langue inventée par Hergé, le père de Tintin

DE SON PROPRE AVEU, quelques visites en Europe ont *« dérouté »* Mark Rosenfelder *« de la normalité américaine »*. Contrairement à la plupart de ses compatriotes, ce programmateur vivant à Chicago s'est mis à apprendre les langues « étrangères » et a développé une passion pour la linguistique, en même temps qu'il dévorait les bandes dessinées de l'école franco-belge. De la fusion de ces deux passe-temps a surgi l'inéluctable : une grammaire du syldave, cette langue inventée par Hergé et qui a cours dans le royaume de Syldavie, un pays imaginaire des Balkans où Tintin se rend à plusieurs reprises au cours de ses aventures. Mark Rosenfelder a donc répertorié une centaine de mots syldaves extraits de trois albums : *Le Sceptre d'Ottokar, Objectif Lune* et *L'Affaire Tournesol.*

En consultant son site Web bilingue anglais-français, on apprend que *« Zrdlùkz ! »* signifie « regarde ! » et *« Kzommet micz omhz »*, « venez avec nous ». On peut se dire que quelques poignées de noms, d'adjectifs et de verbes, c'est peu pour établir une grammaire complète, mais cette pénurie de matériel n'a pas découragé notre linguiste amateur, qui a extrait de ce maigre corpus des règles de syntaxe et de conjugaison convaincantes. Quelques illogismes sont aussi apparus : ainsi, les Syldaves, peuple slave d'Europe centrale, parlent-ils une langue germanique proche du néerlandais. On comprendra mieux ce curieux phénomène si l'on sait que Hergé a donné une certaine cohérence à son invention en s'inspirant du dialecte flamand qu'utilisait sa grand-mère. Autre mystère : le syldave a abandonné l'alphabet romain en usage au XIV[e] siècle – comme l'atteste un *document de l'époque* présenté dans *Le Sceptre d'Ottokar* – au profit de l'alphabet cyrillique...



Mais le syldave était après tout un sujet trop étroit pour l'original qu'est Mark Rosenfelder. Sur son site, il enseigne aussi comment compter de un à dix en 2 200 idiomes, explique quelles questions se poser pour créer une langue de toutes pièces, montre comment écrire l'anglais en idéogrammes et donne des rudiments de quechua, la langue des Incas dont aurait pu se servir Hergé dans *Le Temple du Soleil.*

En guise de voyage, Mark Rosenfeld emmène les internautes en Verdurie, planète virtuelle dont il a dessiné la carte, inventé le climat, l'histoire, les cultures et, bien sûr, la langue. Cela ne sert strictement à rien, mais cette futilité absolue ne manque pas de charme...

Pierre Barthélémy

SUR LA TOILE

LINUX EN PLEIN ESSOR

■ Linux, le système d'exploitation ouvert, libre et gratuit créé en 1991 en Finlande et perfectionné sur Internet par des milliers de passionnés dans le monde, équiperait aujourd'hui 5 à 6 millions d'ordinateurs, notamment des serveurs Web, selon une enquête *du cabinet d'études américain* Dataquest. Deux millions de copies auraient été distribuées au cours de la seule année 1997. Même Hollywood se sert de ce système gratuit, puisque les effets spéciaux du film Titanic ont été conçus sur des machines fonctionnant sous Linux. *(AFP)*

LIBRE-ÉCHANGE

■ Lors d'une réunion à Genève de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), les Etats-Unis devaient renouveler, jeudi 19 février, leur appel en faveur de la création sur Internet d'une « zone de libre-échange mondiale. » Le gouvernement américain souhaite obtenir la promesse formelle des 132 Etats membres de l'OMC de n'imposer *aucun droit de douane* sur le commerce électronique transitant via Internet, qui pourrait atteindre 300 milliards de dollars dès l'an 2000. *(AP)*

Les arbres d'Amiens *par Alain Rollat*

IL Y A PLUSIEURS façons d'échanger ses connaissances. La *plus stupide consiste à se les envoyer à la figure.* C'est ce que font, en général, les candidats aux élections quand ils sont face à face à la télévision. La plus intelligente consiste à les mettre en commun pour que les savoirs s'additionnent. C'est ce que font, aujourd'hui, ces enfants du département de la Somme qui cultivent ce feuillu d'une espèce nouvelle qu'on appelle l'Arbre des connaissances. Son image verte *pousse sur les écrans d'ordinateur* et grandit chaque fois qu'un enfant la caresse avec un curseur. Sa forme rappelle tantôt celle du baobab tantôt celle du cactus géant. Son pouvoir est magique.

L'enfant qui y grimpe découvre la plus merveilleuse des richesses : la sienne. Car cet Arbre *des connaissances,* mis au point avec le soutien du conseil général de la Somme et du district du grand Amiens, tire parti des nouvelles technologies pour aider les enfants en difficulté à se construire eux-mêmes. Son image, à l'écran, cartographie l'ensemble des richesses du groupe qui l'entretient. Chaque fois qu'un enfant se découvre un nouveau savoir, par exemple savoir *« préparer du riz au chocolat »* ou *« ranger sa chambre »*, il détient un « brevet » qu'on intègre à l'image. Cela fait une branche ou une feuille de plus. L'arbre s'enrichit ainsi des savoirs *de chacun. Il existe déjà cinq* arbres de ce genre, répartis sur trois sites. Le plus épanoui est fort de 169 brevets, le plus récent en compte 47.

Cas concret : Kevin, sept ans, ne sait pas lire. La première fois que la « jardinière en chef », Marie-Danielle Pierrelée, lui demande ce *qu'il sait faire, il ne répond pas.* Il reste planté devant son cahier. Elle le conduit devant l'ordinateur et lui demande de compter. Il compte jusqu'à 4. Puis jusqu'à 10. Il se bloque à 39. Qu'à cela ne tienne ! L'arbre accueille Kevin. Trois brevets lui sont attribués puisqu'il sait *« compter jusqu'à 20 », « compter jusqu'à 30 », « compter jusqu'à 39 ».* Le lendemain, Kevin ne reste pas immobile devant son cahier. Il revient avec l'envie de déposer deux nouveaux savoirs que personne n'a fait breveter avant lui : il sait aussi *« nager avec la tête sous l'eau »* et *« laver son chien ».* Il réussit même à taper son nom, et son blason s'inscrit dans une nouvelle feuille. Désormais, il partage le feuillage avec les autres. Il se voit exister. Kevin n'est plus un gosse perdu. Si tous les candidats aux élections se passaient l'arrosoir pour donner un coup de main à Kevin et à ses copains d'Amiens, ces Arbres qui recréent du lien social, mis en réseau, reconstruiraient peut-être une Nation.

VENDREDI 20 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Demoiselle en détresse ■ De George Stevens (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
21.00 Alien 3 ■ De David Fincher (Etats-Unis, 1991, 115 min). Ciné Cinémas
22.10 Nous sommes tous des assassins ■ ■ D'André Cayatte (France, 1952, N., 120 min). Ciné Cinéfil
22.55 Ethan Frome ■ De John Madden (Etats-Unis, 1993, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
23.00 Bernie ■ D'Albert Dupontel (France, 1996, 79 min). Canal +
0.00 Au pays de l'amour ■ De Reinhold Schünzel (Allemagne, 1937, N., v.o., 90 min). Arte
0.10 Vaudou ■ ■ De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
0.20 Les Derniers Jours de Pompéi ■ De Marcel L'Herbier (France - Italie, 1948, N., 105 min). Canal +
0.25 Casimir ■ De Richard Pottier (France, 1950, N., 85 min). RTL 9
0.35 ▶ Faux-semblants ■ ■ ■ De David Cronenberg (Canada, 1988, 115 min). Ciné Cinémas
1.20 Falstaff ■ ■ D'Orson Welles (Espagne - Suisse, 1965, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
5.10 Maudite Aphrodite ■ ■ De Woody Allen (Etats-Unis, 1995, ♦, 115 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Joe Strummer ; Michael Head ; Guy Drut ; Daniel Constantini. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial de Gaulle. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Temps présent. La planète M. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
20.15 C'est la vie ! Abusées... bâillonnées. TSR
21.00 Thalassa. Un jardin sous la mer. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exception corse. La morale civique. Histoire
22.00 Paris modes. Marc Jacobs. Paris Première
22.05 Faut pas rêver. Argentine : La madone de la route. France : Chambord, le village. Corée : Le village de la grue bleue. Avec Raphaële Billetdoux. France 3
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3] : Conversations secrètes. France 3
23.35 Noms de dieux. Invité : Marek Halter. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

18.05 Wynton Marsalis. France Supervision
18.15 Jazz Collection. Count Basie. Planète
18.25 Le Monde des animaux. La Salamandre, reine de l'adaptation. La Cinquième
19.15 Salsa opus 2. [2/5]. Colombie, un pays tropical. France Supervision
19.45 Promotion 49, 20 ans après. Planète
20.00 Cités et merveilles. Saïgon. Téva
20.35 Fidel pour toujours. Planète
20.45 Manu Dibango. Silences. France Supervision
21.00 La Dame de Saïgon. TV 5
21.25 Réserve aux oiseaux. Planète
22.15 Mariage mixte (en Terre Sainte). Planète
22.30 Grand format. Têtes aux murs. Arte
23.00 Le Temps des cathédrales. [5/9]. Louis IX, roi chevalier et saint : la cathédrale. Histoire
23.20 Rock Stories. Cream. Canal Jimmy
23.25 Les Dieux hindous et l'Ecran tamoul. Planète
23.50 Piparsod. Planète
0.20 Le Petit Navire. Planète
0.25 La Guerre culturelle du Front National. Planète
0.55 Cobayes humains. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Championnat de D 1 : Bastia - Monaco. Canal +
1.20 J.O. : Ski. Slalom M (1re manche). 4.55 2e manche. France 2
4.55 J.O. : Biathlon. Relais 4x7,5 km M. France 2

MUSIQUE

21.00 Sonny Rollins. Concert. Muzzik
21.45 Haydn : Les Saisons. France Supervision
23.05 50e anniversaire du label Verve. Muzzik
0.00 Bashung. Concert. France 2

VARIÉTÉS

20.55 Les Victoires de la musique. En direct de l'Olympia. France 2

TÉLÉFILMS

20.35 Les Enfants de Lascaux. De Maurice Bunio. TMC
20.45 Un homme à la mer. De Jacques Doillon. Arte
20.55 La Spirale. O De M. Courtois. M 6
21.05 L'Héritage du mal. De Michael Kennedy. TSR
22.05 Duplex. De Michel Lang. Festival

SÉRIES

21.00 Dark Skies, l'impossible vérité. La voix du sang. Série Club
21.20 Dharma & Greg. And Then in Laws Meet (v.o.). Téva
22.05 Au cœur du temps. La revanche des dieux. Disney Channel
22.25 Dream On. Le choix de Toby (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Ep. 20 (v.o.). Série Club
22.50 Seinfeld. Comme un poisson dans l'eau (v.o.). Canal Jimmy
23.15 The Visitor. Remember (v.o.). Série Club
0.10 Brooklyn South. A Reverend Runs Through It (v.o.). Série Club
0.35 Angela, 15 ans. Régime sec (v.o.). Canal Jimmy
1.20 Spicy City. Sex Drive (v.o.). Canal Jimmy
1.45 New York Police Blues. Emission impossible (v.o.). Canal Jimmy
4.05 ▶ Spin City. Paulo le fou (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.55 France 2**
Les Victoires de la musique

C'est dans le nouveau cadre de l'Olympia, l'un des hauts-lieux de la chanson française, qu'est proposée cette treizième édition des Victoires de la musique, retransmise en direct et simultanément diffusée en stéréo sur RFM. Au cours de cette cérémonie présentée par Michel Drucker et présidée par Alain Souchon et Francis Cabrel, un hommage sera rendu à Barbara, disparue le 25 novembre, et à Claude François, à l'occasion du 20e anniversaire de sa mort. Du meilleur artiste interprète masculin au meilleur spectacle humoristique de l'année, douze catégories ont été établies. Chacune d'entre elles fait état de cinq nominations, à l'exception de la « révélation de l'année », qui en comprend six, en raison des *ex aequo* – Anggun, Doc Gyneco, Lara Fabian, Louise Attaque, Miossec et Tribal Jam. Une « Victoire d'honneur » sera par ailleurs décernée au très talentueux Serge Reggiani pour l'ensemble de son répertoire.

● **0.35 Ciné Cinémas**
Faux-semblants

Deux frères jumeaux, tous deux gynécologues, se complètent intimement : l'un est extraverti, l'autre plus renfermé. Jusqu'à ce qu'une femme vienne troubler la parfaite unité de leur couple. Incroyable virtuosité de David Cronenberg qui explore un thème fétiche – le monstre en chacun de nous – et le double d'une réflexion sur la peur, une peur clinique, médicale. Jeremy Irons est extraordinaire, et ce film, réalisé en 1988 – d'après un roman de Bari Wood et Jack Geasland inspiré d'un authentique fait divers –, d'une effroyable intelligence, à l'image d'un cinéaste hors du commun. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Météo.
20.00 Journal, Le Journal des J.O.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de Magic.
0.30 Enquête à fleur de peau. Téléfilm O de Bob Misiorowski.

FRANCE 2
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Image du jour : J.O. de Nagano.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 Image du jour : rugby.
20.40 A cheval, Météo, Point route.
20.55 Les Victoires de la musique. En direct de l'Olympia.
23.40 Un livre, des livres.
23.45 Journal, Météo.
0.00 Alain Bashung. Concert.
1.20 J.O. : Ski. En direct.

FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal des J.O.
21.00 Thalassa. Un jardin sous la mer.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3].
0.35 Libre court.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.15 Football D 1. En direct. 20.30 Bastia - Monaco.
22.30 Les KO de Canal +.
22.50 Flash infos.
23.00 Bernie ■ Film d'Albert Dupontel.
0.20 Les Derniers Jours de Pompéi ■ Film de Marcel L'Herbier.

ARTE
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Valse autour d'un bal.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Un homme à la mer. Téléfilm de Jacques Doillon.
22.30 Grand format. Têtes aux murs.
0.00 Au pays de l'amour ■ Film de Reinhold Schünzel (v.o.).
1.30 Le Dessous des cartes.
1.40 Music Planet. Ray Lema.

M 6
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.55 La Spirale. Téléfilm O de Miguel Courtois.
22.40 Burning Zone. O.
23.40 Belle et innocente. Téléfilm O de John Power.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Quand Daniel Humair se met en quatre (fois trois).
22.10 Fiction. *Cérémonie pour un Noir assassiné*, de Fernando Arrabal.
23.00 ▶ Nuits magnétiques. Ce métier d'ouvrière. [5/5].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert franco-allemand. *Symphonie pour huit voix et orchestre*, de Berio ; *Symphonie nº 4*, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Méfano.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. Alain Resnais et la musique. Œuvres de Stravinsky, Monteverdi, Henze, Gershwin, Baker, Brahms, Nielsen.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres Messiaen, Penderecki, Mozart, R. Strauss.

SAMEDI 21 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

15.00 Nous sommes tous des assassins ■ ■ D'André Cayatte (France, 1952, N., 115 min). Ciné Cinéfil
16.55 Vaudou ■ ■ De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
18.10 Demoiselle en détresse ■ De George Stevens (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
21.55 True Lies, le caméléon ■ De J. Cameron (EU, 1994, 140 min). TSR
23.00 Show Boat ■ ■ De James Whale (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
23.00 Mi-fugue mi raisin ■ De Fernando Colomo (Espagne, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
0.15 Le Cauchemar ■ De D. Hickox (EU, 1985, 95 min). TSR
0.55 La Captive aux yeux clairs ■ ■ De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
2.35 Lancelot chevalier de la reine ■ De Cornel Wilde (Grande-Bretagne, 1963, v.o., 115 min). Ciné Cinémas
2.55 Sanjuro ■ ■ D'Akira Kurosawa (Japon, 1962, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

12.45 Le Grand Forum. Invité : Thierry Jean-Pierre. Canal +
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Les pouvoirs du magnétisme. France 2
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Spécial de Gaulle. Histoire
18.30 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican [3/3]. Histoire
19.00 20 h Paris première. Paris Première
19.01 T.V. +. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 21 février 1948. Guerre civile en Chine et ailleurs. Invité : François Godement. Arte
20.40 Le Club. Avec Aurore Clément. Ciné Cinéfil
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Histoire
21.25 Cap'tain Café. France Supervision
21.40 Metropolis. Exposition Edvard Munch. Portraits polonais. Arte
22.20 T'as pas une idée ? Avec Daniel Toscan du Plantier. Canal Jimmy
23.25 Du fer dans les épinards. Jamais sans mon psy... France 2
23.25 Paris modes. Marc Jacobs. Paris Première
0.00 Musique et Cie. Jean-Marc Luisada, le piano à la française. France 3
0.00 Les Leçons de l'Histoire. Le communisme en question : l'internationale communiste. Avec Bernard Guetta, Marc Lazar. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.30 Couture. [6/6]. Yves Saint-Laurent. Planète
18.00 Ella Fitzgerald. Une grande dame du jazz. Muzzik
18.05 Rome, l'empire suprême. La Cinquième
18.05 Corot, la nature dans l'atelier. France Supervision
18.20 Histoire et passion. [6/6]. Avec Henriette Dussourd. Planète
19.15 Ben Harper and the Innocent Criminals. France Supervision
19.30 Histoire du jazz français. [1/3]. De 1917 à 1940. Histoire
19.45 L'Homme technologique. [3/8]. Les marches du progrès. Planète
20.30 Esclaves de Michel-Ange. France Supervision
20.35 Jazz Collection. Count Basie. Planète
20.35 La Chouette et le Bûcheron. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Par-delà les mots : le soufisme, un visage méconnu de l'islam. Arte
21.00 Divertimento avec Maurice Béjart. Muzzik
21.30 Une rivière au bout du monde. [5/6]. Los Roques, Venezuela. Planète
21.30 Danakil, le désert interdit d'Ethiopie. TMC
21.55 Naissance d'un opéra. Avec Karajan. Muzzik
22.00 Promotion 49, 20 ans après. Planète
22.15 Salsa. [4/5]. Venezuela : un visa pour les barrios. France Supervision
22.30 Carlinhos Brown. [11/12]. Le prince de Bahia. Paris Première
22.35 ▶ Rendez-vous avec le crime. Patrick Henry, un procès capital. France 3
22.50 Festival dans le désert. Muzzik
22.55 Fidel pour toujours. Planète
23.05 Manu Dibango. Silences. France Supervision
23.35 Music Planet. Angélique Kidjo, l'amazone. Arte
23.55 Les Seigneurs des animaux. Les cueilleurs de ciel. Disney Channel

SPORTS EN DIRECT

13.00 J.O. : Patinage de vitesse. Short track. 1000 m D et relais 5000 m M. France 3
14.00 Handball. Championnat de France. Toulouse - Chambéry. Canal +
16.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. Ecosse - France. France 2
17.55 Football. Championnat de France de D 2 : Lille - Troyes. Eurosport
20.35 et 23.00 Boxe. Championnat du monde WBA. Poids super-légers. Khalid Rahilou (Fr.) - Jean-Baptiste Mendy (Fr.). Au palais omnisports de Paris-Bercy. Canal +
1.00 J.O. : Ski de fond. 50 km libre M. Eurosport

MUSIQUE

19.10 Prokofiev by Two. Muzzik
20.05 Symphonie nº 3, Héroïque, de Beethoven. Muzzik
0.05 Haydn : Les Saisons. France Supervision

VARIÉTÉS

22.35 Les Victoires de la musique. TV 5

TÉLÉFILMS

18.30 Le premier qui dit non. De Maurice Failevic. Festival
20.00 Deux fois vingt ans. De Livia Gianpalmo. TV 5
20.30 Clarissa. De Jacques Deray. Festival
20.35 Une femme nommée Jackie. De Larry Peerce [3/3]. Ciné Cinémas
20.55 Un assassin irrésistible. De Marvin Chomsky [1 et 2/2]. Téva
21.00 Une semaine au Salon. De Dominique Baron. France 3
22.35 L'Ami de Pauline. De Jacques Cornet. Festival
22.35 Le Double Jeu de Cambridge. De Noella Smith. TMC
23.00 Einstein. De Lazare Iglesis [3/4]. Histoire
23.15 Hollywood Night. O Primes de risque. De George Erschbamer. TF 1
23.30 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [1/4]. Festival
0.25 L'Eté des Jeux. De Giordan Maugg. Arte

SÉRIES

17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Etrange hôtel. M 6
17.30 Doris Day Show. Le dilemme. Une grande colère. Téva
18.10 Amicalement vôtre. Sept millions de livres. M 6
18.55 Dharma et Greg. And Then in Laws Meet (v.o.). Téva
19.00 Robbie Coltrane. (v.o.). Arte
19.45 Murphy Brown. Soupe-opéra. Harcèlement. Téva
20.00 Loïs et Clark. Blackout sur Métropolis. Série Club
20.30 Derrick. Assurance retraite. Un mort sans importance. RTL 9
20.50 Le Caméléon. Jeu de piste. M 6
21.00 Angela, 15 ans. Un ange passe. Canal Jimmy
21.30 The Visitor. Remember (v.o.). Série Club
21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Le lapin blanc. M 6
22.15 Brooklyn South. A Reverend Runs Through It (v.o.). Série Club
22.40 Spectromania. Eaux troubles. Arte
22.40 Profiler. O A l'image des maîtres. M 6
23.20 Des agents très spéciaux. L'usurpateur. Canal Jimmy
23.30 Sliders, les mondes parallèles. O Un monde de zombies. M 6
23.30 Murder One, l'affaire Rooney. Capitre I [1/8]. Série Club
0.20 La Rédac. Des amies comme ça. Disney Channel
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Paternité (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Seinfeld. Comme un poisson dans l'eau (v.o.). Canal Jimmy
3.15 Spicy City. Sex Drive (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
L'Aventure humaine : Par-delà les mots, le soufisme, un visage méconnu de l'islam

Ascétisme islamique

CE DOCUMENTAIRE allemand réalisé en 1997 par Thomas Giefer et Ahmad Taheri n'apprendra pas grand-chose aux néophytes sur la nature et les raffinements des expressions de cette doctrine mystique qu'est le soufisme. « Par-delà les mots » tend plutôt à présenter *« un visage méconnu de l'islam »*. Méconnu et pacificateur, à l'heure où, aux yeux du monde occidental, l'islam est le plus souvent assimilé à l'intégrisme et considéré comme synonyme de terreur et d'intolérance.

Pour évoquer l'immense essaimage de cette doctrine composée d'une multitude de courants d'importance diverse et souvent divergents dans leurs pratiques, ce volet de « L'Aventure humaine » voyage de l'Egypte au Pakistan, en passant par la Turquie et le Sénégal. Quatre pays où le soufisme (*sufi* en arabe, issu de *suf*, la laine dont était tissé le simple vêtement porté par les premiers adeptes) rassemble de très larges couches populaires. Essentiellement constitué en confréries – l'Egypte, le pays le plus marqué par le soufisme, n'en compte pas moins de soixante-seize, soit l'équivalent de quelque dix millions de disciples, quand celles du Sénégal représentent plus d'un tiers de la population –, ce soufisme populaire combiné au fil du temps avec les mouvements locaux prend le plus souvent appui sur des rituels fort éloignés de l'orthodoxie islamique.

Pour diverse et complexe qu'elle soit, cette doctrine mystique dans son ensemble – l'Irak du IIIe siècle en a été le berceau, avant qu'elle essaime en Iran, puis dans l'ensemble du Moyen-Orient et du monde islamique – repose sur l'idée du renoncement au monde, *via* la prière, le chant et la danse (la danse des derviches tourneurs en est une des plus belles expressions), et sur celle de l'ascension vers Dieu, à travers une série d'étapes progressives et des états donnés en grâce. On apprendra surtout que cette mystique, véhiculée par de grands penseurs, tels Abu Hamid Al-Ghazali, a joué un rôle culturel considérable et particulièrement influencé la poésie d'expression arabe, notamment à travers le corpus des poèmes ascétiques, les *Zuhdiyyat*.

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.15 Reportages. Jean Frechet, entre la foi et la colère.
13.50 MacGyver.
14.45 Scandales à l'amirauté.
15.45 Moloney.
16.35 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.05 Xéna la guerrière.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Le Journal des J.O.
20.45 Le Résultat des courses.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Histoires d'en rire.
23.15 Hollywood Night. Primes de risque. Téléfilm O de George Erschbamer.
0.55 Formule foot.
1.30 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Les pouvoirs du magnétisme.
14.40 ▶ Le Coyote, farfadet des Amériques.
15.35 et 17.45 Samedi sport.
16.00 Rugby. En direct. Ecosse-France.
17.45 Samedi sport.
18.00 Tiercé. En direct.
18.20 Rugby. Angleterre-Pays de Galles.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... à Vars.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Image du jour : J.O. Nagano.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 Image du jour : rugby.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Faites la fête.
23.25 Du fer dans les épinards. Jamais sans mon psy...
1.00 Journal, Météo.
1.15 Troisième mi-temps.

FRANCE 3
13.00 J.O. : Patinage de vitesse.
15.04 Keno.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe. FNSEA.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 0.55 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal des J.O.
21.00 Une semaine au Salon. Téléfilm de Dominique Baron.
22.35 ▶ Rendez-vous avec le crime. Patrick Henry, un procès capital.
23.35 Météo, Soir 3.
0.00 Musique et Cie.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Handball. En direct. 14.00 Toulouse - Chambery.
15.45 Basket NBA.
17.05 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
19.01 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 et 23.00 Boxe. En direct. Khalid Rahilou - Jean-Baptiste Mendy.
22.05 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
0.00 Lame de fond. Film de Ridley Scott.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.30 Pareil pas pareil. Séville.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Fenêtre sur court.
15.30 Hillary et Tenzing.
16.25 Sur les chemins du monde. 16.30 Un monde nouveau : La petite Amazonie. 17.00 Jangal : Mémoire de jungle, Thaïlande. 17.30 Missions extrêmes : Trains de rêve en Afrique.
18.05 Rome, l'empire suprême.
19.00 Robbie Coltrane.
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Par-delà les mots : le soufisme, un visage méconnu de l'islam.
21.40 Metropolis.
22.40 Spectromania. Eaux troubles.
23.35 Music Planet. Angélique Kidjo.
0.25 L'Eté des Jeux. Téléfilm de Giordan Maugg.
1.50 La Femme en gris. [6/10].
2.15 Court circuit. Le Damier, Papa National Oyé !

M 6
13.05 V.
14.10 Les Aventures fantastiques de Tarzan.
15.00 Les Aventures de Brisco County.
16.05 Les Têtes Brûlées.
16.50 L'Etalon noir.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Jeu de piste. 21.45 Dark Skies. Le lapin blanc. 22.40 Profiler. O.
23.30 Sliders, les mondes parallèles. O Un monde de zombies.
0.25 La Nuit de la glisse.

RADIO

FRANCE-CULTURE
18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Le Mal court*, de Jacques Audiberti.
22.35 Opus. Jane Berbie : au service du chant.
0.05 Le Gai Savoir. Roger Lenglet, philosophe des sciences.

FRANCE-MUSIQUE
18.01 Opéra. *Tristan et Isolde*, de Wagner, donné en direct de l'Opéra Bastille, à Paris. Wolfgang Schmidt (Tristan), Gabriele Schnaut (Isolde).
23.07 Présentez la facture. Facteur des rues. Autour de l'exposition du Musée des arts traditionnels populaires, avec Florence Getraux.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Intermezzo. Œuvres de Glinka, Tchaïkovski, Prokofiev.
20.40 Charles Lamoureux. Œuvres de Bach, Wagner, Chabrier, Lalo, Gounod, Saint-Saëns, Chausson, Wagner.
22.40 Da Capo. Œuvres de Beethoven, Bartok.

Le Monde

SAMEDI 21 FÉVRIER 1998

Bande-annonce

par Pierre Georges

LA FICTION, la réalité ? On ne s'y retrouve plus très bien. La guerre est annoncée, mais comme un grand jeu vidéo par les *crieurs du temps. Demandez* CNN, demandez CNN ! L'opération « Desert Thunder » sauce Atlanta. La chaîne de télévision américaine est fin prête. Puissance de feu intacte. Caméras de nuit braquées. En position d'images comme en position de tir. Bagdad folies !

CNN multiplie les spots d'annonce et les pleines pages de publicité. Avis aux populations : nous y étions. Nous y serons. Les meilleurs, les plus près, les plus performants. Au coeur du volcan. Bagdad nights ! Ne manquez pas le début.

La fiction, la réalité ? On ne sait plus. Hollywood s'en mêle, mélange le tout, en des scénarios prémonitoires. Sait-on, rapporte Claudine Mulard, ce que la télévision irakienne vient de diffuser ces jours-ci ? La version originale, sans doute piratée, de *Wag the dog*. C'est un joli film, et bien de saison, ainsi que le raconte, en page 27, notre correspondante. *L'histoire est simple : un président aurait eu des gestes déplacés sur la personne d'une girl-scout. La presse s'y intéresse. Et* les stratèges de la Maison Blanche, pour prévenir cette *catastrophe annoncée, inventent* une vraie-fausse guerre-éclair contre la méchante et terrifiante Albanie. Avec images truquées, reportages fabriqués, héros-bidon et salut au drapeau.

Wag The Dog, « secouez le chien », fut imaginé et réalisé avant l'affaire Lewinski. Avant « Desert Thumber ». Donc, *« toute ressemblance avec… »* Et pourtant c'est ce film-là que la télévision irakienne diffuse en grande urgence. En attendant Clinton. La fiction a rattrapé la réalité. Avant que la réalité ne course la fiction. C'est proprement hallucinant. Le vrai, le faux, la guerre, le spectacle, la mort, le *virtuel*.

Cinq millions d'Américains ont vu *Wag The Dog*. Ils seront beaucoup plus à voir « Desert Thunder », si la projection, car c'est aussi cela au fond, n'est pas déprogrammée en dernière minute. Enfants d'Irak ne bougez plus, c'est pour la télévision universelle et le taux d'Audimat. Dieu que la guerre sera jolie en direct *live* !

Fiction réalité. L'actualité est formidable. A Bagdad, l'embargo fait que la nourriture est rare. A New York, jeudi, on vend aux enchères les breloques des Windsor. Et les enchères flambent, dans un grand tonnerre d'enchères : 30 000 dollars pour une boîte censée contenir des miettes du gâteau de mariage du duc et de Mme Simpson. Cela n'a rien à voir, bien sûr, sauf cette prodigieuse indécence de l'actualité, entre deux mondes.

Fiction, réalité. A « J » moins quelques jours, une dépêche *donne connaissance d'une étude* de l'Unesco sur la violence à la télévision et sur ses effets sur les *enfants. Cette étude, réalisée par* l'université d'Utrecht aux Pays-Bas et par le mouvement scout mondial a porté sur 5 000 enfants de vingt-trois pays. Et elle conclut, pays riches, pays pauvres, qu'au village planétaire des enfants, la violence triomphe. Que leur horizon est peuplé de *« véritables icônes mondiales »*. Que 88 % des enfants interrogés connaissent Terminator-Schwarzenegger, le héros des temps présents. Et que se développe ainsi une *« culture mondiale de l'agression »*. Là encore, rien à voir. Sauf ce petit côté Terminator de l'actualité annoncée.

Le FBI arrête deux hommes transportant un produit assimilé à une arme biologique

L'un des deux individus interpellés à Las Vegas serait un ancien militant d'extrême droite

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

On les attendait en Irak, voilà qu'elles apparaissent à Las Vegas. Les armes bactériologiques ont fait irruption, jeudi 19 février, dans le paysage médiatique américain par l'intermédiaire de l'arrestation par le FBI, dans cette grande ville du Nevada, de deux hommes accusés de transporter de dangereux agents biologiques et chimiques dans le coffre d'une voiture.

L'information a été aussitôt répercutée sur toutes les télévisions du pays, au moment où les dirigeants américains sont lancés dans une grande campagne d'explication de leur politique irakienne. L'affaire, encore très floue jeudi soir, a fourni l'occasion de mettre l'accent sur les dangers des armes biologiques et chimiques, que Saddam Hussein est accusé de faire proliférer sur son territoire.

Les deux hommes, Larry Wayne Harris, âgé de quarante-six ans, domicilié dans l'Ohio, et William Levitt, d'un an son aîné, un habitant de Las Vegas, ont été interpellés mercredi soir devant un centre médical où ils s'apprêtaient, selon les enquêteurs, à faire analyser la substance qu'ils transportaient ou à se procurer du matériel de laboratoire.

Leur véhicule, une Mercedes, a été enveloppé dans du plastique, scellé et transporté dans une base aérienne proche, où des spécialistes du Pentagone sont venus l'examiner. Les résultats des tests menés afin d'identifier la substance en question, dont les médias américains avancent qu'il pourrait s'agir du bacille du charbon, ne sont pas encore connus. Selon l'acte d'accusation dressé, Larry Harris et William Levitt sont soupçonnés d'avoir *« conspiré en vue de posséder un agent biologique et de s'en servir comme d'une arme »*. Ils ont été interpellés sur dénonciation d'un individu qu'ils avaient, d'après le FBI, tenté d'associer à leurs travaux.

L'avocat de William Levitt a affirmé que son client était innocent et cherchait en réalité à mettre au point un vaccin contre le charbon. Larry Wayne Harris, pour sa part, est loin d'être un inconnu, tant du FBI que des médias : il se dit microbiologiste, spécialiste des armes biologiques, à propos desquelles il a publié un livre et réalisé une vidéoassette. La semaine dernière, il était l'invité de l'une des journalistes vedettes de la chaîne ABC, Diane Sawyer, à laquelle il expliquait, dans le magazine « Prime Time Live », qu'il n'y avait rien de plus facile que de fabriquer le bacille du charbon.

PROJET D'ATTENTAT DÉMENTI

Barbu, le visage marqué de tics, il serait, selon les télévisions américaines, un ancien membre de Aryan Nation et de Christian Identity, deux organisations marginales d'extrême droite racistes et antisémites. En 1995, il a été condamné à dix-huit mois de mise à l'épreuve pour avoir détourné des flacons contenant des germes de la peste bubonique.

Une information d'origine indéterminée faisant état de l'intention des deux hommes de commettre un attentat à l'arme bactériologique dans le métro de New York a été vigoureusement démentie par le maire de cette ville, Rudy Giuliani, qui a affirmé à la presse qu'*« il n'y a eu absolument ni projet ni complot visant à attaquer le métro de New York »*. De son côté, l'agent du FBI qui a annoncé l'arrestation des deux hommes à Las Vegas, Bobby Siller, a reconnu que *« rien ne permettait d'indiquer ce que pouvait être la cible »* d'un éventuel attentat. De Bobby Siller au président Clinton, l'ensemble des responsables américains se sont surtout attachés à souligner que les autorités étaient intervenues au bon moment et avaient la situation parfaitement en main.

Sylvie Kauffmann

« Ambassadrice » de l'Unicef, un des rôles préférés d'Emmanuelle Béart

APPAREILS PHOTO et caméras au poing, les journalistes vietnamiens, venus guetter, devant son hôtel, à Hanoï, l'actrice Emmanuelle Béart, « ambassadrice » du comité français pour l'Unicef, en tournée de dix jours dans l'ancienne Indochine, ont beaucoup hésité. C'était donc elle, Manon des sources, cette sauvageonne sans mascara, habillée d'une salopette crasseuse et d'un simple chapeau de paille ? C'était donc elle, la troublante héroïne d'*Une femme française* ? C'est la seule fois, durant sa visite au Vietnam, qu'elle a été reconnue comme vedette. Le reste du temps, elle a tenté de regarder, de comprendre, de recueillir les bribes de vie, toute cette *« souffrance, sans larmes, sans cris »*, cette *« urgence silencieuse »* de l'ordinaire misère humaine.

Du 1er au 11 février, elle a enchaîné sans rechigner les visites de dispensaires ou de centres de nutrition pour nouveau-nés, l'inauguration d'un système d'adduction d'eau potable, les rencontres avec les responsables des programmes de micro-crédits pour les femmes, etc. Fastidieux marathon, routine de l'humanitaire. Gouttes d'eau dans l'océan ? Elle s'insurge. *« Chaque goutte d'eau est importante. C'est grâce à ces gouttes d'eau accumulées que le vase se remplit et que la fleur finit par s'ouvrir. »*

Au Vietnam, 22 % de la population, soit près de 7 millions de personnes, vit (avec moins de 6 francs par jour) au-dessous du seuil de pauvreté absolu. Les séquelles de la guerre sont visibles jusque dans le sol, truffé d'éclats d'obus ou de mines, ravagé par les défoliants de l'armée américaine. Les puits, les rivières, les étangs sont pollués. *« Seulement 45 % de la population rurale a accès à l'eau potable. Mais tout le monde – ou presque – a l'électricité et la télévision*, précise Emmanuelle Béart. *Cela crée des frustrations terribles. Les gosses rêvent de partir. Et ils se retrouvent enfants des rues à Ho Chi Minh-Ville ou à Hanoï, livrés à la drogue, à la prostitution, aux violences de toute sorte. »*

C'est en buvant le thé avec une vieille femme rencontrée par hasard qu'elle a compris la force du courage : *« En écoutant parler cette femme de soixante-dix-huit ans de sa vie quotidienne – son fils mort à la guerre, ses 7 dollars de pension mensuelle, le toit de sa bicoque qu'elle va essayer de réparer –, j'ai réalisé l'endurance de ces gens, une endurance inouïe, qui va au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. »*

Pourquoi, après une première *« mission de terrain »* en Mauritanie, il y a deux ans, avoir choisi l'ancienne Indochine ? *« Peut-être parce que ce ne sont pas des pays à la mode ?*, sourit Emmanuelle Béart. *Le Vietnam n'est pas en guerre, il n'a aucune chance de faire de l'Audimat… »* Celle que l'on avait vue, en 1996, aux côtés des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à Paris, et que l'on croise, cet hiver, sur les affiches publicitaires de la maison Dior, ne craint pas les « brouillages » d'image. *« Une fois qu'on a regardé la souffrance*, dit-elle, *on ne peut plus détourner le regard. Le pire, dans la vie, c'est l'immobilité. Et puis*, ajoute-t-elle, l'œil mutin, *ce n'est pas parce qu'on possède un sac de chez Dior qu'on doit ne plus bouger, vous ne pensez pas ? »*

Catherine Simon

Non-lieu pour plusieurs élus PS dans le dossier Sages

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Rennes a rendu, jeudi 19 février, un non-lieu en faveur de plusieurs élus socialistes qui avaient été mis en examen par le conseiller Renaud Van Ruymbeke dans l'affaire de la Sages, officine de financement politique proche du PS. Ces élus sont Jean-Yves Le Drian, député et maire de Lorient (Morbihan) et tête de liste régionale en Bretagne, Jacques Floch, maire de Rezé (Loire-Atlantique), Robert Chapuis, maire du Teil (Ardèche), ainsi qu'André Fougerousse, ancien maire d'Ostwald (Bas-Rhin). Sont en revanche renvoyés devant le tribunal correctionnel le fondateur de la Sages, Michel Reyt, ainsi que Gérard Letailleur, maire de Petit-Couronne (Seine-Maritime), et Guy Briantais, ancien maire de Courcouronnes (Essonne). L'ancien maire de Massy (Essonne), Claude Germon, est lui aussi renvoyé, du chef de trafic d'influence, *pour des délits relatifs à des tractations entre sa municipalité*, la Sages et la société de promotion immobilière Cogedim, dont l'ancien PDG, Michel Mauer, devra également comparaître.

DÉPÊCHES

■ **TUEUR EN SÉRIE : le suspect interpellé à Londres dans le cadre de l'enquête sur le tueur en série de l'est parisien a été mis offi**ciellement hors de cause par des analyses génétiques, jeudi 19 février.

■ **VINGRAU : six femmes de Vingrau (Pyrénées-Orientales) ont cessé, mercredi 18 février** au soir, la grève de la faim qu'elles observaient depuis le 29 janvier pour protester contre l'exploitation d'une carrière de carbonate de calcium près de leur village par la société suisse Omya. Les « mères de Vingrau » ont cessé leur action après que le PDG d'Omya *« a donné sa parole d'arrêter les travaux »*.

■ **TERRORISME : l'Algérien Djamel Lounici, coordonnateur présumé** des réseaux islamistes en Europe, a été relaxé, jeudi 19 février, par le tribunal correctionnel de Paris, qui a considéré qu'il avait déjà été jugé et condamné à Paris pour les mêmes faits à cinq ans de prison en janvier 1997.

■ **ALGÉRIE : un meeting *« pour la paix et la démocratie en Algérie »* est organisé, samedi 21 février** à 14 heures, à la Mutualité à Paris à l'initiative du Front des forces socialistes (FFS). Hocine Aït Ahmed, le président du FFS, la journaliste Salima Ghezali, Patrick Baudouin, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, Pierre Bourdieu ainsi que l'éditeur François Gèze y participeront.

■ **Deux personnes ont été tuées** et vingt-trois blessées dans l'explosion d'une bombe, vendredi 20 février dans la matinée près d'un marché à Alger, ont indiqué les services de sécurité.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 20 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16756,24	+0,84	+9,81
Honk Kong index	10599,79	+0,18	–1,15

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

16756,24

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/02	Var. en % 19/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3245,80	–0,15	+8,23
Amsterdam CBS	1021,13	+0,56	+11,76
Bruxelles	19529	+0,01	+16,20
Francfort Dax 30	4585,27	+0,06	+7,90
Irlande ISEQ	4784,23	+0,15	+18,02
Londres FT 100	5710,90	–0,13	+11,20
Madrid Ibex 35	8358,01	—	+15,20
Milan MIB 30	28564	+0,11	+14,52
Zurich SMI	6950,20	–0,04	+10,93

Tirage du *Monde* daté vendredi 20 février : 524 601 exemplaires. 1

La « sale ambiance » du commissariat de Toulon en procès

TOULON
de notre correspondant

Deux policiers du commissariat central de Toulon comparaissaient, jeudi 19 février, devant le tribunal correctionnel de Toulon pour dégradations et destruction de documents ayant porté atteinte à la liberté individuelle. Les débats *étaient menés par le juge Claude* Boulanger qui, en novembre 1996, avait condamné le groupe de rap NTM à six mois de prison dont trois fermes et six mois d'interdiction d'exercer leur métier pour *« outrages par paroles »*.

Le 2 juillet 1997, Christian Cotor, un Roumain âgé de vingt-trois ans, est arrêté à La Valette (près de Toulon) où il fait la manche. Il est interpellé par six fonctionnaires de police et conduit au commissariat central pour contrôle d'identité. Mais, avant son transfert, l'un des gardiens de la paix, Bruno Garcia, maquille la photographie du passeport du jeune homme de *moustaches et de ce qui ressemble* fort à une croix gammée. Au commissariat, un des policiers détruit le titre de séjour provisoire de Christian Cotor avant de tenter d'obtenir son expulsion pour séjour illégal.

DES Z OU UNE CROIX GAMMÉE ?

Devant le tribunal, en l'absence de six des huit policiers (dont deux commissaires), témoins défaillants à l'audience pour raisons de service, Bruno Garcia et son supérieur, Jean Ramonda, n'ont de cesse de se contredire, de se renvoyer la responsabilité de cette exaction.

Le juge Boulanger essaie de comprendre pourquoi Garcia a *« dessiné deux "Z" croisés sur la photo du passeport »*. Et quand Me Christine Ravaz, avocate de la Ligue des droits de l'homme et de la victime, *se risque à suggérer que* ces deux lettres pourraient avoir la forme d'une croix gammée et demande au policier tagueur *si ce* graphisme peut être justifié par les idées politiques de son chef, M. Boulanger se fâche, *« ne voi[t] pas l'intérêt de la question »*, et refuse de *« laisser déborder les débats »*, ordonnant leur suspension.

A la reprise, euphémismes et circonvolutions verbales font office d'arguments dès lors qu'il s'agit d'évoquer ce dessin, qui est relégué au second plan jusqu'au moment où l'avocat général, Pierre Cortes, reproche au président d'*« avoir omis de rendre hommage aux deux policiers pour le reste de leur carrière »* avant de fustiger Me Ravaz pour *« avoir énoncé des contre-vérités juridiques »* et de lancer : *« Que m'importe de savoir s'il s'agit d'une croix gammée ou si ça y ressemble… »* Pour le représentant du ministère public, le fait d'avoir réalisé ce graffiti est *« un geste stupide »*. Le procureur reproche *« la malveillance »* matérialisée par la destruction du titre de séjour et se montre déçu par l'attitude de Bruno Garcia pour lequel il a produit lui-même *« un témoignage de satisfaction »*.

Christian Cotor suit les débats dans une langue qui lui est étrangère. Le bâtonnier Jean-Martin Guisiano, conseil de Jean Ramonda, estime lui que cette affaire est *« une cabale médiatique »* où *« on vient casser du flic parce que c'est la mode »* et ne comprend pas *« pourquoi on parlerait de racisme envers Cotor, qui est roumain »*.

Le procureur a requis un an d'interdiction d'exercer contre Jean Ramonda, qui a été rétrogradé par mesure disciplinaire, et deux ans de la même peine contre Bruno Garcia qui, à la suite d'une commission disciplinaire, a été révoqué mais continue d'exercer ses fonctions au commissariat central de Toulon. Préalablement, dans sa plaidoirie sur la forme, Me Marc Rivollet, avocat de Ramonda, n'aura pu retenir une sorte de ressentiment qui planait sur ces lieux feutrés : *« Au sein du commissariat de Toulon, il y a une sale ambiance. »*

Jugement mis en délibéré.

José Lenzini

L'agriculture de montagne « monte » à Paris

PUISQUE PARIS ne peut se déplacer à la montagne, la montagne vient bien volontiers à Paris. Tel est le sens du message qu'adresse le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) en installant, jusqu'au 22 février, dans quelques lieux fréquentés de la capitale, des fermes accueillantes, où le public, dans des parfums d'aligot, de confitures et de cochonnaille, peut s'initer à la traite des vaches et goûter aux merveilles des terroirs.

Le velum du Jura a élu domicile *dans les beaux quartiers du Trocadéro*, celui de la ferme de Corse à Montmartre, et la ferme des Alpes, *dans la grande salle* d'échanges du RER à la station Auber, accueille les voyageurs au son des cors de bergers du Galibier et des clarines. Le Massif central trône dans le jardin du Luxembourg, mis à la disposition des paysans par la Haute Assemblée, propriétaire des lieux. Vice-président du Sénat, Jean Faure (Union centriste, Isère) a d'ailleurs déclaré, jeudi : *« Au Sénat, nous sommes les parlementaires les plus représentatifs et les plus fidèles du monde rural, agricole et montagnard. »*

Sympathique « opération séduction » en lever de rideau du Salon de l'agriculture, qui débute le 1er mars, cette initiative, parallèle à la progression de la « Caravane des pâturages de France » partie d'Auvergne le 14 février et attendue à Bruxelles le 23, vise à expliquer aux citadins – parfois oublieux – que l'agricuture de montagne, en raison de ses handicaps géographiques, est en droit d'attendre des soutiens spécifiques. *« C'est un moment privilégié de connivence avec les Franciliens »*, confie Joël Baud-Grasset, de Haute-Savoie. La tonique présidente du CNJA, Christiane Lambert, récuse tout discours larmoyant : *« Ce sont des messages d'espoir, pas des signaux plaintifs ou passéistes que les jeunes de ces régions veulent faire passer. Nous savons nous démarquer des politiques traditionnelles. Les jeunes de Tarentaise, de Lozère ou des Pyrénées sont des conquérants, pas des révoltés. »*

C'est l'occasion aussi pour les nouvelles générations de paysans de démontrer que l'élevage à l'herbe – *« la qualité est dans le pré »*, dit un slogan – et les produits d'appellation font bon ménage avec l'écologie bien comprise. *« Nous sommes des producteurs d'environnement, et nous revendiquons d'être rémunérés comme tels. Cette agriculture-là n'est pas condamnée, elle est plébiscitée »*, a conclu Christiane Lambert. Un clin d'oeil à Louis Le Pensec, dont le projet de loi, en préparation, tente précisément d'imaginer un nouveau mariage entre produits, territoire et… subventions.

François Grosrichard